

A 10 jours de l'échéance, l'impasse menace d'éclater

par François MAILHOT

Le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer a indiqué hier soir à Québec, que l'issue des négociations provinciales dans l'industrie de la construction est actuellement gravement menacée par l'attitude des cinq associations patronales, qui ne parviennent pas à s'entendre entre elles.

Le point en litige, qui est en quelque sorte extérieur au déroulement des pourparlers eux-mêmes, porte

sur les modalités de représentation des entrepreneurs, dont les cinq associations sont les porte-parole à la table de négociation.

Les cinq associations se disputeraient actuellement le monopole de représentation auprès d'une forte proportion d'entrepreneurs, qui n'ont jamais ralié les rangs des associations.

En deux mots, les associations reconnues par la loi 290 sur les relations du travail dans l'industrie de la construction, négocient pour

les quelque 11.000 entrepreneurs du Québec sans les regrouper tous à l'intérieur de leurs rangs.

Le ministre Cournoyer a clairement indiqué que les patrons devront mettre fin à la lutte à ce niveau dans le plus bref délai, sous peine de voir les pourparlers, qui arrivent à échéance dans dix jours, se heurter à une impasse inextricable.

LES DELAIS

M. Cournoyer a déclaré qu'il n'avait pas l'intention

d'aller à l'encontre du vœu des sept parties (la CSN, la FTQ et les cinq associations patronales) qui ont demandé l'abrogation des 15 décrets au 30 avril prochain.

C'est dire que si aucune entente n'est intervenue d'ici là, le Québec pourrait connaître une autre grève de la construction et celle-là à l'échelle provinciale.

La tension augmente de jour en jour à la table de négociation, les parties ayant abordé les clauses monétaires, celles relatives

à la sécurité d'emploi et à la sécurité syndicale.

A la demande syndicale d'augmentation générale de \$1.50 répartie sur une période de trois ans, la partie patronale répondait récemment par une contre-proposition de \$0.75, qu'au moins une des associations ne serait même pas en mesure de rencontrer.

Le rapport du juge Alan Gold sur l'épineuse question de la sécurité d'emploi, déposé récemment, rencontre

l'opposition quasi totale de la Fédération des travailleurs du Québec; la CSN et les associations patronales ont également fait connaître au ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre leurs récriminations à ce niveau et aucun consensus au niveau des sept parties contractantes, ne s'est fait sentir au niveau des modifications qu'elles auraient souhaité voir apportées au rapport.

Le ministre Cournoyer avait déjà laissé clairement

entendre il y a quelques jours, qu'il n'entendait apporter aucune modification au rapport, à moins que les sept parties ne s'entendent au préalable sur les modifications.

Le rapport du juge Gold est un élément crucial des négociations, puisqu'il doit régler de façon définitive la sécurité d'emploi dans cette industrie. Rappelons que c'est justement en invoquant le fait qu'aucune sécurité d'emploi ne prévalait dans la construction,

que les 12.000 syndiqués de la CSN débrayaient le printemps dernier.

A DIX JOURS...

A dix jours de l'échéance, nous dirigeons-nous vers le marasme total dans l'industrie québécoise de la construction, qui emploie en période de pointe, jusqu'à 100.000 travailleurs?

Dans l'état actuel des pourparlers, qui ont débuté à la mi-janvier, on est tenté de répondre oui. Certaines (Suite à la page 6, 1ère col.)

Prévisions atmosphériques

Aujourd'hui: généralement nuageux. Quelques averses dispersées en soirée. Vents de l'est. Demain: ciel variable.

(Détails en page 8)

★ 56 PAGES

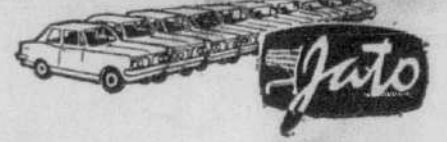
73e ANNEE — No 95

QUEBEC, MARDI 21 AVRIL 1970

PRIX DIX CENTS

LE SOLEIL

10 EPIC A GAGNER



Ford est invité à construire des camions en URSS

MOSCOU (d'après l'AFP, UPI et Reuter) — Au cours d'une conférence de presse qu'il a accordée hier à Moscou, le magnat de l'industrie automobile américaine, M. Henry Ford II, a révélé que le gouvernement soviétique lui avait fait des propositions précises pour la construction d'une usine de camions d'une capacité annuelle de 150.000 unités.

M. Ford, qui s'est entretenu hier matin avec le président du conseil des ministres de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, a précisé que cette usine devait être construite au bord de la rivière Kama et produirait des camions de huit à onze tonnes et, peut-être de vingt tonnes. Il s'agirait là de la plus importante usine du genre au monde.

Après avoir ajouté qu'il avait trouvé M. Kossyguine en excellente santé, l'homme d'affaires américain a notamment indiqué que sa firme était en concurrence pour la construction de cette usine avec quatre firmes européennes. "Les Soviétiques ne nous l'ont pas dit, mais nous le savons", a-t-il affirmé. On estime de bonne source que les firmes auxquelles M. Ford faisait allusion sont la Daimler-Benz RFA, le Leyland Grande-Bretagne, Berliet et Unic France.

ACCORD DE WASHINGTON?

M. Ford a d'autre part souligné qu'en cas d'accord avec l'URSS sa société exigerait de pouvoir exercer un contrôle de la qualité des véhicules si une partie de leur production devait être exportée. L'industriel a admis que la législation américaine sur les exportations de produits à caractère stratégique devrait être prise en considération. "Mais, a-t-il dit, je ne sais pas jusqu'où le gouvernement américain et le Congrès veulent aller dans la limitation des restrictions aux exportations".

M. Ford s'est déclaré très impressionné par l'usine automobile, construite par la société Fiat, à Togliatti, qu'il a visitée au cours de son séjour en URSS. "Nous n'aurions pas procédé de la même manière mais c'est très impressionnant", a-t-il dit.

Enfin, M. Ford affirme qu'il était très satisfait de l'accueil que lui avaient réservé les autorités soviétiques, qui rappellent-on, ont marqué l'importance qu'elles attachaient à la visite de l'homme d'affaires américain en mettant à sa disposition une résidence du Mont Lénine, habituellement réservée aux plus illustres visiteurs étrangers.



SPLendeur MECONNUE — La chute de Charny offre actuellement un spectacle grandiose, alors que les eaux de la Chaudière, gonflées par la fonte des neiges, atteignent leur plus haut niveau de l'année. Le niveau

de l'eau a encore monté, hier, après que l'embâcle qui a fait des dégâts considérables, dans la Beauce, au cours de la fin de semaine, ait cédé.

Retrait de 150.000 Américains du Vietnam

"Un engagement IRREVOCABLE"

SAN CLEMENTE, Californie (d'après AFP et UPI) — Le nouveau retrait, échelonné sur douze mois, de 150.000 soldats américains du Vietnam constitue, de la part du président Nixon, un engagement irrévocable, indique-t-on de source officielle à San Clemente.

Comme il l'a rappelé lui-même dans son allocution télévisée, les retraits de troupes opérés jusqu'à présent avaient eu un caractère expérimental. Désormais, la vietnamisation du conflit sera la règle absolue. Aux yeux de M. Nixon, les Sud-Vietnamiens ont prouvé, au-delà de ses espoirs les plus optimistes, qu'ils étaient capables d'assurer la relève des G.I.

"La décision que j'annonce ce soir, a-t-il dit, signifie que nous voyons enfin apparaître au bout du tunnel la paix honorable qui est notre but".

Autrement dit, pourvu que l'armée sud-vietnamienne continue de se montrer à la hauteur de la situation, le repli américain se poursuivra, même si la négociation de Paris ne fait aucun progrès, ce qui est le cas actuellement, encore que la solution négociée soit le chemin le plus direct vers la paix.

Les collaborateurs du président soulignent que la poursuite de cette politique implique l'abandon, de la part des communistes, de tout projet d'accentuation du conflit ou de son extension, qu'il s'agisse du Vietnam, du Laos ou du Cambodge.

L'annonce de ce nouveau programme de retrait a surpris par le nombre de soldats

impliqués et par le délai accordé pour l'opération. Les observateurs prévoient qu'un autre groupe de 50.000 soldats seraient retirés sur une période de quatre mois, soit 12.500 hommes par mois, comme c'est le cas actuellement. Or, réalisant sans doute un compromis entre les colombes et les éperviers, le président Nixon a choisi d'allonger la période à douze mois pour permettre au commandement militaire en Asie de s'organiser en conséquence.

Le président Nixon a fait valoir que cette décision "entraîne des risques évidents" compte tenu de l'escalade militaire déclenchée par les communistes au Laos et au Cambodge. Il a poursuivi en indiquant que la voie la plus directe vers la paix s'appelle la négociation, et que les parties en cause en Indochine depuis trente ans devraient s'y diriger.

Avec les 115.000 soldats américains déjà retirés, les Etats-Unis rappelleront d'ici au mois de mai 1971, 265.000 soldats au total, soit près de la moitié des effectifs américains qui se trouvaient au Vietnam au moment où Richard Nixon est entré à la Maison Blanche en janvier '69.

Le chef de l'exécutif américain a manifesté son inquiétude concernant la situation au Laos et au Cambodge, mais il s'est abstenu de donner aucune réponse à la demande d'aide militaire du nouveau gouvernement de Phnom Penh dirigé par le général Lon Nol depuis la destitution de Norodom Sihanouk.

Parlant de sa "Maison Blanche" de San (Suite à la page 6, 1ère col.)

Certains députés libéraux fédéraux seraient priés d'intervenir dans la campagne électorale du Québec.

MONTREAL (PC) — Le quotidien The Gazette rapporte que certains députés libéraux fédéraux bien placés subissent "de nouvelles pressions" pour qu'ils "interviennent activement" dans la campagne électorale du Québec.

Le quotidien ajoute que ces pressions découlent de la "popularité apparente du Parti québécois".

Selon le journal, "un comité ad hoc spécial formé de ministres fédéraux et de députés du Québec" est censé se réunir aujourd'hui pour étudier la question. "Et selon les observateurs,

il est probable que le sujet sera débattu de long en large au caucus de mercredi".

Plusieurs députés libéraux, précise l'article, ont déjà prêté leur appui publiquement à des candidats libéraux au provincial, mais le ministre de l'Expansion régionale, M. Jean Marchand, aurait donné l'ordre aux ministres de ne pas participer à cette campagne.

Selon The Gazette, c'est précisément cet ordre qui sera remis en question, aujourd'hui, à la réunion des libéraux.

Jean-Jacques Bertrand

Si le PQ prend le pouvoir, la dictature s'installera au Québec

Par Normand GIRARD envoyé du Soleil en Gaspésie

MONT-JOLI — La dictature s'installera au Québec, selon M. Jean-Jacques Bertrand advenant que le Parti québécois de M. René Lévesque prenne le pouvoir.

Le chef de l'Union nationale, qui poursuit sa campagne électorale en Gaspésie, a expliqué au cours d'une conférence de presse en matinée que ce serait là "l'aboutissement logique" si l'on tient compte des courants d'intolérance qui se manifestent et du peu de sens démocratique de certaines gens.

Le premier ministre avait été prié d'expliquer sa déclaration de la veille selon laquelle il fallait que son gouvernement soit réélu majoritairement afin de mater les révolutionnaires et les poseurs de bombes.

"Quand la Société est mise en état de légitime défense, cette Société représentée par son gouvernement a droit d'appuyer son autorité sur la force", dit-il.

M. Bertrand a ensuite affirmé avoir obtenu des renseignements très précis à l'effet que le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a peine à maîtriser les éléments hétéroclites qui composent son parti à un tel point qu'il serait débordé.

Le chef du gouvernement a ajouté que ce n'est pas pour faire peur aux gens qu'il dit cela mais bien parce que le danger est là, présent, si l'on considère que des personnes comme Mme Andrée Bertrand, Ferretti, Reggie Chartrand, Pierre Bourgault et tout le groupe qui constituait l'aile avant gardiste et gauchiste du RIN, oeuvre par en dessous.

"Lévesque, dit-il a de la misère à les contrôler."

LES FEDERAUX

Interrogé au sujet de la nouvelle selon laquelle les libéraux fédéraux se prépareraient à entrer dans la campagne électorale, le chef de l'Union nationale a fait remarquer:

"Sans doute ont-ils un caucus pour se chercher de nouvelles raisons de faire ce qu'ils font depuis le début. Trudeau s'est donné comme mission de mater le Québec et comme il ne peut pas mater l'Union nationale, il cherche à venir en aide à son vasal, Robert Bourassa, de manière à réaliser son plan".

M. Bertrand, a ajouté que si les fédéraux se lançaient dans la présente campagne électorale, "ce serait une des meilleures choses pour nous. La réaction des Québécois (Suite à la page 6, 4e col.)

A LIRE

Pollution —

Intervention d'Ottawa dans la construction d'usines en vue de combattre la pollution et de sauvegarder l'industrie de la pêche partout au Canada. — page 2

Alimentation —

Enquête auprès de 21.000 Canadiens pour déterminer comment la population se nourrit. — page 2

Lait —

Le premier ministre Trudeau reconnaît que l'instauration d'un régime de contingentement de mise en marché du lait "est de la plus haute importance". — page 9

FCMM

Il n'y a pas que l'inflation; il y a aussi les

besoins des municipalités. — page 25

Juge ou sénateur

Le juge Harold Carswell, candidat malheureux de Nixon à la Cour suprême vient d'annoncer qu'il briguerait les suffrages aux élections sénatoriales de l'Etat de la Floride.

SOMMAIRE

Arts et Lettres	26 et 27
Annales classées	38 à 43
A Québec aujourd'hui	26
Bandes dessinées	45
Bridge	40
Décès	47
Documents	22
Famille	12 à 14
Finance	30 et 31
Horoscope	39
Mots croisés	38
Patron	41
Sport	33 à 37
Télévision	47

• Pour mater les "révolutionnaires", Bertrand demande la réélection de son gouvernement avec une forte majorité — page 3

• Bourassa compte sur la maturité politique de la population — page 3



• Lévesque dit que le RC a été "envoyé" dans la lutte par le Parti libéral pour "mêler les cartes" — page 3

• Samson affirme que le Parti québécois "ne peut faire autrement que de ramasser des révolutionnaires" — page 10

Pour sauvegarder l'industrie de la pêche

Le fédéral pourra intervenir dans la construction d'usines

OTTAWA (D'après PC) — Le gouvernement fédéral pourra intervenir dans la construction d'usines ou de toutes autres manufactures, soit en suspendant les travaux, soit en insistant sur l'emploi de procédés contre la pollution afin de sauvegarder l'industrie de la pêche dans toutes les eaux du Canada.

Tel est le principal objectif du projet de loi exposé, hier aux Communes, par le ministre des Pêcheries, M. Jack Davis, au cours du débat en deuxième lecture du bill modifiant la Loi sur les pêcheries.

L'opposition a bien accueilli cet autre projet de loi destiné à fournir au gouvernement les ou-

tils nécessaires à la lutte contre la pollution des eaux.

Le projet de loi redéfinit les pouvoirs du ministre des Pêcheries en matière de lutte contre la pollution.

M. Lloyd Crouse (PC-North-Shore) a mis, cependant, le gouvernement en garde contre ce qu'il a appelé la prolifération des législations contre la pollu-

tion, se référant aux autres projets de loi tels celui concernant la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique.

De son côté, M. Tom Barnett (NPD - Comox-Alberni) a suggéré de nouveau au gouvernement de mettre sur pied un organisme fédéral qui serait chargé d'écrire un code national régissant la lutte contre la pollution.

OBJECTIFS

Les buts principaux du présent projet de loi sont: A d'exiger de toute entreprise la communication de ses plans d'expansion, B d'être renseigné sur les mesures préconisées pour combattre la pollution et C d'approuver ou de rejeter les plans et d'exiger les modifications jugées nécessaires pour la protection des eaux de pêche du Canada.

En attendant la signature d'accords avec les provinces, pour la délimitation des zones de gestion qualitatives des eaux, le ministre des Pêches et des Forêts devra utiliser la Loi sur les Pêcheries comme il l'avait dans le passé en vue de proté-

ger les pêches contre la pollution, a dit M. Davis.

Le projet de loi stipule, en outre, l'interdiction aux chalutiers canadiens de pêcher en-

deça de la limite de 12 milles au large de Terre-Neuve et l'au-

torisation au gouvernement fédéral de contrôler et d'administrer les plantes aquatiques dans

les zones côtières au-delà de la limite des basses eaux.

Pour toute contravention à ces règlements, le projet de loi prévoit une hausse de l'amende de

\$1,000 à \$5,000, ainsi qu'une

amende de \$5,000 par jour à toutes compagnies qui ignorent les décisions du gouvernement les touchant particulièrement.



DU POISSON SANS MERCURE — Le ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, M. René Brunelle (au centre) a trouvé un moyen assez original pour ressusciter la confiance populaire dans le poisson du Lac Érié, en conviant hier plus de 300 hommes politiques, journalistes et fonctionnaires à un dîner au cours duquel on a servi 200 livres de filets de perche du Lac Érié. M. Brunelle est en train de servir le premier ministre

ontarien, M. John Robarts, pendant que le ministre du Revenu, M. John White (à droite) surveille la scène. Les récents rapports ont souligné la présence de mercure dans les eaux voisines du lac Érié et le banquet d'hier devait prouver que la perche du lac est non seulement comestible, mais délicateuse.

(Téléphoto PC)

Aménagement du territoire: le Québec a préséance sur Ottawa (Lussier)

MONTREAL (PC) — "Le gouvernement fédéral oublie ou ignore qu'il appartient au gouvernement du Québec de représenter la volonté des Québécois en matière d'aménagement du territoire."

C'est ce qu'a déclaré le ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, alors

qu'il prenait la parole dans le cadre du 8e congrès annuel de l'Association québécoise des techniciens de l'eau.

Traitant des ressources hydrauliques du Québec et du bill C-144, le ministre a affirmé que le projet de loi du fédéral qui porte sur les ressources hydrauliques "constitue une contrainte

pour le Québec puisqu'il imposera, comme dans le cas de l'implantation de l'aéroport international, diverses actions et des investissements considérables qui ne correspondent pas forcément aux priorités que les Québécois veulent se donner."

"Cette situation en ce qui concerne les ressources en eau, a-t-il poursuivi, est beaucoup plus grave que celle de l'aéroport puisqu'elle touche tout le territoire du Québec."

Le ministre Lussier a ajouté: "Comme certains cours d'eau traversent les frontières, nous savons qu'il se pose certains problèmes de relations intergouvernementales, mais nous voulons que ces relations soient faites dans un esprit de respect mutuel et de franches négociations."

Robol
Une ou deux
ROBOL ce soir -
/et demain matin
CONSTIPATION

Nouvelle méthode d'enseignement du français

par Pierre BOULET

Quelque 260 directeurs d'écoles des provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se sont réunis à Québec récemment afin de prendre connaissance d'une nouvelle méthode d'enseignement du français créée à partir du programme-cadre du ministère de l'Éducation.

Cette nouvelle méthode, dont les promoteurs sont les professeurs Henri Longpré et Jean Dessureault, se caractérise par l'enseignement "individualisé".

Il s'agit d'un système scolaire qui s'applique à l'élémentaire et qui se substitue au système actuel organisé en sept années-degrés. On réduit en fait le cours élémentaire à 6 ans pour environ 85% de la population scolaire. Le stage de 7 ans est maintenu pour les derniers 15%.

On découpe donc le cours en deux cycles. Le premier comprend les années 1 et 2 alors que le second groupe les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e années actuelles en un stage de 4 ans.

Il est de plus prévu que les enfants soient groupés selon l'âge chronologique et que l'on sauvegarde la classe-famille à 3-4 du temps scolaire.

METHODE CONCRETE

La principale caractéristique du système individualisé se situe au niveau de la méthode concrète... nouvelle formule que l'on propose pour les groupes d'élèves de 6 et 7 ans.

A l'instar de la mathématique moderne, la méthode concrète exploite les nombreuses ressources de la manipulation.

De plus, on prévoit quatre voies parallèles pour aborder la langue: il s'agit de l'expression orale, de l'étude des lettres à l'occasion des mots dirigés, de l'étude des sons dans les mots, et des mots d'usage quotidien que l'enfant apprend globalement.

Les professeurs Longpré et Dessureault viennent de publier des volumes destinés à promouvoir cette formule d'enseignement.

DÉMÉNAGEZ-VOUS À MONTREAL?

domaine d'iberville

2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 PIÈCES
loyers raisonnables

Traversez n'importe quel pont vers la rive sud et suivez les indications pour Longueuil.

En semaine: 9 à 21H.
Fin de semaine: 11 à 18H.
300 JOLIETTE LONGUEUIL
679-1330

COMITES

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------|----------------|
| District No 1 | 2750 Chemin Ste-Foy | Tél.: 651-2513 |
| District No 2 | 1084-1086 rue Wolfe | Tél.: 651-2118 |
| District No 3 | 2065 ouest, boul. Charest | Tél.: 683-1910 |
| District No 4 | 2788 Chemin Ste-Foy | Tél.: 651-1580 |
| District No 5 | 759 Des Mélézes | Tél.: 653-9885 |
| Districts Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 | 780 Chemin St-Louis | Tél.: 683-2734 |

COMITE CENTRAL
PLAZA LAVAL,
2750 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 651-2325

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS... AVEC

JEAN DUCHAINE
dans LOUIS-HEBERT

Publiée et payée par le Dr Pierre Allard, 709 de la Suète, agent officiel de Jean Duchaine, candidat de l'Union Nationale dans Louis-Hebert.

pour bien chauffer la languette

La languette a trouvé chaussure à son pied. Trois de nos exclusivités qui vont bien aux nouvelles longueurs. Sandale en cuir fin d'Espagne, trouée d'anneaux de métal \$25. Sport en verni crispé d'Italie à bout ouvert. Talon pyramide \$25. Tricolore d'Espagne à semelle et talon haussés \$30.

SIMONS
place sainte-foy

La Chausselle®

VIC TANNY'S Double Plaisir



PREND FIN LORSQUE LE QUOTA EST ATTEINT À CHAQUE CENTRE

Évitez tout désappointement. Téléphonnez et réservez dès maintenant.

GYMNASÉ ET SPA DE SANTÉ
À AIR CLIMATISÉ
VIC TANNY'S

2965, 1re AVENUE, LIMOILOU — TEL.: 626-6216

Bourassa dénonce le "patronage" de l'UN

par Gilbert ATHOT,
envoyé du Soleil dans Bellechasse

M. Robert Bourassa a affirmé, hier soir, qu'il est convaincu de gagner son pari sur la maturité politique de la population, alors qu'il a continué de faire salle comble en soirée, à Saint-Charles de Bellechasse et à Montmagny.

Le chef du Parti libéral a profité de son passage dans une région créditiste pour inviter "ces gens de bonne foi" à protester, mais positivement, en votant pour le Parti libéral.

Devant quelque 600 personnes à Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, l'avocat-économiste de 36 ans a soutenu qu'il "y a quelque chose de changé au Québec". Quelques heures avant, il avait été applaudi par quelque 600 personnes également à Montmagny.

"La preuve n'est-elle pas cette dégringolade de l'Union nationale. Les Québécois en ont assez des sornettes de politiciens", a-t-il lancé.

M. Bourassa a dénoncé avec force le "patronage" qu'a continué de pratiquer le gouvernement de l'Union nationale. "On en a assez au Québec. Ça nous a coûté trop cher", a-t-il dit.

PROGRAMME IRRESPONSABLE

Le chef du Parti libéral a qualifié "de gens de bonne foi" les partisans créditistes, mais a soutenu que le programme du Ralliement créditiste est irresponsable.

Selon lui, les créditistes promettent des réductions de taxes et des augmentations de revenus qui pourraient atteindre \$1 milliard. Mais comment vont-ils financer cela, a-t-il demandé ?

Selon lui, il n'y a que trois moyens:

- a) L'épargne volontaire, donc la situation actuelle, ce qui ne donne pas beaucoup de résultats;
- b) L'épargne forcée, soit les taxes qui, a-t-il dit, ont atteint un sommet qui ne peut être dépassé;
- c) Imprimer des billets de banque, ce qui n'est pas sérieux.

Ce sont toutes des questions auxquelles les dirigeants du Ralliement créditiste devraient répondre, a lancé M. Bourassa.

Le député de Mercier s'est aussi demandé par quel tour de force "M. René Lévesque pouvait faire appel aux Créditistes alors que "la politique électorale" du Parti québécois est loin de s'apparenter aux idées du Crédit social.

M. Bourassa a réaffirmé que l'indépendance du Québec ne pourra qu'aggraver sérieusement le chômage au Québec et a posé des questions une fois de plus sur le déficit de la monnaie québécoise, le déficit de la balance des paiements, etc.

Le chef du Parti libéral a insisté, dans le comté de Bellechasse, représenté par le ministre Gabriel Loubier, sur le secteur du tourisme qui, selon lui, peut se développer à des coûts très peu élevés par rapport à d'autres secteurs, mais à condition qu'on sache s'y prendre.

M. Bourassa a également rendu visite, hier, au comté de Beauce où environ 350 personnes se sont réunies à Saint-Georges, au cours de l'après-midi, et à Lac-Etchemin (Dorchester) où près de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous en fin d'après-midi.

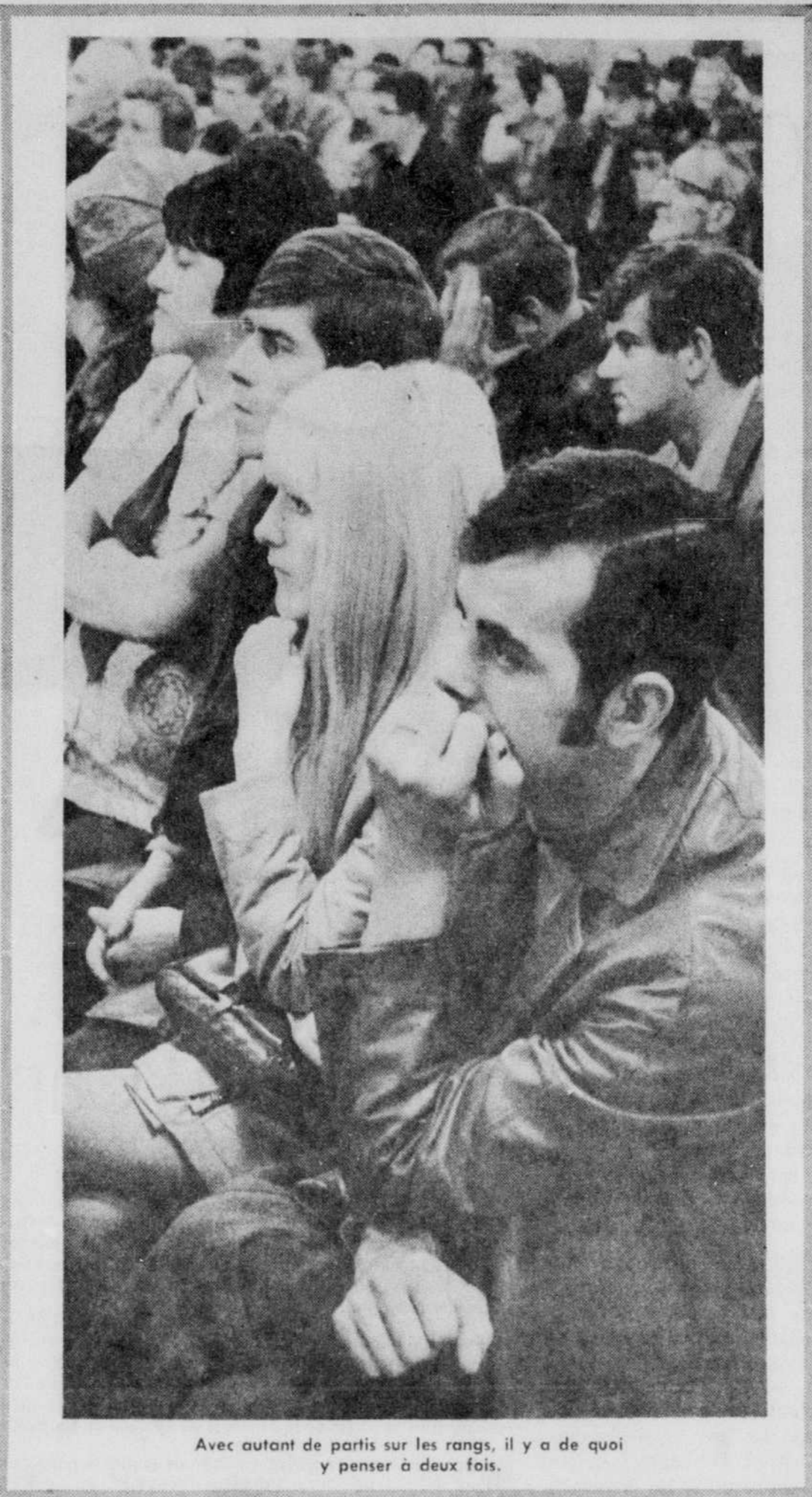
A Lac-Etchemin, M. Bourassa a décrié l'assemblée à quelques occasions et à un moment donné surtout, quand il a lancé à l'instant où une table est tombée par terre: "C'est comme ça que l'Union nationale va tomber le 29".

A SAINT-GEORGES

A Saint-Georges de Beauce, le député de Mercier a comparé la politique d'Énergie du Parti libéral avec celle du ministre des Richesses naturelles et député de Beauce, M. Paul Allard.

Selon M. Bourassa, M. Allard est "un bon type, mais il dirige un ministère trop important sur le plan économique pour que je me taise sur son incompetence".

Le chef du Parti libéral sera à Donnacona, dans le comté de Portneuf, au début de la soirée, aujourd'hui.



Avec autant de partis sur les rangs, il y a de quoi y penser à deux fois.

Jean-Jacques Bertrand L'UN sait quand on doit appliquer la force de l'autorité

par Normand GIRARD
envoyé du Soleil
en Gaspésie

CABANO — C'est maintenant pour mater les "révolutionnaires" et les "poseurs de bombes" que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, demande à la population de réélire son gouvernement avec une forte majorité, le 29 avril.

M. Bertrand a abordé ce nouvel aspect de l'appel qu'il lance à l'électorat, devant au moins 600 militants de l'Union nationale réunis à la salle paroissiale de Cabano, comté de Témiscouata, hier après-midi.

Le chef de l'Union nationale a dit que "le gouvernement actuel possède l'expérience de ces mouvements (terroristes) et qu'il sait quand on doit appliquer la force de l'autorité, comme il sait quand on doit respecter les libertés".

"Nous vivons une période que nous pouvons qualifier de troublée, de chaotique, et parfois troublante", a-t-il dit. "Il y a de la contestation partout. Il y a des germes de révolution à l'heure actuelle dans notre milieu".

"Nous n'avez qu'à vous rendre compte de certains jeunes ou des actes de certains jeunes fanatisés, à l'heure actuelle, qui sont prêts à tout, comme ceux-là que nous avons connus dans la ville de Montréal, les poseurs de bombes, des gens de 19 à 20 ans qui sont prêts à faire la révolution au Québec".

"Il faut que vous donniez au gouvernement une autorité très forte, a-t-il insisté, et cette autorité vous ne pouvez la donner que par un vote collectif et massif en faveur du gouvernement actuel, qui a l'expérience de ces mouvements, qui sait quand on doit appliquer la force de l'autorité et qui était également quand on doit respecter les libertés: liberté d'association, liberté de la presse et liberté d'opinions".

M. Bertrand a poursuivi en disant qu'il y a au Québec, à l'heure actuelle, des problèmes qui exigent que le prochain gouvernement soit fort et majoritaire, autrement, a-t-il répété, le Québec connaîtra le désordre, le chaos, l'inquiétude et l'insécurité.

A cet aspect du "law and order", sur lequel M. Bertrand met de plus en plus d'insistance à chaque discours, il ajoute ceux du domaine constitutionnel et du développement économique. Dans un cas comme dans l'autre, répète-t-il inlassablement, il n'y a pas d'équipe mieux qualifiée que la sienne pour venir à bout de la situation.

Rappelant, hier après-midi, que le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a promis de démissionner en 1971 s'il ne crée pas les 100.000 emplois dont il parle, il a déclaré: "Il ferait mieux de démissionner tout de suite, parce que nous, nous savons quelle est la possibilité".

M. Bertrand a ensuite énuméré les instruments qui ont été mis en place par le gouvernement qu'il dirige pour assurer la relance économique du Québec, servant par la même occasion une réponse au chef créditiste, Réal Caouette qui raille les maisons que le gouvernement possède à l'étranger comme étant "des bébêtes inutiles".

Ces maisons en Europe et aux États-Unis sont nécessaires, dit-il en substance, d'abord pour faire connaître le Québec à l'extérieur et ensuite, pour renseigner et attirer les investisseurs éventuels "parce que nous ne pourrions jamais, dit-il avec les seules ressources québécoises, développer nos richesses".

Il a conclu que le développement économique auquel rêvent les Québécois, ne se réalisera qu'avec la coopération du capital québécois et étranger, les deux bénéficiant de l'action de l'État.

En soirée, le premier ministre

a repris sensiblement les mêmes thèmes devant une foule d'environ 1.000 à 1.200 personnes massées dans le gymnase du Foyer-Patro de l'endroit.

Le chef de l'Union nationale a alors fait appel à ce qu'il a appelé "la majorité silencieuse", pour qu'elle se fasse entendre par son vote en faveur de son gouvernement, le 29 avril.

Il a également demandé aux jeunes, "à qui nous avons donné le système d'éducation le plus complet au monde", de se ressourcer les manches et de se préparer à prendre la relève et à être "meilleurs que nous".

A Cabano, hier après-midi, le ministre des Transports, M. Fernand Lizotte et le ministre des Communications, M. Gérard Lebel, député de Rivière-du-Loup, l'accompagnaient.

Au Foyer-Patro de Rivière-du-Loup, à l'instar de ce qui s'était déroulé à Chicoutimi, de nombreux jeunes portaient des pancartes sur lesquelles étaient inscrits des slogans favorables à l'Union nationale et à M. Lebel. Un orchestre de rock, "Les Incroyables" avait été chargé de réchauffer cette salle avant l'arrivée des invités. Des artistes ont même servi à l'assistance un arrangement de la composition de Robert Charlebois: "Mme Bertrand".

Aujourd'hui, le premier ministre visite les comtés de Matapédia, Bonaventure et Gaspé.

BUREAUX A LOUER

Climatisés - tapis mur à mur - service conciergerie, 1ère Avenue, St-Albert le Grand.

Tél.: 626-3639

ATTENTION!

Restaurateurs, hôteliers, économistes d'institutions, hôpitaux et clubs sociaux, vous êtes tous invités à notre grande exposition organisée par Paul Duval et tous les représentants de votre région.

Bienvenue à tous, tous les jours du 21 au 24 avril, de 9h. a.m. à 10h. p.m.

Notre dépliant de vente que vous avez certainement reçu coïncide avec notre vente anniversaire.

LA MAISON CASSIDY

1375 ouest, boulevard Charest Québec 681-0657

Le Ralliement créditiste a été envoyé dans la lutte par le Parti libéral pour mêler les cartes (Lévesque)

Par André-A. BELLEMARE
envoyé du Soleil
dans la région du NORD-OUEST

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a laissé entendre, hier, dans la patrie de M. Réal Caouette, chef national du Ralliement créditiste, et de Camil Samson, chef québécois de cette formation politique, que le Ralliement créditiste a été "envoyé" dans la lutte par le Parti libéral, pour "mêler les cartes".

Il s'est posé cette question à deux reprises, hier midi, d'abord devant une centaine de convives à un dîner organisé en son honneur par l'Association péquiste du comté, puis plus tard dans l'après-midi, devant une autre centaine de personnes réunies dans l'édifice du Conseil du travail de Rouyn-Noranda.

DES QUESTIONS TROUBLANTES

"Vous êtes-vous demandé comment il se fait que le Ralliement créditiste du Québec a réussi à parachuter 98 candidats en 15 jours, à obtenir un financement rapide et important, tout cela sans consulter le peuple et sans faire appel à sa générosité, contrairement à ce que faisaient antérieurement les créditistes," a interrogé M. Lévesque.

Après avoir qualifié les candidats du Ralliement créditiste du Québec de "sauterelles venant dont on ne sait où, ni comment, dans le seul but de nuire et de mêler les cartes à un moment aussi important pour l'avenir du Québec", le leader souverainiste a aussi demandé: "A qui le crime profite-t-il le plus?"

A son avis, il est évident que ce sera à un "vieux parti", contre lequel les créditistes prétendent se battre, soit le Parti libéral, que ce soit le parti fédéral ou l'aile provinciale.

M. Lévesque ne peut comprendre comment il se fait que les créditistes québécois disposent de tant d'argent, et depuis si peu de temps, alors qu'ils ne québent plus comme auparavant. Il a fait remarquer que le parti de M. Samson s'est permis d'engager des experts en organisation d'élection, à très fort salaire.

PROTESTATION CONTRE LES VIEUX PARTIS

Le président du PQ a lancé un appel à tous les créditistes qui veulent sincèrement et honnêtement protester contre les vieux partis et changer la situation actuelle dans la province: "Ne gaspillez pas votre vote en votant pour un parti qui propose un programme illogique et loufoque, pour un parti qui est en perte de vitesse comme l'indiquent les sondages publiés dans les quotidiens de fin de semaine".

Il leur a proposé de faire comme des centaines de milliers d'autres Québécois, qui ont délaissé les vieux partis traditionnels, au cours des derniers mois, pour adhérer au Parti québécois, qui propose selon lui un programme unique, logique, cohérent, clair et net.

'NE FAITES PAS RIRE DE VOUS'

M. Lévesque a affirmé à ses auditeurs qu'ils feraient rire deux s'ils se permettaient d'élire des "comiques professionnels" du genre de Camil Samson pour les représenter à l'Assemblée nationale.

"Ou bien Samson s'amuse, et ce n'est pas drôle, ou bien il se prend au sérieux, et c'est tragique", a-t-il dit, soulignant à ses auditeurs que le chef du Ralliement créditiste du Québec les prend pour des "caves" en essayant de leur faire goûter une série de sottises qui répugnent à l'intelligence d'un électeur le moindrement informé.

"Si vous permettez à de semblables individus d'accéder à l'Assemblée nationale, les milliers de jeunes que vous avez fait instruire et qui ont déjà de la difficulté à dialoguer avec vous, ne comprendront vraiment plus rien et seront totalement écoeurés: C'est vous qui provoquerez l'explosion de violence en provoquant ainsi les jeunes, qui recherchent honnêtement le progrès de leur nation," a-t-il déclaré.

DES "BALLONS" ELECTORAUX

M. Lévesque a été appelé à démentir à nouveau, à la suite de questions posées par certains auditeurs, ce qu'il qualifie de "mensonge", de "calomnie" et de "sottise" que les créditistes québécois lancent publiquement durant la présente campagne électorale.

On l'a évidemment interrogé sur la hausse des tarifs d'électricité de l'Hydro-Québec et à propos de la prétendue période d'austérité qui suivrait l'accession du Québec à sa souveraineté politique.

Le président du PQ a rappelé que les mêmes personnages qui ont réclamé l'intervention du gouvernement auprès des compagnies d'électricité du Nord-Ouest québécois, "en chahutant pendant 25 ans et en présentant une pile de mémoires haute comme ça", sont les mêmes qui se servent de cette intervention gouvernementale (nationalisation des compagnies d'électricité) pour essayer de détruire un homme et le parti qu'il représente.

On sait que M. Lévesque, en 1962-1963, au moment de la nationalisation des compagnies d'électricité du Québec, était ministre des Richesses naturelles dans le cabinet libéral, de M. Jean Lesage.

"Je n'ai jamais promis, à ce moment-là, que les tarifs d'électricité n'augmenteraient

pas. Ça aurait été parfaitement imbécile de ma part d'affirmer une chose semblable, comme c'est parfaitement imbécile de la part des créditistes de croire que ces tarifs n'auraient jamais augmenté," a dit M. Lévesque.

Il a fait remarquer que les intérêts des emprunts ont augmenté depuis ce temps-là, que le prix des matériaux nécessaires pour améliorer le service a aussi augmenté, et que les salaires des employés de l'Hydro-Québec sont aujourd'hui très convenables. "Ça se paye, ces choses-là".

Il a reproché aux créditistes de ne pas dire à leurs sympathisants que leur confort a été considérablement augmenté depuis la nationalisation des compagnies d'électricité. "Vous saluez-vous, il y a quelques années, dans le Nord-ouest québécois, comment vous étiez mal servis? Comptez donc les appareils électriques dont vous ne pouvez plus vous servir auparavant et que vous utilisez quotidiennement depuis la nationalisation des compagnies d'électricité".

Il n'a pu s'empêcher de rappeler que les taux d'électricité les plus élevés au Canada, d'après des statistiques facilement vérifiables, sont précisément dans les deux "paradis créditistes" que M. Samson donne en exemples: la Colombie Britannique et l'Alberta.

"Nous ne prétendons pas que le Québec sera un paradis après l'accession à l'indépendance, mais ça sera certainement mieux qu'aujourd'hui, alors que nous sommes les commis dans notre propre maison et que les patrons sont les dirigeants de la haute finance, qui manipulent en coulisse les vieux partis", a conclu M. Lévesque, qui a accusé le Ralliement créditiste du Québec d'être un valet chargé par les "vieux partis" d'empêcher les Québécois d'être maîtres chez eux contre la haute finance.

que le p'tit bon à rien se dételle?" La "porte de grange" ne crut pas prudent de continuer la discussion.

Début du "Ca Urge" à Québec...

C'est ce soir que débutera, à Québec, l'opération Ca Urge, destinée à embrigader les étudiants de la région dans un travail électoral en faveur du Parti québécois.

Cette opération, qui durera jusqu'au jour du scrutin, le 29 avril prochain, comprend plusieurs étapes telles: "L'opération Centre d'Achats", "L'opération Taverne", "L'opération Famille", etc.

Il s'agit essentiellement pour ces étudiants de rencontrer la population pour lui expliquer le programme du PQ et évidemment pour l'inviter à donner son adhésion à ce parti le jour du vote.

Le "point Cardinal" revient

Le "point cardinal" était le signe de ralliement des délégués favorables à la présence du ministre de l'Éducation, Jean-Guy Cardinal, à la direction de l'Union nationale, lors du congrès à la chefferie. Il redevient le slogan du même ministre, candidat unioniste dans Bagot, qu'il a remporté après le décès de M. Daniel Johnson. Un journal portant le signe de ralliement en titre est publié régulièrement pour les "Bagottiens", au cours de la présente campagne. Il contient les réalisations de M. Cardinal et... naturellement, ses visions de l'avenir. On y trouve même une chanson intitulée "Dans Bagot plus que jamais c'est Cardinal." C'est sur l'air: "Le temps des fleurs", que vous pouvez fredonner les refrains. N'est-ce pas charmant ?

Le patron vs l'employé

Un patron et son employé se font la lutte dans la circonscription de Richelieu. Le candidat libéral, M. Claude Simard, compte en effet, au nombre de ses adversaires, M. Claude Rochon, directeur de la production de Radio-Richelieu, propriétaire des stations radiophoniques CJSO à Sorel et CJCM à Joliette.

Or, le principal actionnaire de Radio-Richelieu est nul autre que le candidat libéral. Quant à M. Rochon, il se présente sous l'étiquette péquiste.

Que d'affiches...

Tous les moyens sont bons, même le placardage des camions, pour un parti politique qui veut cacher à la vue des passants les affiches d'un autre parti. Les partisans du Parti québécois et de l'Union nationale, dans Montmagny, se sont livrés samedi à une véritable guerre d'affichage sur un terrain qu'ils devaient partager, puisque leurs comités sont logés au même motel. Un membre de l'organisation péquiste aurait tout bonnement décidé de placer son camion, clairement identifié, devant un autre camion de l'organisation adverse qui cachait les affiches de la façade de son comité.

"Actualité" appuie l'UN

La revue "Actualité" vient de se ranger du côté de l'Union nationale en demandant à ses lecteurs de "donner un vote nettement majoritaire" au parti dirigé par M. Jean-Jacques Bertrand. L'éditorialiste du magazine, M. Jean-Louis Brouillé, écrit: "Élection-référendum, le scrutin du 29 avril doit exprimer

8 jours avant

la double volonté du peuple: du pain et du beurre sur la table et aussi gagner ce pain et ce beurre dans des conditions qui respectent ce qu'il est et rendent possible ce qu'il veut devenir. Le seul parti qui puisse former un gouvernement reflétant efficacement cette double préoccupation, c'est l'UN dont les options actuelles en répondent tout à fait bien."

Une histoire de porte de grange

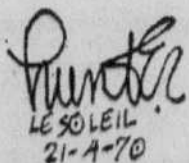
Les assemblées contradictoires étaient à la mode dans le passé, mais elles se terminaient habituellement dans la bagarre, chacun des partis ayant à sa solde des fiers-à-bras. Ainsi, dans le haut du comté de Montmagny, soit à Saint-Paul-du-Buton, il y avait une assemblée où les candidats unioniste et libéral tenaient une assemblée conjointe. Quand vint le tour du candidat libéral, ce dernier se vit chahuter par les fiers-à-bras unionistes. Un partisan libéral, pas plus haut que "trois pommes", demanda le silence, mais une "espèce de porte de grange" l'envoya promener en lui disant qu'il ne faisait pas le poids. Sur ce, le "p'tit bon à rien", boxeur de son métier, donna une telle raclée à la "porte de grange" que ce dernier se réveilla couché sur un comptoir de magasin, lavé consciencieusement à l'eau froide par son adversaire qui lui demanda avec un large sourire: "Comment t'as trouvé

pas dans l'annuaire mais

toujours disponible à 651-7000

LA MUTUELLE SSQ

Nouveau siège social, Édifice S.S.Q. 2525, boul. Laurier Québec 10.



Ne pas se couper du Canada

Le Canada est l'un des pays les plus prospères et les plus libres au monde. Par la force de la volonté et l'union de ses deux grands groupes ethniques, il s'est édifié d'est en ouest afin de mieux résister à l'attraction naturelle qui l'inclinait vers le grand voisin du sud, les Etats-Unis.

L'Union de 1867 a entraîné la multiplication des échanges économiques entre les provinces, l'expansion vers l'Ouest et la révolution industrielle. Mais toutes nos richesses sont loin d'être exploitées et nous comptons maintenant la population suffisante, 21 millions d'habitants, pour développer une industrie de transformation à partir de notre propre marché intérieur.

Notre pays produit la plus grande partie de nickel au monde. Il est le premier producteur de zinc, de cuivre, de papier journal. L'immense territoire canadien renferme le tiers des réserves mondiales connues d'uranium et de thorium, minerais-clés à l'âge nucléaire.

En ce qui concerne le pétrole, nous sommes au 9e rang mondial, huile et gaz de l'Alberta. Cette province a des réserves connues de 7 à 8 milliards de barils. Les sables bitumineux de l'Athabaska, eux, renferment 300 milliards de barils récupérables, soit 82 p.c. des réserves mondiales.

Les gisements de fer de la Terre de Baffin et du Yukon ont la réputation d'être parmi les plus riches au monde. Le Canada compte également le tiers de l'eau potable au monde; la plus grande partie est inutilisée et se jette dans l'Arctique.

En plus des richesses en huile de l'Alberta, la Saskatchewan possède des mines de potasse, qui servent à l'engrais chimique, capables de produire cette année la moitié des besoins dans le monde.

L'exploitation des puits d'huile de l'Alberta et de la Saskatchewan n'augmente pas seulement les revenus de ces provinces, ils fournissent, par l'impôt fédéral sur les sociétés et les revenus des particuliers, des revenus au gouvernement central.

Mais, la fabuleuse région des Territoires du Nord-Ouest et de l'Arctique n'appartient à aucune province particulière. Elle est en quelque sorte la propriété du

gouvernement central, donc de tous les Canadiens. Quand on songe que cette fraction du territoire national représente 40 p.c. de tout le Canada, qu'elle contient des richesses naturelles incroyables, on ne peut imaginer que le Québec se retirerait dans son coin, se séparerait du reste du Canada, refusant de bénéficier de l'exploitation à venir de l'une des régions les plus riches au monde en ressources naturelles.

Les ressources naturelles des Etats-Unis déclinant, on peut entrevoir l'utilisation que pourrait faire la plus grande puissance industrielle au monde de l'exploitation à peine entamée de nos ressources dans l'Arctique et les Territoires du Nord-Ouest. Pour le Canada, il ne s'agit pas seulement de ressources naturelles. Celles-ci devraient servir à alimenter son industrie de transformation.

D'autant plus que le pays compte maintenant une population suffisamment nombreuse pour justifier un marché de consommation capable de soutenir une industrialisation dynamique. Or, ce sont les deux provinces centrales, l'Ontario et le Québec, déjà les plus industrialisées et où la population est la plus concentrée, qui sont appelées à devenir le centre de cette infrastructure industrielle.

Le 4e rapport du Conseil économique du Canada prévoit, en effet, qu'en 1980 le Québec et l'Ontario seront les provinces les plus urbanisées du Canada (dans une proportion de 86 p.c.). La plus forte concentration de la population au pays se dessine sur une bande de 600 milles, qui s'étend de Windsor (Ontario) à la ville de Québec. Les régions métropolitaines comprises dans cette bande comptent 31 p.c. de la population globale canadienne.

Mais, il ne s'agit pas seulement de questions économiques. Avec une volonté toujours plus évidente, nous édifions en ce pays une nation biculturelle, où les deux communautés linguistiques mettent leurs ressources en commun pour sauvegarder leurs caractéristiques communes face au grand voisin du sud. Cette union est-ouest est une oeuvre de la volonté, toute nation reposant sur un vouloir-vivre commun.

A ce jeu, ce sont précisément les Canadiens français qui ont le plus à perdre, à cause de leur langue et de leur culture. Le nationalisme, qui ici comme ailleurs a des propensions suicidaires, risque ainsi de précipiter la déchéance de cela même qu'il veut sauver.

Nous commençons à peine à exploiter véritablement ce vaste pays où tous nos bras et nos deux cultures ne sont pas de trop. Que vient faire dans ce paysage l'idée plus anachronique que jamais de fonder une nation sur le seul fait ethnique. Le principe des nationalités a déjà fait suffisamment de mal à l'Europe — qui est en train de l'oublier — sans que nous en recommencions ici l'expérience désastreuse.

Gilles BOYER

La défense nationale

Si le Canada était attaqué, serait-ce un pays facile à défendre? C'est à cette question que vont répondre les experts de la défense du pays en mettant en place un dispositif tout nouveau dans les régions de l'Arctique canadien.

Cette préparation d'un plan de défense de l'Arctique s'ajoute à celui de la défense contre la pollution. Dans ces deux domaines, Canada et Etats-Unis forment un ensemble directement intéressé. Ces jours derniers encore, ne voyait-on pas un pétrolier soviétique arraisonné et accusé d'avoir pollué le golfe de l'Alaska, lequel baigne évidemment aussi une partie des côtes canadiennes au sud de Juneau?

Quoi qu'il en soit, la défense nationale doit s'occuper aussi d'autre chose que la pollution. Le pays est immense, surtout dans le Nord. Il est à peine peuplé, possède des côtes très étendues éloignées les unes des autres et accessibles aux sous-marins.

Mais aussi surprenant que cela puisse paraître, la défense de l'Arctique est une garantie pour tout le sud du Canada, c'est-à-dire la zone la plus peuplée, y compris le Québec. Le Canada n'a pas à léziner et il a besoin de toutes ses énergies, de tous ses jeunes, de ses soldats entraînés, de ses marins et de ses aviateurs, de l'expérience des hommes d'âge mûr, même de l'adresse de la gent féminine, pour assurer sa protection.

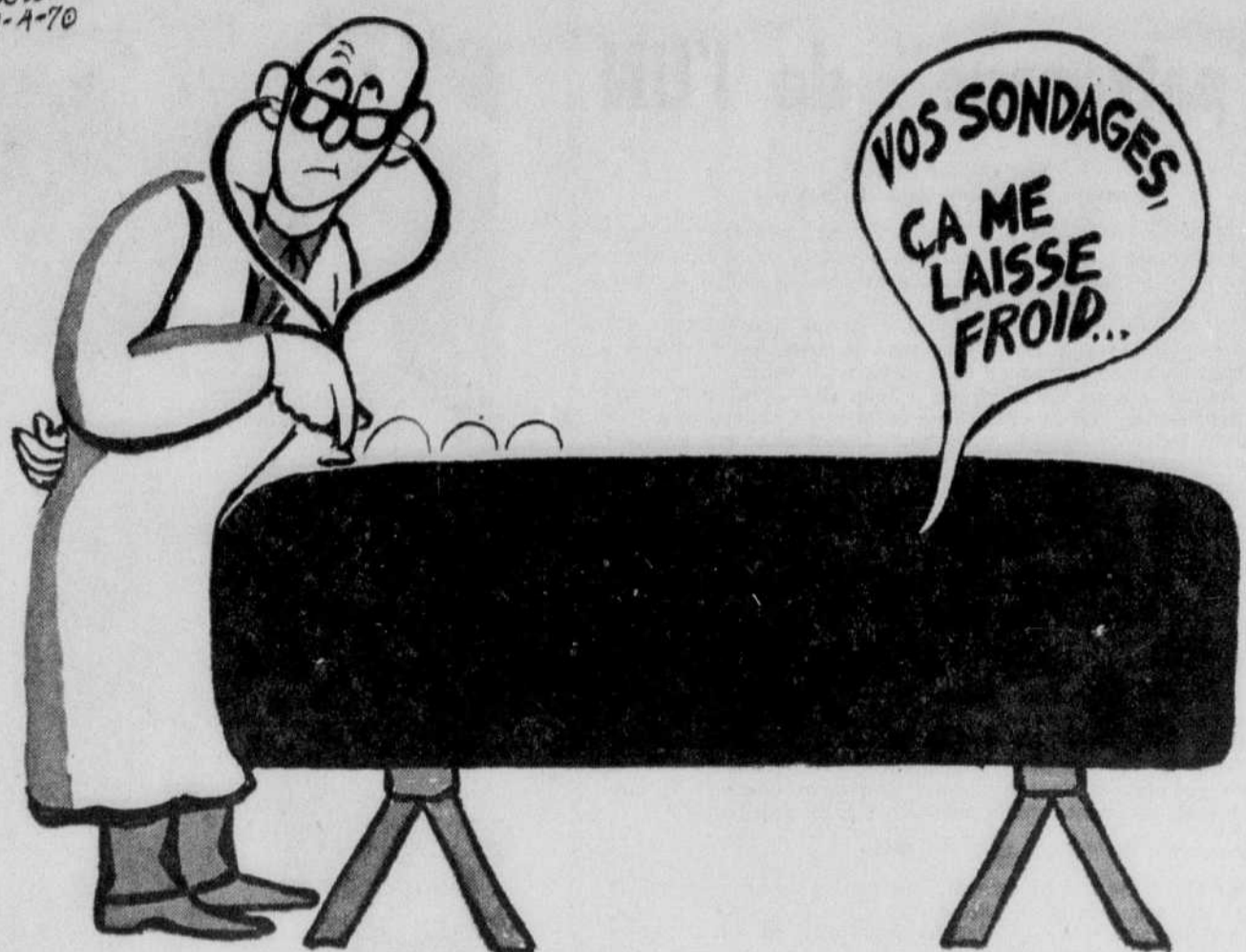
ne saurait dans l'avenir être repoussé d'un revers de la main.

Ce n'est pas le seul avantage que la défense nationale assure au Québec; il y en a d'autres et le moindre n'est pas celui d'avoir près de la capitale du Québec de Valtier l'une des bases et l'un des centres de recherches les plus avancés au monde dans les domaines scientifiques les plus valables de l'ère de la balistique moderne, spatiale ou autre.

De toute manière, le Canada s'est toujours intéressé à ses régions nordiques, surtout depuis le début du siècle. A partir des années '50, des expéditions scientifiques ont exploré les 1,500 milles du pourtour de la calotte glaciaire au-delà du Cercle arctique.

Politiquement, l'Arctique est vital à la défense de tout le continent nord-américain. Economiquement, tous les Canadiens, qu'ils soient Indiens, Esquimaux, Blancs, Rouges ou Noirs, retirent et retireront d'énormes avantages des richesses naturelles connues dans cette zone. Scientifiquement, la valeur des emplacements, de l'environnement, de l'espace aérien, des communications, des cours d'eau et lacs, ne fait plus aucun doute.

A. TREMBLAY



VU D'OTTAWA

Sortir du Canada

(par Amédée GAUDREAU)

OTTAWA—La tournure que semblent prendre les événements, dans la campagne électorale québécoise, notamment le glissement de M. Bertrand, la montée de M. Bourassa et aussi celle de M. Lévesque, ne peuvent laisser indifférents les politiciens fédéraux.

On reste convaincu à Ottawa qu'un important secteur de l'électorat qui paraît ne plus vouloir des "vieux partis", ne réalise pas, toutefois, qu'en votant pour le Parti québécois, ce n'est pas seulement une formation politique différente qu'il endorse, mais la sortie de la province de Québec du Canada.

A preuve, dans un récent sondage de l'opinion populaire où l'on relevait une forte tendance "péquistique" au sein de l'électorat, 53% des citoyens interrogés ont déclaré que le chômage est le problème majeur au Québec, puis on est glissé à 6% pour les relations fédérales-provinciales et 4% pour le statut de la langue. Que fait le séparatisme là-dedans?

Les députés fédéraux, surtout, on le devine, certaines vedettes de l'équipe Trudeau, se demandent s'ils doivent intervenir. Ils sont sûrement mis en cause, puisque si le Québec sort du Canada, la province ne pourra plus songer à envoyer des députés fédéraux à Ottawa.

Certes, l'élection provinciale n'est pas un référendum, mais elle peut amorcer un processus quasi irréversible, même par ceux qui l'auront lancé.

Car la logique deviendra implacable: le Québec ne pourra voter aux élections provinciales en faveur d'un parti qui veut l'abandon du Canada et d'autre part, pour la continuation du fédéralisme aux élections nationales.

Et comme on ne peut voter séparatiste aux élections fédérales, c'est surtout au provincial qu'on décide si on quitte le Canada.

Déjà, M. Trudeau, dans son discours de Montréal l'an dernier, avait un peu dit la même chose en déclarant qu'il fallait cesser de croire qu'on pouvait à la fois "voter Trudeau à Ottawa et Lévesque à Québec".

Des politiciens fédéraux, se souvenant comment M. Jean Marchand est arrivé... trop tard, en 1962, à la fin de la campagne fédérale, avec sa déclaration sur le caractère irréaliste de la doctrine créditiste, se demandent s'il n'est pas déjà "trop tard", cette fois encore.

D'autres croient au contraire que l'heure est venue de mettre la population en présence de la réalité, de lui rappeler que même 100 pour 100 des taxes dans une économie faible, donc au rendement fiscal inférieur, ce sera le plongeon dans la misère et qu'après s'être séparé du Canada, il ne sera plus question pour le Québec de 400 millions de dollars de péréquation par an, d'aide régionale, d'accords commerciaux internationaux comme ceux de l'automobile, d'aide (entièrement payée par Ottawa) à l'habitation, aux producteurs laitiers, aux mines d'or, aux avionneries, aux chantiers maritimes, à l'éducation (centaines de millions), à l'hospitalisation, de pensions de tous genres, de monnaie, de quelque 80 millions de dollars pour la section française de Radio-Canada ou tant de séparatistes sont si bien "entretenus", d'aide à l'exportation, de système bancaire, de moitié de frais du futur système d'assurance-maladie, etc.

Les politiciens fédéraux favorables à une intervention croient donc qu'ils devraient mettre la province en présence des conséquences réelles de l'option séparatiste dont le paragraphe précédent ne contient qu'un tableau incomplet. Et signaler que ceux qui soutiennent que le Québec verse plus à Ottawa qu'il n'en reçoit dans une confédération faite pour l'Ontario, commettent une fraude électorale, puisque, comme l'a déjà signalé M. Gérard Filion, le produit provincial annuel du Québec est infiniment plus bas que celui de l'Ontario, situation qui s'aggraverait avec le séparatisme, lequel entraînerait inévitablement une baisse et une fuite des capitaux.

On est encore d'avis, ici, que M. Bertrand a mis le pied dans un "piège à ours" quand il a consenti à faire sa fameuse déclaration ambivalente, mi-fédéraliste, mi-séparatiste, de la sécession "en 1974", ce qui n'a satisfait aucun clan et a même permis aux péquistes de répliquer: "Si ça devient bon en 1974, pourquoi pas tout de suite." Si un gouvernement minoritaire était élu à Québec le 29, on se demande aussi s'il n'y aurait pas, assez rapidement, un réajustement au sein de la députation, certains unionistes et même créditistes se montrant enfin indépendantistes, tandis que beaucoup d'autres se rallieraient au plus fort clan fédéraliste.

On se demande également si M. Lévesque, chef du parti de l'indépendance ne tenterait pas d'imiter les gouvernements créditistes de l'Alberta qui n'ont jamais eu recours au

crédit social. Mais quand on sera rendu si loin, il sera trop tard et certains éléments nationalistes, racistes, chauffés à blanc et entendant bien le rester, ne pourront plus être retenus. D'ailleurs, l'escalade est déjà commencée et beaucoup de gens, qui ont assisté à l'élimination systématique de Marcel Chaput et de la plupart des séparatistes de la première vague, sont convaincus que la plupart des membres de l'équipe qui dirige actuellement le PQ seront submergés à leur tour par des gens plus "durs", quand on prônera par exemple la nationalisation de l'économie et l'imposition de contrôles indispensables pour faire face à des difficultés qu'on ne pourra plus mettre sur le dos d'un pays auquel on ne sera plus associé.

D'autre part, des gains importants du séparatisme pourraient affaiblir la position du premier ministre Trudeau dans le reste du pays. Déjà, il y a certains éléments de langue anglaise qui digèrent mal l'influence considérable d'un grand nombre de ministres canadiens-français à Ottawa, certaines nominations à des hauts postes et le rôle accru du bilinguisme dans la fonction publique. Si tout ça mène au séparatisme... finira-t-on par dire... il ne faudra pas s'étonner davantage de voir l'idée d'une fusion du reste du Canada avec les Etats-Unis se trouver soudain des avocats... Car si les choses se mettent à aller vite au Québec, elles adopteront le même rythme ailleurs.

Les Franco-Ontariens sont évidemment inquiets car ils estiment que dans un Canada dont ne ferait plus partie le Québec, tous leurs gains en matière de bilinguisme réalisés au cours des dernières décennies disparaîtraient comme neige au printemps et que l'Ontario deviendrait une "Louisiane". D'ailleurs, plusieurs croient à un exode d'une partie de la population du Québec vers l'Ontario ou même les Etats-Unis, comme celui du siècle dernier vers la Nouvelle-Angleterre.

Mais des problèmes seraient disparus, au grand soulagement sans doute de la population, comme celui des relations diplomatiques avec Paris. Puisque le Québec ne ferait plus partie du Canada. On pourrait même devenir république à banane que même... M. Stanfield n'y pourrait rien.

L'OPINION DU LECTEUR

Participation fédérale

Monsieur le directeur,

En lisant le compte rendu officiel des Débats de la Chambre des Communes du 25 février 1970, vous constaterez que le gouvernement d'Ottawa a contribué comme suit à la construction d'écoles polyvalentes:

Ecole polyvalente de Hull \$1,659,477.00.

Ecole polyvalente de Hull \$1,252,027.00.

Ecoles polyvalentes de Giffard, Lévis, Sainte-Foy et Valleyfield \$3,847,566.20.

Comment se fait-il, monsieur le directeur, que M. Marcel Masse, supposé ministre responsable du gouvernement de l'Union nationale, passe son

temps à vilipender le gouvernement d'Ottawa et à l'accuser d'inertie en ce qui concerne les problèmes qui touchent le Québec?

Ce monsieur Masse, est-il également devenu le plus irresponsable pigeon jaloux de tout ce qui se fait de bon à Ottawa en faveur du Québec?

Que M. Masse réponde donc à cette question et ensuite nous verrons s'il est sur le plancher des vaches ou dans les nuages.

Merci de votre hospitalité, monsieur le directeur.

Votre bien dévoué,

Alex Drapeau,

735, Ave Chouinard,

Québec 6.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'effacer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Les restrictions économiques nuiraient à l'amélioration des émissions de télévision

OTTAWA — Dans un mémoire remis hier au Conseil de la radio-télévision canadienne, quatre syndicats d'employés de la télévision expriment l'avis que les mesures d'austérité décrétées par le gouvernement fédéral nuiront à la réalisation des objectifs que s'est fixés le CRTC d'améliorer et d'encourager les émissions canadiennes.

Le mémoire précise que le CRTC n'appliquera sa règle du contenu canadien de 60 pour cent que si la société Radio-Canada obtient les fonds suffisants.

Or, le document constate que Radio-Canada a reçu \$166 millions pour ses opérations, l'an dernier, et que la société disposera sensiblement du même montant, cette année.

"A notre avis, souligne les employés, si la croissance normale des coûts se manifeste à la société Radio-Canada comme dans toute autre organisation, cela veut dire inévitablement qu'il faudra continuer à faire des coupures dans la programmation à un moment où il faudrait précisément adopter la politique contraire."

Le mémoire poursuit que la règle sur le contenu canadien devrait traiter de qualité aussi bien que de quantité, car "l'intérêt public canadien ne serait pas bien servi, et ce ne serait pas non plus ce que désire le Conseil, si les émissions canadiennes perdaient la faveur des auditeurs".

EXODE DES TALENTS

Il ajoute que les réseaux français et anglais de Radio-Canada ont des "équipes de réalisateurs efficaces et très compétentes" pour la programmation canadienne, notant qu'il y a toutefois un danger réel que ces gens quittent la société d'Etat pour se faire embaucher dans des organismes de radiodiffusion aux Etats-Unis et en Europe, si le programme d'austérité se poursuit.

Le mémoire indique sur d'autres sujets connexes que l'on devrait insister pour que les émissions canadiennes soient transmises aux meilleures heures d'écoute, que le budget dévolu à Radio-Canada soit accordé cinq ans à l'avance afin de permet-

tre une planification à long terme, que l'on devrait insister davantage sur la programmation régionale pour éviter que bon nombre de talents quittent les petits centres de production pour s'installer à Toronto et à Montréal.

Les quatre syndicats sont d'avis également que les réseaux publics et privés se doivent d'encourager les activités culturelles, par exemple les orchestres, l'opéra, le ballet et le théâtre, tandis que la télévision par câble devrait être considérée, selon eux, comme un service d'utilité analogue aux autres services d'utilité publique, comme l'eau et l'électricité, et devrait, en somme, appartenir au public.

Le mémoire a été soumis par l'Association des réalisateurs (Montréal, Winnipeg, Edmonton, Québec, Ottawa, St-John's, Corner Brook et Vancouver), l'Association des réalisateurs de la radio (Montréal, Québec et Chicoutimi), le Syndicat canadien de la fonction publique (employés de production à travers le pays) et l'Association des employés de radio et de télévision du Canada (représentant les annonceurs, les employés de bureau, le personnel des ventes et des relations publiques de Radio-Canada de même que son service international).

Le mémoire souligne que dans l'ensemble les réseaux de télévision privé et public pensent tous deux en fonction des grands centres métropolitains, au détriment des villes comme Québec, Halifax, Winnipeg et Vancouver et qu'ils songent d'abord aux grands marchés publicitaires de Toronto et de Montréal.

RESEAU CTV

Déposant également devant le CRTC, M. Murray Cherver, président du réseau CTV, a précisé que les propositions visant à accroître la production canadienne, tant à la radio qu'à la télévision "détruiront le système actuellement en place".

M. Cherver estime en effet que les radiodiffuseurs privés ne disposent tout simplement pas des fonds nécessaires pour mettre en pratique ces propositions.

Les messages d'intérêt public devraient avoir un statut de service public à la télévision

OTTAWA (PC) — Les messages d'intérêt public à la radio-télévision (campagnes de la Croix-Rouge, lutte contre le cancer) devraient avoir un statut de service public dans le projet de modification des règlements de la radio et de la télévision.

C'est ce que suggère un communiqué de l'Office des Communications sociales, organisme de l'épiscopat canadien, déposé hier devant les membres du Conseil de la radio-télévision canadienne.

Si le projet du CRTC est adopté, a souligné l'OCS, les radiodiffuseurs, tenus de respecter le temps alloué à la réclame commerciale, devraient reléguer les messages d'intérêt public à des heures de faible écoute ou d'en faire payer le prix à des organismes qui n'en ont pas les moyens.

L'OCS a formulé devant le CRTC trois remarques touchant le "canadianisation" des émissions radio-télévisées, le statut des messages d'intérêt public et

la qualité des messages commerciaux.

L'OCS a donné son appui au projet visant à "assurer un caractère plus authentiquement canadien à une plus grande partie de la programmation des stations", particulièrement aux heures de pointe. Ce règlement, souligne le mémoire, accroîtrait la contribution des ressources et talents canadiens.

D'autre part, l'OCS estime que le projet de modification, en déterminant la quantité des périodes publicitaires, n'a pas assez songé au facteur qualité.

"Dans un régime socio-économique de libre concurrence, explique l'OCS, la commandite commerciale à la radio et à la télévision s'est acquis un droit de présence".

Il serait souhaitable, conclut l'organisme, que le CRTC joue son rôle dans les recherches destinées à améliorer la qualité de la publicité.

Un plus grand nombre d'émissions canadiennes ne baisserait pas la qualité de la TV au Canada

— le CTC

OTTAWA (PC) — Le Congrès du travail du Canada estime que rien ne justifie l'idée que l'usage d'un plus grand nombre de programmes de télévision d'origine canadienne entraînerait une baisse de la qualité

générale de la télévision au Canada.

"Compte tenu de la médiocrité de nombreux programmes américains, les producteurs canadiens n'auraient guère de difficulté à faire aussi bien", soutient cette centrale syndicale qui représente 1.650.000 travailleurs, dans un mémoire présenté, mardi, au Conseil de la radio-télévision canadienne, à Ottawa.

Le mémoire, qui appuie la plupart des propositions rendues publiques par le CRTC le 12 février, préconise notamment un pourcentage accru d'émissions canadiennes ainsi qu'une réduction de la publicité dans les programmes de télévision.

PLUS AUTHENTIQUE

Le CTC félicite aussi le CRTC pour les mesures qu'il a adoptées et les règlements proposés, en vue de rendre la radiodiffusion au Canada plus authentiquement canadienne, "ce qui ouvrirait de nouveaux débouchés aux artistes, experts et techniciens canadiens, dont un grand nombre avaient été obligés de s'expatrier pour poursuivre une carrière fructueuse à l'étranger".

Le CTC se réjouit de la proposition du CRTC de limiter la publicité télévisée à un maximum de 12 minutes et de quatre interruptions par heure.

AUX ASSISES DE SEPTEMBRE

Accusés d'avoir participé au vol à main armée d'une somme de \$18.518,71, perpétré le 24 novembre 1969, à la boulangerie Pain Léon, de Beauport, André Blanchet et Anita Vézina, ont été condamnés à subir leur procès aux assises de septembre.

André Blanchet et Anita Vézina comparaissent devant le juge Cyrille Potvin, au stade de leur déclaration volontaire.

Le juge Potvin a par ailleurs différé à huit jours, afin de procéder le 6 mai, la déclaration volontaire de deux autres personnes accusées du même délit: Gilles Massicotte, du 405, 41e Rue, Charlesbourg, et Claude Michaud, du 2490, rue de la Ronde.

Outre l'accusation du vol à main armée, le quatuor doit aussi répondre à l'accusation d'avoir été illégalement en possession de l'argent volé entre le 24 et le 25 novembre.

AUBAINE SENSATIONNELLE

Pollack
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY

Jumpsuit de Patio



999

ECRIVEZ C.P. 1277
TELEPHONEZ
529-9292

• Valeur de 17.00

- Tissu Hopsack pressage permanent
- a) "Pop art" imprimé bleu ou rose avec col mandarin. P.M.G.
- b) "Fleur de mai" imprimé bleu/blanc/rouge ou noir/blanc/jaune, col champignon. P.M.G.

Centre-Ville, Lingerie pour dames, rayon 380, 2e étage, Sainte-Foy, étage Laurier

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI MARDI MERCREDI 9H.30 A 5H.30
CENTRE-VILLE SAINTE-FOY JEUDI VENDREDI 9H.30 A 9H. SAMEDI 9H.30 A 5H.

Un engagement...

(Suite de la première page)
 Clemente, le président Nixon adressait à la nation américaine son quatrième rapport télévisé sur le Vietnam. Il a donné sa décision "prise après consultation de Saigon et des autorités militaires, sur le succès de la "vietnamisation" des opérations militaires, sur l'espérance dans une collaboration efficace du Bloc communiste à la cause de la paix en Indochine, et sur l'apparente réduction des effectifs militaires vietnams et nord-vietnams au sud du 17ème parallèle. Il a déclaré que selon lui, plus de 40,000 soldats communistes sont à envahir le Cambodge et le Laos, et a lancé un appel à Moscou pour que son influence intervienne en faveur de la paix.

REACTIONS

Les réactions ont été nombreuses à cette déclaration de Nixon, et dans l'ensemble favorables à la politique de retrait des forces militaires du Vietnam.

A Saigon, les observateurs ont été surpris par le nombre de soldats impliqués et le délai accordé. Le vice-président Cao Ky avait déjà annoncé officiellement un retrait massif.

Le président Nguyen Van Thieu a pour sa part déclaré qu'il approuvait le programme de retrait du président Nixon, mais qu'il souhaitait que ce programme soit accompagnée d'une aide matérielle américaine plus grande encore.

Mme Nguyen Thi Binh, ministre des Affaires étrangères du G.R.P., a pris connaissance des déclarations faites la nuit dernière par le président Richard Nixon qui sont actuellement à l'étude, indique-t-on à la délégation du gouvernement révolutionnaire provisoire sud-vietnamien. Cette délégation s'abstient pour l'instant de commenter les décisions américaines.

Du côté nord-vietnamien, il n'y a pas encore non plus de réactions officielles. Cependant, dans les milieux nord-vietnamiens non officiels proche de la délégation, on rappelle que Mme Binh a proposé le

retrait total des troupes américaines en six mois et que le chef de la délégation d'Hanoi, le ministre Xuan Thuy, a soutenu cette proposition. Or M. Nixon n'annonce que le retrait de 150,000 hommes en douze mois. On est donc loin du compte, ajoute-t-on, et, dans un an, il restera encore la moitié des effectifs des troupes américaines qui s'y trouvaient lors de l'arrivée au pouvoir du président Nixon, c'est-à-dire près de 300,000 hommes. Cela, dit-on dans les milieux nord-vietnamiens, n'arrangera en rien les choses.

De Moscou, aucune réaction officielle. Le secrétaire général du Parti communiste, M. Leonid Brejnev, qui inaugurerait officiellement les célébrations du centenaire de Lénine au Palais des congrès du Kremlin, a commenté brièvement le nouveau programme américain en déclarant que l'Union soviétique continuerait d'aider le Nord-Vietnam et que "l'aventure américaine au Vietnam était un échec total".

A Hanoi et à Moscou, les réactions officielles ne sont pas connues, mais les observateurs sont favorablement surpris par l'appel de collaboration de Nixon à l'endroit des dirigeants du Kremlin. Il serait étonnant que cet appel demeure sans réponse.

Aux Etats-Unis, l'ancien candidat démocrate à la vice-présidence en 1968 M. Edmund Muskie, a exprimé des doutes sur la bonne foi du président et lui a reproché de laisser planer l'inquiétude concernant la position de la Maison Blanche sur les problèmes du Laos et du Cambodge.

Pour le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate, la décision de Nixon vaut la peine qu'on l'étudie avec attention car elle indique "que le président progresse dans la bonne voie" en retirant ses soldats du Vietnam. William Fulbright ne se prononce pas par prudence, tandis que les républicains jubilent. La décision de Nixon, comme toujours, illustre la volonté présidentielle de gouverner par le compromis et de tenter de réduire à chaque fois l'opposition.

Si le PQ...

(Suite de la première page)
 bécois serait vive, dit-il, parce qu'ils sont habitués à ne pas mettre tous leurs oeufs dans le même panier: ils choisissent un gouvernement à Ottawa et un autre à Québec. Qu'on se rappelle l'époque Saint-Laurent-Duplessis. La recherche des Québécois, a-t-il ajouté, c'est un équilibre entre deux forces, la force québécoise et la force centrale.

Le chef de l'Union nationale a ensuite rejeté comme sans fondement la rumeur selon laquelle le gouvernement se préparerait à créer le poste de secrétaire d'Etat permanent à la Justice et à le confier à Me Claude Wagner.

"Il n'a pas été question, ni directement ni indirectement de créer un tel poste pour le moment".

Il a enfin répété la conviction qu'un gouvernement unioniste majoritaire sera reporté au pouvoir le 29 avril et qu'aucune autre chose est envisagée, lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il formerait une coalition avec l'un ou l'autre des partis advenant qu'il soit appelé à former un gouvernement minoritaire.

quand s'ouvre la succession...

voyez-nous!

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
 LA PLUS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE-FRANÇAISE
 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, 2, AVENUE CHAUVEAU, QUÉBEC, TÉL. 529-5311
 12 EST, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI, TÉL. 724-4106

Nomination d'un conciliateur dans le conflit postal à Québec

M. Ted Payne, du ministère fédéral du Travail, a été nommé conciliateur dans le litige qui oppose les préposés au transport du courrier dans la région de Québec et la compagnie Transol Inc.

M. Payne doit convoquer les deux parties pour une série de rencontres au cours des prochains jours.

Les trente-cinq camionneurs de la Vieille Capitale, qui sont membres du Syndicat canadien de la fonction publique, réclament un réajustement de la semaine de travail et une aug-

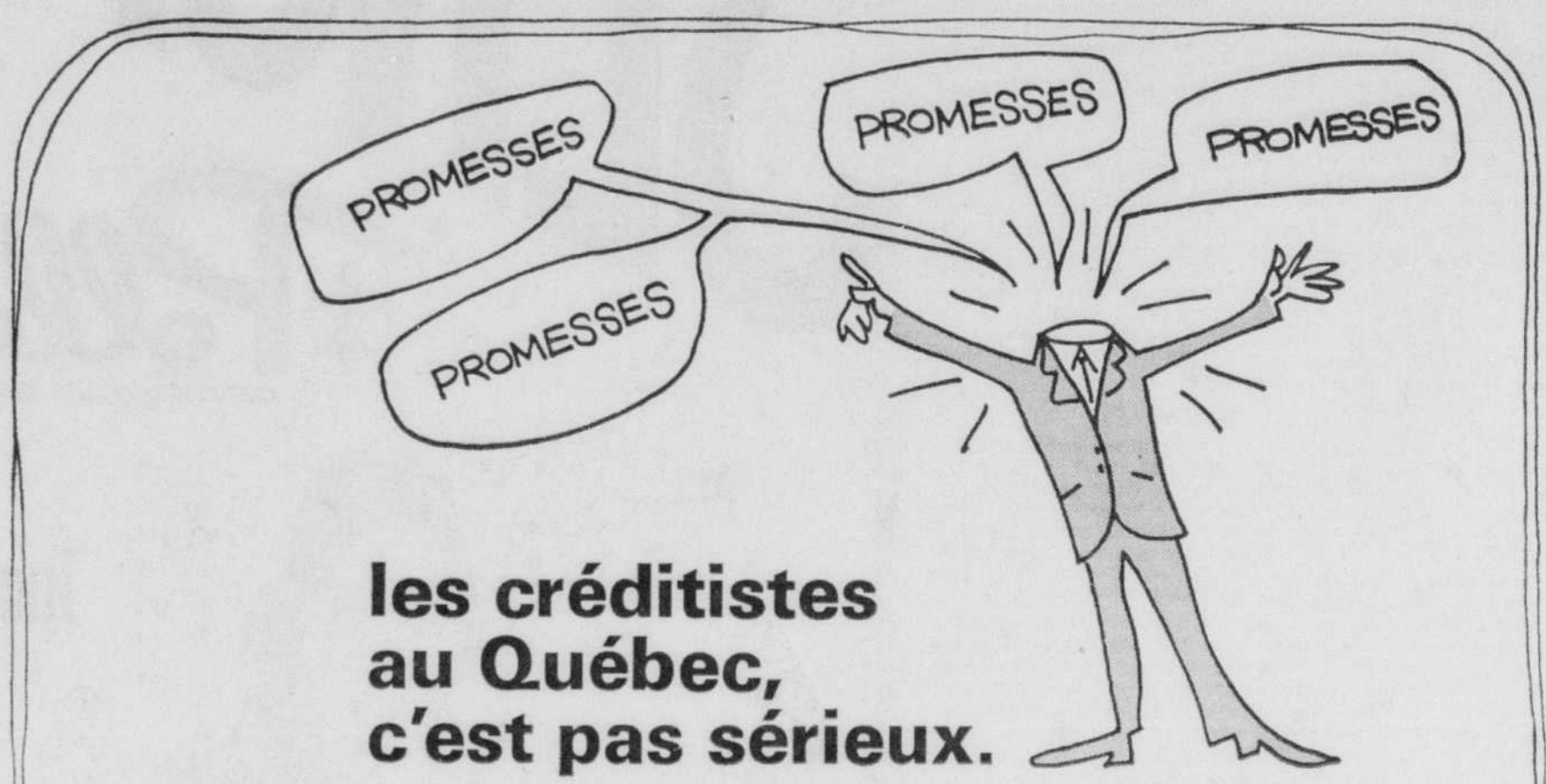
mentation du taux horaire de \$1.00, répartie sur un contrat dont la durée reste à déterminer.

Rappelons que les trente-cinq camionneurs avaient débrayé le 31 mars dernier, pour protester contre l'impuissance de leur employeur à négocier un contrat de travail acceptable. Ils réclamaient alors la présence d'un officier du ministère des Postes à la table de négociation.

Devant le refus du ministre des Postes, M. Eric Kierans de déléguer un représentant, les employés optaient récemment pour la conciliation.

Un lourd arsenal trouvé chez des récidivistes

Trois individus bien connus de la police ont été appréhendés à la suite d'une vérification, vendredi soir. Il s'agit d'hommes, âgés de 28 à 35 ans, que la police décrit comme dangereux. Deux d'entre eux ont d'abord été appréhendés vendredi soir, alors que, dans leur voiture, il y avait deux revolvers, une carabine tronçonnée, des cagoules, des gants et une couple de cent balles. L'arrestation des deux premiers a conduit à celle d'un troisième suspect. Les policiers sont bien d'opinion que les inculpés préparaient un coup à un endroit que les enquêteurs croient pouvoir désigner.



les créditistes au Québec, c'est pas sérieux.

Ils multiplient chez-nous les promesses en l'air. Or, qu'ont-ils fait depuis 25 ans en Alberta et en Colombie ?

VOYONS VOIR:

- AVEC L'UNION NATIONALE,** les gens mariés qui gagnent moins de \$100 par semaine ne paieront pas d'impôt.
- AVEC L'UNION NATIONALE,** les Québécois reçoivent des allocations familiales provinciales.
- AVEC L'UNION NATIONALE,** les cultivateurs pourront déduire de leur impôt, les taxes foncières sur la terre et les bâtiments.
- AVEC L'UNION NATIONALE,** les Québécois se feront rembourser les \$200 millions volés par Ottawa l'an dernier.
- AVEC LES CRÉDITISTES** en Alberta et en Colombie, tout le monde paie l'impôt, les pauvres comme les riches.
- AVEC LES CRÉDITISTES,** ni l'Alberta ni la Colombie ne distribuent d'allocations familiales.
- AVEC LES CRÉDITISTES** en Alberta les cultivateurs paient des taxes même sur la terre.
- LE CRÉDITISTE** Caouette, lui, a viré capot et voté avec les libéraux d'Ottawa pour voler ces \$200 millions aux Québécois.

CE N'EST PAS TOUT:

Un beau jour, Ottawa décide qu'il n'y avait plus d'argent pour les producteurs de lait du Québec. En même temps, on en trouve assez pour donner \$100 millions aux fermiers de l'ouest... Eh bien, cette fois-là encore, pas un créditiste ne s'est levé pour protéger les cultivateurs québécois et c'est l'Union Nationale qui a réglé le problème comme l'a annoncé le ministre Clément Vincent.

L'Union Nationale, elle, n'a jamais fait de promesses en l'air. C'est que l'Union Nationale est un parti d'hommes réalistes et compétents, d'hommes qui ont de la tête. Ces hommes savent ce qu'il est possible de faire pour le peuple. Ils y travaillent sérieusement... et ils le font.

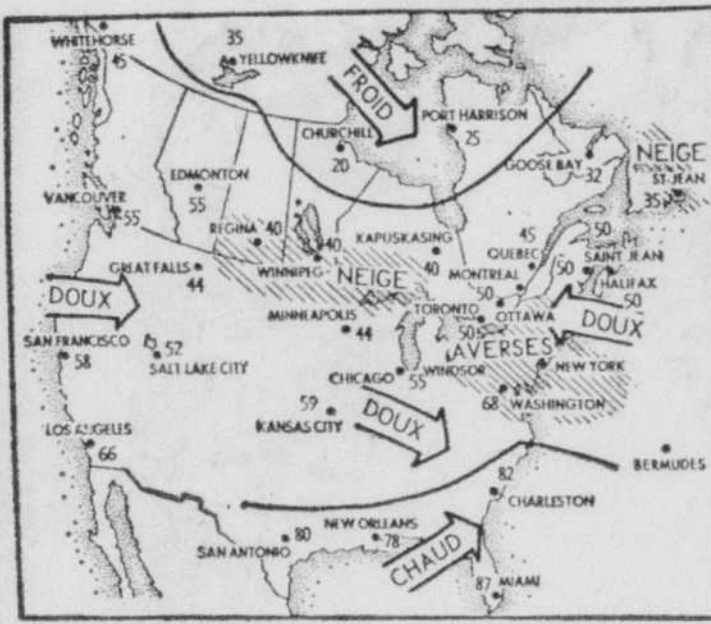


Québec plus que jamais

UNION NATIONALE

Publié pour le compte de Léo Davignon, C.A., 92 boul. Paraisi, Laval, Qué., agent officiel de l'Union Nationale.

LA MÉTÉO



MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la Météo:

Synopsis

Bien que les nuages aient commencé à se disperser ce matin sur certaines régions ils persisteront aujourd'hui et demain sur le sud-ouest du Québec à cause d'une perturbation sur les Grands Lacs qui continue à déterminer les conditions météorologiques de cette région.

Dans le nord-est du Québec, le ciel demeurera généralement dégagé grâce à l'influence d'une zone de haute pression sur le Labrador. La température sera légèrement inférieure à la normale dans le sud-ouest et a peu près normale dans le nord-est.

Prévisions régionales

Montréal, Cantons de l'Est, Laurentides et Québec: Nuageux avec périodes de pluie légère aujourd'hui. Demain, généralement nuageux avec averses dans l'après-midi. Un peu plus doux demain. Vents d'est de 15 milles tombant ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 40 et 55; Québec, Sherbrooke et Sainte-Agathe, 35 et 50.

Abitibi: Nuageux aujourd'hui. Quelques périodes de pluie légère ou de neige fondante demain. Frais. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 32 et 45.

Pontiac - Témiscamingue et Mauricie: Nuageux avec périodes de pluie légère aujourd'hui et demain. Frais. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Témiscamingue et La Tuque, 32 et 45. Outaouais: Nuageux aujourd'hui et demain. Périodes de pluie légère surtout dans l'après-midi. Frais.

A 10 jours...

(Suite de la première page) nuances s'imposent cependant lorsqu'on y regarde de près.

Les sept parties représentatives peuvent éventuellement demander au ministre Cournoyer d'ignorer leur demande d'abrogation et d'accepter de poursuivre les négociations, le temps d'en arriver à un accord.

Une subite accélération des pourparlers d'ici l'échéance pourrait également amener la conclusion d'un accord satisfaisant.

Une troisième possibilité pourrait régler en partie le problème, celle-là originerait d'une décision du conseil des ministres.

Le conseil des ministres, qui décide de la réglementation à ce niveau, pourrait refuser la recommandation du ministre Cournoyer d'abroger les ententes régionales (décrets) et demander que les pourparlers se poursuivent après le 30 avril.

Un article de la loi 290

rend possible l'intervention du conseil des ministres à ce niveau.

En prolongeant la période de négociation, le conseil des ministres se prévaudrait de l'article 22 de cette loi, qui prévoit qu'un décret doit être en vigueur pour une période d'au moins un an et d'au plus trois ans.

Les décrets en vigueur dans dix des quinze régions impliquées, depuis le règlement du conflit de l'été dernier, n'ayant été officiellement ratifiés que le 27 octobre 1969, ils ne devraient normalement expirer qu'un an plus tard.

Les sept parties se sont cependant entendues pour demander l'abrogation des ententes au 30 avril prochain. Le conseil des ministres demeure libre d'accepter la requête des parties à cet effet. En l'occurrence, il ne s'est pas encore prononcé sur cette question préférant laisser les parties négocier librement jusqu'au 30 avril.

Le refus du conseil des ministres d'abroger les décrets, ne réglerait le problème que dans dix des quinze régions, les travailleurs de cinq autres régions pouvant débrayer tout de même le 1er mai.



FINIS VOS PROBLÈMES DE DENTIERI!

JUSTEMENT PARFAIT DES DENTIERI
 Le plastique magique DENTURITE fixe les dentiers mal ajustés en cinq minutes. Son "cousinage de confort" soulage les gencives endolories. Il vous permet de manger, parler, rire, décroquer même, sans gêne. Il empêche aussi les particules de nourriture de pénétrer sous les dentiers.
 DENTURITE tient pendant des mois et vous évite l'ennui des applications quotidiennes ainsi que l'usage de poudres salisantes, de pâtes collantes ou de cousinants. Il s'enlève facilement au moment de le remplacer. Inodore et insipide. Remboursement garanti.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

PIERRE ROCHÉ

Pierre Roche
 AUBERGE DES GOUVERNEURS
 CONGRESS INN
 3030 BOUL. LAURIER / TEL: 651-3030

Subvention de \$130,000 au laboratoire de neuropsychiatrie expérimentale de l'université Laval

Le laboratoire de neuropsychiatrie expérimentale, dirigé par le Dr Louis Poirier, professeur titulaire de neurologie expérimentale au département de physiologie de la faculté de Médecine de l'université Laval est bénéficiaire d'une subvention de recherche de plus de \$130,000 octroyée pour les trois prochaines années par le Conseil des recherches médicales du Canada.

Le Conseil a également accordé des bourses postdoctorales de \$7,000 à \$10,000 à cinq membres du laboratoire afin de leur permettre de poursuivre leur formation. Les Drs Paul Bédard et Louis Larochelle ainsi que M. André Parent, du département de physiologie, terminent chacun la rédaction d'une thèse en vue de l'obtention du doctorat en sciences (neurologie expérimentale) et ils poursuivent respectivement des études avec les professeurs A. Carlsson (à Göteborg, Suède), O. Hornykiewicz (à Toronto) et R. Hassler (à Francfort, Allemagne). Dans le cas de M. Larochelle, il s'agit d'une bourse du Centenaire au montant de \$10,000. Par ailleurs le Dr Pierre Langelier, boursier pour une deuxième année con-

sécutive poursuit ses travaux au laboratoire de neuropsychiatrie expérimentale alors que le Dr André Roberge est actuellement en stage d'études à l'université McGill, sous la direction du professeur L.T. Sourkes, et se joindra sous peu au laboratoire.

Ces cinq jeunes chercheurs s'intégreront par la suite à l'équipe de recherche interdisciplinaire du laboratoire de neuropsychiatrie expérimentale dont l'intérêt principal est axé sur la physiopathologie des troubles moteurs et psychomoteurs.

Puisque nous sommes dans le domaine des bourses et subventions, restons-y pour signaler que le Dr A.-J. Brandenberger, directeur et le Dr P.-A. Gagnon, du département de photogrammétrie viennent de recevoir chacun une nouvelle subvention du Conseil national de recherches du Canada.

Un montant de \$15,000 a été octroyé au Dr Brandenberger pour continuer ses recherches sur la signification économique de la cartographie nationale et internationale et une somme de \$5,000 permettra à M. Gagnon de continuer ses recherches dans le domaine de la triangulation aérienne.

Formation d'un comité conjoint dans le domaine de la Famille et du Bien-être

Un comité conjoint formé d'une part de représentants du ministère de la Famille et du Bien-être social et d'autre part, de représentants de l'Association des directeurs des établissements privés de bien-être et de santé (ADEP) vient d'être formé.

Ce comité vise à favoriser des échanges entre le ministère et l'association au niveau de l'élaboration de politiques dans les domaines qui les intéressent directement, de même que dans la recherche de solutions aux problèmes administratifs communs aux deux partis.

Le comité est présidé conjointement par Me Camille Blier, sous-ministre adjoint aux deux ministères et par M. Jean-Paul Marcoux, sous-ministre adjoint à la Santé.

Les représentants de l'ADEP sont: MM. L. Simard, président; Marcel Roy, secrétaire; L.-M. Leclair, trésorier et J.-P. Desl'arrès, administrateur.

Les représentants des ministères sont, du côté de la Santé, le Dr J. Benoit Bundock, sous-ministre adjoint et le Dr Dominique Bédard, directeur général de la psychiatrie et de l'hygiène mentale.

Du côté de la Famille et du Bien-être social, ce sont le Dr Claude Mailhot, directeur général des ressources institutionnelles, le Dr Roland Leblanc, directeur du service médical et M. J.-C. Dubois, directeur général des finances.

Le comité pourra s'adjoindre d'autres membres lorsque les sujets à l'étude l'exigeront.

Nomination de 2 nouveaux membres au Conseil supérieur de la Famille

Deux nouveaux membres ont été nommés au sein du Conseil supérieur de la Famille, relevant du ministère de la Santé, de la Famille et du Bien-être social.

Ce sont: M. Gérard Sylvestre, directeur du Service social de Joliette et président de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec, et M. André Demartis, secrétaire de la Fédération de la famille de Québec. Leur mandat est d'une durée de trois ans.

Le mandat du président du conseil, M. Philippe Garrigue, est renouvelé pour une année, ainsi que ceux de Mme John-G. Howlett, vice-présidente de Montréal Council of Social

Agencies, et de M. Léo Cormier, attaché à la Société de service social aux familles et directeur de la Petite Bourgogne.

Pour leur part, M. Irénée Bonnier, de la Fédération des caisses populaires Desjardins, et Mme Yvette Rousseau, conseillère en économie familiale, voient leur mandat renouvelé pour deux ans.

Les autres membres en fonction sont Mme Gertrude Langlois, présidente des Unions de familles, et M. Jean-Guy Quirion, directeur à la Régionale des Mille-Isles. M. Hector Charland, du ministère de la Famille et du Bien-être social, agit comme secrétaire permanent de l'organisme.

Session de cours de la Direction générale de l'hygiène du milieu

La première session des cours organisés par la Direction générale de l'hygiène du milieu du ministère de la Santé du Québec, a commencé il y a quelques jours à Longueuil.

Ces cours visent à organiser une meilleure conservation du milieu naturel et à assurer au personnel technique intéressé, une formation qui convient. Les cours portent sur l'étude de la construction, de l'entretien et du

fonctionnement des installations septiques, sur l'installation d'un élément épurateur et sur les puits absorbants.

Une quarantaine de villes de la région de Montréal et des Cantons de l'Est, où se trouvent des cours d'eau ou des lacs utilisés à des fins récréatives, ont délégué un représentant.

Des cours semblables auront lieu à Québec du 4 au 9 mai.

\$2,075,497 pour la recherche à la faculté de Médecine de Laval

Une somme de \$2,075,497 a été versée en subventions et bourses pour la recherche à la faculté de Médecine de l'université Laval durant l'année 1969-1970.

Dans le domaine des subventions c'est celle accordée par le Conseil des recherches médicales qui est, et de loin, la plus importante (\$801,518) suivie de celles du Service de l'entraide fédéral-provincial et du Conseil de la recherche médicale du Canada, d'un montant respectif de \$367,000 et \$144,000.

Figurent ensuite: le ministère de la Santé (\$99,305), le Conseil des Arts (\$74,500), le ministère de l'Éducation (\$42,000), l'OP-TAT (\$40,500), l'Institut national du cancer (\$23,300), et le Conseil national de recherches (\$21,300).

Du côté des bourses, le Conseil des recherches médicales "tient le gros bout" avec \$283,142 suivi du Conseil de la recherche médicale du Québec avec \$17,550.

Somme additionnelle de \$6,000 à l'Association pour la santé mentale

Le ministère de la Santé du Québec vient de remettre une somme additionnelle de \$6,000 à l'Association canadienne pour la santé mentale. Cette somme porte à \$46,900 l'aide du ministère aux travaux de l'association pour l'année 1969-1970.

La nouvelle contribution gouvernementale fait suite à des représentations de l'organisme auprès de la direction générale de la psychiatrie et de l'hygiène mentale du ministère de la Santé.

DECOUVRONS de Pollack ÉTÉ 70

la folie des bas

peter max BURLINGTON CAMEO

C'est extravagant, c'est élégant, c'est féérique. C'est le nouveau bas-culotte Peter Max qui vous permet enfin de choisir vos bas selon votre personnalité, votre silhouette, votre fantaisie. C'est une myriade de fleurs, de constellations et de nuages sur soie ajourée disposée de manière inattendue pour mettre en valeur les formes de la jambe. Dans toute une gamme de couleurs mode en tailles p.m.g. 10.00

Centre-Ville, Bas, rayon 370, rez-de-chaussée Sainte-Foy, étage Laurier.

ECRIVEZ C.P. 1277 TELEPHONEZ 529-9292

Le règlement concernant les congédiements n'est pas approprié (Charles Perrault)

par François MAILHOT

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Charles Perrault, a déclaré hier à Québec que la réglementation concernant les congédiements massifs (article 45 de la loi 49) est inadéquate et que son application cause actuellement de graves difficultés aux officiers du ministère du Travail et de la Main d'œuvre.

M. Perrault, qui portait la parole au 26e congrès de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, a insisté pour dire que le ministè-

re avait fait une grande erreur en tentant de donner une portée sociale à cette réglementation.

Il a précisé que la réglementation récemment édictée ne tient pas suffisamment compte de la différence entre les mises de pied temporaire et les congédiements définitifs en raison de la fermeture d'usines ou de certains départements à l'intérieur d'un établissement.

Cette situation causerait un grave préjudice au patronat qui avait réclamé lors de la préparation de la réglementation, qu'une distinction soit faite à ce niveau.

M. Perrault a expliqué que les patrons sont dans une position telle, qu'ils ne savent pas s'ils sont exposés aux sanctions prévues par celle-ci.

L'article 45 de la loi 49 sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre, prévoit que sauf dans le cas d'entreprise à caractère saisonnier ou intermittent, tout employeur qui, pour des raisons d'ordre technologique ou économique, prévoit de faire un licenciement collectif, doit en donner avis au ministre, en respectant les délais suivants:

— Deux mois à l'avance lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à dix et inférieur à cent.

— Trois mois à l'avance, lorsque le nombre de licenciements envisagés est au moins égal à cent et inférieur à 300.

— Quatre mois à l'avance lorsque le nombre de licenciements

envisagés est au moins égal à 300.

Toutefois, si l'employeur croit que le licenciement touchera les employés pour une période inférieure à six mois, il n'est pas tenu d'expédier l'avis réglementaire.

M. Perrault a dit que dans la pratique, le fait de ne pas avoir à expédier d'avis au ministre pour des congédiements d'une durée inférieure à six mois, ne changerait rien au problème des employeurs.

Il a indiqué que les employeurs ont toujours été en faveur d'apporter leur aide pour le reclassement et le recyclage (deux des objectifs de l'article 45) des travailleurs, mais que dans la situation actuelle, la portée de la loi, allait plutôt nuire à ce niveau.

Il a souhaité que des amendements soient apportés au plus tôt à ce règlement qui ne satisfait personne dans son état actuel.



M. Charles Perrault, président du Conseil du patronat du Québec.

Hôpitaux privés

Intervention possible du ministre du Travail pour régler le conflit

(Par F.M.) Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Jean Cournoyer, a indiqué, hier, à Québec, qu'il interviendra personnellement pour hâter la conclusion d'un accord dans les négociations des hôpitaux privés, advenant que les syndiqués de la FTQ refusent d'accepter les dernières offres du gouvernement.

M. Cournoyer attendra le résultat du vote qui sera pris au cours de plus de 3,000 employés de 76 établissements au cours des prochains jours, avant de prendre une décision à cet effet.

Les employés auront à se prononcer en faveur ou non de l'entente ratifiée par le comité provincial de négociations, hier soir, à Montréal.

D'autre part, les négociations pour le renouvellement du contrat collectif d'environ 2,300 syndiqués de la Confédération des syndicats nationaux, employés dans d'autres établissements

(50) du même type, à travers le Québec, sont toujours dans une impasse.

ANNONCE

Nettoyez vos dentiers comme les bijoux

Les dentiers modernes sont comme les bijoux-précieux et fragiles. C'est pourquoi tant de dentistes recommandent maintenant de nettoyer les dentiers par trempe dans le nettoyeur pour dentiers KLEENITE d'emploi si commode.

La formule spécialement détachante de KLEENITE agit de 3 façons différentes en même temps: (1) détergente (2) oxygénation active (3) solvante. Cette formule à triple effet nettoie, les dentiers comme des bijoux. L'effet rapide du KLEENITE aide à dissoudre le film qui recouvre les dentiers. Il pénètre même les taches de tabac persistantes. Plus le dentier est terné, et plus les résultats sont spectaculaires... grâce à KLEENITE.

Le Syndicat des fonctionnaires demande une injonction contre le ministre de la Voirie

par Jean-Claude RIVARD

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Gouvernement du Québec intente en Cour supérieure, une action en injonction contre le ministre québécois de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, et l'auditeur de la province, M. Gustave Tremblay.

Le Syndicat des fonctionnaires reproche au ministre de la Voirie d'avoir passé outre les normes de leur convention collective et surtout aux impératifs de la Loi de la Fonction publique en nommant, le 17 septembre 1968, M. Lucien Liboiron, de Saint-Télesphore, comté de Vaudreuil-Soulanges, au poste de contre-maître-général de la division 4-1 du ministère québécois de la Voirie, dans le comté de Vaudreuil-Soulanges.

Le syndicat formule le même grief au sujet de la nomination de M. Gérard Blanchet, de Victoriaville, au poste de contre-maître-général du ministère de la Voirie à Victoriaville.

Cette action en injonction devait être plaidée, hier, à Québec. La cause a été différée au 1er juin, étant donné qu'une trentaine de juges de la Cour supérieure du district d'appel de Québec, tiennent actuellement au palais de justice de Québec une session d'étude et de travail collectif.

Par la voix de leurs procureurs de l'étude légale Germain, Pigeon, Thibodeau et Lesage, le syndicat reproche principalement au ministre de la Voirie d'avoir limogé de part et d'autre, deux syndiqués qui étaient à son emploi depuis plusieurs années, pour les remplacer par d'autres dont la candidature n'est pas passée par la voie officielle, c'est-à-dire la Commission de la Fonction publique.

Dans le comté de Vaudreuil-Soulanges, on aurait limogé sans raison M. Paul Gareau, employé depuis 1960. A Victoriaville, on aurait fait la même chose à l'endroit de M. Henri Lussier, employé par la voirie québécoise depuis 1963.

Dans les deux cas, le syndicat demande un ordre de cour obligeant le ministre de la Voirie à reprendre les deux hommes à son emploi; un ordre obligeant aussi l'auditeur général à suspendre le versement des salaires que touchent "illégalement" les personnes qu'on leur a substitués.

Dans le cas Gareau, à Vaudreuil-Soulanges, un cadre du ministère québécois de la Voirie, M. Marcel Parent, aurait déclaré qu'il a embauché Lucien Liboiron en suivant des ordres venant "d'en haut".

De même, à Victoriaville, le responsable de la division, M. Charles Sylvain, aurait déclaré au président de la cellule locale du syndicat, qu'il avait engagé M. Gérard Blanchet, pour suivre des ordres venant de ses supérieurs.

Substantiellement, le Syndicat des fonctionnaires provinciaux tient ces nominations pour illégales et nulles, parce que contraires à la Loi de la Fonction publique.

Cette illégalité résulterait de ce que l'on n'a pas donné avis des vacances dans l'un ou l'autre de ces postes; s'il y en a eu, elle résulterait de ce que dans ni l'un, ni l'autre des cas des nouveaux embauchés, on n'a tenu compte de la liste d'éligibilité de la Commission de la Fonction publique; ces nominations auraient été faites sans que les deux candidats aient subi les examens réglementaires; la Commission de la Fonction publique n'aurait pas eu l'occasion de statuer sur l'utilité ou l'op-

Nomination d'un médiateur entre la CECM et l'Alliance

M. Louis-Marie Tremblay, directeur du département des Relations industrielles de l'Université de Montréal, a accepté d'exercer les fonctions de médiateur dans le conflit relatif au travail clérical qui oppose l'Alliance des professeurs de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le travail clérical constitue le travail des secrétariats d'école: bulletin, absences, etc.

M. Tremblay devra présenter son rapport au plus tard le 15 mai, et les partis pourront ensuite étudier ce rapport.

Le nom de M. Tremblay était le premier sur la liste des personnes que les deux parties acceptaient comme médiateur sur la question du travail clérical.



C'est bien vrai. Une **Ambassador** avec l'air conditionné à partir de \$3409.

Du luxe, pas cher.

L'Ambassador a en équipement standard des caractéristiques que les autres vous font payer en supplément.

AIR CONDITIONNÉ: Le vrai, réfrigéré qui vous coûterait plusieurs centaines de dollars en extra avec la plupart des autres voitures.

CONSTRUCTION MONOCOQUE AVANCÉE: Châssis et carrosserie sont soudés en une seule unité rigide. Rolls-Royce et d'autres fabricants de voitures

luxueuses construisent leurs voitures de cette façon.

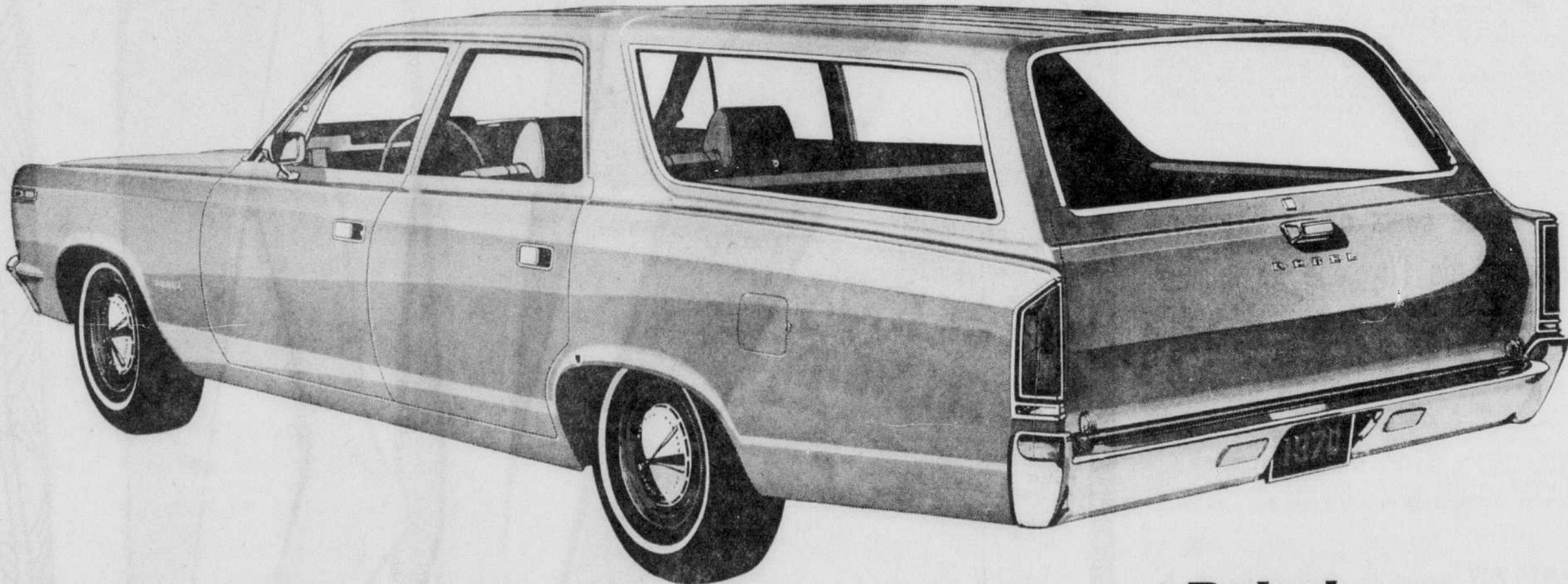
UNE ISOLATION PLUS EFFICACE: 60% de plus d'isolation et un plafond de fibre de verre réduisent les bruits de la route et augmentent l'efficacité de la climatisation.

COUSSINETS DE MOUSSE SUR RESORTS HELICOÏDAUX: Grâce à ce surplus de confort, le chauffeur se fatigue moins vite.

BEAUTÉ DE L'INTÉRIEUR: Même à ce bas prix, la finition intérieure de l'Ambassador n'a pas que l'air riche, elle l'est.

PROTECTION ANTIROUILLE PAR IMMERSION: L'Ambassador est plongée jusqu'au toit dans un composé spécial d'antirouille.

Comparez les prix. Comparez la qualité. Vous verrez que vous pouvez vous permettre de conduire une bonne voiture; l'Ambassador.



De l'espace, pas cher.

La station-wagon la plus spacieuse de sa catégorie. La **Rebel** à partir de \$3225.

A très bas prix, la Rebel vous offre la spaciosité, un bon rendement et une voiture de tout repos.

SPACIOSITÉ: La Rebel station-wagon mesure 198 pouces de long avec un empattement de 114 pouces; elle est donc plus large qu'une station-wagon de grosseur intermédiaire. Son volume de chargement est de 91.12 p.c. et, même, 99.12 p.c. y compris le compartiment

dissimulé. Il y a plus de place pour les passagers que dans n'importe quelle station-wagon de grosseur intermédiaire. Sous certains aspects, il y a plus de place pour les passagers qu dans les soi-disant grosses station-wagons.

BON RENDEMENT: Le moteur standard de la Rebel est un puissant six-cylindres de 145 c.v.; un des plus gros moteurs standards de sa catégorie.

VOITURE DE TOUT REPOS: Le châssis et la carrosserie sont soudés en une unité rigide; pas de boulons desserrés qui font du bruit. La Rebel est plongée dans un composé spécial d'antirouille, jusqu'au toit. Evidemment, avant de prendre une décision, un acheteur sérieux doit tenir compte de nombreux autres facteurs. Mais si vous voulez notre avis; essayez-la.

American Motors

FONCE EN AVANT

PAVILLON RAMBLER INC.
2025 ouest, boul. Charest - 681-4631

CENTRE RAMBLER JEEP INC.
155, chemin Kennedy - 833-2135

CLERMONT
Lajoie & Hudon Automobile Ltee

ST-CASIMIR
Garage Normand A. Tessier

ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Garage Noël Lessard Inc.

STE-GERMAINE-DU-LAC-ETCHEMIN
La Cie Ferland & Bégin Ltee

ST-JOSEPH-DE-BEAUCE
Garage Économique Enr.

ST-RAPHAEL
Garage Jean-Paul Beaulieu

*Prix de détail suggéré par les fabricants, F.O.B. manufacture. Taxe de vente fédérale incluse. Équipement en option et frais de transport en surplus.

Trudeau accepte une proposition de Bertrand de former un groupe de travail en vue d'une politique du lait

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est dit très peiné, dans une lettre envoyée à son homologue du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand en date du 17 avril et rendue publique hier, que le gouvernement québécois juge "inacceptable" la nouvelle politique fédérale relativement aux producteurs de lait.

Selon M. Trudeau, le programme énoncé par le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson,

le mois dernier, "contribue de façon si importante aux revenus des producteurs laitiers du Québec de même qu'à l'adaptation de l'industrie laitière dans la province".

Par ailleurs, le chef du gouvernement canadien a retenu une suggestion de M. Bertrand ayant trait à la formation d'un groupe mixte de travail formé de représentants des deux ordres de gouvernement, d'organismes agricoles et du secteur de transformation en vue de l'é-

laboration d'une politique compatible avec le développement rationnel de l'industrie laitière.

Cette proposition rencontre les objectifs du gouvernement fédéral, a souligné M. Trudeau. Ce dernier a ajouté que ce groupe de travail devrait inclure dans son mandat la mise au point d'un système selon lequel les producteurs de lait nature, qui relèvent de l'autorité provinciale, et les producteurs hors contingent assumeraient une responsabilité financière quant

à la liquidation des excédents laitiers.

La missive du premier ministre canadien reconnaît que l'instauration d'un régime de contingentement de mise en marché "est de la plus haute importance".

DISCRIMINATION

La lettre de M. Trudeau à M. Bertrand constitue la réponse au vigoureux télégramme que faisait parvenir le chef du gouvernement québécois à Ottawa le 2 avril, à la suite de l'annonce de la nouvelle politique fédérale.

M. Bertrand avait qualifié celui-ci de "discriminatoire à l'endroit des producteurs laitiers de l'Est" et principalement ceux du Québec, à cause de la réduction de \$10 millions des subventions et de l'amende de \$1.25 le cent livres de lait imposée aux producteurs qui dépassent leurs quotas.

Or, le 15 avril, le conseil des ministres du Québec votait un montant de \$10 millions pour venir en aide aux producteurs laitiers.

Ce geste avait été posé par suite de la réduction des subventions fédérales de \$125 à \$115 millions.

Le ministre québécois de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, avait alors déclaré que le gouvernement du Québec "faisait plus que prendre la place que vient d'abandonner le gouvernement fédéral".

Cette mesure du Québec a été "noté avec satisfaction par mon gouvernement", écrit encore M. Trudeau.

"Nul doute que, dans un climat de collaboration mutuelle, ces fonds (les \$10 millions) pourront profiter aux producteurs sans pour autant mettre en péril les objectifs sur lesquels, je le crois, nos deux gouvernements s'accordent", ajoute le premier ministre du Canada.

LE PLUS TÔT POSSIBLE

Au début de sa lettre, M. Trudeau note que "ce n'est pas sans une certaine inquiétude que j'ai pris connaissance de votre télégramme du 6 avril au sujet du programme fédéral de soutien des prix du lait".

M. Trudeau ajoute, cependant, qu'il ne peut s'empêcher de conclure que les deux ordres de gouvernement sont d'accord sur les grands objectifs du programme fédéral, soit l'établissement d'un équilibre entre l'offre et la demande, une mise en

marché ordonnée des produits et le développement d'une industrie laitière rentable au Canada.

Dans son télégramme, M. Bertrand pressait le fédéral d'en-

gager avec le Québec des pourparlers le plus tôt possible "dans le but d'apporter des modifications à une situation qu'il considère intolérable".

Or, M. Trudeau, à la fin de

sa lettre, souhaite "une prompt réponse du gouvernement du Québec qui permettrait sans tarder la tenue de la réunion proposée et la formation du groupe mixte de travail".

Paul Martin se refuse à croire à la séparation de la province de Québec

MONCTON, N.-B. (PC) — Le sénateur Paul Martin a déclaré, lundi, qu'il ne croit pas que le Québec se séparera du Canada. "J'ai trop confiance dans le peuple du Québec... a-t-il dit. Je refuse de reconnaître cette possibilité".

Le sénateur Martin a fait ce commentaire au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue de la réunion d'un club social, à Moncton, où il a traité de l'unité nationale.

Il a déclaré aux membres du club social qu'au cours de ses 35 années de vie publique, il a travaillé à la réalisation de deux objectifs, l'unité nationale et la paix mondiale.

Il a noté qu'il ne sera pas facile de préserver l'unité nationale.

"J'entrevois beaucoup de problèmes dans l'avenir... Mais ce sera une grande tragédie si, à cause d'un manque d'unité, notre pays n'atteint pas son plein potentiel".

Il a souligné que lors de son passage à Montréal, dimanche dernier, il avait remarqué des pancartes de la campagne électorale exhortant les électeurs à élire des candidats indépendantistes.

"C'est ironique qu'une chose comme celle-ci se présente au Canada, un pays qui a toujours été envié par les autres nations", a ajouté M. Martin.

révision constitutionnelle, le bilinguisme, les disparités régionales et Information-Canada.

La constitution doit permettre au gouvernement de s'occuper de façon efficace des problèmes à caractère national et régional, a-t-il dit.

Les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise doivent pouvoir communiquer avec les agences gouvernementales, gravir les échelons de leurs professions, jouir d'un niveau culturel élevé et être instruits, en autant que possible, dans leur langue maternelle.

Il est également nécessaire de faire des efforts pour éliminer les disparités régionales, si l'on veut sauvegarder l'unité nationale.

Le sénateur Martin a déclaré qu'Information - Canada, l'agence d'information mise sur pied par le gouvernement fédéral, informerait davantage les Canadiens de tous les coins du pays sur les programmes nationaux, les bénéfices provenant du gouvernement central et sur la façon de profiter des programmes institués par le gouvernement fédéral.

Un séjour plus long que prévu pour les troupes canadiennes

OTTAWA (PC) — Les troupes canadiennes resteront dans le plateau nord-allemand trois mois de plus que prévu dans le cadre de la réduction des Forces armées canadiennes au sein de l'Otan, a déclaré hier le ministre canadien de la Défense, M. Léo Cadieux.

Le Canada a accepté, à la demande du gouvernement ouest-allemand, de retarder au 1er octobre de cette année le retrait de ses troupes dans cette région, a déclaré M. Cadieux, au cours d'une interview.

Ces troupes devaient quitter leur position autour de Soest, dans le nord de l'Allemagne, pour se rendre dans les sec-

teurs de Lahr et Baden Soellingen, dans le sud, le premier juillet.

En vertu du programme annoncé par M. Cadieux en septembre dernier, les unités de la brigade motorisée actuellement dans le nord de l'Allemagne et de la division de l'air des forces canadiennes au service de l'Otan devaient être réunies à Lahr et Baden Soellingen.

La division aérienne utilise les deux bases sud-allemandes depuis quelque temps déjà.

Cette unité motorisée et la division aérienne doivent être démantelées.

CHAUVEAU

VISITE DE M. ROBERT BOURASSA

DEMAIN MERCREDI

LE 22 AVRIL

DE MIDI A 2 HRES P.M.

LES CANDIDATS LIBERAUX DE LA REGION SERONT PRESENTS




M. ROBERT BOURASSA

M. ANDRE HARVEY

SALLE DU PATRO DES FILLES
(Salle des Zouaves)
125 EST, 80e RUE CHARLESBOURG

BIENVENUE A TOUS

Année payée par M. Roland Durand, 9 boul. de la Colonne, Loretteville, Agent officiel de André Harvey, candidat libéral de Chauveau.

ERRATA

Dans l'annonce de la Pharmacie Brunet, parue dans Le Soleil du lundi 20 avril, en page 13, il s'est glissé une erreur à l'item REXPIN - on aurait dû lire:

2 POUR 0.96

et non pas 2 pour 0.66

Woolworth

VERSIONS ORIGINALS

24 SUCCES

STEREO SPGS - 33 - 85

VERSIONS ORIGINALS

24 SUCCES populaires



- L'AMOUR, L'AMOUR, L'AMOUR — Bruce
- QUAND TU T'EN IRAS — Fernand Gignac
- RESTE AVEC LUI — Michèle Richard
- OH LADY MARY — Jean Nichol
- OH! BELLE MAMAN — Marthe Fleurant

- AVEC LA TÊTE AVEC LE COEUR — Michel Pagliaro
- UNE POUPEE — Pierre Lalonde
- JE T'AIME MOI NON PLUS — Pierre Senecal
- CETTE CHANSON-LA — Les Classels
- LE BONHEUR — Tony Massarelli

\$3.89

SPECIAL

COMMANDEZ PAR LA POSTE

F.W. WOOLWORTH CO. LTD., 667 est St-Joseph, Qué.

Veillez m'expédier s.v.p. les disques suivants:

No.

Prix ch. Total

Nom

Adresse

Ville

Tél.

Comptant P.S.L.

Plus 8% de taxe

Votre été sera plus long cette année avec un chauffe-piscine Shell.

Prolongez de quelques mois la saison des bains en louant un chauffe-piscine Shell. Service et entretien gratuits.

Vous profiterez de votre piscine plus longtemps avec un chauffe-piscine Shell. Il élève la température de l'eau à un confortable 78°. Et l'eau de la piscine reste chaude jour et nuit. Vous pourrez y piquer une tête pour vous réveiller le matin, et prendre un dernier bain pour vous détendre à minuit!

N'est-ce pas un luxe? Pas à vrai dire. Voyez plutôt: vous avez déjà dépensé une somme variant entre \$3,000 et \$10,000 pour faire construire votre piscine. En installant un chauffe-piscine vous ne ferez que rendre votre dépense payante en tirant parti au maximum de votre investissement—et cela pour une somme modique.

Nous pouvons faire faire toute l'installation—y compris les travaux de plomberie et d'électricité.

Nous inspectons votre installation régulièrement—ceci fait partie de notre plan de location—et nous faisons les ajustements nécessaires. Entretien et service sont entièrement gratuits—y compris pièces et travail.

Schéma du chauffe-piscine



A. Epurateur
B. Pompe à eau
C. Filtre
D. Chauffe-piscine

Ce schéma montre comment le chauffe-piscine est raccordé aux conduits de la pompe et du filtre. Nous pouvons installer le chauffe-piscine dans votre sous-sol—ou si vous le préférez, dans un abri, près de la piscine. Il a moins de 4 pieds de haut et moins de 2 pieds de large.

Nous pouvons faire installer un chauffe-piscine en 2 jours seulement. Renseignez-vous immédiatement; composez:

681-0581

SERVICE DU CHAUFFAGE, SUCCURSALE DE QUEBEC,
1857 boul. Champlain
Sillery, Québec



*Tarif mensuel pour le chauffe-piscine modèle Aero PHS00 (capacité de la piscine: jusqu'à 30,000 gal.) Pose et taxes provinciales en sus.

Vous pouvez faire poser un chauffe-piscine Shell pour aussi peu que \$10.29* par mois

L'aéroport de Ste-Scholastique pourrait faire pencher la balance dans le comté de Terrebonne

par Claude TESSIER, envoyé du Soleil à St-Jérôme

Le test de vérité de la situation politique et économique au Québec, on le trouve présentement résumé dans le comté de Terrebonne, au nord de Montréal.

Tout semble se passer dans Terrebonne comme si la situation politique des prochains mois au Québec sera celle de l'incertitude. Les candidats des grands partis se font une lutte acharnée et le vainqueur jouira d'une bien faible majorité. Seuls les créditistes sont hors trajectoire.

Au plan économique, Terrebonne réclame des politiques vigoureuses en matière de développement industriel. La planche de salut qui "aéroplane" dans un ciel peu pollué est celle de l'aéroport de Ste-Scholastique.

Au départ, le comté de Terrebonne a une performance peu

ordinaire: depuis 100 ans, il a toujours été du côté du pouvoir, ou si on préfère, il n'a jamais été dans l'opposition.

Dans les circonstances, prédire le résultat du prochain scrutin, c'est découvrir le gouvernement qui sera au pouvoir après le 29 avril.

Mais au risque de décevoir, il faut bien admettre qu'il est difficile d'en arriver à une prédiction claire. L'analyse de ce comté révèle des obstacles qui compliquent la situation. L'un d'eux a trait à la carte électorale.

UN CONTRE SEPT

Le comté de Terrebonne compte cette année 77.180 électeurs. Le comté voisin, Montcalm en compte 11.400 environ. Ainsi pendant que les ruraux du comté de Montcalm se choisissent un député, les électeurs du comté de Terrebonne feront de même, mais dans l'équation de "un homme un vote" sept fois diminuée. Pour être logiques

avec les électeurs voisins, les citoyens de Terrebonne devraient élire sept députés.

La carte électorale dans le nord et le nord-est de Montréal est une aberration! D'ailleurs, M. Marcel Masse, candidat UN dans Montcalm, et M. Denis Hardy, candidat libéral dans Terrebonne, présentent et préconisent une réforme de la carte électorale.

Terrebonne est un comté à l'image de la province. Dans le sud du comté, on y trouve des maisons cossues, comme à Outremont et des usines. La clientèle est libérale et M. Denis Hardy mise beaucoup sur ce coin. Dans "les pays d'en haut", le mécanisme artificiel de la structure rurale sans avenir. L'Union nationale compte y recueillir des votes quoique le candidat de ce parti, M. Eddy Monette, soit aussi populaire dans le bas du comté pour avoir été à la direction de la

voirie de la région et ensuite sous-ministre.

UN PRELAT DOMESTIQUE

Au centre se trouve la métropole régionale, St-Jérôme, qui souffle des vents péquistes pour gonfler les voiles du candidat Guy Mercier, un administrateur à la Société nationale du Québec. Derrière l'organisation péquiste, on retrouve beaucoup de travailleurs qui ont oeuvré dans les mouvements d'animation sociale dirigés par Jacques Grand-Maison, ce chanoine de la contestation qui a contribué à faire basculer, l'an dernier, l'ancienne administration municipale.

C'est ce chanoine qui affirme dans "Vers un nouveau pouvoir", un ouvrage sur la quotidienneté politique, que "nous sommes en train de sacrifier la génération des sous-scolarisés et des défavorisés des 30-50 ans". Grand-Maison dénonce "la pauvreté de notre batterie d'hommes politiques" et invite ses lecteurs à sortir de cette atmosphère de congrès et de clinique où les uns et les autres ne cessent de répéter les mêmes diagnostics. C'est dans la quotidienneté que se révèle la qualité des hommes et le réalisme de leur projet.

Dans Terrebonne, les hebdomadaires font état des promesses électorales des candidats, en particulier de M. Eddy Monette (UN) qui annonce des projets de routes, d'hôpitaux, d'aide aux municipalités, à la jeunesse, etc. De plus, un homme qui se dit "lié à aucun parti", M. Lionel Bertrand, appuie le candidat de l'Union nationale, M. Bertrand est un ex-membre du cabinet Lesage et ex-conseiller législatif, après avoir été député aux Communes de 1940 à 1957.

AGRICOLA, AGRICOLUM

La lutte dans Terrebonne contraste avec la "symphonie pastorale" qui se déroule dans le comté voisin, Montcalm, essentiellement agricole. Le ministre Marcel Masse cherche à se faire réélire sur deux opposants: M. Gérard Martin, libéral, courtier d'assurances, et Robert Lussier, candidat du PQ. On a rapporté une bagarre à Chertsey à l'occasion d'une réunion péquiste, mais sans incident grave. M. Marcel Masse, malgré ses nombreuses absences du comté, a mis sur pied une organisation qui lui assure une certaine force. Il semble contrôler la situation mais les jeunes n'approuvent pas son style. Ils seront péquistes. Comme la majorité

de M. Masse n'était que de 470 voix au dernier scrutin, les votes péquistes pourraient apporter un rayon de soleil au candidat libéral, M. Martin.

SUR LA ROUTE DE BERTHIER

Dans Berthier (16.625 électeurs), les trois principaux candidats sont assis sur "trois bons tas de cailloux... d'électeurs": le Dr Guy Gauthier (UN) demande sa réélection en s'en remettant au bon jugement de ses électeurs. C'est un candidat contre qui les griefs sont peu nombreux. Le notaire Claude Joyal, libéral, 32 ans, lui fait la lutte en opposant le manque d'industrialisation de Berthier, terminus de l'autoroute de la rive-nord. M. Marcel Roy (PQ) est aussi un candidat de taille mais les observateurs sur place doutent de son élection. La lutte se fera entre ces trois partis malgré la présence d'un créditiste, M. Jean-Marie Deschesne.

ARGENTEUIL

Un peu à l'ouest de Montréal se trouve Argenteuil (19.200 électeurs) où "le vieux Willy" (Bill pour les Anglais) fait un retour en politique. M. William M. Cottingham (65 ans), député du comté de 1948 à 1966, a sorti les panneaux - réclame de ses élections antérieures et a repris le sentier de la lutte électorale. On le voit à l'oeuvre à 8h le matin. Il tente de renverser M. Zaki Sandon, député libéral sortant, médecin et maire de Lachute. Il y a aussi dans la lutte M. Charles Roy, PQ, dentiste de Lachute, M. J.-H. Desjardins, RC, un industriel, et M. Eugène Lajeunesse, Ind. L'aéroport de Sainte-Scholastique, à quelques milles de là, pourrait jouer en faveur du candidat libéral qui a pourtant essuyé de cuisantes défaites lors de récents référendums municipaux. Mais il s'agit là de politique locale qui n'a rien à voir avec le reste du comté, dit-on.

UN NOUVEAU TABAC

Dans Joliette (30.700 électeurs), les observateurs surveillent avec beaucoup d'intérêt l'allure de la campagne. C'est un jeune candidat péquiste, M. Bernard Landry, avocat, économiste et ex-fonctionnaire aux Richesses naturelles et à l'Éducation, qui fait la lutte aux grands partis. Il marque des points sur eux.

Dans la lutte contre lui se trouve M. Pierre Roy (UN) candidat sortant, qui est à couteaux

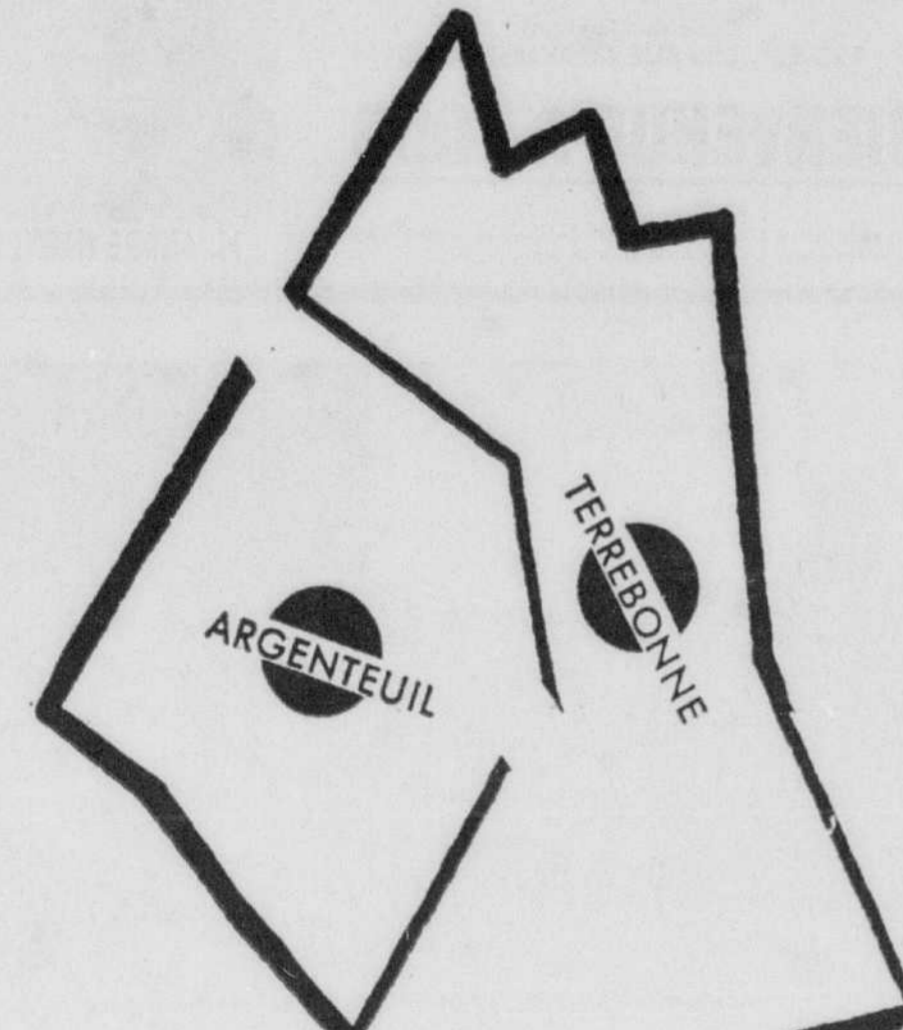
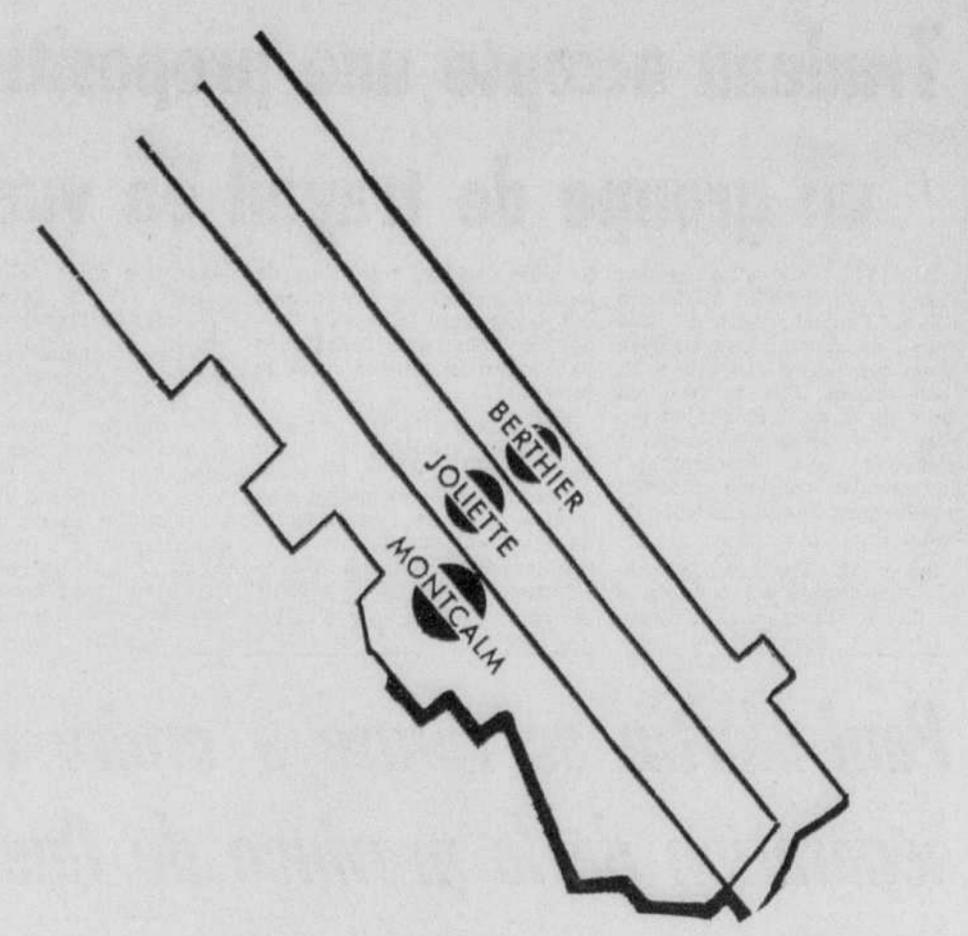
tirés avec bien des gens: les professeurs de Lanauadière à qui il a dit de ne pas mêler l'enseignement à la politique. Les professeurs ont réagi. Puis c'est avec les syndicats au sujet du renouvellement de baux pour des territoires de chasse et de pêche dans la région. D'ailleurs, les ouvriers savent que "la bolte à lunch de M. Antonio Barrette" est une image que l'UN cherche à faire oublier dans le comté. M. Roy a donc annoncé une série de "promesses", comme la

construction d'un hôpital de \$10 millions, etc.

Le Dr Robert Quenneville (L.) jouit d'une bonne organisation et son approche des problèmes régionaux le rend sympathique à plusieurs. Il réclame notamment une route d'accès du comté au parc du Mont-Tremblant. Le RC est représenté par M. Aurélien Neveu.

Mais le nom de M. Bernard Landry dans Joliette revient souvent. Depuis la fin de juillet de 1969, ce jeune diplômé en

sciences économiques de l'Université de Paris a tenu "des réunions de cuisine" qui témoignent de l'efficacité de son organisation. Secodé par une équipe de sept membres et selon une stratégie bien rodée, M. Landry a semé un tabac aromatisant digne des meilleures plantations de Saint-Thomas de Joliette. Les professeurs et les employés d'hôpitaux, nombreux dans Joliette, lui sont acquis. Le soir du scrutin, Joliette sera un comté à observer.



Cette fois en Abitibi

M. Camil Samson brandit de nouveau le spectre du communisme et du socialisme

par Benoît LAVOIE, envoyé du Soleil à ROUYN

Devant quelques-uns de ses partisans du comté de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson a stigmatisé, hier soir, le Parti québécois en déclarant: "Quand on a une politique de racisme, de socialisme qui approche le communisme, on ne peut faire autrement que de ramasser des révolutionnaires".

Libéraux et créditistes sont des créations d'Ottawa (Tremblay)

Un communiqué émanant de l'Union nationale rapporte que le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay s'en est pris hier, sur les ondes de Radio-Canada, au Parti libéral et au Ralliement créditiste qu'il a accusés d'être des créations d'Ottawa.

"Le Parti libéral, a-t-il déclaré, c'est le parti de Trudeau. La majorité de ses candidats lui ont été imposés par Trudeau."

Comme exemple, M. Tremblay a soutenu que le candidat libéral dans le comté de Chicoutimi avait été imposé par de nombreux coups de téléphone du ministre fédéral et ami intime de M. Trudeau, M. Jean Marchand.

Selon le communiqué, M. Tremblay a ajouté que pour le Parti libéral "qui est un parti fédéraliste, l'option constitutionnelle ne se pose pas: il s'agit de soumettre la population du Québec aux exigences de la majorité du Canada".

Parlant du Ralliement créditiste, le ministre a déclaré que ce parti avait été créé par le Crédit social d'Ottawa qui s'est transporté à Québec et qui est à la solde de l'une ou l'autre formation en présence qui n'est évidemment pas l'Union nationale.

Le chef du Ralliement créditiste du Québec, décrivait ainsi à ses quelque 150 auditeurs de sa petite localité de Cloutier, à 36 milles au sud-ouest de Rouyn, les difficultés qu'a rencontrées récemment le Ralliement créditiste, précisément lors des assemblées politiques de fin de semaine, à Iberville et au Centre Paul-Sauvé de Montréal, en présence de petits groupes de péquistes.

Selon M. Samson, ces agissements sont dictés par la peur qu'inspire aux trois autres partis la vague du Ralliement créditiste, qui devrait selon lui remporter 60 comtés le 29 avril.

Le chef créditiste a décrit les péquistes du Centre Paul-Sauvé comme "des révolutionnaires qui font honte aux gens de bonne foi du Parti québécois". Mais, dit-il, si le PQ devait jamais être élu au gouvernement, il ne pourrait pas contrôler ces indésirables, comme on a pu le faire en fin de semaine.

LES SONDAGES

M. Camil Samson avait semblé-t-il attendu cette petite réunion de ses partisans pour parler, pour la première fois publiquement, des sondages faits par divers journaux et qui présentaient en fin de semaine une bonne quatrième place au Ralliement créditiste, dans le pourcentage du vote, après le Parti libéral, le Parti québécois et l'Union nationale.

Il a dit de ne pas se fier à ces sondages, "qui sont orientés par des gens qui ont de l'argent pour faire ça".

Selon M. Samson, le plus bel exemple des erreurs de ces sondages, est la récente réélection du gouvernement créditiste de

Colombie britannique. Selon M. Samson, les sondages prédisaient l'an dernier la défaite du gouvernement créditiste de Bennett. "Mais le résultat de l'élection fut le même que ce qui se produira au Québec, le 29 avril. Malgré tous les sondages, les créditistes remporteront la victoire".

Par ailleurs, M. Samson a continué hier de tenir les mêmes genre de discours de la fin de semaine, contre les péquistes et les journalistes. Il a répété les mêmes accusations, déclarant une nouvelle fois: "Il y a même eu un journaliste qui a eu le culot de nous dire: 'Cra-

chez aussi fort que les autres et on va vous donner les mêmes nouvelles".

Dans ses accusations, M. Samson ne fait jamais de distinction. Toutefois, hier soir, après celles-ci, il a tenu à souligner la présence d'un seul journaliste à cette assemblée, soit le représentant du Soleil. Fait assez rare en l'occurrence, surtout lorsqu'on se rappelle les violentes sorties de dimanche soir; il a demandé à l'assistant d'applaudir le seul journaliste à avoir tenu à se déplacer jusqu'à ce petit village de l'Abitibi pour suivre la campagne électorale créditiste.

Une assemblée estomaquée assiste à une violente charge contre le PQ

par François DEMERS

Un auditoire manifestement estomaqué a assisté hier soir au Centre Mgr Marcoux à une véritable charge du directeur général de l'organisation des jeunes libéraux: "Objectif Québec", M. Robert Deslauriers, contre le Parti québécois.

Les quelque 175 personnes présentes, venues rencontrer leur candidat libéral dans Limoulu, M. Fernand Houde, avaient en effet assisté au cours de la première partie de cette assemblée à des discours plutôt calmes: un témoignage pittoresque d'un militant libéral ayant débuté la campagne en travaillant pour le candidat créditiste dans Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, et ayant rallié depuis la cause libérale; un discours du candidat lui-même qui s'était attardé dans des considérations économiques tapissées de chiffres; et enfin, une période de questions "très peu animées" (on avait oublié d'installer des micros dans la salle pour permettre à l'auditoire de se faire entendre de tous).

"OBJECTIFS QUEBEC"

Mais, dès que M. Deslauriers est arrivé, (il sortait, a-t-il dit, d'une assemblée péquiste), l'assistance est vite devenue muette d'étonnement (?) devant la violence verbale et la passion anti-indépendantiste du discours qu'il a prononcé.

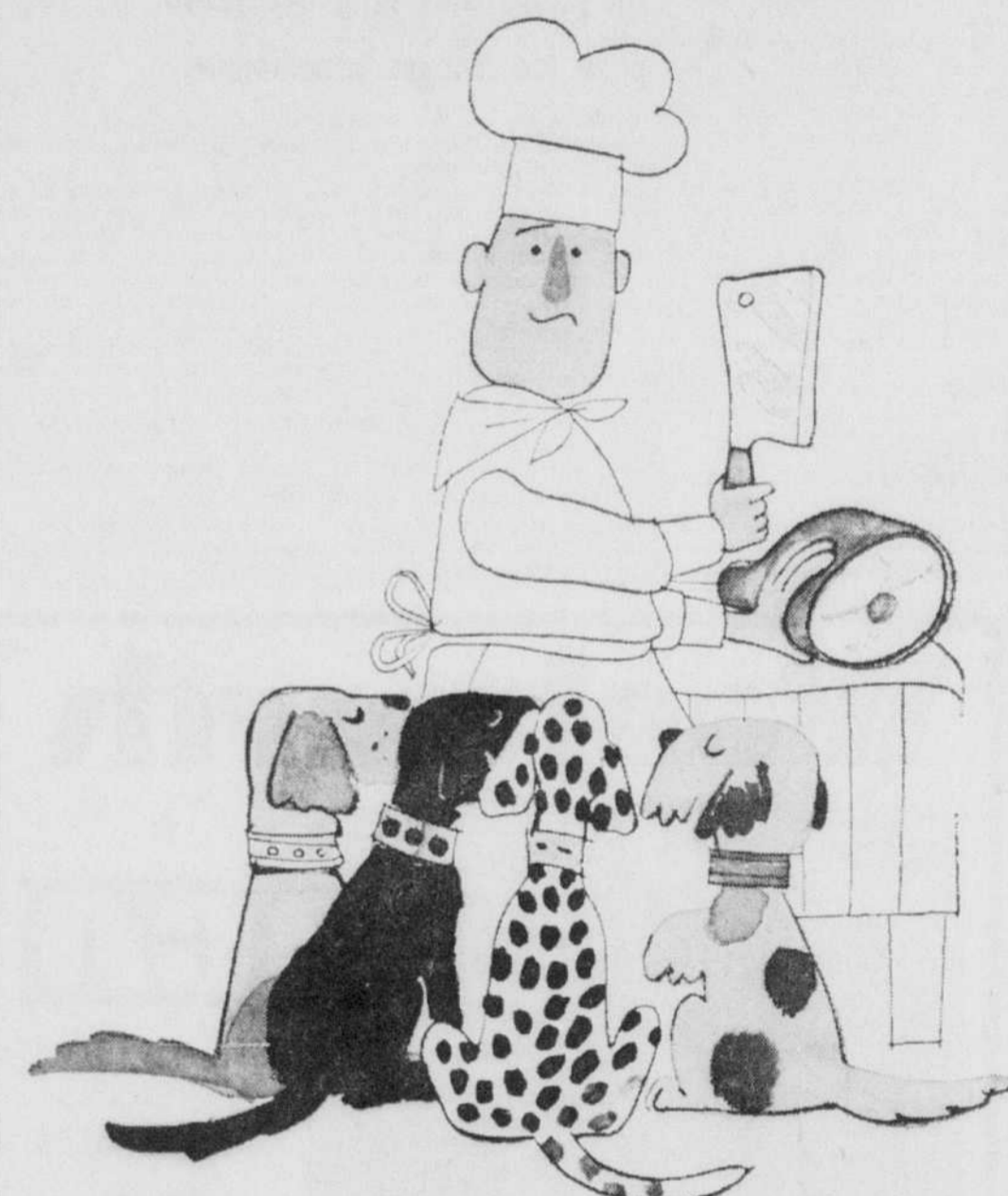
Lançant un vibrant appel à la "majorité silencieuse" (sans dire le mot), M. Deslauriers s'est élevé avec véhémence contre le

"fanatisme" des jeunes. "Présentement, a-t-il lancé, si nous ne sommes pas péquistes, nous sommes vieux-jeu, des caves..."

"Ils nous prennent pour des caves; il va falloir se relever les manches: Québec, debout! Tout ce qu'on a à leur demander, c'est comment ça va coûter cette indépendance. Levez-vous et allez leur demander..."

Cette charge a d'ailleurs culminé dans une attaque passionnée contre les membres et les chefs du PQ: "Regardez qui fait partie du PQ, a lancé M. Deslauriers: le plus beau gang de subventionnés. Les professeurs, qui c'est qui les paie? M. Panneau, qui le payait quand il était conseiller? M. Lévesque, qui le payait quand il était journaliste à Radio-Canada? C'est nous; et maintenant, ils viennent nous conter des sottises..."

A souligner enfin, que les membres du mouvement "Objectif Québec" dans Limoulu, une trentaine de jeunes du CEGEP, "contrôlaient" ouvertement cette assemblée: le jeune étudiant libéral qui avait été aspirant à la candidature libérale dans le comté de Limoulu était maître de cérémonie; d'autres jeunes avaient joué le rôle d'hôtes à l'entrée de la salle; d'autres jeunes se sont chargés de dépanner l'assemblée pendant la période des questions ou d'intervenir auprès des personnes ont les "questions" se prolongeaient indé-



les bons comptes font les bons amis

Nous le savons. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons un ordinateur. Mais, avant qu'il puisse calculer ce qui vous revient — ou ce qui nous est dû — nous devons ouvrir et classer des millions de déclarations d'impôt, avant le 30 avril. Alors, ne vous inquiétez pas. Vous allez avoir bientôt de nos nouvelles. Entre temps, si vous avez oublié d'inclure un feuillet T4 ou un reçu avec votre rapport, faites-le simplement parvenir au bureau de district de l'impôt avec une lettre explicative indiquant votre nom et adresse, votre numéro d'assurance sociale et, si possible, votre numéro d'identification personnel. Procédez de la même manière si vous désirez corriger un erreur dans votre déclaration. Ne nous envoyez JAMAIS une deuxième déclaration. Et, si vous n'êtes pas d'accord avec l'avis de cotisation que vous avez reçu, communiquez avec le bureau du revenu le plus proche pour discuter de votre affaire, à l'amiable.

le truc, c'est de consulter le guide (ou nos conseillers)



MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. Jean-Pierre Côté, ministre

Le gouvernement fédéral devra s'amender pour survivre à la prochaine élection (Castonguay)

"Si le gouvernement fédéral n'adapte et ne reconnaît pas la culture et les besoins sociaux différents du Québec, il ne survivra pas à la prochaine élection générale." C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine, à Québec le candidat libéral dans la circonscription de Louis Hébert, M. Claude Castonguay.

L'un des conseillers les plus près du chef libéral, M. Robert Bourassa, M. Castonguay a déclaré que la seule façon pour le Québec d'avancer dans des débats constitutionnels avec Ottawa, est de "partir d'une base solide, et d'aller lentement, morceau par morceau".

Il a répété les propos tenus la semaine dernière par M. Bourassa, qui a critiqué la politique fiscale du gouvernement fédéral, et a indiqué que le Parti libéral provincial n'entendait pas être une marionnette d'Ottawa.

Portant la parole devant des jeunes gens, M. Castonguay a ajouté qu'il y a des choses qu'il considère plus mauvaises que d'apercevoir le Parti québécois s'accaparer un bon pourcentage de votes.

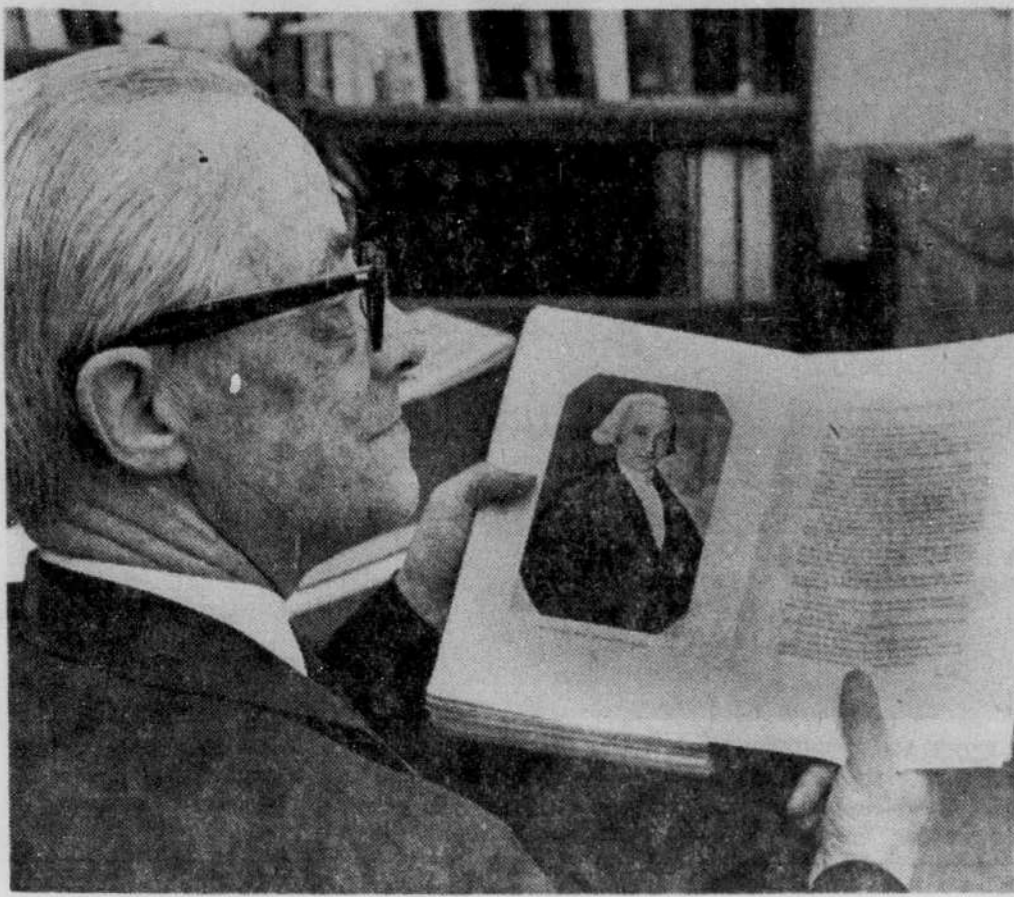
"Donc vous vous serviriez du PQ comme d'un bouclier dans

vos négociations avec Ottawa" de commenter quelqu'un dans la salle

"Non, non", de dire M. Castonguay. "Non pas un bouclier. Mais nous avons besoin d'une force de persuasion, et la popularité du PQ est une preuve que notre position n'est pas mauvaise pour négocier."

Interrogé au sujet des sondages publiés en fin de semaine, le candidat libéral s'en est dit très satisfait. "Cependant, je ne croyais pas que l'Union nationale tomberait si loin en arrière, a-t-il dit.

L'élection du 29 avril va se faire entre le Parti libéral et le Parti québécois (Castonguay)



Le directeur du Service des archives de la ville de Québec, M. René Vincent, regarde dans un bouquin une photo du premier

Orateur de la Chambre d'assemblée, M. Jean-Antoine Panet.

Selon le candidat libéral dans le comté de Louis-Hébert, M. Claude Castonguay, l'élection du 29 avril va se faire entre le Parti libéral et le Parti québécois, car "l'Union nationale est en train de se désagréger".

Prenant la parole devant un groupe d'étudiants du CEGEP de Sainte-Foy, M. Castonguay a ajouté que son parti prendrait position en face du problème de

la langue française au Québec et a précisé que personnellement, il estimait que le bill 63 était dans sa forme actuelle une mesure insuffisante.

Le candidat libéral de Louis-Hébert a dit qu'au lendemain de la prochaine élection, le gouvernement fédéral se trouverait dans une situation où il lui faudrait clairement négocier; ou

l'option des libéraux ou l'option souverainiste des péquistes.

"La question va être posée clairement au lendemain de l'élection. Ce jour-là, le Canada ne sera plus le même politiquement. Quant à nous, libéraux, nous croyons à la possibilité de négocier. Le reste du Canada a trop à perdre pour ne pas s'engager dans des négociations sérieuses", a-t-il ajouté.

M. Castonguay a expliqué aux étudiants présents que le Parti libéral, s'il prend le pouvoir, aura un outil à sa disposition; la négociation.

"Après le 29 avril, il va y avoir de nouvelles données, peu importe qui gouverne. Et le fédéral devra en tenir compte..."

A la suite de l'exposé de M.

Castonguay, des étudiants ont affirmé au micro qu'il ne fallait pas "compter des histoires" à la population avec la politique linguistique du Parti libéral et ont dénoncé la campagne de publicité des libéraux qui s'en prennent au PQ dans leurs textes publicitaires ou annonces, ajoutant qu'il s'agissait là de "publicité malhonnête" et "démagogie".

La petite histoire de nos campagnes électorales

par Vianney DUCHESNE

"Espèce de vieux rouge toqué". "Tu n'es qu'un bleu teindu". Insultes, débats violents et corruption ont marqué de tout temps les campagnes électorales. Dès 1796, un député s'est plaint publiquement du fait qu'on avait distribué du rhum pour "acheter" des votes. Quant aux sobriquets rouge et bleu, ils remontent à 1849.

Dans l'édition de la "Gazette de Québec", du 23 juin 1796, aujourd'hui The Chronicle Telegraph, le député de la Haute-Ville de Québec, M. Jean-Antoine Panet, se dit fort opposé à ce qu'au cours des campagnes électorales, on donne du rhum et des cocardes. Selon lui, il était essentiel que les citoyens élisent un homme en se basant uniquement sur son honnêteté et sur ses capacités.

Il faut dire que cet avocat intègre a eu une façon bien particulière de mener sa campagne électorale. En 1791, la Constitution prévoyait des élections pour élire les membres de la Chambre d'Assemblée. Ces élections eurent lieu l'année suivante et M. Panet se présenta.

La seule démarche qu'il entreprit, fut de faire publier cette lettre dans la "Gazette de Québec": "Aux libres électeurs de Québec: Je vous supplie humblement de m'accorder vos voix et votre recommandation à la prochaine élection générale de vos représentants en Assemblée".

"J'ai l'honneur d'être, Messieurs et concitoyens, Votre très humble et zélé serviteur".

Il fut élu le 20 juin de la même année. En remerciant ses électeurs, il promit de distribuer 100 louis d'or aux pauvres, sans distinction. Il déplora aussi le fait que les sommes dépensées dans les élections ne le fussent pas autrement. Quant à lui, il tint parole et les \$480 que constituèrent les 100 louis, furent donnés aux pauvres après avoir affiché des annonces en différentes langues aux portes des églises de son comté.

M. Panet, qui a eu l'honneur d'être nommé le premier Orateur, se présenta de nouveau en 1796. Il utilisa la même tactique, soit une simple lettre dans le journal québécois. Il fut réélu le 23 juin 1796.

Cette fois, il dénonça publiquement le fait que certains candidats avaient distribué du rhum et cocardes durant leur campagne. Il expliqua que la Constitution devait produire de meilleurs effets et que pour sa part il donnerait \$100 à la première fille qui ferait publier le ban de son mariage, dans la Haute-Ville. Il fut imité par un autre député, M. William Grant.

ROUGES ET BLEUS

Jusqu'à tout récemment, le privilège de se chicaner au cours des élections étaient donné uniquement aux rouges et aux bleus. Les deux couleurs ont de multiples usages. On s'en sert pour insulter un adversaire ou encore pour diriger subtilement le vote.

En effet, on nous a raconté qu'il fut une certaine période où des curés, prêchant sur la morale en campagne électorale, ne manquaient pas de glisser, dans leurs homélies, que l'enfer est

rouge et que le ciel est bleu. Pour plusieurs, c'était là un message qu'il fallait appliquer si on ne voulait pas aller brûler dans cet enfer rouge.

Dans le bulletin des recherches historiques, M. E.-Z. Massicotte donne l'explication suivante à l'origine de ces sobriquets: "Il n'y a aucun doute que le mot rouge date de 1849. En cette année, le Parti libéral se scinda en plusieurs factions. Le Haut-Canada eut les réformistes et le Bas-Canada les libéraux modérés et les démocrates. Puis, comme ces derniers, à l'instar des démocrates français, se montraient hostiles au clergé, on leur accola le sobriquet de parti rouge parce que le drapeau rouge avait été l'étendard des démagogues d'outre-mer, lors de la révolution de 1848".

Plus tard, le mot rouge finit par désigner tout le Parti libéral. Les conservateurs, pour avoir eux aussi un sobriquet, n'eurent qu'à prendre le nom de la couleur opposée.

Dès lors, rouges et bleus s'affrontèrent. A preuve, le poème suivant publié dans un journal de 1857:

Je rêvais cette nuit que de mal consommé

Côte à côte d'un rouge on m'avait inhumé;

Mais que ne pouvant pas souffrir ce voisinage,

En qualité de bleu, je lui tins ce langage;

"Retire-toi, coquin, va pourrir loin d'ici!"

Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.

Tu sens le démocrate à cent lieues à la ronde".

"Silence! répond-il, on n'est plus dans le monde

Où le rouge et le bleu ne pouvaient s'endurer.

Ici faut, malgré soi, conservateur rester.

Là-haut, chacun de nous à part faisait marmite.

Le gouvernement veut que le tory pur sang

A côté du clear grit soit sur le même rang

Et que le rouge-feu, si brillant dans le monde,

Près du conservateur repose dans la tombe.

Le Globe et le Courrier, le Pays et l'Avenir.

Après de la Patrie, en paix pourront dormir;

Et le National, feuille démocratique,

En tout point du Journal suivra la politique.

Ces vers nous montrent que déjà en 1857, les rouges et les bleus ne pouvaient trouver de terrain d'entente. Aujourd'hui, la seule différence c'est qu'il faudrait y ajouter au moins deux autres couleurs.

LA LANGUE

La langue soulève des débats parfois acerbés. Cela non plus n'est pas nouveau. Dès 1792, soit près de deux cents ans, ce fut la cause du premier affrontement entre les députés nouvellement élus. Le lieutenant-gouverneur leur a demandé d'être un Orateur, le 17 décembre 1792.

On proloxa M. Jean-Antoine Panet. Cependant, il ne parlait que peu anglais et le parti an-

glais tira profit de cette faiblesse pour proposer un député de langue anglaise. M. Panet remporta la victoire par 28 voix contre 18.

Cette victoire ne fut pas remportée sans croisements d'épées. Même que trois députés de langue française votèrent contre le représentant de la Haute-Ville. Parmi eux, il y avait son propre cousin, M. Pierre-Louis Panet.

Selon Pierre-Louis Panet, l'Orateur devait parler couramment les deux langues puisqu'il aurait à s'adresser en anglais au lieutenant-gouverneur et que c'était là la langue du souverain de la colonie.

Pierre-Louis Panet alla encore plus loin dans ses affirmations: "Quel est le langage général de l'Empire? Quel est celui d'une partie de nos concitoyens? Et quel sera celui de l'autre et de toute la province en général à une certaine époque? Je suis Canadien, fils de Français, ma langue maternelle est le français, car grâce à la division toujours subsistante entre les Canadiens et les Anglais depuis la cession du pays, je n'ai pu savoir qu'imparfaitement la langue de ces derniers".

Il expliqua donc que son témoignage ne pouvait être suspect. Selon lui, il y avait nécessité absolue pour les Canadiens d'adopter avec le temps la langue anglaise. Il ajouta que c'était là le seul moyen de dissiper la répugnance et les soupçons que la diversité de langage entre deux peuples réunis par les circonstances et forcés de vivre ensemble.



Datsun gagne de nouveau le dur Rallye Safari Est Africain*

*Résultats sujets à confirmation officielle.

1^{er} classement général, Datsun 1600

Edgar Herrmann/Hans Schuller

2^{ème} classement général, Datsun 1600

Joginder Singh/Ken Ranyard

4^{ème} classement général, Datsun 1600

Jamil Din/A. Mughla

1^{er} place par équipe de constructeurs

Tous sont d'accord pour reconnaître que le Rallye Safari Est Africain est, en plus de son long parcours de 3200 milles, le plus pénible rallye international tant pour les voitures que pour les équipages. Cette année, il s'est avéré comme le plus dur couru à date. Les voitures ont eu à franchir de larges étendues de boue de plus de 2 pieds de profondeur.

Les participants malgré les énormes nuages de poussière ont eu à maintenir une vitesse moyenne de 70 milles à l'heure ce qui ne leur a pas facilité la tâche.

En fait, le rallye s'avéra si dur cette année que sur les 91 participants, 19 seulement furent capables de terminer cette compétition dont 9 Datsun. Cette brillante victoire vient couronner le succès remporté l'année dernière et Datsun s'octroie par le fait même le titre de champion.

Les Datsun se sont aussi distinguées dans les rallyes canadiens puisqu'elles ont remporté la victoire dans le rallye canadien d'hiver en 1970 et le championnat national de rallye des constructeurs en 1967 et 1969.

Ces nombreux succès mettent encore une fois en évidence la durabilité, la solidité et la performance que vous recherchez. Allez donc en essayer une chez votre concessionnaire.



La plus avantageuse de toutes \$2185

À PARTIR DE

Prix de détail suggéré. Port d'Entrée, Montréal, Vancouver, Halifax. Plus taxes, piéques, transport local, s'il y a lieu. Transmission automatique sur demande.

Choisissez votre Datsun: sedans 1000 à 2 portes et de luxe à 4 portes; sedans 1600 à 2 portes, de luxe à 4 portes et station-wagon; 240-Z sport; 1600 et 2000 sport; pickup 1600. Plus de 800 concessionnaires Datsun en Amérique du Nord. Directions régionales et dépôts des pièces Nissan Automobile Co. (Canada) Ltd. à Montréal, Halifax, Toronto, Vancouver.

Plus de 230 concessionnaires Datsun au Canada. Venez essayer une Datsun chez:



Du lait, c'est vachement bon!



Les jeunes femmes de la Rive Sud s'occupent activement de leurs loisirs

par Monique BRUNELLE

Pour les jeunes femmes de Lévis, Lauzon, Charny, le mot loisirs veut dire des activités personnelles, des échanges intéressants, pendant qu'on s'occupe de leurs tout petits. Sans oublier, bien sûr, les loisirs familiaux et ceux qui attirent tout particulièrement les adolescents.

Les Loisirs de la Rive Sud, c'est leur affaire et elles étaient cinquante à participer la semaine dernière à une consultation avec la direction, pour voir comment on pourrait encore améliorer les services offerts aux jeunes familles.

Nous en avons rencontrées sept, ayant déjà 21 tout petits, des femmes toutes jeunes, dynamiques, intéressées à participer activement à l'organisation des loisirs de leur région.

L'une d'elles, Angèle Boyer, spécialisée en pédagogie préscolaire, dirige les "Après-midis des enfants", genre de pré-maternelle où 30 petits de 3 à 5 ans vont, deux heures par semaine.

Une garderie, déjà ouverte trois jours par semaine, étendra sans doute ses services sur toute la semaine pour l'an prochain, afin de permettre aux mères de se libérer plus facilement.

Des mères libérées

Que leurs petits soient en classe, à l'Après-midi des enfants ou à la garderie, les jeunes mères sont donc libérées pour se livrer à des activités personnelles qui gravitent facilement autour de leur centre de loisirs.

D'après un sondage auprès des mères fréquentant régulièrement le centre, 60% d'entre elles voudraient des activités formelles, structurées par le centre et déjà inscrites au programme, alors que 40% souhaitent des organisations mixtes,

où l'on ferait appel aux ressources locales pour mettre les gens en valeur et leur permettre de participer davantage aux loisirs de la communauté.

Les femmes sentent le besoin de se parler, de s'exprimer, de sortir de la popote et des enfants pour s'engager dans des activités créatrices exploitant leurs talents et leur permettant de les partager avec d'autres. Le travail de groupe les intéresse et elles voudraient tirer parti de toutes les possibilités du milieu.

La consultation de la semaine dernière était pour les jeunes mères une occasion de nouvelles rencontres, de riches échanges où elles se découvraient des intérêts communs qu'il leur plairait d'exploiter. En faisant ensemble l'évaluation des activités de l'an dernier, elles découvriraient toutes les possibilités d'un travail d'équipe.

C'était, pour la nouvelle directrice générale du Centre, Françoise Doucet, l'occasion de mieux connaître la clientèle et de chercher avec elle la façon de mieux répondre à ses désirs et besoins.

Pour les femmes elles-mêmes il s'agirait donc de participer

d'avantage à leur centre des loisirs, en collaborant à l'organisation de nouvelles activités, exploitant leurs propres ressources.

Pour les petits

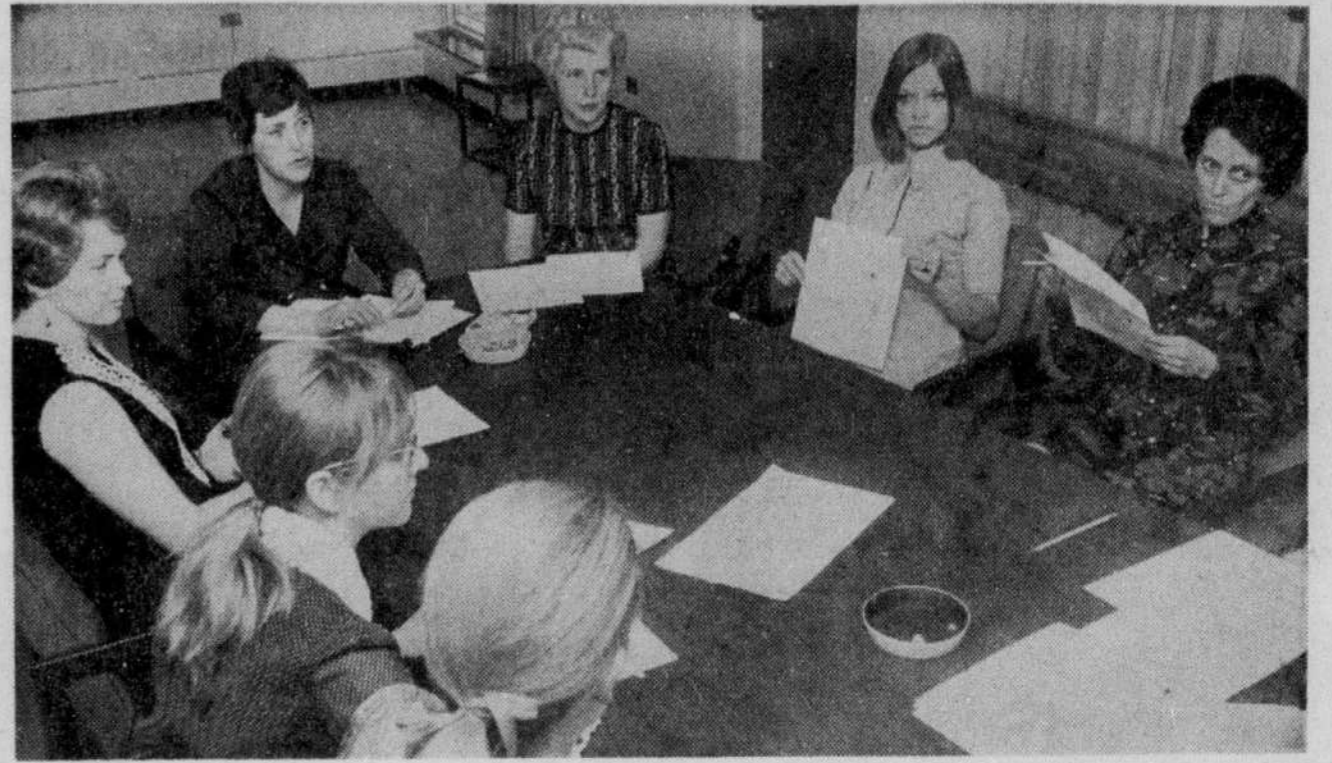
Ces deux après-midis, recevant des groupes de 25 enfants à la fois, sont également axés sur leur acclimatation à l'eau, donc à la piscine et à leur socialisation par des jeux de groupes. Les visites à l'extérieur sont complétées par la présentation de films sur des sujets qui éveillent leur curiosité. "Il n'est pas question d'empêcher sur le terrain de la maternelle mais plutôt de la préparer", dit Mme Boyer. L'abonnement à cette pré-maternelle est de \$25, pour les abonnés et de \$30, pour les autres, du début d'octobre à la mi-mai.

La garderie, également diri-

gée par une jeune femme, est orientée vers les jeux de groupe, le bricolage, pour occuper et veiller sur les enfants et libérer les mères qui ont des courses ou des visites à faire ou poursuivent elles-mêmes des activités au centre.

Ce centre culturel et récréatif, construit l'année dernière, a compté 150,000 présences l'an dernier, soit 300 par semaine. Organisé sous forme de coopérative, il compte 229 membres qui ont pris des parts à \$1,00, leur donnant droit de vote aux assemblées. Il y avait cette saison 289 abonnés au centre, dont de nombreuses familles pour lesquelles l'abonnement global est de \$60, l'adulte paie \$30, et l'étudiant et l'écolier, \$15. En raison d'un octroi de la ville, les citoyens de Lévis ne paient que \$50, pour l'abonnement familial.

En plus des sports habituels dont la natation, le centre offre des cours de photographie, de yoga, judo, ballet conditionnement physique, danse, cuisine B.B.Q. un cercle horticole et une discothèque. Samedi-jeunesse réunissait les enfants de six à 12 ans. Des soirées spéciales: havaraise, canadienne, antillaise réunissent jeunes et vieux à des danses suivies d'un goûter.



DISCUSSION AUTOUR DU PROGRAMME DES LOISIRS — Les jeunes femmes veulent participer davantage aux activités des Loisirs de la Rive-Sud. Sur notre photographie, de gauche à droite: mesdames Nicole Carrier (de dos), Solange Bourassa, Micheline Asselin, Françoise Doucet la nouvelle directrice générale du centre, Céline Morin du bureau de direction, Lise Jean et Louise Massicotte.

Paris, c'est notre destination de tous les jours. Vous venez?

Choisissez le jour qui vous plaît. Et venez avec nous à Paris. Notre fameux vol Europe 870 s'y rend tous les jours, sans escale depuis Montréal. Cet été, nous aurons même neuf vols par semaine.

Vous serez servi en grand voyageur. Vous n'aurez pas à vous occuper de vos arrangements de voyage: hôtels, repas, tournées, excursions, voiture ou vols correspondants. Et nos tarifs sont aussi très tentants: ils n'ont jamais été aussi bas.

Et Paris n'est qu'un début. De là, allez visiter l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Allez visiter l'Europe de votre choix. Consultez un agent de voyage ou appelez Air Canada à 692-1095 et laissez-vous emporter à Paris... et vers toute l'Europe... par Air Canada.

Québec/Paris
\$325

Notre nouveau tarif d'excursion 29-45 jours, aller-retour classe économique, en vigueur à certaines périodes. Et de Québec, nous vous offrons un service DC-9 jusqu'à Montréal pour correspondre directement avec notre vol Europe 870.

AIR CANADA 
Notre affaire, c'est tout le monde.



FORT OCCUPÉS A LA GARDERIE pendant que les mamans discutent des activités auxquelles elles aimeraient participer à leur centre culturel et social.



Mme Angèle Boyer, directrice des Après-midis des jeunes.

HR ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.
DES TENUES JEUNES ET GAIES
POUR LES MOMENTS DE DETENTE
JUMPSUITS EN TRICOT DE COTON BOUCLE



De notre toute nouvelle collection de jumpsuits; choix de rayures ou teintes unies. Les modèles illustrés sont offerts dans les tailles 7 - 14; chacun, \$11. Jeunes filles, au troisième.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville - Centre d'achats Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2h., Parc-Autos Chauveau

Holt ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.



Ce joli vêtement, pratique pour le voyage fera également un merveilleux cadeau pour la fête des Mères. Ensemble de robe de nuit et peignoir de polyester — et — nylon-coton: pois blancs sur fond bleu pâle, rose ou jaune. P. M. G. \$30. Lingerie, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville • Centre d'achats Place Ste-Foy

Station, gratuit, 2h., Parc-Autos Chauveau



POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES
VOYAGES KUEHNE & NAGEL

1075 rue St-Jean (coin St-Stanislas)
Québec 4, tél.: 529-9366
Réservations sans frais
Télex: 011-37-10
AUTRES AGENCES DE VOYAGES
KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG
TORONTO-MONTREAL et OUTRE-MER

**AGENCE DE VOYAGES DU CLUB
AUTOMOBILE QUEBEC LTEE**

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 — TEL.: 681-6121
AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC



EFFICACITE - SECURITE - COMPETENCE
VOYAGES FRONTENAC INC.
2800 boul. Laurier - C.P. 96 (édifice Motel Corillon)
Ste-Foy - Tél. 651-9610
TOUS NOS SERVICES GRATUITS AUX VOYAGEURS

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS
VOYAGES LAURIER INC.
MAGASIN POLLACK
2600 BOUL. LAURIER - TEL.: 653-9277

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEMAX
VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.
100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981
400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-8874

Réservations et confirmations immédiates par service Telex
québec-monde 
225 EST. BOUL. CHAREST - 529-2547
MEMBRE DU GROUPE DE 

RESERVATIONS SANS FRAIS - SERVICE ET COURTOISIE
VOYAGES BEL-AIR INC.
42, COTE DE LA FABRIQUE, QUEBEC
TEL.: 529-3747

Pour venir en aide aux écoliers ayant des troubles d'apprentissage

(MB) Une association de parents d'écoliers ayant des troubles d'apprentissage a été fondée hier à Québec.

Une fois le dépistage fait, il n'existe aucun débouché à Québec pour aider les écoliers souffrant de troubles d'apprentissage et les perceptivo-moteurs, nos écoles n'ayant ni classes de rattrapage ni d'éducateurs spécialisés dans la rééducation de ces écoliers qui, pour un grand nombre peuvent d'ailleurs suivre les classes normales.

Aussi, une quarantaine de parents et d'éducateurs réunis hier à l'école Holland, ont-ils décidé de se regrouper pour amener ces enfants à terminer leurs études et, adultes, devenir autonomes et non des chômeurs et des inadaptés sociaux.

Peu de parents de langue française étaient présents à la réunion d'hier, bien que les promoteurs désirent que la nouvelle association soit bilingue et vienne en aide aux enfants de toute la région, le projet, pour la ville de Québec, étant même de desservir la province, de Trois-Rivières à la Gaspésie.

M. Alan King, le président de l'Association provinciale pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage vint hier, expliquer les buts de cet organisme, fondé à Montréal il y a quatre ans, et rattaché aux autres associations du pays et des États-Unis.

Le but de l'association est d'aider au développement de centres de dépistage, de traitement et de services éducatifs pour les enfants perceptivo-moteurs ou souffrant de troubles d'apprentissage.

Bien que la reconnaissance de ces problèmes soit encore assez récente, les connaissances sont déjà assez avancées sur le dépistage et l'éducation de ces enfants, dit M. King. Les associations veulent diffuser l'information, seconder les parents et amener les éducateurs à faire pénétrer ces nouvelles connaissances dans les systèmes publics d'éducation.

Un directeur d'école faisait d'ailleurs remarquer, que selon l'entente entre le gouvernement du Québec et les enseignants, il est déjà prévu au chapitre huit, dans les conditions de travail des instituteurs, que les commissions scolaires sont autorisées à avoir un ratio de huit élèves par professeur, dans les cas d'élèves du type de ceux souffrant de troubles d'apprentissage.

Jusqu'ici, à peu près rien n'était fait pour aider ces enfants, et les associations de parents veulent justement éveiller les écoles et commissions scolaires à ces problèmes et diffuser l'information nécessaire.

Les parents peuvent également transmettre les renseignements

déjà connus aux pédiatres, psychologues, orienteurs, neurologues qui n'ont pas reçu de formation particulière à ce sujet.

Dans certains cas des parents ont pu, après des stages spéciaux de formation, ouvrir des classes bénévoles de rattrapage pour les écoliers, tout comme l'a fait à Valcartier, M. C. D. Vipond, qui vient d'être nommé président de la nouvelle association.

Déjà un psychologue, des éducateurs spécialisés et un orienteur ont accepté d'agir comme conseillers pour l'association, et l'on recherche maintenant un psychiatre, un pédiatre et un neurologue qui viendraient compléter le groupe.

Les parents et éducateurs intéressés au nouveau groupement pourront écrire à la Boîte postale 335, Courcellette, Québec, pour obtenir des renseignements.

Selon un économiste anglais

Les nouveaux mariés ne devraient pas économiser

NEW YORK (UPI) — Un économiste londonien se dissocie des experts financiers qui recommandent aux nouveaux mariés qu'un programme d'économies fasse autant partie du rituel du mariage que la lune de miel.

Épargner pour les jours gris n'est plus raisonnable durant les premières années du mariage. L'économie planifiée viendra plus tard.

L'économiste est le professeur Maurice Preston, de l'Université de Londres.

Il propose plutôt un plan d'économies au moment où les revenus du mari, et peut-être ceux de la femme, augmentent astronomiquement dans les années futures.

L'économiste explique "si vous prévoyez avoir des revenus beaucoup plus élevés dans l'avenir — ces revenus dépassant les besoins requis pour un standard minimum de vie, bien au-delà de la subsistance — il n'est plus raisonnable d'économiser par tous les moyens durant les premiers stades de votre vie productive."

L'économiste remarque que les jeunes mariés des temps présents ont vécu toute leur vie dans une période d'augmentation des revenus. Les prix ont évidemment augmenté, grignotant ces augmentations.

Mais se basant sur l'économie en Grande-Bretagne, il dit qu'à l'époque où "notre couple marié" d'aujourd'hui atteindra ses 60 ans, aux environs de l'an 2.009, les revenus pourront avoir

augmenté de 800% en termes d'argent, de 150% en fait, les revenus augmentant et l'argent perdant de la valeur.

Comptant également sur le fait que les épouses travaillent de plus en plus à l'extérieur, l'économiste ajoute que "l'augmentation de fait sera encore plus grande".

Preston discutait du budget familial dans une revue de la revue "Getting Married" de l'Association médicale britannique.

Il défend l'idée de planifier ses économies avec les années, spécialement si vous considérez comme insuffisants la sécurité sociale et les bénéfices supplémentaires, comme les pensions. "Il est raisonnable d'économiser pour sa retraite", ajoute-t-il.

Preston défend aussi les emprunts. "Les gens économisent pour un dépôt sur une maison et c'est raisonnable si vous ne pouvez obtenir une hypothèque pour la pleine valeur."

Mais si vous avez la chance de pouvoir emprunter l'argent pour acheter une maison et

étendre les paiements sur trente ans, empruntez sans délai."

Il mentionne le dégrèvement d'impôts sur les paiements d'intérêts et le fait que la maison est libre de la taxe sur les gains de capitaux.

Preston s'attaque aussi au principe "d'acheter des choses qui durent".

Il fait remarquer que nous sommes dans un monde en

changement continu, non seulement du point de vue économique mais aussi de la technologie.

Rien ne s'oppose au principe d'acheter des articles qui durent toute la vie, dit-il, mais il faut aussi considérer s'il est préférable d'acheter un article qui s'usera plus rapidement, et qu'on pourra remplacer par quelque chose de meilleurs, dans quelques années..."

Etudes sur la famille et la consommation à Calgary

CALGARY (PC) — Le traditionnel cours de sciences ménagères évolue, en s'attachant moins à l'enseignement culinaire, administration du budget, confection vestimentaire, pour couvrir tous les aspects de la vie familiale.

C'est ce que déclarait Janet Wardlaw, de l'université de Guelph, à l'assemblée annuelle de la "Home Economics Association" de l'Alberta, tenue récemment à Calgary.

"Dans les principales écoles de sciences familiales, des études aux noms significatifs portent sur l'écologie, l'essor de l'humanité, affaires du consommateur et de la famille", d'expliquer Mme Wardlaw, directrice de l'Institut MacDonald à Guelph.

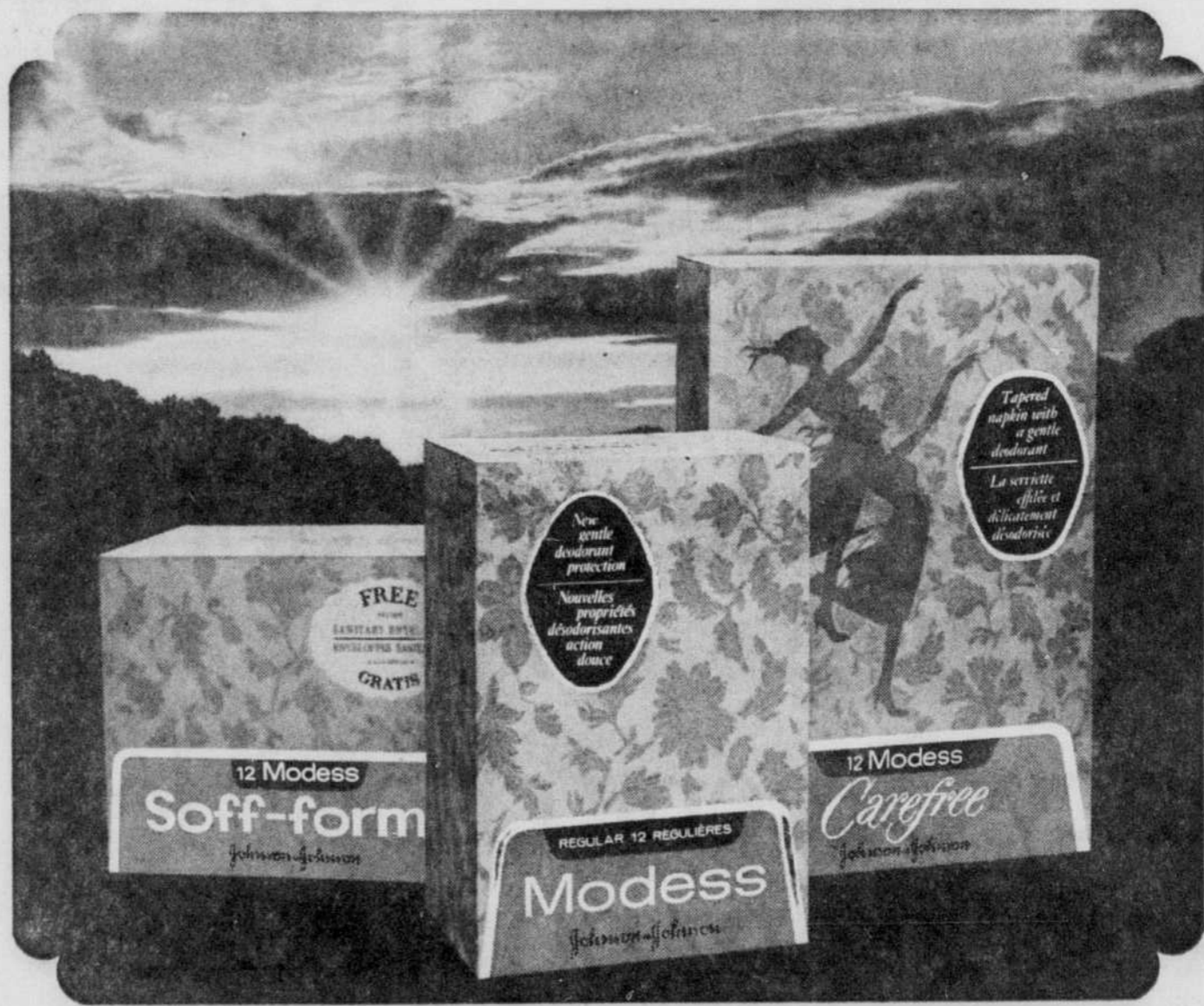
Depuis trois ans, on a mis au point à cet institut, un programme appelé études sur la famille et la consommation.

"Nous voulions nous rendre compte des besoins de la société, et du rôle le plus adéquat joué par l'Institut", a dit Mme Wardlaw, ajoutant que les secteurs traditionnels d'enseignement n'étaient plus aussi conformes aux besoins de la société actuelle.

Maintenant, les cours seront orientés vers la famille, les questions économiques, le comportement du consommateur et le marketing.

Enfin! L'amélioration tant attendue:

les serviettes Modess désodorisantes.



D'ici peu, il vous faudra acheter une nouvelle boîte de serviettes féminines. Et parce que votre féminité est un de vos grands soucis, vous voudrez sans doute essayer les nouvelles serviettes MODESS désodorisantes. Anne Gilbert, conseillère en hygiène chez Johnson & Johnson, répond ci-dessous à neuf questions sur ces nouvelles serviettes.

Q. Qu'est-ce qu'une serviette désodorisante?

R. C'est précisément ce que son nom laisse entendre: une serviette féminine à laquelle on a ajouté un désodorisant qui sert à retarder la formation des odeurs menstruelles.

Q. Où se trouve le désodorisant?

R. Le désodorisant est appliqué sur toute la surface de la serviette, au moment de sa fabrication.

Q. Le désodorisant est-il parfumé?

R. La serviette MODESS désodorisante n'a aucun parfum: elle ne laisse aucune trace qui puisse révéler le fait que vous portez une serviette.

Q. De quelle sorte de désodorisant s'agit-il?

R. C'est un désodorisant à la fois doux, sûr et efficace. L'ingrédient désodorisant, l'hexachlorophène, est un agent bactériostatique reconnu et médicalement approuvé. En termes moins techniques, cela veut dire que l'hexachlorophène empêche la croissance ou la multiplication des bactéries.

Q. Quelle est la cause des odeurs?

R. Les odeurs menstruelles sont causées par la croissance de bactéries. C'est un procédé naturel qui ne peut être arrêté entièrement. Vous pouvez cependant le contrôler en étant particulièrement méticuleuse dans votre hygiène personnelle et en utilisant les nouvelles serviettes MODESS désodorisantes.

Q. Toutes les femmes ont-elles ce problème?

R. Le problème existe plus ou moins pour toutes les femmes. Toutefois, même si vous n'avez pas ce problème, cela ne veut pas dire qu'il ne se présentera jamais. Mais vous n'avez plus rien à craindre désormais, parce que les serviettes féminines MODESS désodorisantes vous aideront à vous sentir fraîche et pimpante, quel que soit le jour du mois.

Q. Le désodorisant peut-il irriter la peau?

R. Les chimistes chez Johnson & Johnson ont mis des mois à tester plusieurs formules différentes. Celle qu'ils ont finalement approuvée est efficace, très douce, et sans danger pour la peau.

Q. Pendant combien de temps le désodorisant demeure-t-il actif?

R. Si vous aviez l'habitude d'acheter vos serviettes en boîte de 48, vous savez que la boîte reste ouverte pendant plusieurs mois. Et vous pouvez continuer à acheter vos serviettes en boîte de 48. La dernière serviette MODESS désodorisante vous protégera tout aussi efficacement que la première.

Q. Et au sujet des désodorisants pour hygiène féminine et des poudres pour les serviettes?

R. Vous pouvez certes continuer à vous en servir. La serviette MODESS désodorisante ne nuira en rien. Au contraire, elle ajoutera à votre bien-être et à votre confort.

Q. Choisissez la serviette MODESS désodorisante qui vous convient le mieux.

1. Serviette féminine MODESS RÉGULIÈRE.

De forme traditionnelle, c'est-à-dire rectangulaire, elle est tapissée sur toute la longueur et sur les bords d'une pellicule imperméable en polyéthylène. Cette serviette désodorisante protège de façon remarquable et c'est celle qu'il vous faut si vos pertes sont normales, et si vous craignez de tacher vos vêtements.

2. Serviette féminine MODESS CAREFREE.

C'est une serviette fuselée: plus large en avant, plus étroite en arrière. Spéciale-

ment étudiée pour les jeunes femmes ayant des pertes normales. La pellicule imperméable s'étend sur toute la longueur de la serviette désodorisante, entre les couches de duvet.

3. Serviette féminine MODESS SOFF-FORM.

Une serviette fuselée et épaisse avec une pellicule imperméable entre les couches de duvet. Des lisières supplémentaires de duvet la rendent super-absorbante. C'est celle qu'il vous faut si vos pertes sont abondantes et si vous préférez une serviette fuselée.

Anne Gilbert est conseillère en hygiène chez Johnson & Johnson. Elle se renseigne sur les serviettes féminines et communique ses connaissances au public féminin. Écrivez-lui si vous avez des questions au sujet des produits MODESS.

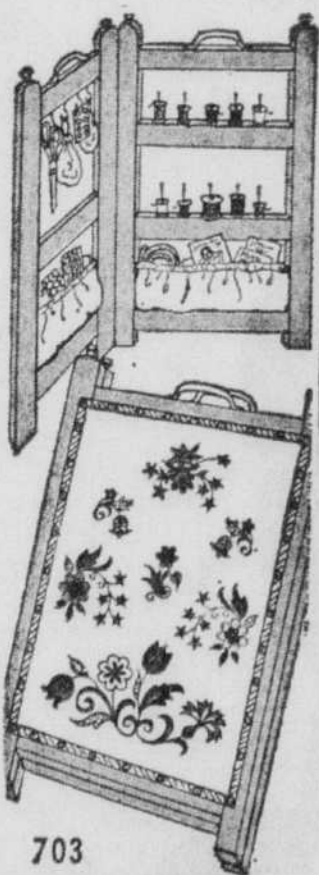
Les serviettes MODESS sont fabriquées avec le plus grand soin par

Johnson & Johnson

MODESS, CAREFREE et SOFF-FORM sont des marques de commerce de Johnson & Johnson ou des compagnies affiliées.

travail à l'aiguille

NECESSAIRE À COUTURE — Si facile que toute femme peut réaliser ce joli support pour nécessaire à couture. Vous y rangerez avec ordre tous les accessoires utiles. C'est très simple; faites couper les pièces de bois et brodez les motifs pour faire le dessus, ou utilisez du tissu imprimé. Numéro 703: 7 motifs avec instructions.



703

by Laura Wheeler

Écrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Prix: 50¢ (AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Haute couture

Collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : pour arrondir les courbes

En couture il y a deux types de crans: le cran d'arrêt et le cran fait comme une encoche, pour arrondir plus facilement les courbes.

En taillant le tissu, on fait des crans dans l'espace réservé à la couture, comme points de repère pour joindre les pièces ensemble.

Mais pour mieux arrondir les courbes extérieures et que le morceau reste plat une fois replié à l'intérieur, on coupe de petits triangles pour amincir le tissu avant de le replier.

Ces courbes se retrouvent dans les cols, poches, pattes, etc. et au tournants des poches plaquées, appliqués, etc.

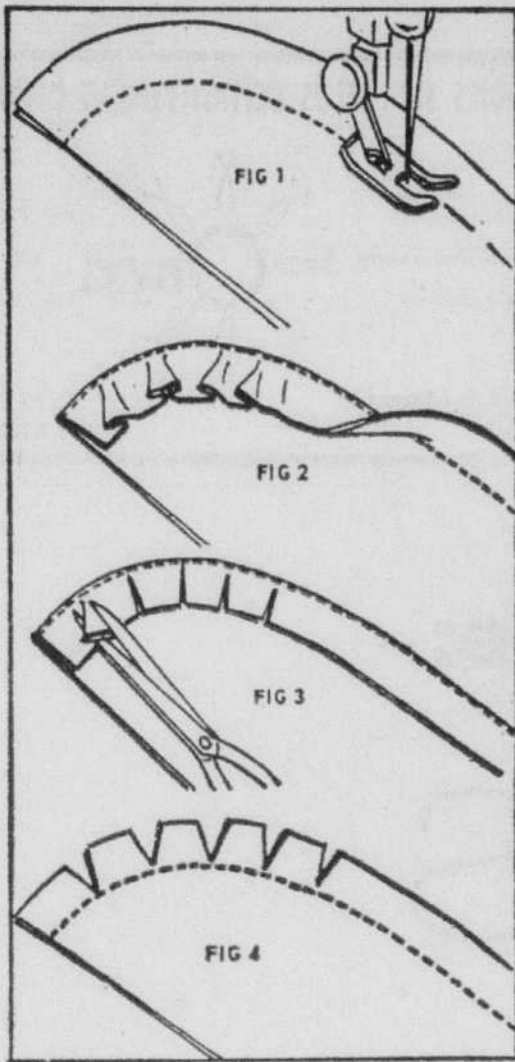


Figure 1: deux sections de tissu jointes ensemble par une couture, dans une courbe.

Pour calculer le nombre de crans à faire, replier le tissu de la couture vers l'intérieur, comme dans la figure 2.

Découper les triangles pour enlever l'excès de tissu comme dans la figure 3, en empêchant que le tissu se croise lorsqu'on le retournera.

Retourner la couture dans sa position originale comme dans la figure 4, afin de continuer à travailler le morceau, pour le retourner ensuite sur l'endroit et le presser.

Note: si la couture est simplement retournée, non ajoutée à une autre partie du vêtement, omettre le 4e point.

Copyright 1970, Spades Svy., Inc. Des brochures retournant toutes les chroniques de la Haute Couture sont disponibles (en anglais seulement) pour \$0.50 et \$0.15 (américains) pour la poste. Cinq brochures sont déjà éditées séparément. On peut les obtenir reliées ensemble et cartonnées, pour \$5.00. Adresser les demandes à Spades, Box N, Hford, N.J., U.S.A.



Tunique douce et enveloppante garnie en biais contrasté et son pantalon fluide pour les minces silhouettes de printemps. En double jersey synthétique, vous le portez et le pliez sans souci.



L'hôtesse du Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et ses souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesse sont:

- Mme Lucille Tremblay Tel.: 524-1867
- Mme Rolande Nadeau Tel.: 527-1581
- Mme Rolande Cloutier Tel.: 661-5959
- Mme Denise Demers Lévis—839-9575
- Mme Mary Paradis Rimouski—723-2044

Cendriers sans feu

Mettez un peu de soda à pâte Cow Brand dans votre cendrier. Les cigarettes s'éteignent complètement; finie la fumée qui entrave la conduite, finis les risques d'incendie. Gardez-en toujours une quantité dans la boîte à gants.



Le prince Charles en ravissante compagnie

LONDRES (PA) — Le prince Charles accompagnait récemment une ravissante jeune fille, à une représentation dans un théâtre de Londres.

A Buckingham Palace on avait refusé de dire son nom, mais les journalistes ont bientôt découvert qu'il s'agissait de Lucia

Santa Cruz, 26 ans, fille de Victor Santa Cruz, ambassadeur du Chili en Grande-Bretagne.

La señorita avait fait la connaissance du prince Charles à l'université Cambridge. Elle l'avait accompagné à un grand bal offert l'été dernier à Syn House, demeure du duc de Northumberland.

Deux millions de Canadiens souffrent d'allergie alimentaire

TORONTO (PC) — Environ 2,000,000 de Canadiens souffrent d'allergie à certains aliments. Et ces mêmes Canadiens jouent continuellement à un type particulier de roulette russe, dont l'enjeu peut aller d'une irritation bénigne de la peau à des ennuis beaucoup plus graves, lorsqu'ils mangent des aliments empaquetés d'avance.

C'est ce que souhaite prévenir Allergie-Information. Cette organisation, qui compte 650 membres, au Canada et

aux Etats-Unis, tente actuellement de faire adopter une législation obligeant les manufacturiers à énumérer sur les emballages tous les ingrédients qui contiennent leurs aliments.

Depuis 1964, Allergie-Information fait campagne énergiquement pour que tous les ingrédients qui composent un aliment soient énumérés explicitement. Des lois à cet effet sont appliquées depuis plusieurs années aux Etats - Unis et en Europe. Cependant, jusqu'à présent, la

seule mesure qui ait été prise en ce sens, au Canada, est une étude faite par le Conseil des aliments et drogues. Les responsables de l'organisation Allergie-Information ont remarqué, il y a déjà plusieurs années, que beaucoup d'aliments susceptibles de causer des allergies graves ne sont mentionnés sur l'emballage que sous des termes génériques comme huile végétale, sucre, épices etc.

Allergie-Information n'a pu jusqu'à maintenant trouver de meilleur moyen, pour combat-

tre cette situation, que de publier périodiquement des lettres-circulaires avisant les personnes qui souffrent d'allergies des produits qu'elles peuvent se procurer sans danger, et qui portent des étiquettes adéquates. Ces lettres-circulaires les mettent en garde contre les aliments dont l'étiquetage peut porter à confusion.

Allergie - Information fournit également des renseignements précieux aux personnes souffrant d'allergies qui affectent les voies respiratoires.

Mode Jeunesse... Chez-nous!

A—Soulier en tripe. Teintes: Brun et beige, bleu et blanc, tan et brun. Pointures: 4 1/2 à 9 **\$12.99**

C—Soulier en tripe, genre ballerine. Tons: noir et blanc, tan et noir, bleu et blanc, rouge et blanc. **\$12.99**

B—Soulier en tripe. Semelle plate-forme 1/2 pouce. Tons: os ou verni noir. **\$14.99**

D—Soulier en cuir ombre. Dans le vert, le brun ou le noir. Avec mollets ou uni. Pts: 6 à 11 **\$10.99**

E—Soulier en cuir. Teinte brun ombre avec ornements or sur le dessus et au talon. Pts: 6 à 11 **\$16.99**

F—Pour garçonnets: Soulier brun antique ou noir. En cuir souple. Pts: 9 à 3 **\$5.99**

F—Pour garçons: Soulier brun antique ou noir. En cuir souple. Pts: 3 1/2 à 6 **\$7.99**

F—Pour hommes: Soulier brun antique ou noir. En cuir souple. Pts: 6 1/2 à 10 **\$12.99**

G—Pour fillettes: Soulier en matériel "Krinkle", rouge, Brun en cuir mat. Pts: 8 1/2 à 4 **\$5.99**

COMMANDES POSTALES remplies avec soin. S.V.P. ajoutez .50 par paire plus 8% pour taxes. N.B. spécifiez pointures et couleurs désirées.

Ecore chez **AGNON** Spécialités familiales

260 est. rue St-Joseph — 180 ouest. rue St-Vallier
896 est. rue St-Joseph — 568, 3e Avenue
Au 260 est. St-Joseph, département spécial pour enfants.

PLAN MISE DE COTE ET CARTE

Qu'est-ce que le "tigre" donne à ses petits?

Nancy Greene choisit les aliments Heinz pour bébés.

Nancy Greene-Raine, le "tigre" canadien du ski, a bénéficié elle-même des aliments Heinz pour bébés dès sa petite enfance. Aujourd'hui, elle part ses fils, William et Charles, du même bon pied.

Nancy connaît l'importance d'une alimentation équilibrée pour développer des organismes sains et forts... dès la plus tendre enfance. Le lait, la viande, les légumes, les fruits et les céréales procurent à Bébé tous les éléments nutritifs dont il a besoin... des protéines pour les

muscles, des minéraux pour des os solides, des hydrates de carbone pour l'énergie et des vitamines pour une croissance saine. Avec Heinz, c'est facile! Nous prenons ces sources naturelles d'alimentation et nous les préparons et les tamisons soigneusement afin que chacune convienne parfaitement au système digestif d'un tout-petit.

Vous partirez vous aussi votre bébé du bon pied dans la vie si, à l'exemple de Nancy Greene, vous choisissez Heinz.



... pour bien grandir

Le défi Rallye Tiers-Monde: 20,000 marcheurs et 150,000 commanditaires

par Pierre MATHIEU

Environ 20,000 marcheurs et 150,000 commanditaires: voilà le défi que veulent relever les organisateurs du Rallye Tiers-Monde de Québec, le 16 mai prochain.

Pour leur part, les marcheurs auront à relever le défi de parcourir 23 milles à travers les villes de Québec, Sillery, Ste-Foy, Charlesbourg et Giffard.

"Toi, tes souliers, fais-les marcher..." est le slogan de cette année.

Le premier objectif du Rallye n'est pas monétaire. On veut avant tout, par la participation massive de tout le grand Québec, arriver à une prise de conscience profonde de l'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres.

Au jour "R", 600 bénévoles paieront de leur personne, au niveau de l'organisation, pour faire rouler cette immense machine qu'est devenu le Rallye Tiers-Monde.

Présentement, deux maisons d'affaires de Québec ont accepté de fermer leurs portes, le 16 mai, pour permettre à leurs employés de participer à la marche.

SANS REPROCHES

Les pompiers ont offert leur collaboration au Rallye 1970 en acceptant d'être dépositaires des "cartes du marcheur" que doivent posséder tous les participants, le plus tôt possible.

C'est en effet sur cette carte que sont inscrits les noms des commanditaires et le montant qu'ils acceptent de payer pour chaque mille parcouru par le marcheur.

Les "cartes du marcheur" sont également disponibles dans les écoles. Elles le seront dans les Centres commerciaux, à compter du 27 avril. On peut s'en procurer en téléphonant à 681-9331.

On s'attend à ce que beaucoup

plus d'adultes que l'an dernier participent à la marche (5,000 personnes de 30 ans et plus).

OU VA L'ARGENT

L'argent recueilli le jour du Rallye sera déposé aux Caisse populaires. La Fédération des caisses populaires se chargera de tout remettre à la Compagnie de fiducie Prêts et Revenus. De là partiront les montants qui iront directement dans un pays du Tiers-Monde, aux soins d'un responsable sur place.

L'argent recueilli soutiendra des projets sélectionnés par un comité spécialement mis en place à cet effet et composé de personnes entièrement qualifiées pour juger de la valeur du projet.

L'an dernier, le Rallye a permis la réouverture de 6 dispensaires en Afrique et de l'Ouest et en Amérique centrale, grâce à l'envoi d'infirmières soutenues financièrement pendant un an.

Au Pérou, un centre commu-

nautaire pour la population de Collique a été construit et deux animatrices (une Péruvienne et une Canadienne) bénéficient de subventions grâce au Rallye Tiers-Monde. Il s'agit d'un centre d'éducation de base pour la femme et d'un lieu de réunion pour un comité de citoyens.

En Haute-Volta, ce sont près de 400 chefs de familles qui pourront voir leur salaire annuel d'environ \$300 s'élever à \$700 grâce à un programme d'animation rurale comprenant la construction de logements avec crédit à long terme et l'inauguration de culture maraichère, qui fera passer les habitants de la situation de consommation à celle de commercialisation.

En Bolivie, un journal est mis sous presse avec l'argent venant du Rallye Tiers-Monde 1969. Ce journal paraît parallèlement aux émissions d'une station de radio, inaugurant ainsi une forme nouvelle de cours d'alphabétisation p.c. correspondance radio-journal.

Plan de développement de l'éducation chrétienne au ministère de l'Éducation

La direction de l'enseignement catholique (ministère de l'Éducation) prépare actuellement un plan de développement de l'éducation chrétienne, en collaboration avec les principaux organismes provinciaux impliqués.

Il n'est pas question de créer de nouvelles structures, mais de planifier tout ce qui est déjà mis en oeuvre.

C'est ce que nous a fait savoir M. Normand Ryan, directeur de l'enseignement catholique.

Une mission (30 janvier - 20 février 1970), en Europe, des représentants des organismes responsables de l'éducation catholique au Québec a constitué la première étape.

Il s'agissait de connaître comment est organisé l'enseignement catholique dans les pays suivants: France, Suisse, Belgique, Allemagne, Hollande.

L'élaboration du plan de développement se poursuit maintenant ici.

Le 23 mai prochain, une rencontre est prévue avec les membres de la mission et les exécutifs des principaux organi-

sateurs d'enseignement religieux et de pastorale.

En plus de la présentation du rapport de la mission, des propositions concrètes en vue du développement de l'enseignement catholique seront soumises.

En octobre prochain, un congrès provincial doit réunir tous les membres de ces associations pour élaborer davantage le plan de développement.

Selon M. Ryan, les responsables du plan cherchent encore les moyens d'impliquer les parents et les catholiques dans cette restructuration où ils sont pratiquement absents à venir jusqu'ici.

Les personnes suivantes faisaient partie de la mission en Europe: Mgr Lucien Beauchamps; M. Marcel Dubé, ptre; M. Jean Fournier, ptre; Père Louis Jamin; M. Armand Maranda, ptre; Père Louis Racine; M. Normand Ryan; M. Jean Tremblay; M. Paul Tremblay, ptre.

Voici quelques considérations personnelles et provisoires auxquelles ils en sont arrivés:

— Nous serions dans une situation privilégiée au Québec.

Nous n'avons pas à lutter pour reconquérir ce que nous aurions perdu ou pour défendre une situation menacée. Il serait malade de développer un esprit d'agressivité envers l'État, le ministère ou les professeurs. (Maranda)

Il importerait de se prémunir contre les réflexes de peur face à l'État, face à l'avenir. (Beauchamps)

— Il existe dans les pays visités une notion de bénévolat et de gratuité qu'on ne retrouve pas au Québec. (Tetreault)

Le soutien que les parents accordent à l'école catholique est souvent remarquable. Il faudrait chercher à intéresser davantage les parents à l'école afin que ces derniers deviennent des éducateurs avec les enseignants. (Jamin)

— Il serait opportun d'accroître la coordination entre catéchèse et pastorale. (Beauchamps)

Il faudrait songer à l'opportunité de créer une permanence au niveau provincial pour la pastorale scolaire. (Tremblay)

LE PARTI QUÉBÉCOIS
QOUI
voir page 25



La Lassie Macdonald salue les gagnants du Québec

- ANDRÉ MORRISSETTE, THETFORD MINES JEAN-GUY LACHANCE, QUÉBEC WILLIAM LUCAS, GASPÉ GABRIEL LACHANCE, ALMA GUY POULIN, QUÉBEC JULES PÉLOUIN, COWANSVILLE MRS. C. TYLER, PIERREFONDS MAURICE LAFRANCE, MONTRÉAL
- MME H. VALCOURT, VAL D'OR ANDRÉ MORISSETTE, BOUCHERVILLE MME CÉLINE CHABOT, MONTRÉAL ANDRÉ BEDLAND, ST-ETIENNE-DE-LAUZON HENRY SAVAGE, LONGUEUIL LEANDRE OJINN, RUISSEAU-VERT YVON PICARD, WOTTON ROBERT MARTIN, DES BIENS
- RÉJANNE FORTIN, QUÉBEC PAUL HENRI NICOLAS, TADOUSSAC MME BRIGITTE MONTREUIL, BEAUPORT JEAN-GUY CANTIN, ANCIENNE LORETTE M. LÉON BOILY, ST-LAZARE PIERRE CYR, ABITIBI MME RITA BELLEY, ALMA RAOUL DEROY, STE-ANNE-DES-MONTS
- ROLAND CHENARD, ABITIBI-OUEST ANTONIO LAMARCHE, VILLE DES LAURENTIDES RENÉ DROLET, PORTNEUF ANDRÉ MALTAIS, ALMA
- MME LUCILLE D. LAMBERT, VALMONT ROLLAND DUPRAS, ST-LIN RODRIGUE VILLENEUVE, MONTRÉAL JEAN-CLAUDE DUBUC, MONTRÉAL GILLES GEOFFRION, ST-HYACINTHE MME MAURICE CÔTÉ, BELOEIL
- ROGER GAUTHIER, CAP-DE-LA-MADELEINE MME ROSARIO GALLANT, DRUMMONDVILLE GASTON ST-PIERRE, ST-JUDE GUY MORIN, CAUSAPSCAL
- CHARLES HAMMOND, HAUTERIVE RÉGENT CHARTIER, MONTRÉAL JEAN-PIERRE MARIEN, L'ÉPIPHANIE J. B. LAFLAMME, CAP CHAT
- MME J. D'ARC GUIMOND, HAUTERIVE GILLES RAYOTTE, SOREL MME HENRI BRIAND, HEBERTVILLE STATION J. RÉAL PELLAND, QUÉBEC
- JACQUES LEMIEUX, MONTRÉAL BENOIT GARNEAUX, BEAUPORT ROGER LAVOIE, TERREBONNE YVES TESSIER, QUÉBEC
- MISS LORRAINE FIELD, J. D. SHERIDAN, MONTRÉAL EMILIE DUMAS, THETFORD MINES ROLAND PELLERIN, ST-JÉRÔME
- MRS. ANN MAHONEY, VERDUN LUCIEN PRUD'HOMME, STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE RAYMOND BOUCHARD, DELISLE
- EDGAR BÉLISLE, MONTRÉAL MRS. ANN MAHONEY, VERDUN GERARD PICHÉ, LAC CARRÉ ARMAND DESORMIERS, ST-HENRI-DE-MASCOCHE
- JEAN-PIERRE DUQUETTE, STE-THERÈSE MME OMER LANTHIER, STE-AGATHE-DES-MONTS JEAN-PIERRE DUQUETTE, STE-THERÈSE MRS. HEATHER WILLIAMSON, MONTRÉAL
- MME GAÉTAN TREMBLAY, STE-DOROTHÉE MRS. HEATHER WILLIAMSON, MONTRÉAL J. LOUIS THIBOUTOT, VALLEYFIELD J. D. SHERIDAN, MONTRÉAL
- PIERRE LATENDRESSE, VIMONT HUBERT SABOURIN, MONTRÉAL JEAN-LOUIS LABONTÉ, MONTRÉAL MME ROBERT GUY, RIVIÈRE-DU-LOUP
- ROBERT JOHNSON, MONTRÉAL ADRIEN DESJARDINS, MALARTIC BERTRAND SENECHAL, CAP-DE-LA-MADELEINE VICTOR LAMPRON, CAP-DE-LA-MADELEINE
- NOËL NORMANDIN, SHAWINIGAN-SUD MME MÉRÉDIC ST-PIERRE, SAGARD MME HÉLÈNE ST-GERMAIN, SOREL YVON BORDELEAU, SOREL
- BENOIT CÔTÉ, QUÉBEC

- PAUL TREMBLAY, SHAWINIGAN-SUD MARGARETE GUTOWSKA, MONTRÉAL
- ANDRÉ LAFLAMME, ALBANÉ
- ROLAND VACHON, LAVAL-DES-RAPIDES
- MARCEL LAMBERT, D'ANJOU EUGÈNE LETREIZ, MONTRÉAL
- ANDRÉ RABY, STE-MARIE-DE-BEAUCE GLEN POMERLEAU, FRAMPTON
- NOËLLA BOUDREAU, STE-FLORE PAULINE MARCHAND, SHAWINIGAN-SUD
- ROBERT MCDONALD, BURY JEAN-GUY JACQUES, GRANBY
- MARC ANDRÉ MARCEAU, LES MÉCHINS JEAN-CLAUDE CHOUINARD, MATANE
- CARMEN LAMOUREUX, STE-ROSE MME ROGER BLANCHETTE, VERDUN
- PAUL B. DUBÉ, ST-JEAN DENIS LAMOUREUX, PTE-GATINEAU
- BARTOLOMEO SACCHETT, MONTRÉAL G. R. BLUTEAU, STE-DOROTHÉE
- JOHN THIBODEAU, MONTRÉAL ALBERT PARIEN, ST-FRANÇOIS PLAISANCE
- MME GILLES PRUD'HOMME, LONGUEUIL
- ALAIN BRODEUR, GRANBY
- YVES MÉNARD, MONTRÉAL
- J. MARC LEGAULT, OUTREMONT
- MME C. DENIS, OUTREMONT

Joignez-vous aux milliers de fumeurs d'Export et d'Export 'A' qui ont gagné de \$10 à \$1000!

- MARCEL PELLERIN, MONTRÉAL VIOLA MACDONALD, MONTRÉAL HERMEL GIRARD, ST-LÉON
- RALY RUHLE, ARVIDA LAURENT PERRON, JONQUIÈRE MME PATRICK ST-LAURENT, CHARNY
- ROLLAND BÉDARD, STE-THÉCLÉ ROGER DUGUAY, ST-ISIDORE ROMÉO GRENON, DUBERGER
- RENÉ CHAMPAGNE, MALARTIC ANDRÉ PLOURDE, RIMOUSKI GÉRARD LEMIEUX, SAINT-HUGUES
- ROSAIRE LABROSSE, ARUNDEL JOSE PEREIRA, HULL
- CYRIL JOBIN, ST-EDMOND-LES-PLAINES SYLVIE VALLÉE, GODBOUT
- RÉAL DUBÉAU, VILLE-EMARD ROGER CHAMPAGNE, QUÉBEC
- H. MADELEIN, CHÔMEDEY MARCEL FISET, MONTRÉAL
- CÉCILE PATRY, POINTE-GATINEAU ROMAN WROBIEJ, CHÔMEDEY
- MOE E. CANTIN, MONTRÉAL MME RAYMOND LAMONTAGNE, CHARNY
- MME GERMAIN CHAMPAGNE, STE-ANNE-DES-MONTS JEAN ROCH HUOT, ARVIDA
- JOCELYNE LECLERC, THETFORD MINES ANDRÉ BÉLAND, GASPÉ-NORD
- JEAN-YVES CARON, RIMOUSKI GILLES M. THERRIEN, STE-MARIE-SALOMÉE
- LOUIDA BEAUDOIN, ST-MARTIN, BEAUCE IDOLA PARÉ, ST-FÉROL
- MME DORIS VERDON, COWANSVILLE SERGE GOHIER, MONTRÉAL
- HENRY DOUGHERTY, BURY MME BERTRAND BERGERON, BROMPTONVILLE
- RICHARD BRODEUR, BROMPTON NAPOLEON REMILLARD, BROMPTONVILLE
- MAURICE L. EMOND, BROMPTONVILLE MAURICE BRISSON, MONT-CARME
- MME YVETTE SIGOUIN, POINTE-GATINEAU ANDRÉ MARTIN, EMARD
- MME RAYNALD PARÉ, GIRARDVILLE GÉRARD DUGUAY, HULL
- NORMAND LAROUCHE, ARVIDA GORDON ENFIELD, MONTRÉAL



Voici nos plus récents gagnants de \$1000

- Marius Cormier Rosemont
- Richard Huot Lachine
- Frank Kelly Sept-Îles
- Germain Gravel Dorval
- Jacques Vallée Trois-Rivières

DE L'ARGENT! Voilà ce que les fumeurs du Québec et du Canada entier trouvent dans les paquets verts d'Export et d'Export "A". En plus, ils ont le plaisir de savourer le goût exquis du bon tabac, le tabac Macdonald.

- PAUL CHABOT, LÉVIS ALBERT ALLARD, HAUTERIVE JEAN LAPRISE, PORTNEUF-SUR-MER
- MARCEL DEROY, RIMOUSKI ROXIE THOMPSON, KNOWLTON
- JOS. HOVINGTON, RUISSEAU-VERT JULIEN DION, ISLE VERTE
- LÉON GASAILLE, VALCOURT PAUL LAMOUREUX, ACTON VALE
- ROGER DION, WINDSOR JUDY SKINNER, GRANBY
- MICHEL DARVEAU, JONQUIÈRE SANDRA MCDONALD, VERDUN
- BERTRAND SENECHAL, CAP-DE-LA-MADELEINE VICTOR LAMPRON, CAP-DE-LA-MADELEINE
- NOËL NORMANDIN, SHAWINIGAN-SUD MME MÉRÉDIC ST-PIERRE, SAGARD
- DENIS LAMOUREUX, PTE-GATINEAU MICHEL LEMIEUX, GRANBY
- ARTHUR PRANGLEY, BURY
- RENÉ PROCTOR, POINTE-CLARE
- MME MARIE BÉLANGER, LAVAL-OUEST

Beaucoup d'argent pour beaucoup de gens grâce à Export et à Export 'A'

Les gagnants devront résoudre un problème mathématique très facile. On peut consulter les listes des gagnants provinciaux durant les heures d'affaires chez La Cie de Marketing des Tabacs Macdonald Ltée, 376 rue Craig O., Montréal, (Qué.)

Les autobus scolaires serviront aussi au transport en commun (Lizotte)

Les autobus scolaires serviront éventuellement au transport régulier d'autres personnes. Utilisés doublement, ces véhicules apporteront ainsi un nouveau service de transport en commun dans beaucoup d'endroits où il n'y a pas de service déjà établi. Voilà ce qu'a déclaré hier M. Fernand Lizotte, ministre des Transports du Québec.

Le ministre a ajouté que le double emploi qu'on fera des autobus scolaires procurera à leurs propriétaires un revenu supplémentaire qui devrait permettre de diminuer sensiblement le coût actuel du transport des écoliers.

M. Lizotte a dit que depuis plusieurs mois le gouvernement étudiait la question du transport scolaire sous toutes ses formes. On s'est rendu compte qu'il y avait moyen de mettre un grand nombre de ces véhicules à la disposition des personnes qui vivent dans les régions qui n'ont pas de service de transport en commun.

Le transport scolaire, a affirmé le ministre, coûte environ \$56 millions par année. Or, des milliers d'autobus ne servent que deux fois par jour, alors que dans plusieurs régions il n'existe pas de transport en commun. Les autobus scolaires pourraient être utilisés plusieurs heures par jour pour constituer un service de transport en commun dans ces régions.

Le ministre a insisté sur le fait que les commissions scolaires devaient conserver une responsabilité importante dans l'organisation du transport des écoliers, lequel doit demeurer orienté vers sa clientèle propre, soit la population étudiante.

La CECM versera \$500,000 aux écoles situées dans les milieux défavorisés

MONTREAL (PC) — La Commission des écoles catholiques de Montréal a fait savoir qu'elle compte verser \$500,000 en 1970-71 aux écoles situées dans les milieux défavorisés de la métropole, après avoir révisé, au cours d'un colloque tenu en fin de semaine, des chiffres saisis sur l'étendue du problème de la pauvreté.

Les participants au colloque, qui portait sur l'école en "zone grise", ont souligné la nécessité d'une "attaque massive sur tous les aspects de la pauvreté" en vue d'apporter aux enfants défavorisés une aide à long terme.

Selon une étude effectuée par le Service de santé de Montréal sur une école "désignée": — 44 pour cent des familles dont les enfants assistent à l'école "ont encore faim après avoir mangé"; — 20 pour cent des enfants ne sont pas "de taille et de poids normaux", se tiennent mal et souffrent de fatigue;

— 40 pour cent d'entre eux souffrent de troubles psychiatriques, dont les symptômes sont l'insomnie, les cauchemars et l'irritabilité. Plusieurs d'entre eux ne dorment pas suffisamment ou se couchent dans de telles conditions physiques qu'il est difficile de retenir leur attention en classe.

La CECM regroupe 400 écoles dont 40 sont situées dans des zones défavorisées. La plupart de ces écoles se trouvent d'ailleurs dans des secteurs à prédominance francophone.

Le directeur des services spéciaux de la CECM, M. Jean-Jacques Paquet, a précisé que les \$500,000 seront probablement affectés à l'établissement d'un programme pré-scolaire destiné aux enfants de quatre ans, et serviront également à assurer les services de travailleurs sociaux, de psychologues et de médecins de famille.

CHEZ L.P.S. VOUS APPRENEZ A MAITRISER VOTRE ANGLAIS

Demandez une démonstration gratuite.
500 est, Grande-Allée, Québec—529-0331
Ouvert de 9 hres à 21 hres

CENTRE-VILLE
PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS

Norman & Fils

Junior Scene Inc.



A. Une coupe très simple avec col blanc à longues pointes, large ceinture garnie de boutons et sans manches. Choix de rose, bleu poudre \$17⁹⁸ et maize. Grs de 7 à 15 ans.



B. Un modèle à jupe légèrement A, sans manches, large col à pointes blanc garni de dentelle. Choix de bleu poudre, rose et maize. \$17⁹⁸ Grs de 7 à 15 ans.

Vive l'été dans de petites robes de toile laminées



Utilisez votre carte de crédit Norman

LA PHARMACIE

Québec

GUY ST-ONGE, PHARMACIEN-PROPRIETAIRE

PLACE FLEUR DE LYS

QUEBEC 3, QUÉ.


529-0611

NOS PRIX DE TOUS LES JOURS LIVRAISON GRATUITE PAR TOUT LE QUEBEC METROPOLITAIN

LITHINES 33
Rég. .79
NOTRE PRIX
2 \$1⁰⁰
pour




SATINA
32 onces
Shampooing aux oeufs, à l'huile de vison, pour cheveux décolorés ou teints - Bain mousse ou lait.
Rég. \$1.39
NOTRE PRIX
.49



PHISOHEX
16 onces
Rég. \$3.98
NOTRE PRIX
\$2⁹⁸




ALGEMARIN
21 bains
Rég. \$4.95
NOTRE PRIX
\$3⁴⁸
8 bains
Rég. \$1.95
NOTRE PRIX
\$1⁴⁹



MUCINUM
Laxatif et dépuratif - 100 comprimés.
Rég. \$3.75
NOTRE PRIX
\$2⁴⁸

FERMENTOL
16 onces.
Rég. \$2.70
NOTRE PRIX
\$1⁹⁸


DYCHOLIUM
100 comprimés
Rég. \$7.00
NOTRE PRIX
\$3⁹⁸



NORMO GASTRYL
Rég. \$2.00
NOTRE PRIX
\$1⁴⁹



AGAROL
16 onces
Rég. \$1.59
NOTRE PRIX
99¢
"Laxatif pour toute la famille"



ASEPTA
Limonade purgative
Rég. .70
NOTRE PRIX
2 pour \$1⁰⁰

ASPIRIN
300 comprimés
Rég. \$2.39
NOTRE PRIX
\$1⁷⁹



MAALOX
12 onces
Rég. \$1.75
NOTRE PRIX
\$1³⁹

Instantine
COMPRIMÉS ANALGÉSQUES
INSTANTINE
100 comprimés
Rég. \$1.45
NOTRE PRIX
99¢



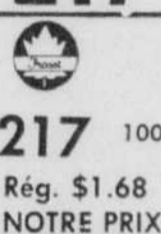
AROMATISÉ
ASPIRIN
Pour enfants
36 comprimés
Rég. .43
NOTRE PRIX
3/89¢



ECONOMISEZ
NOUVEAU FORMAT ECONOMIQUE
24 CAPSULES
CAPSULES DECONGESTIONNANTES BAYER
Soulagement Jour et Nuit
Symptômes du Rhume • Fièvre des Fois • Sinusite
BAYER
Capsules décongestionnantes
24 capsules
Rég. \$2.99 - **NOTRE PRIX**
\$1¹⁹



COMPRIMÉS
217 CONTRE LA DOULEUR
SOUAGEANT LES MAUX DE TÊTE, SYMPTÔMES DU RHUME, NEURALGIES, DOULEURS RHUMATISMALES ET ARTHRIQUES
MISE EN GARDE: CONSOMER PEU DE LATITE DE CAFE
217 100 comprimés
Rég. \$1.68
NOTRE PRIX
\$1⁰⁹



ANACIN
Rég. \$1.35
NOTRE PRIX
.97



CREST DENTIFRICE NOTRE PRIX **65¢**
Format géant - Rég. .79

SCOPE RINCE-BOUCHE NOTRE PRIX **99¢**
12 onces - Rég. \$1.49

"SECRET" DESODORISANT NOTRE PRIX **91¢**
Atomiseur 5 onces - Rég. \$1.49

NOXZEMA NOTRE PRIX **\$1⁷⁹**
14 onces-Crème pour la peau. Rég. \$2.49

AQUA VELVA NOTRE PRIX **\$1⁰⁹**
"After Shave" 8 onces. Rég. \$1.50

HEAD & SHOULDERS NOTRE PRIX **99¢**
Lotion, format rég. Rég. \$1.39

BIBERON PLAYTEX
Rég. \$10.95
NOTRE PRIX
\$7⁶⁹
65 SACS PLAYTEX
Rég. \$1.49
NOTRE PRIX
\$1⁰⁹



Des économistes contestent la politique anti-inflationniste du gouvernement d'Ottawa

TORONTO (PC) — Selon le quotidien The Star, de Toronto, sur six économistes de renommée internationale, cinq se sont prononcés contre la politique anti-inflationniste du gouvernement fédéral. Deux dirigeants syndicaux se sont également inscrits en faux contre cette politique, tandis que deux hommes d'affaires exprimaient des opinions nuancées.

Cette enquête a été menée à la suite d'une déclaration faite la semaine dernière par M. Pierre Elliott Trudeau sur la montée du chômage. Le premier ministre avait dit, en effet, que c'était là une regrettable conséquence secondaire de la lutte contre l'inflation.

Or, MM. Arthur Kruger et Abraham Rotstein, tous deux professeurs d'économie à l'Université de Toronto, ne sont pas de cet avis. Bien au contraire, le prof. Kruger préconise plutôt une réduction des barrières douanières, des mesures plus vigoureuses contre les monopoles et un assouplissement des règles de l'apprentissage. Quant au prof. Rotstein, il demande que le Canada détache sa politique économique de celle des États-Unis.

INFLATION OU CHOMAGE ?

Un économiste montréalais, M. Jack C. Weldon, estime que la politique du gouvernement s'est traduite par un taux de chômage de 12 p.c. parmi la main-d'œuvre francophone masculine du Québec. Il vaudrait donc mieux, selon lui, que le Canada se résigne à vivre dans l'inflation plutôt que dans le chômage.

Le sénateur Maurice Lamontagne, économiste et ancien se-

crétaire d'Etat, réclame des mesures contre les syndicats et les sociétés qui poussent à la hausse des prix. Il taxe le gouvernement fédéral de "cynisme inconscient".

Un autre professeur d'économie, Mme Rosalind Blauer, de l'Université de Brock, à St. Catharines, propose de combattre l'inflation par l'instauration d'un taux de change variable, plutôt que de subir les conséquences sociales des mesures actuellement appliquées par Ottawa.

Seul le prof. E.P. Neufeld, de l'Université de Toronto, pense que le chômage est nécessaire pour conjurer efficacement l'inflation. Selon lui, on peut déjà discerner des indices que la politique du gouvernement a réussi à ralentir l'inflation.

Côté syndical, M. Donald MacDonald, président du Congrès du travail du Canada, accuse le gouvernement de susciter une récession. Quant à M. David Archer, président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, il estime que la politique du gouvernement affecte ceux qui sont les moins aptes à en subir les conséquences.

Dans le monde des affaires, M. G.A. Hart, président de la Banque de Montréal, insiste pour que le gouvernement ne renonce pas maintenant à la lutte contre l'inflation, de peur que la situation n'empire.

Et, M. Lewis Whittier, vice-président et directeur général de la société Douglas Aircraft Co. of Canada Ltd, met en garde contre la hausse du chômage qui pourrait déboucher sur le malaise social. Il recommande aux sociétés et aux syndicats de réviser leurs exigences.

Le Canada risque d'être placé sous la dépendance croissante des Etats-Unis

— Jean-Luc Pépin

OTTAWA (PC) — La formation de blocs d'échanges dans le commerce mondial risque de placer le Canada sous la dépendance croissante des États-Unis, a déclaré, dimanche M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral du Commerce, lors d'une interview au programme Question Period du réseau CTV.

De l'avis du ministre, la Communauté économique européenne est en voie de devenir un bloc qui va probablement comprendre la Grande-Bretagne et ses alliés du groupe des sept, membres de l'Association européenne du libre-échange, ainsi

que les pays auxquels la CEE — Marché commun — confère un statut particulier, tels que l'Espagne, Israël et certains des pays d'Afrique.

M. Pépin évoque ensuite le bloc soviétique qui comprend l'URSS et ses satellites de l'Est européen, ainsi qu'une région dans le Pacifique dominée par le Japon.

Dans une telle conjoncture, l'alternative pour le Canada sera, alors, soit de rejoindre les pays "laissés pour compte", comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ou de se laisser de

plus en plus glisser dans l'orbite des États-Unis, lesquels, au cours des dix dernières années, ont absorbé 71 p.c. des exportations canadiennes.

M. Pépin veut bien admettre qu'un bloc économique gravitant autour des États-Unis ne serait pas nécessairement un mal, mais, dit-il, "en tout chose l'ex- cès est nuisible".

Car, ajoute le ministre, "notre souveraineté politique serait d'autant plus rongée que nous deviendrions économiquement tributaires des États-Unis".

Le courant, dit-il, va à l'encontre des efforts concertés de son ministère pour ouvrir de nouveaux débouchés dans d'autres parties du monde.

M. Pépin est d'autant moins hostile aux sociétés multinationales, que le commerce extérieur du Canada leur doit une bonne part de son développement.

La société de développement du Canada, dont le Parlement sera appelé à ratifier la création avant la fin de la présente session, ne combattra pas les

sociétés multinationales établies au Canada, mais tentera plutôt de créer les siennes.

Quant au contrôle des richesses naturelles canadiennes, M. Pépin déplore l'insuffisance des placements canadiens dans des secteurs tels que le gaz qui représentent pour l'indépendance du Canada une menace bien plus grave que celui de l'uranium.

Près de 90 p.c. des ressources pétrolières au Canada, affirme le ministre, sont aux mains d'intérêts étrangers.

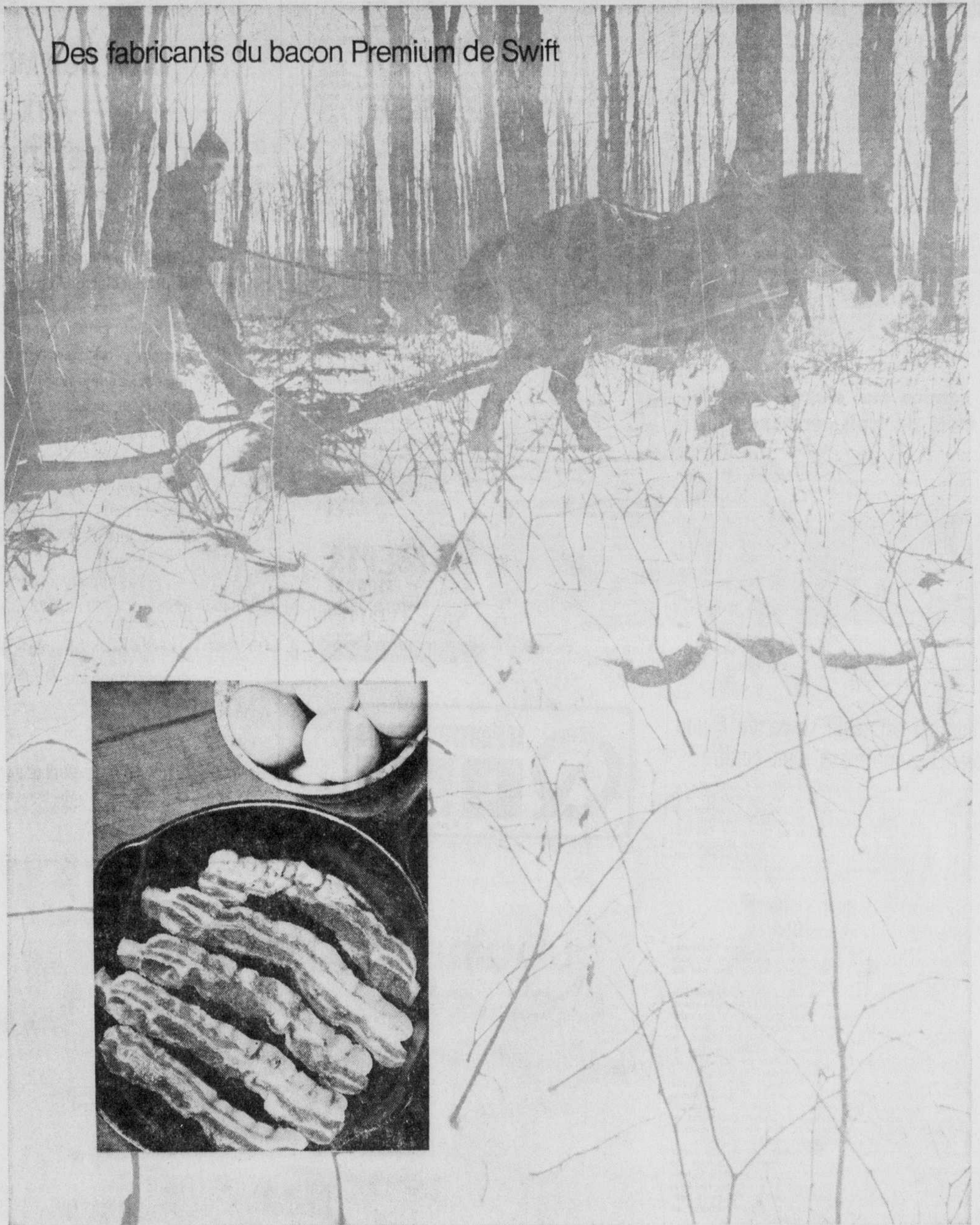
Nouvel ambassadeur d'Allemagne au Canada

OTTAWA (PC) — Le nouvel ambassadeur allemand au Canada, le baron Dietrich von Mirbach, a présenté hier ses lettres de créance au gouverneur général Roland Michener, à Rideau Hall.

Le baron von Mirbach est entré au ministère allemand des Affaires étrangères en 1935. Il occupait depuis juillet 1965 le poste d'ambassadeur à la Nouvelle-Delhi, Inde.

NE PAS CONFONDRÉ
YVON BROCHU, CANDIDAT
CREDITISTE DANS RICHMOND
AVEC YVON BROCHU
Epicier-boucher, 1689 de la Capricieuse, St-Pascal, Québec.

Des fabricants du bacon Premium de Swift



Baisse du prix des produits alimentaires, mais hausse du prix des loyers

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation dans les principales villes canadiennes, en février et mars, a connu des fluctuations diverses un peu partout, sauf dans les villes de Montréal et de Toronto et dans la région de Saskatoon-Regina, où il est demeuré stable, selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique, publié hier.

Ces fluctuations vont de 1-10 de 1 pour cent d'augmentation à Ottawa jusqu'à une diminution équivalente à Winnipeg.

Il y a eu une baisse du prix des produits alimentaires dans tout le pays, sauf dans les régions de Edmonton-Calgary et de Vancouver. Les diminutions ont varié de 4-10 de 1 pour cent à St-Jean, Terre-Neuve, à 1,6 pour cent, dans la ville de Halifax.

Dans la plupart des villes, l'indice du prix des loyers a augmenté, reflétant en cela l'évolution de l'industrie de la construction et du marché hypothécaire.

La mise sur le marché des productions printanières a fait s'élever, dans l'ensemble, l'indice du prix des vêtements. A Winnipeg, toutefois, les prix spéciaux du nettoyage à sec qui ont eu cours, à l'occasion du rangement des vêtements d'hiver, ont contribué à faire décroître cet indice de 1,1 pour cent.

TRANSPORTS

Les variations ont été peu sensibles dans le domaine des transports, à l'exception de la ville d'Ottawa où cet indice a grimpé de 3,5 pour cent, à cause d'une majoration des tarifs du service local d'autobus. Dans la région de Saskatoon-Regina, l'indice a augmenté, à ce poste, de 1,1 pour cent, suivant la courbe des prix de l'essence,

des pneus et des plaques d'immatriculation.

LOISIRS ET LUXE

Une augmentation des frais de réparation des téléviseurs a principalement contribué à élever l'indice des prix à la consommation dans le domaine des loisirs, de 1-10 de 1 pour cent.

Le rapport du BFS mentionne des mouvements divers dans les domaines de la santé et des soins personnels, tandis que le tabac et l'alcool sont dans la même position qu'en janvier.

L'indice des prix à la consommation est calculé d'après les prix de différents produits et services dans divers centres du pays, en regard des prix relevés en 1961 pour les mêmes produits, ces derniers constituant une base de 100.

Le Canada proteste auprès de Washington

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux Communes, hier, que le Canada avait logé des protestations écrites auprès de Washington contre le transport projeté de grandes quantités de gaz jugé comme dangereux à proximité des côtes canadiennes.

Le transport, par navires américains, emprunterait le détroit de Juan de Fuca, séparant l'île canadienne de Vancouver de l'Etat de Washington, aux États-Unis.

Le Canada n'a reçu encore aucune réponse à propos des mesures de sécurité qu'il a demandées au gouvernement américain de prendre pour le transport de ce gaz.

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5 H. P.M.

Comment PROFITER de votre

IMPÔT SUR LE REVENU

Il y a toujours moyen de tirer parti de vos déclarations d'impôt sur le revenu, grâce à la succursale Block de votre arrondissement. Un personnel formé prendra vos données et les complètera rapidement afin que vous puissiez profiter de toutes les déductions d'impôt qui vous reviennent. Agissez sans tarder!

Declarations complètes \$5 et plus

LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 250 succursales au pays

161 ST-JEAN (près Turnbull)	115 EST, ST-JOSEPH (près boul. Langelier)	560 BOUL. HAMEL (près Fleur de Lys)
8325 HENRI-BOURASSA (Charlebourg)	933 O., ST-VALLIER Québec	COIN JACQUES-CARTIER & STE-ANNE CHICOUTIMI

En semaine 9 a.m. à 9 p.m. - Samedi 9 a.m. à 5 p.m.
Tél.: 522-5144
PAS D'APPOINTEMENT NECESSAIRE

Exclusif à Swift, un bacon savoureux traité au sucre d'érable. Après l'avoir essayé, vous n'oublierez plus son nom:



Le bacon Lazy Maple de Swift



Swift, Swift's Premium et Lazy Maple sont des marques déposées de Swift Canadian Co., Limited.

La police retrouve le corps de Reine Dassylya dans la rivière Malbaie

par Jos.-L. HARDY

Le corps de Mlle Reine Dassylya, 29 ans, de La Malbaie, a été découvert en bordure de la rivière Malbaie, près du fleuve Saint-Laurent, à un demi-mille environ en aval des lieux de la tragédie dont elle fut la victime avec deux de ses quatre compagnons, dimanche soir, à l'entrée-ouest de La Malbaie. Les chercheurs l'ont trouvée vers 9h30, hier matin, quelques heures après avoir repéré les cadavres de Claude Brisson, 29 ans, et de Valère Blanchet, 25 ans. Les trois ont péri noyés lorsque l'automobile qu'ils occupaient a plongé dans un gouffre

d'eau moins 30 pieds de profondeur.

Cette tragédie, d'après les explications fournies par la Sûreté du Québec, aurait été causée par la surface glacée de la route 15. Dans les heures qui ont précédé le drame, au moins trois accidents s'y étaient produits. Dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste de La Malbaie a failli connaître le même sort. Sa voiture a laissé la route et a plongé dans la rivière. M. Lajoie s'en est heureusement tiré indemne.

Des quatre occupants de l'automobile de M. Valère Blanchet,

de Saint-David de Lévis, seule Mlle Danielle Martel, de la rue Chanoine-Côté, à Ville de Vanier, a eu la vie sauve. Mlle Martel a gagné la rive à la nage puis s'est rendue sur la route où elle a signalé la tragédie à un automobiliste. M. Welie Girard, de Pointe-au-Pic, fut le premier à porter secours à la jeune fille. Il informa ensuite les agents de la Sûreté du Québec. La survivante, Mlle Martel a été transportée à l'hôpital de La Malbaie où elle se remet du choc qu'elle a subi.

La tragédie s'est déroulée vers 10h15. Les quatre compagnons venaient de prendre le souper au restaurant "Chez Pierre" et se disposaient à revenir vers Québec lorsque le drame s'est produit. La voiture a dérapé, fauché deux poteaux de clôture puis a heurté un rocher. Par la suite, l'automobile a culbuté dans l'écart de 30 pieds qui borde la rivière et a disparu dans une profondeur de 30 à 40 pieds d'eau.

Dans sa version aux agents de la SQ, Mlle Martel a expliqué que les quatre occupants de l'auto ont été projetés à l'extérieur. Alors qu'elle nageait vers la rive, elle a vu ses trois compagnons à la surface des eaux. Quelques moments plus tard au moment où elle parvenait sur la route, Mlle Martel ne les revit plus.

Les recherches les plus intenses se sont poursuivies toute la nuit et une partie de la matinée sous la direction du sergent Frère, en charge du poste de la SQ, à La Malbaie. Le caporal Deblais était alors assisté des agents Maranda, Parent et Bédard. Aux premières heures de la matinée, les corps de MM. Blanchet et Brisson furent repérés alors qu'ils étaient retenus par les glaces et les pierres à quelque distance des lieux de la tragédie. Le chef de police R. Brisson, de La Malbaie, ainsi que M. Roch Lachance, en charge de la Protection civile, étaient aussi sur les lieux aidés de plusieurs citoyens. Vers 9h30, le corps de Mlle Dassylya était aperçu non loin du fleuve. Les recherches pour retrouver l'automobile furent abandonnées.

Le Dr J.-B. Bergeron, coroner du district, a ouvert une enquête, hier après-midi, à la morgue Lachance. Les corps des victimes furent alors identifiés. Le coroner s'en tiendra probablement à un cas de recherche seulement. M. Blanchet était le fils de M. Conrad Blanchet, du 741 Trans-Canada, à Saint-David de Lévis, et M. Brisson, le fils de Mme Jos. Brisson, de La Malbaie. Quant à Mlle Dassylya, elle était la fille de M. Laurent Dassylya.

Le nouveau propriétaire du navire Joseph H ne s'est pas encore présenté pour signer le contrat de vente

par Jean-Claude RIVARD

Le Montréalais Joseph Jacob qui, la semaine dernière, s'est engagé à acquiescer au prix de \$6,000 la carcasse du navire libanais "Joseph H" ne s'est pas encore présenté pour le régistré pour parapher le contrat de vente.

Dans un jugement daté du 14 avril dernier, le juge Camil Noël, d'Ottawa, a autorisé le registraire de la Cour fédérale de l'Échiquier siégeant en Amiralité, à Québec, à vendre le navire au prix offert par M. Jacob, personne d'autre n'ayant offert une somme supérieure.

On se souvient que dans un jugement antérieur, le juge Jacques Dumoulin, du même tribunal, avait ordonné la vente du navire à un prix non inférieur à \$60,000 pour garantir les salaires dus aux marins par son armateur, ainsi que les frais de procédure devant les tribunaux.

Des experts ont évalué ce navire, valant d'abord \$2 millions, à une valeur actuelle de \$50,000. Ils avaient fait valoir qu'il pourrait être mis en état de servir contre un investissement d'environ \$200,000.

Sept jours après la publication d'un ordre de vente au prix de \$6,000, l'acheteur qui devait utiliser le navire comme mine de métal usagé, ne s'est pas encore présenté pour conclure l'achat: le chèque de \$600 versé comme dépôt est resté dans le dossier.

Le "Joseph H" fait l'objet d'un cercle vicieux, semble-t-il. La Commission des Ports nationaux oblige celui qui sera son propriétaire à quitter le Bassin Louise dans le plus bref délai; mais il ne peut prendre la haute mer avant d'avoir obtenu un certificat de navigabilité; pour obtenir ce certificat, il lui faudra entrer dans un chantier maritime pour y subir certains travaux.

Or, il semblerait que les chantiers maritimes, du moins certains, lui ferment leurs portes à cause des 400 tonnes de mazout que contiennent ses cales.

projet, quitte à perdre sa caution de \$600, la Cour fédérale de l'Échiquier n'a guère d'autre alternative que de le céder au Conseil des Ports nationaux pour la somme nominale d'un dollar.

Dans certains milieux, on estime que les autorités du port

de Québec n'en sont pas au bout de leurs difficultés.

Si les chantiers ferment leurs portes au navire, certains estiment qu'il devra être démonté sur place, dans le Bassin Louise.

En d'autres mots, cela voudrait dire que le Bassin Louise

devra être pourvu d'un barrage, transformé en cale-sèche pour que les 400 tonnes de mazout n'aillent pas polluer l'eau du fleuve. Il faudra prévoir un système de pompes et de réservoirs pour récolter ce mazout; laisser une partie du navire échoué; réassainir le Bassin

Louise, puis rouvrir le barrage pour rendre le bassin accessible à la navigation... Comme le disait spontanément un curieux qui examinait, hier après-midi, la carcasse du navire, il semble bien que pour beaucoup de gens, "le Joseph H" c'est pas un cadeau!

Un accident à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, fait une victime

M. Paul Beaugrand, 48 ans, du 211 boulevard Lévesque, à Pont-Viau, Montréal, a succombé, hier avant-midi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, aux blessures subies dimanche après-midi, lorsqu'une voiture hors de contrôle a surgi, dans un groupe de personnes intéressées à acheter du sucre d'érable, à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. Dans ce même accident, Mme Gilles Couture, du 114 rue Matte, Beauport, et M. Claudius Jalbert, 30 rue Bourget, Villeneuve, ont subi des fractures et blessures.

Sauriol, Beauport, a surgi et est venue les heurter. Mlle Mercier était accompagnée de ses deux jeunes sœurs. C'est dans la côte Prévoist, qu'elle réalisa que les freins de la voiture de son père étaient défectueux. Elle tenta par tous les moyens d'éviter le pire. Elle dirigea d'abord sa voiture sur l'accotement puis tenta de s'engager sur un secteur de la route. A ce moment-là, l'auto heurta un poteau, devia de sa course et vint frapper la plupart des personnes groupées auprès de la table. M. Beaugrand fut le plus gravement atteint. Il a succombé à une fracture du crâne ainsi qu'à des fractures multiples.

L'accident s'est produit vers 14h, au pied de la côte de la route Prévoist qui traverse l'Ile d'Orléans et aboutit au chemin de contour. A cet endroit, un cultivateur avait installé une table où il étalait des produits de l'érable. Sept ou huit personnes se tenaient près de l'étalage quand une voiture conduite par Mlle Renée Mercier, du 117 rue

Une autopsie a été pratiquée par le Dr R. Authier à la morgue de Québec tandis que l'agent Gaston Chailifour, de la brigade des homicides de la SQ, à Québec, fait les recherches nécessaires à l'enquête du coroner.

Un camion mal chargé cause la mort de trois personnes

ROCKLAND, Ont. (PC) — Maurice Gauthier, 38 ans, d'Ottawa, a été accusé de n'avoir pas bien chargé son camion à la suite d'un accident mortel survenu sur la Transcanadienne, la semaine dernière.

Un billot provenant du camion de Gauthier est tombé sur la voie provoquant une collision qui a fait trois morts.

Une voiture conduite par M. Donald MacDonald, 56 ans, de Montréal, a heurté le billot après quoi l'auto de

M. MacDonald a frappé une voiture conduite par M. Kuldit Singh Manjhu, d'Ottawa.

M. Manjhu ainsi que M. Louis Roy, 43 ans, de Montréal, qui accompagnait M. MacDonald, ont tous deux péri sur les lieux de la tragédie. M. Edmond Hamre, 39 ans, de Montréal, un autre passager dans la voiture de M. MacDonald, a succombé à ses blessures, samedi.

Quant à M. MacDonald, il est encore dans un état critique.

Un homme est resté suspendu à une branche au-dessus d'un gouffre

Un individu de 38 ans, de Saint-Emile, a été trouvé suspendu à une branche d'arbre, au-dessus d'un gouffre de 200 pieds, sur le bord de la rivière Saint-Charles, à quelques centaines de pieds du pont du Village Huron, en fin de semaine.

Les policiers de Loretteville ont réussi à le sauver alors qu'à bout de forces, le malheureux allait disparaître dans les eaux gonflées de la rivière. Les employés du garage Mainguy ont aperçu l'homme après avoir entendu ses cris de désespoir.

Vaines recherches pour retrouver M. Emile Perreault et son fils

M. Emile Perreault, 55 ans, du 440 rue du Sault, à Saint-Romuald, et son fils Jean-Claude, âgé de 14 ans, manquaient encore à l'appel, hier soir. Ils sont

partis ensemble, vers 9h dimanche matin, pour aller prendre une marche et ils n'ont pas été revus.

Dès dimanche après-midi, le chef de police Célestin Leboeuf, de Saint-Romuald, a organisé des recherches avec des citoyens de l'endroit. Hier, le chien Féro et son maître, le sergent Aubin, de la Sûreté du Québec, étaient de la partie.

M. Perreault était cardiaque et son médecin lui avait recommandé de faire de la marche, conseil qu'il mettait souvent en pratique. Son fils avait apporté sa petite carabine à plombs.

Des voisins les ont vus partir à pied, emprunter la rue de l'École et s'engager dans le bois qui mène à la rivière. M. Perreault et son fils ont pu se rendre jusqu'au pont Frontenac en construction.

Jusqu'ici, on se perd en conjectures sur ce qui a pu leur survenir et le pire est à craindre. Les recherches devaient reprendre ce matin, si le temps est clément.

Un autobus scolaire fait une embardée

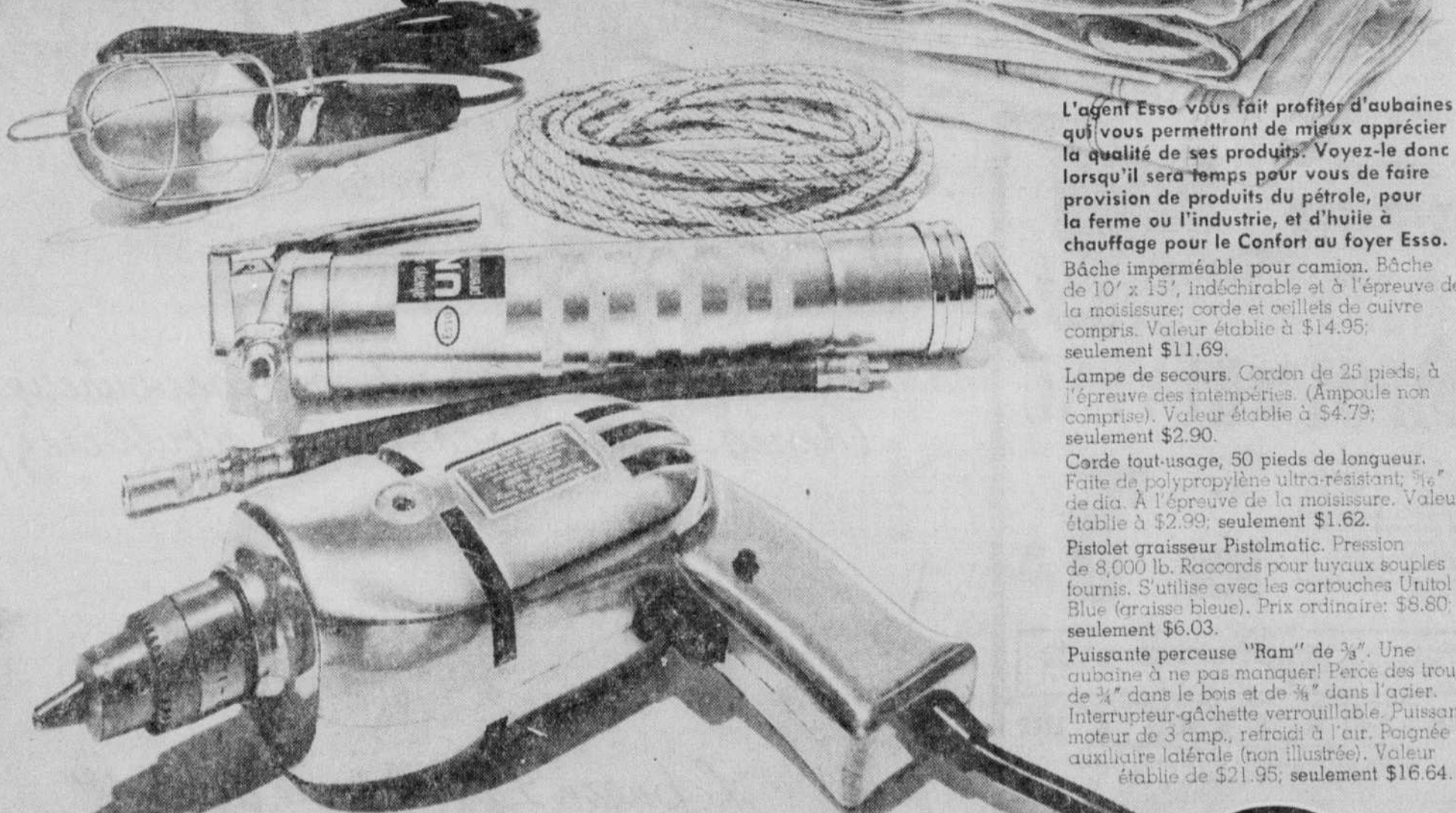
FREDERICTON (PC) — Un autobus scolaire transportant une quinzaine d'écoliers a fait une embardée, hier matin, à Fredericton, allant donner sur un arbre après avoir traversé une intersection sans s'arrêter.

Au moins sept des jeunes passagers ont dû être transportés à l'hôpital. Ils ont tous été renvoyés à la maison, après avoir reçu les premiers soins, sauf une adolescente, Susan McIntyre, qui a eu un pouce fracturé.

Le chauffeur de la compagnie Fredericton Transit Ltd., M. Lawrence Fairweather, n'a pas été blessé.



aubaines du printemps chez votre agent Esso



L'agent Esso vous fait profiter d'aubaines qui vous permettront de mieux apprécier la qualité de ses produits. Voyez-le donc lorsqu'il sera temps pour vous de faire provision de produits du pétrole, pour la ferme ou l'industrie, et d'huile à chauffage pour le confort au foyer Esso.

Bâche imperméable pour camion. Bâche de 10' x 13', indéchirable et à l'épreuve de la moisissure; cordé et œillets de cuivre compris. Valeur établie à \$14.95; seulement \$11.69.

Lampe de secours. Cordon de 25 pieds, à l'épreuve des intempéries. (Ampoule non comprise). Valeur établie à \$4.79; seulement \$2.90.

Corde tout-usage, 50 pieds de longueur. Fait de polypropylène ultra-résistant, 3/8" de dia. À l'épreuve de la moisissure. Valeur établie à \$2.99; seulement \$1.62.

Pistolet graisseur Pistolmatic. Pression de 3,000 lb. Accessoires pour tuyaux souples fournis. S'utilise avec les cartouches Unitol Blue (graisse bleue). Prix ordinaire: \$8.80; seulement \$6.03.

Puissante perceuse "Ram" de 3/8". Une aubaine à ne pas manquer! Perce des trous de 3/4" dans le bois et de 3/8" dans l'acier. Interrupteur-gâchette verrouillable. Puissant moteur de 3 amp., refroidi à l'air. Poignée auxiliaire latérale (non illustrée). Valeur établie de \$21.95; seulement \$16.64.

Vous ferez toujours des achats avantageux chez votre agent Esso

Aubaines offertes seulement par les agents Esso participants au Québec, en Ontario, dans les Provinces des Prairies et en Colombie-Britannique.

NE JOUEZ PAS AVEC VOTRE VIE

FAITES VERIFIER SANS TARDER LA SUSPENSION DE VOTRE AUTO

NOS SPECIALITES:

★ RESSORTS D'AUTOS ET DE CAMIONS ★ AIR LIFT ★ SHOCK ABSORBER ★ COIL SPRINGS



2990, RUE DALTON
STE-FOY
651-6880

ROND-POINT
LEVIS
837-8849

Les manifestants arrêtés à Ottawa comparaitront en justice en mai

OTTAWA (PC) — Seize manifestants appréhendés dimanche à Ottawa lors d'une manifestation contre la guerre devant les locaux de l'ambassade des États-Unis, devront, selon une décision du juge Thomas Swabey, rendue hier comparaitre en justice à différentes dates du mois de mai.

Les accusés — 15 hommes et une femme — ayant refusé de répondre aux accusations dont ils étaient l'objet et ayant tenu des propos injurieux à l'endroit de la police et du tribunal, le juge Swabey a ordonné de les faire évacuer de force de la salle d'audience.

Fait rare dans les annales de la justice, le juge s'est prévalu d'un article du code pénal pour faire enregistrer, en leur nom, un plaidoyer de non-culpabilité.

"Je ne reconnais ni les accusations ni le tribunal, a crié la jeune Barbara Biley, âgée de 20 ans, demeurant à Ottawa. Je suis une prisonnière politique."

Elle a qualifié les policiers de "cochons de fascistes" et le juge Swabey ainsi que le tribunal de "laquais des États-Unis".

Les accusés ont déclaré qu'ils faisaient la grève de la faim depuis leur arrestation et qu'ils étaient régulièrement battus par la police.

Le 4 mai auront lieu les premières comparutions en justice. Mlle Biley a été évacuée de la salle d'audience par une policière. Elle est accusée de voies de fait sur la personne d'un agent de la police.

Trois des manifestants ont été libérés sous caution. Il s'agit de: John Kelsey, 20 ans, de Toronto; Fred Vickerson, 28 ans, de Lachine, Qué.; tous deux accusés d'avoir troublé l'ordre public. Howard Singer, 18 ans, de St-Laurent, Qué., est accusé d'avoir provoqué des troubles et prononcé des obscénités. Les autres ont été gardés en détention préventive.

LES INCIDENTS

Dimanche, la police avait arrêté 17 personnes à la suite d'échauffourées qui avaient éclaté devant les locaux de l'ambassade des États-Unis à Ottawa, lors d'une manifestation organisée par quelque 70 adhérents d'une organisation maoïste.

Les échauffourées avaient été précédées d'une parade pacifique à la Colline du Parlement, à laquelle avaient pris part quelque 1,500 manifestants qui protestaient contre la guerre au Vietnam.

Ont été inculpés de voies de fait contre un agent de la police: Paul Lévesque, 21 ans, de St-Jérôme, Qué.; Martin Bracey, 24 ans, d'Ottawa; Lory Rice, 29 ans, de Sherbrooke; Red Rupert Wilczak, 24 ans, de Vancouver et Jean-Paul Cyr, 19 ans, de Montréal.

Inculpés d'avoir troublé l'ordre public: John Pierce, 21 ans, de Toronto; Barry Carlsen 21 ans, de Winnipeg; Marcel Peau, 21 ans, de Montréal; Robert Walker, de St-Laurent, Qué.; Georges Rousseau, 28 ans, d'Ottawa.

Dan Turner, reporter de la Presse Canadienne, a été également arrêté, mais relâché peu après, aucune charge n'ayant été retenue contre lui. Il s'agissait tout simplement d'une erreur.

De nouveaux actes de vandalisme en rapport avec le conflit des postes

MONTREAL (d'après PC) — De nouveaux actes de vandalisme se sont produits, hier, à Montréal, en rapport avec le conflit des postes, alors que les pare-brise d'une trentaine de camions ont été fracassés, et leurs pneus lacérés.

De plus, un coup a été tiré à un dépôt postal, mais la police se refuse à imputer ces incidents aux ex-camionneurs de la compagnie G. Lapalme Inc. qui sont sans travail depuis le début du mois, quand a pris fin le contrat de livraison que détenait la compagnie avec le fédéral.

Hier, il s'agissait en fait d'une première "journée normale", à la suite des incidents qui se sont produits depuis le 1er avril, alors que 94 nouveaux chauffeurs ont pris la relève des camionneurs de Lapalme qui ont rejeté les dernières offres du gouvernement, la semaine dernière, pour ne pas perdre leur affiliation à la CSN.

En outre, 81 nouveaux camions achetés par l'hôtel des postes récemment ont roulé dans les rues de la métropole, hier, pour la première fois, alors que des véhicules loués ont continué à assurer la livraison et la cueillette dans les

districts postaux du bas de la ville.

On sait que les 182 nouveaux chauffeurs ont été embauchés en fin de semaine et que 118 autres doivent l'être sous peu, pour que la livraison du courrier reprenne son cours normal "d'ici trois semaines", a précisé

un porte-parole de l'administration postale.

Seuls 94 chauffeurs étaient en service hier, car les 88 autres, étant considérés comme des "recrues", ne sont pas encore prêts à prendre la relève des camionneurs de Lapalme.

Six familles isolées

BÉCANCOUR (PC) — La municipalité de Bécancour connaît depuis plus de 20 ans et six familles sont complètement isolées de toute civilisation.

Les eaux de la rivière Bécancour ont gonflé sous les glaces et sous cette pression, les glaces ont été projetées sur la rive à plusieurs centaines de pieds. L'entrée du petit pont reliant le rang Saint-Pierre au village de Bécancour est complètement disparue sous l'amoncellement des glaces.

Révision de la loi sur le maintien de la sécurité

OTTAWA (PC) — Le premier ministre M. Trudeau a déclaré aux Communes, lundi, que le ministre de la Justice, M. John Turner, et le Solliciteur général, M. George McInraith, poursuivent une révision de la loi sur le maintien de la sécurité au Canada.

M. Trudeau a fait cette réponse à M. Gordon Fairweather (PC - Fundy Royal), qui avait suggéré que la Gendarmerie Canadienne intervienne à l'occasion pour préserver les droits des manifestants pacifiques.

Le conservateur du Nouveau-Brunswick s'est plaint que, samedi, un groupe de manifestants sur la colline parlementaire, à Ottawa, ait dû former "une petite armée parmi eux", pour se défendre contre les attaques de radicaux. La Sûreté d'Ottawa a arrêté 16 personnes à cette occasion.

M. Fairweather a soutenu que le gouvernement pourrait émettre un permis assurant les manifestants pacifiques de la protection de la Gendarmerie.

Ce soir, à 20 heures, une manifestation monstre des syndicats

nationaux de Montréal (CSN) est organisée devant le parlement fédéral à l'appui des ex-camionneurs postaux de G. Lapalme Inc.



Fait pour le compte de Repère Édition, Agence de Pub. 1000, 101, rue Champlain, Québec, Montréal



Pour les futurs mariés...
une sélection de cadeaux
pour une table bien garnie



Superbe coutellerie de 42 morceaux

Présentée dans un coffre en bois de luxe, une coutellerie en acier inoxydable pour 8 personnes. Le service comprend 8 couteaux à dîner, 8 fourchettes, 8 fourchettes à dessert, 8 cuillères à soupe, 8 cuillères à thé, 1 couteau à beurre, 1 cuillère à sucre.

17⁹⁵ ens.



Services à dîner de 45 morceaux en terre cuite, motifs modernes

Un choix de modèles pour le service de 8 personnes. Chaque service comprend 45 morceaux dont 8 assiettes à dîner, 8 assiettes à dessert, 8 plats à céréales ou soupe, 8 tasses, 8 soucoupes, 1 sucrier avec couvercle, 1 crémier, 1 plat à salade, 1 grande assiette ronde. 49⁹⁵ ch.

- A. GALAXY, cercles en vert avocat, orange et maïs avec motif de fantaisie.
- B. SERENADE, vernis satin en brun chocolat avec liséré en vert avocat et fleurs blanches avec centre vert parsemées. Tasse, crémier et sucrier: brun chocolat.
- C. MIRAGE tons de brun, or, beige avec motifs en vernis au centre. Tasses, crémier et sucrier: brun chocolat fini satin.

CENTRE-VILLE, 6e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

CENTRE-VILLE: De 9h. à 5h.30 les lundi, mardi, mercredi. De 9h. à 9h. du soir les jeudi et vendredi. De 9h. à 5h. le samedi.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS: De 9h.30 à 5h.30 les lundi, mardi, mercredi. De 9h.30 à 9h. les jeudi et vendredi. De 9h.30 à 5h. le samedi.

TELEPHONE: Centre-Ville 529-7351. Place Laurier 656-1530. Fleur de Lys 529-7351.

Le canal de Lachine ne sera pas fermé

MONTREAL (PC) — La Cour supérieure de Québec a déclaré illégale, lundi, la décision prise par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent de fermer le canal historique de Lachine.

Le juge John A. Nolan a rendu son jugement en accordant un interlocutoire à la Hall Corporation of Canada et à La Vérendrye Line Ltd.

Selon le juge Nolan, l'agence du gouvernement fédéral n'avait pas reçu du Parlement ou du gouverneur général en conseil l'autorisation de fermer le canal.

Les requérants possèdent une flotte de 27 navires dont six utilisent le canal et sept sont capables de l'utiliser.

Selon leurs témoignages, par suite de la fermeture du canal, ils se trouvent dans l'impossibilité de donner suite à un contrat conclu avec le Québec Natural Gas Corp. pour le transport du charbon depuis les Grands Lacs jusqu'à l'usine de coke de la compagnie à LaSalle.

Par contre, l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent soutenait que le canal avait connu une diminution constante du transport maritime depuis l'ouverture de la Voie maritime en 1959.

Toutefois, le juge Nolan a conclu que la décision de fermer le canal ne relevait pas de l'Administration.

Le canal Lachine, construit il y a 145 ans, s'étend de l'extrémité de l'île de Montréal jusqu'au fleuve Saint-Laurent, à proximité de l'emplacement de Terre des Hommes.

L'Ontario ne reconnaîtra pas tous les avortements faits aux États-Unis

TORONTO (PC) — Le ministre ontarien de la Santé, M. Thomas Wells, a déclaré, dimanche, que les personnes qui se rendront dans l'État de New York pour profiter de la légalisation de l'avortement ne pourront profiter des dispositions du régime ontarien d'assurance-hospitalisation, à moins que cette intervention n'ait été au préalable autorisée par un médecin de l'Ontario.

On sait que l'État de New York a approuvé, il y a quelques semaines, une loi légalisant l'avortement, à condition que cette mesure soit recommandée par un médecin.

D'autre part, le ministre a précisé, au cours d'un débat télévisé, que l'assurance-hospitalisation ontarienne défraie le coût des services médicaux jugés légalement nécessaires, même si ces soins sont prodigués à l'extérieur du pays.



un thé?
un café?
un cocktail?

maintenant, c'est la mode des réceptions au sherry!

Quoi de plus original, de plus agréable, de plus civilisé? Déguster un sherry dans une atmosphère de détente, c'est quelque chose d'agréable pour tout le monde. Le sherry est parfait pour accompagner le goûter, les sandwiches, les petits fours, le fromage — et la bonne conversation.

Et une réception au sherry est si simple à organiser! Des plateaux de goûters variés, du Sherry 74, du Sherry Hermit — et des amis, c'est tout!

Un conseil: faites-en une petite réserve. Il est toujours utile d'avoir du Sherry 74 et du Sherry Hermit sous la main — peut n'importe quelle occasion, n'importe quelle réunion, n'importe quel repas.

Le sherry fait un cadeau parfait: Quoi de plus original et de plus apprécié que d'offrir une "cave" de Sherry 74 et de Sherry Hermit de Brights qui répand sans tarder la bonne humeur!

Vins 'Brights' VINS CANADIENS DE QUALITÉ

La seule maison vinicole canadienne du Québec



Des nouvelles de partout, voilà
votre contact avec le monde

Une annonce dans votre journal
assure le succès de votre entreprise

73e ANNEE — No 95 QUEBEC, MARDI 21 AVRIL 1970 PAGE VINGT ET UN

Décision difficile à justifier, à Sillery

Par Anne-Marie VOISARD

Les commissaires d'écoles de Sillery ont eu fort à faire, hier soir, pour justifier leur décision de maintenir ouvertes toutes les écoles en septembre.

Quelque 250 parents, dont la plupart étaient de Saint-Charles Garnier, n'ont pas caché leur déception et leur mécontentement en apprenant que 120 enfants de cette paroisse devront être démenagés vers d'autres écoles où le nombre d'élèves est insuffisant.

Le président de la commission scolaire, M. Roland Dompierre, a déclaré que cette décision s'appuie sur des motifs économiques et pédagogiques. La répartition de 120 élèves de Saint-Charles Garnier à l'intérieur des écoles Saint-Joseph, Brûlard et Marie-Victorin, a expliqué M. Dompierre, évitera d'engager quatre professeurs dont le salaire aurait été inadmissible aux subventions. De plus, on évitera l'introduction de classes à divisions multiples.

Des parents n'ont toutefois pas hésité à démolir les arguments de M. Dompierre. Pour un de ces parents, l'économie de quatre professeurs — ce chiffre est lui-même contesté par d'autres parents — sera compensé par le coût du transport des écoliers. On s'attend en effet, à ce que le transport soit inadmissible pour une certaine proportion d'enfants dont la distance entre le domicile et l'école est inférieure à un mille.

Plusieurs parents ont présenté le transport scolaire comme un

mal qu'il est possible d'accepter pourvu qu'il soit compensé par des avantages pédagogiques. Or, pour ces mêmes parents, seule la fermeture des écoles Brûlard, Saint-Joseph et St. Stephen qui compte une population scolaire trop faible, aurait été de nature à apporter de tels avantages.

Dans les circonstances actuelles, si chacune de ces petites écoles possède un directeur à plein temps, comme l'a promis M. Dompierre, on encourt des dépenses inadmissibles. Si par ailleurs, on décide de s'en tenir aux normes gouvernementales en ce qui concerne le personnel, c'est la qualité des services et de l'enseignement qui en souffre.

Les interventions, dans une proportion d'au moins 90%, donnaient raison au comité pédagogique de la Commission scolaire plutôt qu'aux commissaires eux-mêmes.

Rappelons que le comité pédagogique, qui recommandait la fermeture de trois écoles, dont l'école anglaise, avait été formé à la demande des commissaires. Une fois le rapport déposé, les commissaires ont décidé de préparer eux-mêmes un nouveau rapport avec de nouvelles recommandations.

En plus d'être contre les recommandations de ce deuxième rapport, plusieurs parents lui reprochent de n'apporter aucune précision quant aux critères qui détermineront quels élèves devront fréquenter une nouvelle école.

M. Dompierre a promis que ces informations seront données aux parents concernés, d'ici le 1er mai, soit après que la Commission scolaire aura complété l'engagement de ses nouveaux professeurs.

D'ici là, c'est l'inconnu et la plupart des parents sont déçus, évidemment, ceux qui conservent leur école.

L'école anglaise Saint-Stephen a été particulièrement visée lors des interventions des parents, en raison du statut particulier dont elle jouit. Signalons que cette école compte un professeur pour 18 élèves alors qu'à l'école Saint-Charles Garnier, par exemple, la proportion est de 1-23. De plus, le coût annuel de l'enseignement est de \$515 par an à Saint-Stephen, alors qu'il en coûte, en moyenne, \$359 par élève à Saint-Charles Garnier.

Il est inconcevable que la minorité anglophone de Sillery jouisse d'un enseignement de meilleure qualité que la majorité francophone, ont fait remarquer plusieurs parents qui, comme le comité pédagogique, auraient souhaité que les catholiques anglais se joignent aux protestants anglais du Bishop Mountain.

Un parent a voulu résumer la situation en remarquant que la décision de la commission scolaire de Sillery est "illogique, irrationnelle, inefficace et non économique". Il revenait alors, dans le sens contraire, les mêmes mots utilisés par le président, M. Dompierre, pour qualifier son rapport. Cette intervention a valu de nombreux applaudissements.

MÉTRO QUÉBEC

par JOSEPH VOISARD

Perte de temps pour les tribunaux

Les vols à l'étalage sont devenus une véritable épidémie qui entraîne des pertes pour les marchands et complique surtout la vie des tribunaux. Aussi, des avocats du ministère public ont cru devoir insister, récemment, pour que les marchands organisent une surveillance qui freinerait cette vague de délits mineurs. On traduit, chaque semaine, en Cour, menottes aux mains, une kyrielle d'individus qui ont fait, à l'étalage, des larcins représentant des valeurs de \$3.78, \$4.19, \$6.82 et autres montants du genre. Les procureurs de la Couronne ne goutent pas tellement non plus les sentences différées. Les bénéficiaires doivent se présenter mensuellement durant une certaine période pour permettre aux juges d'apprécier leur bonne conduite. Certains avocats inclinent à voir surtout dans ces gestes de clémence une perte de temps appréciable. Ceux-ci ne restent guère plus les condamnations au régime sec pour une année, d'individus qui se rendent coupables de délits mineurs sous l'influence de l'alcool. Tout cela finit par coûter cher, disent-ils. Mais il est évident, d'autre part, que les familles en cause apprécient de voir échapper à l'ignominie d'un séjour en prison l'un des leurs coupables d'une frégaine...

Bell Canada et l'Hydro en désaccord

Bell Canada prévoit que 9,000 familles changeront de domicile, dans la région de Québec, le 1er mai, soit une augmentation de dix pour cent sur l'an dernier. Ces prévisions sont assez substantiellement différentes de celles de l'Hydro-Québec, il y a huit jours. À l'Hydro, on établissait, en effet, à ce moment, le nombre approximatif des déménagements à six mille, cette année, à comparer à sept mille, l'an dernier. Bell Canada avait joint à ses comptes 195,000 cartes-réponses pour les avis de déménagement. Ses bureaux d'affaires avaient déjà reçu plus de 6,000 avis formels, la semaine dernière. L'expérience établit, cependant, qu'un nombre appréciable de nos gens attendent toujours à la dernière minute pour avertir. Bell Canada estime que les déménagements nécessiteront plus de 10,000 heures de travail supplémentaire, dans notre région. Il lui faut donc pourvoir à une augmentation assez sensible des effectifs des services les plus touchés. Ceux qui avisent tôt de leur intention de déménager posent donc un geste de coopération vivement apprécié de la compagnie. Ils évitent évidemment de la sorte les risques d'une interruption prolongée du service.

Invasion des gardes paroissiales

Un ralliement national des Gardes paroissiales promet de grouper, à Québec, dix à douze mille visiteurs, les 19, 20 et 21 juin. Des événements sociaux d'envergure et des déploiements para-militaires souligneront, chez nous, cet important événement. À la Garde Notre-Dame-de-la-Garde, de Québec, revient l'honneur d'avoir été élue comme hôtesse des gardes sœurs qui convergeront vers notre ville. La Fédération des Gardes paroissiales du Canada compte 124 unités qui rayonnent surtout dans les provinces de Québec et de l'Ontario. On compte 177 paroisses qui bénéficient des bons offices du mouvement. Les Gardes paroissiales font une oeuvre d'animation dans les paroisses et, selon les témoignages unanimes, leurs membres donnent un exemple largement bénéfique. Dans plusieurs paroisses, les gardes assument le service d'ordre à l'église. Elles contribuent à l'éclat de nos fêtes religieuses. On les retrouve à la tête de nombreuses organisations de bienfaisance. On estime à plus de 5,000 le nombre des membres de la Fédération qui participent au ralliement de juin. La plupart toutefois seront accompagnés de parents ou d'amis. D'où la nécessité de prévoir une affluente qui pourrait atteindre les 12,000 personnes.

La rue du Carnaval déjà à l'oeuvre

Le comité de la rue du Carnaval songe déjà aux festivités de 1971... Il vient, en effet, de choisir les amateurs qui auront la responsabilité de perpétuer la tradition des monuments de glace et des célébrations qui attireront de partout l'attention sur cette rue, durant la période du Carnaval. M. Raymond Gariépy assume la présidence du comité pour les prochains douze mois. On lui a donné comme collaborateurs immédiats: MM. Fernand Lapointe, vice-président; Jean-Marie Poitras, trésorier; et Maurice Desbiens, secrétaire. L'Assemblée générale a de plus fait l'élection de trois directeurs. Ceux-ci sont MM. Lionel (Ti-Père) Faucher, un pionnier de la rue du Carnaval, Emond Gingras et Raymond Saint-Laurent. Toutes ces personnes ont déjà contribué activement au prestige de la rue du Carnaval, honorée chaque année, "à la visite d'éminentes personnalités. On sait que le comité bénéficie toujours d'une étroite coopération de la part de citoyens de la rue et du quartier. Cette conjugaison d'efforts explique d'ailleurs l'intérêt que l'on peut réussir à créer, même à l'étranger, pour la rue du Carnaval d'hiver de Québec.

Une promesse pour l'unité nationale

Depuis de nombreuses années, l'université Laval et d'autres universités du Québec organisent des cours de français qui connaissent une extraordinaire vogue durant les mois de vacances. L'actuel gouverneur général du Canada et d'autres personnalités en vont profiter de cette initiative, à Laval. Voilà maintenant que les universités canadiennes de langue anglaise organisent pour leur part, des cours d'anglais qui promettent également de jour d'une grande faveur. Ainsi, l'université de la Colombie-Britannique informe notre journal qu'elle offre elle-même, cette année, des cours qui seront dispensés, à Vancouver, du 6 juillet au 14 août. Ces cours portent sur la langue anglaise orale et écrite. Des cours semblables sont organisés dans l'Ontario pour le bénéfice de jeunes Canadiens français désireux de se familiariser avec la langue de Shakespeare. C'est évidemment l'ère du bilinguisme qui s'amplifie. Partout, on s'empresse à assurer aux étudiants des séjours agréables et à multiplier les contacts avec le milieu. Ce mouvement d'échanges, qui s'élargit d'année en année, encourage évidemment une meilleure compréhension entre les deux principaux groupes ethniques du Canada.

Des milliers de clés sont retrouvées

Au cours de la seule année 1969, 15,000 trousseaux de clés perdus purent être retournés à leurs propriétaires grâce au service de plaques pour porte-clés des amputés de guerre. Depuis le début de l'année, le service a expédié quelque 12 millions de mini-plaques aux automobilistes. Celles-ci sont des reproductions exactes des plaques d'immatriculation de l'année. Elles sont expédiées par la poste aux automobilistes qui les attachent à leur porte-clés. Si quelqu'un trouve un trousseau perdu, il n'a qu'à le jeter dans une boîte à lettres pour qu'il rejoigne son propriétaire par l'intermédiaire du service. Les listes que conserve celui-ci permettent, en un instant, d'identifier le propriétaire. Les clés sont aussitôt retournées sans frais. Depuis 25 ans que ce service existe, plus de 180,000 automobilistes ont pu retrouver des clés perdues. Cette organisation, qui est devenue une industrie, profite à des mutilés civils autant qu'aux amputés de guerre et à leurs familles. Elle assure aux uns et aux autres l'aide utile et l'appui moral. Par ses soins, des handicapés ont pu se procurer des membres artificiels. D'autres furent aidés à obtenir un supplément d'allocations sociales. Puis le service a le crédit de permettre à un nombre appréciable d'amputés de guerre, hommes et femmes, de gagner honorablement leur vie.

Deux bureaux de licences changent d'adresse

Deux bureaux du ministère des Transports du Québec, qui délivrent, dans la région de Québec, des permis de conduire et de plaques d'immatriculation, vont changer d'adresse, à compter du 1er mai. Le bureau situé présentement au centre commercial Horizon, à Sainte-Foy, déménagera au nouveau centre commercial Place Laval, situé en face de l'hôpital Laval, sur le Chemin Sainte-Foy. L'autre bureau, présentement situé au centre commercial de la Canadienne, sera logé au 1898 rue Mailloux, près du boulevard Sainte-Anne, dans le quartier Limoilou.

Courville hausserait sa taxe foncière de \$0.25

Les contribuables de Courville verront leurs comptes de taxes, pour l'année 1970, augmenter de \$0.25 du cent dollars d'évaluation, portant la taxe foncière de \$1.15 à \$1.40, soit une hausse de 21.7%, si les prévisions budgétaires sont adoptées, le 4 mai, telles qu'elles ont été présentées hier soir.

De plus, vu la signature d'un nouveau contrat, la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères passera de \$11 à \$15 par année, par famille.

La municipalité de Courville

devra, au cours du prochain exercice financier, faire face à des dépenses de \$497,463.18 et prévoit des revenus totalisant \$498,448.40, ce qui représente un surplus budgétaire de \$983.22. Par rapport à l'an dernier, le budget pour 1970 révèle une augmentation des dépenses de l'ordre de \$93,000.

En vue d'équilibrer le budget, les administrateurs iront chercher quelque \$34,000 de plus en taxe foncière, par l'augmentation de \$0.25 du cent dollars d'évaluation, appliqueront au

budget une subvention de \$17,500 du gouvernement provincial pour des travaux d'aqueduc et d'égouts exécutés dans le passé et la différence sera comblée par des revenus supplémentaires provenant de la police de Villeneuve pour services rendus, de même que par l'augmentation normale de l'évaluation courante.

Au chapitre des dépenses, un montant de \$186,463.18 sera affecté au service de la dette, soit une augmentation de \$20,483 sur l'an dernier. Les frais d'admini-

stration totaliseront \$30,895, soit \$20,483 de plus qu'en 1969, attribuables en particulier aux augmentations de salaires du personnel. Le service de police coûtera \$78,626 et la voirie \$101,900. Le budget des loisirs a été augmenté de quelque \$9,000 pour un total de \$45,356 et une augmentation du coût de l'électricité est prévue.

LES REVENUS
Les principales sources de revenus proviendront, d'une part, de la perception de la taxe foncière et de la taxe d'aqueduc (\$40 par année, par famille) qui rapporteront \$296,498.40 à la municipalité et, d'autre part, de la répartition de la taxe de vente qui représente \$114,000.

La municipalité de Courville, malgré un taux assez élevé de la taxe foncière, ne surcharge pas ses contribuables de taxes spéciales ou d'améliorations locales, comme le permet la loi, et s'en tient au mode de taxation "tous à la caisse commune" pour reprendre l'expression du maire, M. Paul-Émile Giroux.

Étant donné que le grand rôle d'évaluation préparé pour la municipalité de Courville a dû être "mis en quarantaine", les propriétés seront taxées conformément à l'ancien rôle, sauf dans les cas de constructions nouvelles qui représentent entre \$300,000 et \$600,000 d'évaluation supplémentaire. Selon le maire Giroux, les propriétés sont actuellement évaluées entre 85 et 90% de la valeur réelle et le total de l'évaluation impossible, à Courville, se situe entre \$11,000,000 et \$12,000,000.

L'adoption du budget présenté par le conseil municipal de Courville, lors d'une assemblée régulière, hier soir, a été retardée, en raison d'une intervention de la Ligue des citoyens de Courville qui a demandé et obtenu du conseil ce délai pour "fouiller" le budget, voire même faire des recommandations.

Le maire Jules Marois

Des dépenses excessives et inadmissibles, à la CUQ

C'est en quelque sorte une motion de blâme à l'endroit du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec que le maire de Notre-Dame des Laurentides, M. Jules Marois, a lu, hier soir, en déclarant que le loyer de \$5.65 du pied carré que paiera la CUQ pour ses locaux, dans l'édifice Bois-Fontaine, est prohibitif, en même temps qu'une dépense inutile.

"J'ai dit oui à la Communauté urbaine", a déclaré le maire Marois, "mais je ne marche plus vis-à-vis les dépenses inadmissibles et abusives qui marquent le tout début du fonctionnement de cet organisme supramunicipal". Et le maire a ajouté qu'à ce rythme-là, d'ici quelques années, le déficit de la CUQ se chiffrera par les millions de dollars.

Pour appuyer ses dires, le maire Marois s'est montré un dossier d'offres de locaux qui ont été faites à la CUQ par divers propriétaires, à des prix intérieurs, variant entre \$3.00 et \$4.75 du pied carré. Pour illustrer la situation, il a cité le ministère des Transports et Communications qui ne paie que \$2.70 du pied carré, dans le même édifice Bois-Fontaine, soit \$2.95 de moins que ce que paiera la CUQ et le ministère des Travaux publics qui a négocié 18 mois avant de signer un bail à \$4.29 du pied carré pour l'édifice qu'il occupe dans la rue Bourlamaque à Sainte-Foy.

Dans une télécommunication adressée à la CUQ, le maire Jules Marois proteste contre la location de l'édifice Bois-Fontaine et demande que le bail ne soit pas signé avant une autre discussion.

Une lettre, signée par le secrétaire de la CUQ, l'avise qu'à ce stade-ci de l'exécution de la décision du conseil, prise le 12

mars 1970, le comité exécutif se voit dans l'impossibilité de discuter, conformément à sa demande cette question de location de bureaux.

M. Marois a précisé qu'en raison des dépenses immédiates auxquelles devait faire face la CUQ, le grand conseil avait laissé beaucoup de latitude au comité exécutif en votant un montant global mais que vu l'irresponsabilité dont fait preuve le comité exécutif, il défendra item par item l'argent qui sera dépensé et dont, en définitive, la population devra payer la note.

Le maire Marois a ajouté que ce sont des dizaines de milliers de dollars qu'on aurait pu sauver en location de locaux aux fins de la CUQ et il s'est en même temps élevé contre les salaires et pensions qui seront payés aux fonctionnaires de ce gouvernement supramunicipal.

M. Gérard Grenier

Il est urgent de former la commission de réaménagement

"Je suis d'opinion que le ministère des Affaires municipales devrait refuser toute fusion de municipalités non contiguës, tant que la Commission de réaménagement, prévue par la loi de la Communauté urbaine de Québec, n'aura pas déposé son rapport".

C'est en substance ce qu'a déclaré, au cours d'une entrevue, le maire de Villeneuve, M. Gérard Grenier, également membre du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec, et co-fondateur, avec M. Marcel Lortie, et administrateur général de la Commission scolaire régionale Orléans.

M. Grenier a ajouté qu'il devenait urgent, à son sens, de nommer les membres de cette commission. Pour appuyer sa thèse, il a invoqué les risques, premièrement, de déséquilibrer toute la procédure prévue pour le bon fonctionnement de la CUQ et, deuxièmement, de défaire tout le travail fait par l'opération 55, c'est-à-dire démembrer les commissions scolaires régionales de Tilly, de Chauveau, de Jean-Talon et d'Orléans.

Le maire Grenier s'est dit convaincu que la Commission des écoles catholiques de Québec n'était pas prête à intégrer les élèves des commissions scolaires régionales et locales.

"Créer une seule grande ville équivalait à une déshumanisation de la population", a déclaré M. Grenier, en ajoutant qu'on pourrait laisser sur la carte de la région de Québec des villes rentables comme le grand Sainte-Foy qui regroupait Cap-Rouge, le grand Loretteville qui comprendrait Neufchâtel, Ville Bélaire, Saint-Émile, les deux Ancienne-Lorette, ville et paroisse, et Val Saint-Michel, le grand Charlesbourg qui engloberait Charlesbourg-Est, Charlesbourg-Ouest, Orsainville, Notre-Dame-des-Laurentides et Lac-Beauport, et finalement, le grand Beauport composé de Giffard, de Beauport, de Villeneuve, de Courville, de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, de Sainte-Brigitte-de-Laval et de Montmorency.

Quant à savoir si les citoyens des différentes municipalités sont prêts à perdre leur identité respective pour se lancer dans de grands projets de regroupement, le maire Grenier paraît assez optimiste et croit la population plus prête qu'on ne le pense au niveau municipal.

PHOTO CENTRE BRUNET

PHOTOBAINES 1970

DES PRIX DE TOUS LES JOURS

CAMERA AUTO 35 REFLEX
BELL & HOWELL

CAMERA 35mm A VISEUR REFLEX. PHOTOMETRE AUTOMATIQUE INCORPORE A L'OBJECTIF 50mm f:1.8 INTERCHANGEABLE. EMBOINAGE AUTOMATIQUE DU FILM. LIVRE AVEC ETUI CUIR.

139⁵⁰

MAGNETOPHONE à cassette
BELL & HOWELL

Circuit entièrement transistorisé. Commande automatique de niveau pour l'enregistrement. Utilise toute cassette standard.

Livré avec microphone, étui de transport, écouteurs, cordon de raccord et 1 cassette.

49⁵⁰

LUNETTES D'APPROCHE
174⁵

Lunettes d'approche 7 x 35 à mise au point centrale. Livrée avec étui de cuir et courroie de transport. Profitez de cette aubaine.

UTILISEZ NOTRE PLAN FACILE DE CREDIT

PHOTO CENTRE BRUNET
LE PLUS GRAND CENTRE DE PHOTO AU COEUR DE QUEBEC
605 est ST-JOSEPH Québec 2 529-5741

VOTONS ANDRÉ ROY
candidat libéral
St-Sauveur



DEMAIN MATIN
à CFCM-TV
de 9.33 A.M. à 9.38 A.M.
M. André ROY
parlera aux électeurs du comté St-Sauveur

Autorisée et payée par Armand Brunet, agent officiel, 324 St-Agnès, Québec.

Québec: Au Travail!

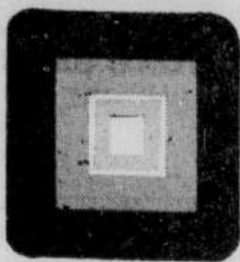
Club de Pêche Laurent St-Siméon
PECHE A LA TRUIE
Acommodations pour 80 personnes. Réservations pour 2 jours et plus. Vacances familiales: semaine de \$50 à \$70. Électricité, eau courante.
Tél.: 663-6293



VOTEZ FERNAND BOUDREAU
DANS ST-SAUVEUR
DU SERVICE PLUS QUE JAMAIS

comité central de ST-SAUVEUR
6, rue Garagontier
527-3428 — 527-2596

Annonce réservée et payée par Maurice Hamel agent officiel 169 St-Luc, Québec 8



AU FOND DES CHÔSES

Un profil
du chef politique
par NORMAND GIRARD

Jean-Jacques

BERTRAND

un homme de bonne volonté

NDLR — Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs le premier d'une série de profils des chefs politiques du Québec tels qu'ils apparaissent aux journalistes qui les suivent durant la présente campagne électorale. Demain, Gilbert Athot abordera Robert Bourassa.

Jean-Jacques Bertrand, l'actuel chef de l'Union nationale, est essentiellement, en campagne électorale comme au Parlement comme en privé, un "homme de sa génération".

Élu pour la première fois député en 1948, ses 22 années de vie politique n'ont pas changé sa personnalité. Son chef de l'époque, M. Maurice Duplessis, aimait dire de lui qu'il était "un jeune homme d'avenir".

Le fait est qu'il a dû patienter une bonne dizaine d'années parmi les "back benchers", ces députés des banquettes arrière dont le rôle est plutôt effacé, avant que de franchir, une à une, les étapes conduisant aux tâches à grandes responsabilités.

Il fut donc adjoint parlementaire puis ministre de la Jeunesse avant que de devenir "le bras droit de Daniel Johnson," qui l'avait défait au congrès de leadership de 1961, alors que l'Union nationale formait l'opposition officielle à Québec.

La prise du pouvoir par l'Union nationale, en juin 1966, ne modifia guère le rôle de Jean-Jacques Bertrand, à l'exception, peut-être, qu'il travailla davantage, ayant deux ministères à diriger, celui de l'Éducation et celui de la Justice.

Comme il l'avait fait dans le passé, c'est-à-dire avant les années 1960, Jean-Jacques Bertrand s'acquitta de ses fonctions sans panache, mais avec une méthode sûre et un sens du devoir qui le rendent efficace.

Son expérience, le fait qu'il était avocat, l'ancienneté qu'il s'était acquise au sein du parti, les supporters qu'il s'était assurés lors de son "challenge" avec Daniel Johnson et la réputation de franchise et d'honnêteté tant politique et intellectuelle, qui ne l'a jamais abandonné, ont été autant de facteurs qui ont fait que les yeux de la députation unioniste se sont tournés vers lui, le moment venu de trouver un remplaçant à Daniel Johnson, décédé.

C'est donc à Jean-Jacques Bertrand, l'homme fiable et éprouvé âgé de 53 ans, que les unionistes ont confié leur destinée politique en même temps que le sort du gouvernement et celui du Québec. "Un bon gars", disait-on.

La nouvelle génération unioniste, elle, ne voyait pas les choses du même oeil. Elle manoeuvra en coulisse, profitant de la mini-crise nationaliste provoquée par l'ex-bill 85, devenu plus tard le bill 63, et d'une "soudaine" défaillance de Jean-Jacques Bertrand, pour provoquer la tenue d'un congrès de nomination à la direction du parti.

Jean-Guy Cardinal, nouveau venu en politique, que Daniel Johnson avait attiré par la responsabilité du ministère de l'Éducation, prit la commande en qualité de vice-premier ministre ou de vice-président du Conseil exécutif.

Il renvoya le bill 85 devant une commission parlementaire et la session de 1968 se termina sans que le projet de loi ait été plus loin qu'au stade de projet. L'année 1969 succéda à 1968 et, revenu à la santé, devant les pressions internes de plus en plus fortes, Jean-Jacques Bertrand convoqua un congrès de nomination en annonçant ipso facto qu'il serait candidat.

La lutte entre lui et Cardinal, qui représentait la jeunesse, l'audace, la chance, le succès et surtout les aspirations nationalistes, voire séparatistes, des unionistes, fut âpre et sourde. Jean-Jacques Bertrand, déjà chef et premier ministre, l'emporta de justesse si l'on considère que sa majorité au scrutin fut à peine supérieure à 300 voix.

Mais, il était confirmé dans ses fonctions; il lui restait maintenant à obtenir l'approbation de ce mandat au cours d'une élection générale, ce qu'il sollicite maintenant.

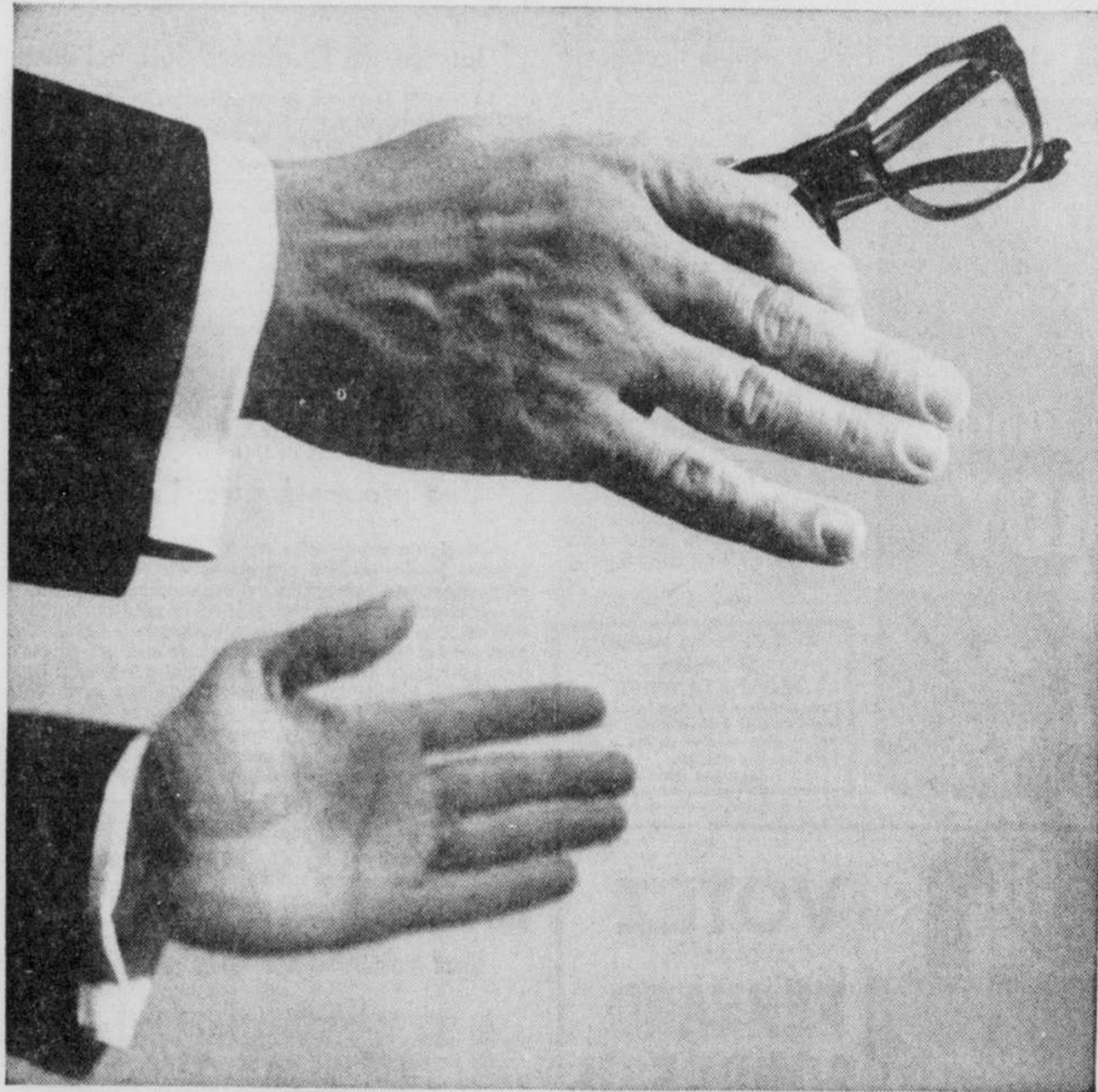
Entre-temps, Jean-Jacques Bertrand s'est attelé à la tâche administrative et législative avec ardeur et détermination. Peu friand de conseils, obstiné, ponctuel, ayant sa propre conception et perception des choses, qu'il juge tout aussi bonnes et justes que celles de n'importe qui d'autre, il ramena et fit adopter le bill 85 sous la forme du bill 63.

Attaché profondément à un système parlementaire qui fut sa vie politique, Jean-Jacques Bertrand présenta plusieurs projets de loi fort importants en plus de procéder à une réforme des institutions qui nous gouvernent: la loi cadre sur la sécurité sociale, les communautés urbaines, les mesures d'incitation à l'établissement industriel, la refonte du Code civil, les nouvelles mesures législatives concernant les conseils municipaux, etc.

"Homme de sa génération", il oublia que la nouvelle génération avait vu le jour et que cette génération, elle, se fiche du Parlement auquel elle n'attache pas la même importance que ses prédécesseurs.

Jean-Jacques Bertrand, "un bon gars", disent tous ceux qui le connaissent; travailleur acharné et d'une efficacité personnelle certaine, ne possède pas, cependant, l'attrait ou le magnétisme extérieur d'un Trudeau.

Il se plaît à dire lui-même qu'il est un "homme de bonne volonté". C'est sans doute ce qui le résume le mieux: un homme de sa génération rempli de bonne volonté.



Un an de direction HUSAK

par l'Agence France Presse

Par une coïncidence qui n'est peut-être pas uniquement le fait du hasard, la Tchécoslovaquie a célébré, la semaine dernière, le centenaire de Lénine le jour même du premier anniversaire de la chute d'Alexandre Dubcek et de l'accession au pouvoir de son successeur, M. Gustav Husak.

Ni la presse, ni le premier secrétaire lui-même, ne se sont fait faute de livrer au Parti communiste tchécoslovaque un satisfecit total pour l'oeuvre accomplie depuis un an, dans le sens de la normalisation et de la consolidation.

Le bilan d'une année de "direction Husak" témoigne en effet, dans tous les domaines, d'un bouleversement si complet de la situation en Tchécoslovaquie qu'il va parfois bien au-delà de l'éradication pure et simple du "Printemps de Prague", de ses hommes et de ses idées.

Très caractéristique à cet égard est l'évolution intérieure du parti, complètement bouleversée actuellement par le processus de l'échange des cartes. Non seulement, en effet, le parti, a-t-il subi, à tous les échelons, sa plus grande purge depuis les années '50, toute l'équipe dirigeante de 1968, à l'exception du président Svoboda a disparu de la scène politique et la quasi-totalité de ses membres a été exclue du parti, mais encore on assiste aujourd'hui, au moyen de méthodes encore jamais utilisées dans l'histoire du PC tchécoslovaque, à une "restructuration" complète du parti.

C'est ainsi que l'on a appris, il y a quelques jours, que les membres des "cellules les plus gravement contaminées par l'opportunisme de droite" — formule qui vise principalement l'intelligentsia littéraire, artistique, scientifique et technique et les enseignants — allaient être collectivement suspendus — comme l'est actuellement, à titre personnel, M. Dubcek — et que la "vérification" de leur cas ne serait entreprise que sur demande écrite et motivée des intéressés.

Intellectuels au ban

La véritable raison de ce "haro sur les intellectuels" est la nécessité de "renforcer le caractère ouvrier" d'un parti qui compte actuellement le pourcentage d'ouvriers le plus bas de tous les pays socialistes, le plus bas aussi de ses propres 50 années d'existence.

Pourchassés dans le parti, les intellectuels ont également été privés, peu à peu, de toutes leurs prérogatives professionnelles, voire, dans certains cas, de leurs moyens d'existence: les unions culturelles, artistiques, scientifiques et techniques, M. Miroslav Bruzek, ont en effet été dépouillés de la gestion de leurs propres fonds et de toute possibilité de contacts directs avec l'étranger.

Ils conservent cependant encore, à quelques rares exceptions près — et c'est là un fait qu'il convient malgré tout de souligner — leur liberté.

Sur le plan plus général de la politique intérieure, la Tchécoslovaquie vit actuellement sous le règne du provisoire prolongé et de l'arbitraire légalisé, et ceci dans tous les domaines de la vie publique: les célèbres "mesures exceptionnelles et temporaires" du 22 août 1969 sont désormais ancrées dans le Code pénal, l'interdiction de voyager en pays-capita-

listes décrétée le 9 octobre dernier "à titre exceptionnel et provisoire" est toujours en vigueur, la "loi constitutionnelle" du 16 octobre 1969 permet le renouvellement de tout l'appareil législatif du pays, depuis l'Assemblée fédérale jusqu'aux municipalités, par simple coopération — ceci jusqu'à concurrence de 60 pour cent de leurs effectifs —, l'amendement à la Loi sur l'Enseignement, voté le 17 décembre, permet au ministre de l'Éducation de nommer et révoquer à sa guise recteurs, doyens, professeurs et lecteurs, tandis que l'amendement à la Loi du Travail, adopté le même jour, permet de licencier les travailleurs "qui ne méritent pas de rester à leur poste".

L'économie

En ce qui concerne plus particulièrement le pouvoir judiciaire, il faut noter le renouvellement presque complet des cadres de la magistrature et du parquet et la suppression des Commissions de Réhabilitation.

Dans le domaine économique, le retour au centralisme et à la planification, avec intervention directe de l'État pour le gel des prix et des salaires et l'adoption de mesures d'austérité, n'a pas encore réussi à rétablir une situation dangereusement compromise — notamment dans le domaine de l'énergie et du secteur tertiaire — transports, télécommunications, etc — ni à résoudre le problème crucial de la main-d'œuvre.

En revanche, une certaine amélioration a été constatée sur le marché intérieur. D'autre part, l'intégration au sein du Comecon est présentée aujourd'hui comme d'une absolue nécessité.

L'Ouest

Enfin, la politique étrangère de la Tchécoslovaquie est tout entière dominée actuellement par la prochaine signature du nouveau traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle soviéto-tchécoslovaque. Ce traité — suite directe de la reconnaissance du bien-fondé de "l'aide internationale" apportée par les troupes du Pacte de Varsovie précédentes pour les futurs traités bilatéraux entre pays socialistes, incluant pour la première fois la "Doctrine Brejnev" sur "le devoir international de tous les pays socialistes de défendre les acquisitions du socialisme" par tous les moyens, y compris l'aide militaire.

Y seront adjoints, notamment, les principes de la Déclaration de Bratislava du 3 août 1968 — qui servit de tremplin à l'intervention des troupes du Pacte de Varsovie — et ceux de la Conférence internationale des partis communistes et ouvriers de Moscou, en juin 1969 — qui la justifia "à posteriori".

Ce nouveau traité, ont indiqué à plusieurs reprises la presse et les dirigeants tchécoslovaques, garantira, non seulement, le socialisme en Tchécoslovaquie mais encore "la sécurité des pays de la Communauté socialiste tout entière devant les efforts croissants de revanche des impérialistes ouest-allemands".

Ce sont là, chose remarquable, les termes même de l'Article Un du Traité d'octobre 1968 sur le "stationnement provisoire" des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

Pour une assurance sur la vie qui s'accroît,
consultez la Standard Life.

Prenons l'exemple d'un titulaire de police de la Standard Life.
En 1950, à l'âge de 20 ans, il souscrit une Assurance Vie entière d'une valeur nominale de \$10,000 avec participation aux bénéfices. Comme la prime annuelle s'élève à \$180, il a maintenant déboursé un total de \$3,600 en primes.
Pendant ces 20 années, nous avons augmenté la valeur du "capital assuré" par l'addition des bonus dont le total se chiffrait à \$6,672.00.
Ainsi, pour un montant de \$3,600 en primes, la police de notre assuré a une valeur actuelle de \$16,672.00 (la valeur nominale du début et les bonus). N'est-ce pas là une pensée

réconfortante en temps d'inflation? Évidemment, cet exemple concerne le passé... Nous ne pouvons prévoir ce que sera l'avenir. Cependant, en temps de paix, nous n'avons apporté qu'un seul changement aux bonus: des augmentations. En 1969, malgré la nouvelle assiette fiscale, notre taux de boni s'est maintenu.
Le nom technique du système? Une police avec boni intégral. L'un de nos experts se fera un plaisir de vous l'expliquer et de discuter avec vous de la combinaison qui convient le plus à vos besoins.
Appelez le bureau local à 529-9571

STANDARD LIFE

Le maire de Québec

Il faudra peut-être augmenter les amendes prévues pour les infractions à la circulation

Selon le maire Gilles Lamontagne, on doit se demander si les fonds publics ne devraient pas être utilisés pour le développement d'un système efficace de transport en commun. Pour améliorer la circulation routière dans la ville de Québec, on devra peut-être aussi augmenter les amendes prévues pour les infractions, si les automobilistes ne veulent pas accepter volontairement de collaborer.

S'adressant aux membres du Club de trafic du Québec, hier soir, le maire Lamontagne a rappelé que selon le professeur Bryant, de l'Université de Montréal, l'intérêt public exige que le transport en commun soit développé le plus possible. Par contre, l'intérêt particulier de chaque citoyen exige que la collectivité fournisse le réseau de voirie et l'espace de stationnement suffisants pour assurer le confort de l'automobiliste.

"Les fonds publics", a dit le premier citoyen de Québec, "ne devraient-ils pas être utilisés pour le développement d'un système efficace de transport en commun à un coût raisonnable pour les usagers, tout comme ils sont utilisés pour doter les automobilistes privés des services de circulation routière et de stationnement dont ils ont besoin?" Il a ajouté que la commission de transport de la Communauté urbaine de Québec sera appelée à étudier toutes les implications d'une telle question.

M. Lamontagne a déclaré que si l'on pouvait inciter les gens à utiliser les transports en commun, on réglerait une grande partie des problèmes de la circulation dans la Capitale. Il a souligné, entre autres, le fait qu'à chaque jour, 75,000 automobiles de la banlieue viennent se joindre aux 55,000 véhicules de Québec. Il faut des routes à ces automobilistes et des espaces de stationnement. Or, jusqu'à maintenant, le contribuable québécois a été le seul à assurer financièrement tous ces services.

La Communauté urbaine a reçu des pouvoirs d'intervention dans le domaine de la circulation, mais non de construction et d'aménagement des grandes artères à caractère intermunicipal. M. Lamontagne en déduit donc que c'est sans doute parce que le gouvernement du Québec semble enfin avoir compris que le réseau routier intermunicipal dans une région comme celle de Québec doit être intégré dans le plan d'ensemble du réseau routier de la province et défrayé par celle-ci.

A ce sujet, le premier citoyen de Québec a ajouté: "L'avenir nous dira si la construction de boulevard Dufferin constitue une première réalisation de cette nouvelle politique ou une exception à la politique en cours jusqu'ici et qui laissait la ville de Québec à ses propres moyens pour résoudre ses problèmes de circulation".

Par ailleurs, le conférencier a déploré le manque de collaboration de nombreux automobilistes. "Nous sommes encore loin", a-t-il dit, "d'être satisfaits de la collaboration obtenue du public dans le domaine de la circulation routière. Pouvez-vous me dire comment il se fait qu'un homme courtois, affable, généreux et prévenant envers ceux qui l'entourent au bureau ou au magasin se transforme en véritable monstre d'égoïsme dès qu'il se trouve derrière le volant de son automobile?"

Selon M. Lamontagne, ce sont ces mêmes personnes qui se plaignent de la sévérité des règlements municipaux de circulation. "Or", a-t-il déclaré, "si l'on compare nos règlements à ceux qui existent dans d'autres grandes villes, ils sont loin d'être sévères et ils sont même loin d'être appliqués avec sévérité. Si nous devons donner instruction aux policiers de les appliquer dans toute leur rigueur fort relative, le nombre des contraventions serait facilement multiplié par dix".

A titre d'exemple, il a appelé à chaque jour on peut voir des conducteurs reculer dans des rues à sens unique sur toute la longueur de ces rues. On s'imagine répondre aux exigences du règlement parce que le devant de l'auto est dans le sens de la flèche. D'autres, moins timides, ne s'embarassent même pas de ce semblant et n'hésitent pas à emprunter les sens uniques dans le sens du contraire, au risque de leur sécurité et de celle des autres.

Par ailleurs, des conduc-

teurs d'autos et de camions n'hésitent pas à immobiliser leur véhicule en pleine circulation pour faire un livraison, pour permettre à un passager de descendre ou tout simplement pour aller s'acheter un journal ou un paquet de cigarettes. Ainsi, selon M. Lamontagne, l'indiscipline d'une partie de la population est donc une des causes de difficultés que rencontrent les conducteurs de véhicules à Québec.

Le maire Lamontagne a aussi passé en revue toutes les améliorations que l'on apportera au réseau routier de la Capitale au cours des prochaines années. Déjà des travaux considérables sont en cours et la réalisation de nombreux autres projets est imminente.

Dépositaires

SICO
RENETTE & FRERES LTEE
379 Rte Nationale
Portneuf, Tél.: 286-3321

SICO
ALIMENTATION De - MEULES ENR.
1575 de-Meules
Québec - 525-4991

SICO
HERVE MERCIER
Armagh
cté Bellechasse
466-2020

SICO
GIASSON INC.
52 St-Jean-Baptiste Ouest,
Montmagny
248-1424

SICO
QUINCAILLERIE MARCEL CARRIER ENR.
435 boul. Pie XI
Val St-Michel - 842-1294

SICO
NAP. MONTREUIL ENR.
1510, rue Notre-Dame
Ancienne-Lorette
872-2365

SICO
QUINCAILLERIE BOIVIN
1178, 4e Avenue,
Québec
Tél.: 522-3766

SICO
Modern Plywood Ltd.
74 boul. Pie XI
Ville Bélair
842-1911

SICO
QUINCAILLERIE LABERGE INC.
564 ave Royale
Beauport - 661-3714

SICO
QUINCAILLERIE Sillery, Hardware Enr.
1341 Maguire, Qué.
Tél.: 527-2822

SICO
Centre d'Achats LaCanardière
Tél.: 661-7711

SICO
Noreau Ltée
Meubles & Accessoires
Electriques
44 rue St-Louis
Lévis - 837-9321

SICO
QUINCAILLERIE CORRIVEAU INC.
1744 ch. St-Louis, Sillery, 683-1901
3400 Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
651-6121

grande vente à l'enseigne

de vrais spéciaux



QUALITÉ MEDAILLE D'OR

PEINTURE SICO PAINT

émail fini velours



VELOURS-OPAC
(114-111) blanc pour l'intérieur

Inodore. UNE SEULE COUCHE SUFFIT. Allie la facilité de lavage d'un émail avec la richesse et le luxe d'un fini mat. Convient pour toutes les pièces de la maison où vous voulez donner une touche de perfection.

\$ 9.49
prix rég. \$14.49
rabais \$5.00
SPÉCIAL le gallon

émail semi lustré



SICOVEL
(130-110) blanc pour l'intérieur

Email inodore au fini semi-lustré pour murs, plafonds, et boiseries de toutes les pièces de la maison. Reconnu dans les écoles et les institutions pour sa résistance à l'usure et au lavage. Ne contient aucun produit toxique; recommandé pour les chambres et les meubles d'enfants.

\$ 8.49
prix rég. \$12.35
rabais \$3.86
SPÉCIAL le gallon

peinture d'extérieur



SICO-PAC
(140-111) blanc pour l'extérieur

protection assurée pour de longues années

UNE COUCHE SUFFIT. Peinture à l'alkyde. Garde un blanc éclatant et un fini lustré pour de longues années. Contient du PC-71 qui la rend résistante au pelage, au cloquage et aux moisissures.

\$ 9.49
prix rég. \$14.49
rabais \$5.00
SPÉCIAL le gallon

latex super résistant



SICO-TEX
(260-110) blanc pour l'extérieur

Peinture d'extérieur au latex acrylique contenant M-57, un agent spécial qui combat efficacement l'attaque et la croissance des bactéries et des moisissures. Résistante au pelage, au cloquage et au feu, elle ne propage pas la flamme.

\$ 8.49
prix rég. \$12.35
rabais \$3.86
SPÉCIAL le gallon

APPRÊT À L'HUILE
nouvelle formule améliorée
SICOPRIM
(145-110) blanc pour le bois à l'extérieur

Contient le fongicide M-57 qui empêche la prolifération des bactéries et la croissance des moisissures.

PRIX RÉG. \$12.35 RABAIS \$3.86
SPECIAL \$ 8.49
le gallon

EMAIL À PLANCHER FLEXICO
(151-617) gris pour l'intérieur et l'extérieur

Email renforcé d'ester d'époxyde. S'utilise efficacement sur le bois, le métal et la maçonnerie. Résistance exceptionnelle à l'usure, aux rayures, aux chocs et aux intempéries.

autres produits de première qualité SICO

latex d'intérieur super blanc



SATIN-OPAC
160-111

Ce n'est pas un latex ordinaire... UNE COUCHE SUFFIT. Sèche rapidement. Fini luxueux. Rouleaux et pinceaux se lavent à l'eau.

NOUVEAU!
émail semi-lustré au latex
pour l'intérieur



PERLATEX
(163-110) blanc

Donne un fini semi-lustré très doux qui se lave facilement et qui ne retient pas la saleté. Il sèche rapidement et ne jaunit pas. À base de latex 100% acrylique. Les instruments se lavent à l'eau.

décapant chimique
inflammable
SICOVIT
802-105

Enlève tous genres de peintures, vernis, émaux, latex, laques, etc. Rapide et propre. Rincage à l'eau.

\$ 8.29
prix rég. \$10.40
spécial le gallon

peinture d'intérieur au latex 100% pur



SICO-SATIN
SÉRIE 160

Riche fini mat satiné. Parfaitement lavable. Aucun problème, pinceaux et rouleaux se lavent à l'eau. S'obtient en blanc et, aussi, en une très grande variété de couleurs.

EMAIL À PISCINES
SICOCEAN (760-110) blanc mouette

Particulièrement résistant à l'eau. Sèche très vite: 3 heures. Indispensable pour les piscines et les accessoires de la natation (bouées, cabines, tremplin, mobilier, etc.). Aussi disponible en bleu limpide. Vert cristallin.

\$ 11.95
prix rég. \$15.20
spécial le gallon

SICO Daquet
545 est, St-Joseph, Québec, P.Q. — 524-5121

JUNEAU & FRERE INC.
550, 3e Avenue, Québec
Livraison: Québec métropolitain 524-2502

SICO Woolco
département de la peinture
GIFFARD - 667-3130
LEVIS - 833-3221

SICO
QUINCAILLERIE FRIGON ENR.
2378 rue Maufils
Québec - 661-3776

SICO
QUINCAILLERIE deslauriers inc.
8465 boul. Henri-Bourassa,
Charlesbourg, 623-1577

SICO
PIERRE-CHS GRENIER INC.
182 av. Plante
Ville Vanier - 527-8677

SICO
Centre d'Achats de Ste-Foy
24 Côte de la Fabrique
Tél.: 529-6617

SICO
COLORIS QUEBEC INC.
2528 boul. Laurier
Centre d'Achat de Ste-Foy
653-9475

Trois vols à main armée

Devant le tribunal

LES PERMIS DE CONDUIRE

Trois vols à main armée ont été perpétrés à Québec, depuis vendredi soir. Dans la soirée d'hier, deux individus se sont d'abord présentés à l'épicerie J.-E. Paré, rue Caron, et se sont fait remettre, à la pointe du revolver, la somme de \$100 environ. Un peu plus tard, un jeune homme armé d'un couteau, a surgi dans l'épicerie Georges Lamontagne, au 302 de la rue du Pont, et a dérobé une somme de quelque \$75. L'autre vol a été commis à l'épicerie Saint-Laurent, rue Sault-au-Matlot. Deux individus ont râlé la somme de \$100 environ sous les menaces d'un revolver de calibre .22.

La police de Québec et les corps policiers de la région métropolitaine signalent de nombreux vols, à compter de la dernière fin de semaine. Le plus considérable a eu lieu dans les établissements de General Building Products, au 385 de la rue Marconi, à Sainte-Foy. Les cambrioleurs ont pris possession d'outils évalués à plus de \$25,000. Le tout a été chargé dans une camionnette qui se trouvait sur place. Ils ont disparu avec des scies mécaniques, des robots et autres outils.

La brigade judiciaire rapporte aussi le bris d'une vitrine à la bijouterie Birk's, au 16 Côte de la Fabrique, et la disparition de quelques bijoux. Un vol de \$500 en argent et de quelque 275 cartons de cigarettes a été commis à l'épicerie Rivard Inc., au 1011, rue Bourlamaque. Plusieurs autres épiceries ont aussi été cambriolées et il y a eu vol d'argent, de cigarettes et autres articles. Ce sont notamment l'épicerie J.-A. Brochu, rue Durocher; Alimentation Coulombe (\$500) rue Saint-Vallier-ouest; J.-P. Dorion, 1ère Avenue; R. Brochu, 2205, rue Maufils; Marché Fontaine, 1805, de la Ronde.

Des effractions et vols ont aussi été signalés à la bijouterie Mich-Nic, rue Saint-Joseph; chez Rodrigue & Frère, 38 Dorchester-sud; chez Plante & Binet, au 71 rue Saint-Paul; au garage Saint-Jean, rue Saint-Jean.

Des tentatives de vols ont aussi été rapportées à l'Oeuvre des vendeurs de journaux, rue des Prairies, ainsi qu'à la papeterie L.-P. Turgeon, rue Garneau. Des domiciles ont été visités dans la 26e Rue, à Québec, et dans la rue Laurin, quartier des Saules.

Des voleurs ont aussi été dérangés dans leurs manoeuvres, en fin de semaine, au restaurant "Jardin du Bonheur" sur la 1ère Avenue, à Charlesbourg. Ils avaient déjà déplacé le téléviseur et avaient trainé le coffre-fort lorsqu'ils abandonnèrent les lieux sans rien transporter à l'extérieur de l'établissement.

En plus de cette tentative de vol, la police de Charlesbourg rapporte une effraction et un vol de \$60 au chalet de l'OTJ rue du Plateau.

De nombreux vols d'importance moindre, des actes de vandalisme, des méfaits de toutes sortes ont aussi été rapportés aux différents corps policiers de Québec et de la banlieue.

Drame, à Saint-Augustin

Une jeune femme, de 19 ans, mère d'un enfant de quatre mois, a été trouvée pendue dans son domicile, situé en bordure de la route 2, à Saint-Augustin, hier après-midi. Le corps de la malheureuse a été transporté à la morgue Julien, à Pont-Rouge, où le Dr Romain Plamondon, coroner du district, a ouvert une enquête, hier soir. Les agents du poste de Portneuf de la SQ ont fait enquête sur ce drame attribuable à une dépression nerveuse.

Le juge Yvon Sirois s'est rendu, hier, à la demande de Me Narcisse Proulx, de ne pas enlever le permis de conduire à un homme qui venait d'admettre sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, le 3 décembre, à Saint-Romuald. Le juge a déclaré que le bureau provincial des véhicules-moteurs enlèvera certainement le permis de ce père de cinq enfants, voyageur de son état, mais que lui-même consentait à ne pas interdire à l'accusé de conduire pendant la période minimale de trois mois. Il l'a condamné à \$75 d'amende. Me Proulx a dit que si le permis est suspendu par un fonctionnaire provincial malgré la décision du juge, il demandera l'émission d'une injonction, comme il l'a fait dans cinq autres causes, lesquelles sont pendantes devant la Cour supérieure.

DATE LIMITE: JUIN

La cause de M. Jean-Marc Gagné, 29 ans, ancien maire de Val Saint-Michel et ancien directeur de la défunte firme Terreau et Racine, devait être réglée, hier, devant le juge Cyrille Potvin. Les avocats devaient remettre des factums écrits le 2 avril et le jugement devait être rendu hier. Comme un avocat est occupé présentement par la campagne électorale, les factums n'ont pas été déposés. Le juge Potvin a remis la cause au 8 juin, date à laquelle il fera connaître sa décision, factums ou non.

LES DROITS DE L'HOMME

Trois hommes ont comparu sous une accusation de complot pour commettre un vol à main armée à la Gare centrale d'autobus, le 18 avril. Me Lawrence Corriveau a demandé qu'ils soient tous libérés sous un cautionnement, invoquant la Loi des droits de l'homme et le Code criminel anglais qui veut que tout homme soit considéré innocent tant qu'il n'est pas trouvé coupable par ses pairs. Claude Jobin, 31 ans, mécanicien du 7 rue du Lac, à Ville de Bélair, a été libéré sous un cautionnement de \$5,000 par personne solvable ou \$2,000 comptant. Quant à Jean-Marie Letellier, 33 ans, du 331 rue Marie-Louise, et Marc Guillemette, 23 ans, garçon de table demeurant au 5833 des Erables, à Montréal, ils devront attendre leur enquête préliminaire en prison, le 4 mai. Me Corriveau a souligné un jugement de la Cour suprême du Canada voulant que la Loi des droits de l'homme ait préséance sur le Code criminel. Me Pierre Trahan substitut du procureur général, a mentionné la plaie que sont devenus les vols à main armée, au Québec, et aussi les dossiers des accusés. Les trois hommes avaient été trouvés en possession d'une mitrailleuse, de quatre revolvers et de cinq cagoules.

POUR SOULAGER L'ASTHME Ce nouveau vaporisateur agit au contact, aide à dégager les bronches

Agit au contact. Le soulagement commence dès qu'un ingrédient spécial de Primatene atteint les bronches.

Concentre son action dans les bronches. Primatene agit directement et instantanément dans les bronches.

4 sortes de soulagement immédiat. Primatene produit 4 effets qui apportent un soulagement vite senti.

1. Primatene allège le spasme et vous aide à respirer plus facilement.
2. Il réduit les membranes enflées pour laisser passer l'air.
3. Il soulage la congestion.
4. Il aide à prévenir le retour de la congestion.

Toujours prêt à un emploi rapide. Le vaporisateur Primatene est pratique pour la poche, le sac ou la table de chevet. Son embout spécial en plastique est toujours prêt à donner une dose mesurée, à l'instant où vous en avez besoin.

Maintenant en vente dans toutes les pharmacies.



Vaporisateur Primatene

Un incendie cause \$50,000 de dégâts, rue Saint-Joseph

par Jos.-L. HARDY

Un incendie, causé par l'explosion d'une petite fournaise à la suite d'une accumulation d'huile, a fait de lourds dégâts, hier midi, à trois magasins, deux logis et à un bureau d'optométristes où le feu a pris naissance, dans la rue Saint-Joseph, à Québec. Les dommages sont de l'ordre de \$50,000 au moins.

L'origine de cet incendie se situe dans une pièce à l'arrière du bureau de O. Blanchet Inc.,

à l'étage supérieur d'une maison occupée au rez-de-chaussée par le magasin de chaussures Paul-H. Blouin. Les bureaux de l'optométriste ont été calcinés. Le magasin de chaussures a subi des dégâts considérables par l'eau.

Des maisons voisines, où se trouvent le magasin de chaussures de Mlle Gertrude Carrier, le logis de Milles Couture ainsi que le magasin Louson Ltée, aux 265, 267-269 et 271 de la même rue, ont subi des dom-

mages par l'eau et la fumée. Une autre habitation d'un étage et demi, occupée par la famille Albert Guay, au 248 de la rue Notre-Dame des Anges, a aussi subi des dégâts par le feu.

La maison où l'incendie a pris naissance et sa voisine immédiate sont les propriétés de Milles Couture. Il était 12h35 lorsque la brigade des incendies a été mandée sur les lieux. Deux appels ont été lancés successivement et une quarantaine

de sapeurs se sont trouvés sur les lieux du sinistre, sous les ordres du chef des opérations C. Mainguy et des chefs de districts R. Thivierge et M. Cloutier.

A leur arrivée, les hommes du poste numéro 3, ont trouvé la pièce arrière des bureaux de O. Blanchet Inc., tout en feu. Les flammes se propageaient aux pièces voisines ainsi qu'à l'entresol. Quatre jets furent mis en opération. Dans la lutte

contre les flammes, les sapeurs ont dû éventrer tout le toit de la maison en feu et une partie de la construction voisine. Il leur fallut aussi enfoncer un mur de l'habitation située rue Notre-Dame des Anges et appartenant à la firme Hubert Moisan.

En peu de temps, le feu a été maîtrisé. Au cours du sinistre, l'enquêteur Henri Bédard, du commissariat, s'est rendu sur place et a établi la cause de cet incendie.

Assaut sur une adolescente

Les agents de la brigade judiciaire de la police de Charlesbourg, ont institué une enquête, hier, sur l'attentat dont une adolescente de 13 ans a été la victime de la part d'un groupe de jeunes dévergondés. L'incident s'est produit, mardi soir dernier, vers 9 heures, à l'angle de la 3e Avenue Ouest et de Place Martin, à Charlesbourg. La police n'a été informée qu'hier matin de cette "sale affaire". Les parents de la jeune fille ont porté

plainte après avoir connu ce qui s'est produit. Le détective Étienne Lévesque a dit qu'une dizaine de jeunes sont impliqués. La victime n'a pas été blessée mais soumise à des atouchements. Elle fut finalement abandonnée dans la boue sur un terrain désert, et laissée à ses propres moyens de retour au foyer familial, où elle cacha l'incident pendant plusieurs jours.

CAUSE PENIBLE

Le juge Sirois a souhaité à une femme si petite que l'on pouvait à peine la voir à côté de la tribune des Sessions de la paix, "un joyeux accouchement". "Ne vous en faites pas", a dit le juge à cette femme qui pleurait à un tel point qu'un agent de la paix a dû, le plus délicatement possible, la conduire hors de la cour. Elle est accusée d'un vol à l'étalage. Le juge devait rendre sa sentence, mais il savait qu'elle est enceinte et qu'elle doit accoucher dans deux mois au plus tard. Elle s'est mise à pleurer et à implorer le juge, disant qu'elle devra subir une césarienne. Le juge lui a fait ses meilleurs vœux et lui a dit de ne pas s'inquiéter d'ici le 17 août.

L'AFFAIRE VAILLANCOURT

Le juge Alphonse Garon doit décider s'il accordera un cautionnement dans le cas de jeunes Québécois, Yves Bouchard et Denis Grégoire, détenus, depuis six mois, pour tentative de meurtre sur la personne de Jacques (Ti-Cail) Vaillancourt au sujet de la fusion de groupes de motards. Grégoire a plaqué lui-même pour l'obtention du cautionnement, disant que sa famille a déjà dépensé \$2,000 pour sa défense, qu'il est accusé d'avoir eu un fusil de chasse à canon tronqué alors que ce fusil n'a jamais été produit par la poursuite et qu'il a déjà séjourné six mois en prison. Trois autres motards attendent leur procès devant les Assises sous cette même accusation.



Passeport confort visa vacances...

B747 Montréal-Paris une exclusivité Air France

5 salons
4 salles de cinéma*
un bar-5 programmes haute fidélité* et des fauteuils d'orchestre

Allongez vos jambes, détendez-vous, marchez, prenez vos aises, dégustez un excellent repas accompagné de vos vins, apéritifs, digestifs préférés... vous êtes à bord du Boeing 747 d'Air France. Dormez, lisez ou écoutez la musique* que vous avez sélectionnée parmi les 5 programmes offerts par Air France.

Voulez-vous regarder le film* sur grand écran... de votre fauteuil? Vous dégourdir les jambes dans les vastes allées... ou vous rendre au bar-salon si vous êtes en 1ère classe? Tout a été prévu pour votre confort à bord du Boeing 747 d'Air France, l'avion le plus spacieux du monde. En juin 70, Air France inaugurera la seule ligne B747 Montréal-Paris, Montréal-Chicago. Cette année, si vous allez en Europe, offrez-vous — sans supplément de prix — le luxe et le summum du confort. Prenez votre visa vacances... voyagez en B747, une exclusivité Air France. Consultez votre agent de voyage. Facilités de paiement sur demande.



B747 AIR FRANCE

VENTE

FENETRES COULISSANTES

"PANORAMIQUES" tout en aluminium en EMAIL CUIT de COULEUR

MORRIS

RESIDENTIELLES — INDUSTRIELLES — COMMERCIALES

FENETRES d'aluminium en couleur à trois rainures

AUVENTS de "FIBERGLASS" ou d'ALUMINIUM

263, RUE ST-PAUL (CARRE PARENT) - QUEBEC

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

Fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos rudes climats.

PORTES D'ALUMINIUM 1 1/2" et 2"

Démonstrations et estimés gratuits!

Tél.: 522-5763

TERMES FACILES

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6 - TEL.: 681-6121

AU SERVICE DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

POUR LE PLAISIR OU LES AFFAIRES

VOYAGES KUEHNE & NAGEL

1075 rue St-Jean (coin St-Stanislas) Québec 4, tél.: 529-9366

Reservations sans frais

Télex: 011-37-10

AUTRES AGENCES DE VOYAGES KUEHNE & NAGEL à WINNIPEG TORONTO-MONTREAL et OUTRE-MER

RESERVATIONS SANS FRAIS — SERVICE ET COURTOISIE

VOYAGES BEL-AIR INC.

42, COTE DE LA FABRIQUE - QUEBEC — TEL.: 529-3747

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS SANS FRAIS

VOYAGES LAURIER INC.

MAGASIN POLLACK

2600 BOUL. LAURIER - TEL.: 653-9277

Reservations et confirmations immédiates par service Telex

québec-monde

225 est. BOUL. CHAREST — 529-2547

MEMBRE DU GROUPE DE AMERICAN EXPRESS

québec travel bureau

RESERVATIONS ELECTRONIQUES SANS FRAIS PAR TELEX

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.

100 D'YOUVILLE - QUEBEC - TEL.: 529-8981

400 EST, RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 549-8874

La lutte à l'inflation ne doit pas faire oublier certains besoins urgents des municipalités (FCMM)

OTTAWA (PC) — La lutte contre l'inflation ne doit pas inciter les gouvernements à oublier certains besoins urgents des municipalités.

La Fédération canadienne des maires et municipalités, dans un mémoire présenté hier au cabinet fédéral, donne un appui mitigé à la politique du gouvernement contre l'inflation, mais en affirmant en même temps que "certains besoins des communautés sont si urgents qu'ils nécessitent un investissement, quel que soit le stade du cycle économique".

La fédération et son pré-

sident, M. A. O'Brien, maire d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, ont d'autre part insisté sur la nécessité de la participation du gouvernement à la mise sur pied des conditions nécessaires à la vie urbaine de demain.

La FCMM demande au gouvernement d'Ottawa de dépenser plus d'argent tout en admettant la collaboration des municipalités, dans des domaines comme la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, l'habitation, la recherche de moyens de transport rapide. Il faudra aussi une meilleure coopé-

ration intergouvernementale.

SUGGESTIONS

Dans son mémoire de 30 pages, loué par le premier ministre M. Trudeau et le ministre d'État délégué à l'habitation, M. Robert Andras, l'organe représentatif des municipalités canadiennes invite le gouvernement fédéral à user d'une meilleure coordination de ses études dans le développement urbain et à les orienter en particulier vers les besoins des communautés métropolitaines et régionales de 1970.

La FCMM affirme que des études disparates ou limitées à l'habitation ne suffisent plus à résoudre les problèmes actuels.

Elle estime aussi que le gouvernement fédéral devra s'élever à "un discernement au niveau des programmes", pour donner plus de flexibilité à son effort de lutte contre la pauvreté.

La FCMM admet d'un autre côté que les municipalités sont "les créatures des provinces", mais tout en affirmant, comme l'a fait hier soir, le vice-président, M. Marcel D'Amour, maire de Hull, que l'on ne désespère pas de trouver une sorte d'arrangement entre le fédéral et les provinces "à l'intérieur de la présente constitution".

Les municipalités, en plus de subventions plus rondellettes, demandent à être consultées lorsque vient le moment pour le gouvernement d'effectuer le partage de l'assiette fiscale. Une partie trop mince des impôts, au dire des maires, va aux municipalités, si l'on considère les besoins essentiels auxquels elles répondent.

INFLATION

Du programme fédéral de lutte contre l'inflation, l'organisme ne dit pas qu'il a uniquement des torts.

"Les municipalités ont donc intérêt à appuyer une attaque d'envergure contre l'inflation, même si elles déplorent le fait que cette initiative aggrave le problème du chômage qui atteint déjà des proportions importantes.

"Ceci veut dire que les

municipalités, comme tous ceux qui font des déboursés, à titre public ou privé, doivent planifier leurs dépenses avec soin".

Mais l'organisme sous la présidence de M. O'Brien s'est plaint que, en prenant les municipalités comme souffre-douleur, on s'en soit servi pour leur faire payer la note de troubles se produisant dans d'autres domaines.

"Même dans les années '60, il semble que la politique du gouvernement fédéral, reconnue par les provinces, ait été de considérer les municipalités surtout comme des organismes utiles pour effectuer des déboursés en temps de récession pour lutter contre le chômage et des organismes utiles pour ne pas effectuer de déboursés en période d'inflation".

Dans l'après-midi, les membres de la FCMM ont rencontré le ministre des Transports, M. Don Jamieson, pour lui présenter un mémoire particulier sur la question des transports en commun dans les villes. M. Jamieson fonde beaucoup d'espoirs sur plusieurs études présentement en cours à ce sujet, dans son ministère.

AEROPORTS

En plus de louer l'effort et le sérieux du document de ses hôtes, les maires, M. Trudeau a paru partager leurs vues alarmistes sur plusieurs points.

"Si nous n'agissons pas immédiatement, le futur du Canada sera déterminé par des forces échappant à notre contrôle", a-t-il dit.

Pour sa part, M. Jamieson a déclaré que son ministère cherchait toujours "un moyen" d'associer les municipalités à la planification pour la construction des aéroports.

"Racket" dans l'assistance sociale

— Louis Vézina

par Roger BELLEFEUILLE

La seule "industrie" qui aurait doublé son chiffre d'affaires en quatre ans serait le service du bien-être social.

C'est l'affirmation lancée hier soir par le candidat du parti libéral dans le comté de Montmorency, M. Louis Vézina, lors d'une assemblée publique qui réunissait quelque 300 personnes au couvent de Château-Richer.

Le candidat libéral a qualifié de véritable "racket" la situation qui existe présentement dans le domaine de l'assistance sociale, trouvant inadmissible que 15 pour cent du budget de la province soient affectés à ce poste.

Décochant d'autre part de multiples fleches contre le candidat du ralliement créditiste, le Dr Gaston Tremblay, M. Vézina qui avait été présenté à l'auditoire comme le futur ministre des Affaires municipales, a qualifié le candidat créditiste et député sortant de Montmorency, comme étant "la plus grande goulotte politique connue".

Il a par contre mis son auditoire au défi de trouver une seule promesse électorale faite par le parti libéral au cours de la présente campagne électorale, soutenant, par contre, que M. Bertrand a déjà fait pour "\$750 millions" de promesses et que M. Camille Samson promet "le paradis sur terre".

Revenant à celui qui semble être son principal adversaire, M. Vézina a demandé ce que le

Dr Tremblay faisait "avec Léo liste chrétien" et qui finançait leurs émissions télévisées.

Deux Québécois nommés directeurs de l'Office national du film

OTTAWA (PC)—Deux Québécois, dont l'ancien sous-ministre de l'Éducation, M. Gilles Bergeron, ont été nommés membres du Bureau des directeurs de l'Office national du film, a annoncé, hier, le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier.

M. Paul Tremblay, de Chicoutimi, ancien ambassadeur du Canada en Belgique et au Luxembourg, fait également partie des nouveaux membres du bureau de direction de l'ONF.

Les autres nominations sont celles de Mme Phyllis Grosskurth, de Toronto, et de M. A.W. Johnson, de la Saskatchewan.

Mme Grosskurth est écrivain et professeur. Elle a déjà gagné le prix du Gouverneur général pour la publication d'une oeuvre biographique "John Addington Symonds".

Elle est actuellement professeur agrégée à l'Université de Toronto et au University College de cette ville.

M. Bergeron occupe le poste de sous-ministre adjoint au ministère fédéral des Communications depuis 1969.

Quant à M. Johnson, il a été nommé secrétaire au Conseil du Trésor en mars dernier. Il a été pendant deux ans conseiller économique et en matière de constitution auprès du premier ministre canadien.

M. Tremblay, après avoir rempli plusieurs missions diplomatiques du Canada à l'étranger, est présentement sous-secrétaire d'État associé au ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

Fin possible du procès Roger Pelletier, ce soir

par François AUBIN

RIMOUSKI — Le procès de Roger Pelletier, 50 ans, d'Amqui, accusé du meurtre du jeune Bernard Sirois, 8 ans, de cette même ville, prendra probablement fin ce soir, après six journées d'audience.

Le tribunal qui a repris hier l'audition de cette cause, après la fin de semaine, a consacré toute la journée à l'audition d'une preuve de voir dire, en vue de déterminer si une déclaration faite par l'accusé après le meurtre du jeune Sirois, pourra être mise en preuve.

La poursuite a fait entendre comme témoin dans ce cas bien précis, les policiers qui ont recueilli la déclaration de Pelletier, de même qu'un médecin qui a été appelé à examiner le prévenu à ce moment et finalement, le juge de paix devant qui le document a été assermenté.

Cette preuve qui s'est déroulée durant toute la journée hors de la présence des jurés, devra être reprise ce matin si le président du tribunal, le juge Arthur Gendreau, accepte de la produire en preuve, c'est-à-dire s'il en arrive à la conclusion que cette déclaration a été faite de façon libre et volontaire, sans promesse ni menace de la part des policiers.

Si au contraire, la Cour conclut que Pelletier a été forcé de faire une telle déclaration, le juge Gendreau refusera le document et les jurés n'en seront tout simplement pas mis au courant.

Il a fallu toute la journée pour faire entendre les quelques témoins impliqués dans cette preuve de voir dire et le président du tribunal a préféré prendre cette affaire en délibéré jusqu'à ce matin, alors qu'il rendra jugement sur l'admissibilité de la déclaration.

Hier, en plus des policiers qui ont témoigné pour la poursuite, représentée par Mes Mark Dubé et Fernand Dionne, la défense que représente Me Derome Asselin a fait entendre le prévenu Pelletier lui-même, qui est venu raconter au tribunal sa version des faits au moment où la déclaration que l'on veut produire a été recueillie.

Lorsque le juge Gendreau aura rendu jugement sur ce document, les procureurs pourront entreprendre leur plaidoirie respective, après quoi le juré sera appelé à se retirer pour délibérer.

Tout semble indiquer que le procès pourra prendre fin dès demain soir, à moins d'imprévu.

Traversier gratuit à l'Île-aux-Coudres

Les insulaires de l'Île-aux-Coudres pourront désormais utiliser le traversier sans qu'il leur en coûte un sou.

L'abolition du péage sur les

Employés manuels de retour au travail à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU — Les employés manuels de la ville de Baie-Comeau, qui étaient en grève depuis le 31 mars dernier, ont repris hier matin leur travail, mettant fin ainsi à vingt jours de négociations et de picketage.

En effet, c'est dans l'ordre que s'est fait le retour au travail, après qu'un compromis fut survenu entre le syndicat et la ville de Baie-Comeau, dans la journée de samedi.

M. Edmond Gallant, qui agitait comme représentant syndical auprès de la ville, puisque celle-ci refusait de rencontrer directement les employés, s'était entretenu avec les représentants municipaux, vendredi et samedi, pour en venir à un compromis final qui fut accepté à l'unanimité.

bateaux - passeurs faisant la navette entre l'Île-aux-Coudres et Saint-Joseph de la Rive vient en effet d'être annoncée par le ministre des Transports, M. Fernand Lizotte, en expliquant que cette décision s'inscrit dans la politique de rendre gratuit l'usage des traversiers au Québec.

La population de l'Île-aux-Coudres est d'environ 1500 personnes et on compte quelque 500 véhicules sur l'île.

Les fonctionnaires du ministère des Transports sont en train de préparer une formule de laissez-passer qui sera remise à chaque résident de l'île et qui leur permettra d'emprunter les services des traversiers gratuitement.

Au cours de 1969, les bateaux-passeurs reliant l'Île-aux-Coudres et Saint-Joseph de la Rive ont transporté 79,115 passagers, 35,400 automobiles et 4,051 camions.

SOREL-BERTHIER

D'autre part, le gouvernement du Québec a entrepris des pourparlers en vue de se porter acquiescent de la Traversée du Saint-Laurent, entre Sorel et Berthier.

Cette entreprise est actuellement la propriété de M. Lucien Lachapelle, de Sorel.

15

JOURS DE GRANDES REDUCTIONS

PANNEAUX PREFINIS	A partir de	\$2.75
PEINTURE	Choix de 1800 couleurs	\$4.95
MARQUETTERIE EN CHENE		.26
Rouge préfini 9" x 9" - Légères imperfections - Rég. 39		
EPINETTE	2 x 3 - 8 pi. de long le morceau	.32

Place Tanguay
Rond-Point, Lévis - 837-2458

François Guay

BOIS ET MATÉRIAUX

10, rue Dorval
837-8846

CHARBON de BOIS
BRIQUETTES, etc.
BOISEC ENR.
1120, 2e Ave - 523-9522

Alfa Romeo

Sedan sport 4 portes 1750
Alfa Romeo (Egalement disponible: 1750 GTV Coupe et 1750 décapotable Spider.)

Auto-suggestion

n.f. Action de se suggestionner soi-même. En matière d'auto... suggestion de possession qui s'empare de toute personne voyant une Alfa Romeo. Exemple, le sedan sport 4 portes 1750 Alfa Romeo offrant: (a) confort d'une voiture familiale; (b) surprenantes qualités économiques; (c) performances de voiture sport (double) arbre à cames en tête, freins à disques assistés sur les roues, boîte vitesses à levier au plancher etc. Egalement, modèles 1300 et 1600. (Origine italienne.)

V. concessionnaires, Alfa Romeo

Ste-Foy, Québec 10: Carrette Automobiles Ltée, 2060 ouest, boulevard Charest. Tél.: (418) 681-7371
Chicoutimi: Carrette Automobiles (Chicoutimi) Ltée, 1176 boulevard Talbot. Tél.: (418) 549-1205

LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE NE TOMBERA PAS DU CIEL!

Le progrès est fait par l'homme. Le bon sens nous le dit. A force d'être colonisés et diminués dans la vieille cage provinciale, nous l'avons presque oublié.

Le progrès est fait par l'homme responsable. Il sait que les autres ne lui en feront pas cadeau. Compétent, muni de ses outils de développement et de son pouvoir de décision, c'est lui le seul vrai moteur de la prospérité.

Le progrès du Québec souverain sera fait par un peuple d'hommes responsables. Coopérant d'égal à égal entre voisins, ce sont souvent de petits pays qui sont à l'avant-garde. Avec moins de ressources que nous, ils réussissent et nous mangent une tarte sur la tête.

Nous allons en faire autant...

— Avec un Etat à nous, un coffre à outils complet, capable d'appliquer efficacement des politiques industrielles, commerciales, agricoles, régionales — présentement impensables avec les deux tronçons ridicules qui se marchent sur les pieds à nos dépens en conservant nos sinistres championnats: chômage, langueur industrielle, stagnation régionale.

— Avec la masse de plus de six milliards de dollars de nos impôts — présentement émiettés et stérilisés dans la confusion et les conflits d'une maison de fous politique: l'ingouvernable baraque fédérale-provinciale.

— Avec un circuit financier canalisant chez-nous le flot annuel de nos épargnes présentement siphonnées au dehors par des banques, sociétés d'assurances, et autres institutions à charte fédérale.

Le progrès économique, OUI. Faisons-le nous-mêmes!

RENÉ LÉVESQUE

LE PARTI QUÉBÉCOIS

OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5675, rue Christophe-Colomb, Montréal

A Québec aujourd'hui

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Galerie des Artisans: Peinture, sculpture et céramique au 4605, 4ème avenue, Suite 1, Charlesbourg.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean.

Marian Scott: A la Galerie l'Atelier, René Le Sieur, 46 Côte de la Montagne.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Georges St-Pierre: A la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Marie Laberge: A la Galerie Champagne, 16 Petit Champlain.

Fernand Léger: Au Musée du Québec.

Suzanne Blouin: Gravures et dessins à la Galerie Zanetti, 28 Côte de la Montagne.

Cinéma

Film allemand: "Zur Sache, Schatzchen", à la Salle 0231 au Pavillon De Konick, à 20h30.

Convocations

L'Entraide Economique de Ste-Foy: Diner hebdomadaire au Motel Universel, à 12h00.

Cabarets

Auberge de la Colline: Danse ce soir avec le trio Jacki, de 7h p.m. à 2h a.m.

Auberge des Gouverneurs: Ce soir à partir de 10h. Pierre Roche au piano-bar.

Au Complexe de la Porte Saint-Jean: Le Temple Discotheque psychédélique — La Mouise Spatheque sons et lumières — La Licorne: Bar Disco-Club.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Ste-Elisabeth.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres référés à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

- CANADIEN:** "Z" (3) Couleur à 7h00; 9h10. FIN: 11h20.
- CANARDIERE:** "La femme cette inconnue" (6) Couleur à 12h45; 3h40; 6h40; 9h35. "Alerte à la drogue" (5) 2h15; 5h15; 8h15. FIN: 11h15.
- CAPITOL:** Représentation continue de 12h30 à 11h. "L'initiation" (6) Représentations complètes à 12h00; 2h05; 3h50; 5h35; 7h25; 9h15.
- CARTIER:** "Duel à la vodka" (5) Couleur à 7h44. Films à venir: 9h17; "Moi, une femme" (5); 6h15; 9h37. FIN: 11h05.
- CINE-CLUB INTERNATIONAL:** au cinéma Bijou: "Maldonne" (4) Couleur à 6h30; 9h30; "Tas bonne mine Joe" (5) Couleur à 8h05.
- CINEMA DE PARIS:** "Adios Gringo" (6) Couleur à 1h00; 4h25; 8h00. "Les sept sauvages" (6) Couleur à 2h40; 6h00; 9h25.
- EMPIRE:** "Erotissimo" (4) Couleur à 1h00; 3h00; 5h00; 7h00; 9h05. FIN: 11h.
- IMPERIAL:** Fermé.
- LAURET:** "Duel à la vodka" (5) Couleur à 7h44. Films à venir: 9h17; "Moi, une femme" (5) 6h15; 9h37. FIN: 11h05.
- LIDO:** "Les souliers de Saint-Pierre" (—) 7h45.
- ODEON — SALLE FRONTENAC:** "Interlude" (—) Couleur à 12h30; 4h15; 8h00. "Fleurs de cactus" (—) Couleur à 2h25; 6h05; 10h00. FIN: 11h46.
- ODEON — SALLE LE DAUPHIN:** "Emmanuelle et ses sœurs" (5) Couleur à 1h25; 4h35; 7h45. "Les vierges folichonnes" (4) Couleur à 3h10; 6h15; 9h30. FIN: 11h.
- PIGALLE:** Actualités: 1h00; 3h15. "Filles d'acier les barreaux" (6) 1h25; 6h50. "Le kid de Cincinnati" (3) Couleur à 2h59; 8h24. "Un million d'années avant Jésus-Christ" (—) Couleur à 4h49; 10h09.
- PRINCESSE:** Fermé.
- STE-FOY — SALLE ALOUETTE:** Mercredi, samedi et dimanche: "Anne of the Thousand Days" (—) Couleur à 12h50; 3h30; 6h05; 8h40. FIN: 11h15. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en soirée seulement: "Anne of the Thousand Days" (—) Couleur à 6h05; 8h40. FIN: 11h15.
- STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN:** Mercredi, samedi et dimanche: "Le plus grand des hold-up" (—) Couleur à 1h00; 4h30; 7h50. "Pétulia" (3) Couleur à 2h45; 6h10; 9h40. FIN: 11h25. Lundi, mardi, jeudi et vendredi en soirée seulement: "Pétulia" (3) Couleur à 6h10; 9h40. "Le plus grand des hold-up" (—) Couleur à 7h50. FIN: 11h25.
- ST-ROMUALD:** "Le lauréat" (—) Scope, Couleur à 9h10; "L'homme du Bengale" (—) Scope, Couleur à 7h30.

Une saison chargée pour Mario Bernardi

OTTAWA (PC) — Mario Bernardi, chef de l'Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa, dirigera pour la première fois à New York, au mois d'août, dans le cadre du Festival Mozart-Haydn au Lincoln Center.

M. Bernardi, 39 ans, a quitté la capitale fédérale vendredi soir pour diriger une série de concerts, à titre d'invité, durant la saison estivale, après sa première saison avec l'Orchestre du CNA, où il reprendra ses fonctions à l'automne.

Originaire de Kirkland Lake, Ontario, Mario Bernardi a été directeur musical du Sadler's Wells Opera de Londres durant six ans, avant d'assumer la direction de l'Orchestre d'Ottawa, de 43 musiciens.

Il a également été invité à diriger à l'Opéra de San Francisco.

L'hiver prochain, l'Orchestre du CNA donnera deux concerts de plus, avec des chefs invités, et offrira une série de concerts d'été en l'absence de M. Bernardi. Ce dernier, durant son séjour dans la métropole américaine, dirigera l'Orchestre de chambre de New York, qui groupé 35 musiciens faisant par-

Magnifique interprétation d'un trio de Mozart

L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DU QUÉBEC, présenté par l'Institut Canadien de Québec, avec Zeyda Suzuki (piano), Barbara Todd (flûte), Chantal Masson (alto), Hidetaro Suzuki (violon), Jacques Simard (violoncelle), Hermet Bruneau (contrebasse) et René St-Pierre (contrebasse). Programme: Trio en sol majeur pour flûte, hautbois, cor anglais et contrebasse de Haydn; Trio en mi mineur pour violon, alto et piano de Mozart; Sonate en la mineur (Arpeggione) pour alto et piano de Schubert; Sonate en Trio en sol majeur pour violon, flûte, hautbois et continuo de Telemann. À l'Institut canadien, hier.

Chantal Masson, Zeyda et Hidetaro Suzuki ont donné hier devant les membres de l'Institut canadien une interprétation du "Trio en mi mineur" de Mozart qui aurait fait honneur à n'importe quelle formation de musique de chambre de grande réputation.

Ces trois artistes font partie de l'Ensemble instrumental de Québec, composé de sept musiciens très en vue de Québec, dont les débuts sur la même scène il y a deux mois avaient laissé une très favorable impression. Impression qui a été confirmée et même renforcée hier puisque l'on a pu remarquer un jeu plus unifié et mieux contrôlé, cette remarque s'appliquant principalement aux oeuvres avec continuo. Lors du premier récital, la contrebasse, qui tient ce rôle avec le clavecin, avait une certaine tendance à épiétrer son rôle. Je suis heureux de signaler que ce travers a été surmonté et que l'équilibre est maintenant complet.

L'exécution du Trio de Mozart a été un modèle de style, d'élégance et de sensibilité; les interprètes se plient aux exigences du texte sans pourtant s'effacer devant lui. Ils ont trouvé - ce qui est rare - la sonorité, indéfinissable, qui convient à Mozart et à partir de laquelle on crée un climat d'une magnifique musicalité où le raffinement ne laissait jamais place à l'effacement. En un mot, Chantal Masson, Zeyda et Hidetaro Suzuki ont joué l'oeuvre avec ce naturel qui est le propre de la musique du maître de Salzbourg.

A l'opposé de cette interprétation si bien en place et si juste se situe celle de la "Sonate en la mineur" de Schubert. D'abord parce que ces pages écrites pour l'arpeggione (instrument populaire au début du 19e siècle) conviennent beaucoup mieux au caractère du violoncelle (qui se les appropriées) qu'à celui de l'alto; ensuite parce que l'exécution de l'artiste a paru approximative, et qu'en plus l'entente entre les deux interprètes a laissé à désirer.

Les deux Trios de Telemann (ce qui est un peu beaucoup dans un même programme; il ne faudrait pas verser dans la "télémanite" après la "vivaldite") n'ont pas posé de sérieux problèmes à des musiciens aussi compétents que Barbara Todd, Hidetaro Suzuki et Jacques Simard, qui les ont présentés avec autant d'autorité que de conviction, alors que Hermet Bruneau, au clavecin, se montrait aussi discret qu'efficace. Avec René St-Pierre, Mille Todd et M. Simard ont joué avec infiniment d'à-propos et d'aisance un des trois charmants Trios que Haydn composa lors de son séjour à Londres en 1793.

Marc SAMSON

Récital de Micheline René à New York

NEW YORK (PC) — Le soprano Micheline René, du Cap-de-Madeleine, a donné en fin de semaine, un récital au Judson Hall de New York.

Ce concert était organisé par le Canadian Women's Club de cette ville pour permettre au public d'entendre Mlle René qui s'était classée première lors d'un concours présenté par cette association en janvier, à New York.

A l'entracte, le consul général canadien dans la métropole américaine M. R. Fuy C. Smith, a remis à la jeune musicienne, de 26 ans, un chèque de \$750 offert par le Women's Club comme bourse d'étude.

Mme Donald A. Lawrence, auparavant domiciliée à Sherbrooke, est présidente du comité de bourses d'étude qui avait organisé le concours et le récital.

Micheline René, diplômée de l'école Vincent-d'Indy à Montréal, possède un baccalauréat musique et une maîtrise en art vocal.

Elle poursuit ses études à New York, auprès de Rose Bampton, autrefois soprano du Metropolitan Opera, et épouse du maestro Wilfrid Pelletier.

M. Guy Smith, consul général du Canada à New York, a remis à Micheline René une bourse de \$750 lors du récital que le soprano québécois a donné en fin de semaine dans la métropole américaine.

Vigneault exprime ses vues sur les relations Québécois-Français

PARIS (AFP) — Sous les auspices de l'Association Amitié France-Québec et de l'Association des Etudiants québécois en France, s'est déroulé un colloque entre le poète québécois Gilles Vigneault et le public qui emplissait l'auditorium du Centre culturel de la Délégation générale du Québec à Paris.

Avec une grande sincérité non dépourvue d'humour Gilles Vigneault a répondu à de multiples questions qui n'ont pas tellement porté sur sa poésie — dont il a dit que si elle était moins claironnante que d'autres, elle n'en était pas moins engagée — que sur ses expériences avec la France et les heurts qui, souvent, se produisent entre Français et Québécois.

A cet égard Gilles Vigneault a considéré qu'il fallait en chercher peut-être les raisons, avant toute chose, dans la notion d'espace (immensité québécoise en regard du réduit français) et dans l'existence de structures: multiples et rigides en France, restreintes et mouvantes au Québec.

Il a proposé, en conclusion, une meilleure préparation mutuelle des jeunes avant de les envoyer dans l'autre pays.

Marcel Rioux qui a consacré en France un livre à Gilles Vigneault a présenté le poète "qui a su dégager un autre monde, d'autres dimensions" et qui "a révélé à un peuple, à un pays écrasés depuis des siècles, des éléments de fierté".

Pour souligner le centenaire de Malissee

PARIS (AFP) — Une exposition, consacrée à Henri Malissee, à l'occasion du centenaire de sa naissance, a ouvert ses portes au Musée du Grand Palais à Paris.

Deux cents toiles du peintre, ainsi que des sculptures et des gouaches composent une rétrospective prestigieuse. De nombreux musées étrangers ont prêté leur concours pour que tous ces éléments soient réunis. Une vingtaine de toiles ont été prêtées par l'Union soviétique, et plusieurs musées américains ont apporté leur contribution. La famille du peintre a prêté aux organisateurs les tableaux appartenant à la collection personnelle de l'artiste.

La Bibliothèque Nationale exposera, de son côté, à partir du 30 avril, l'oeuvre gravée de Malissee, ses lithographies et ses illustrations de livres, notamment de certains poèmes de Stéphane Mallarmé.

Conservatoire d'Art dramatique Abandon du Concours de sortie

par Jean GARON

Les élèves de troisième année du Conservatoire d'Art dramatique de Québec ne présenteront pas de Concours de sortie en 1969-1970 contrairement à la tradition instaurée depuis la création de cette institution à la fin des années 1950 par M. Jean Valcourt.

Cette année marquera également la disparition des prix qui étaient accordés dans les différentes catégories soit le théâtre classique, tragédie et comédie, et le théâtre moderne. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un renouvellement pédagogique. Les prix seront remplacés par un diplôme décerné par la direction du Conservatoire à la suite des examens que les élèves doivent passer chaque année, au mois de mai. Les scènes "réglementaires", tant classiques que modernes, seront présentées quand même mais pas devant un public.

Ces derniers ne cachent pas que la formule aurait besoin d'être remaniée. Des recommandations en ce sens auraient d'ailleurs été faites à la direction des Conservatoires par quelques-uns des membres du jury de l'année dernière dont faisaient entre autres partie MM. Paul Hébert, Albert Millaire, Jacques Lévesque et Henri Norbert.

On se rappellera que le concours de sortie constituait un genre de première rencontre avec le public bien que ce contact existait déjà grâce aux exercices pédagogiques réguliers. "La sanction du talent" des élèves se fera plutôt par la présentation d'un spectacle au mois de juin prochain.

Tout semble laisser croire que les élèves, non seulement ceux de cette promotion mais les autres qui les ont précédés, prieraient de moins en moins le genre de test auquel ils étaient soumis à la fois devant un public et un jury formé de professionnels du métier.

On se rappellera que le concours de sortie constituait un genre de première rencontre avec le public bien que ce contact existait déjà grâce aux exercices pédagogiques réguliers. "La sanction du talent" des élèves se fera plutôt par la présentation d'un spectacle au mois de juin prochain.

Palmarès du Festival d'Oberhausen

OBERHAUSEN, RHUR — (AFP) — Le jury international du Festival du court-métrage d'Oberhausen a remis ses prix en fin de semaine dernière.

"Maulwurfer der Revolution" (Les Taupes de la Révolution), de Horst Schwab (Allemagne), et "Stadtfuehrer fuer Bonn Eine Umgebung" (Guide pour Bonn et les environs), de Manfred Voss, ainsi que le film anonyme sud-américain "Eintopf" (Plat unique) ont reçu le premier prix.

Le jury a ensuite récompensé d'une prime les deux films "Semaine calme à la maison" (Jan Svankmajer, Tchécoslovaquie) et "Nous" (Arthur Peleschjan, URSS). Le court métrage soviétique "Le Tunnelier", d'Ivan Dulgerov et Njamdova, a reçu un prix d'encouragement également.

Enfin, le prix du meilleur programme national a été accordé cette année à la Hongrie. Le film d'Agnes Varda, "Black Panthers", a aussi reçu un prix.

Des prix d'encouragement ont été décernés à "Methoden" (Judith Va, Hongrie), "2nd street movie" (Nicholas Doob, USA), "Invasion" (Stefan Schabenbeck, Pologne), "Son dimanche" (Kazimierz Krabas, Pologne) et "Oxi-nein" (Karl-Heinz Mund, RDS).

Le jury a ensuite récompensé d'une prime les deux films "Semaine calme à la maison" (Jan Svankmajer, Tchécoslovaquie) et "Nous" (Arthur Peleschjan, URSS). Le court métrage soviétique "Le Tunnelier", d'Ivan Dulgerov et Njamdova, a reçu un prix d'encouragement également.

Enfin, le prix du meilleur programme national a été accordé cette année à la Hongrie. Le film d'Agnes Varda, "Black Panthers", a aussi reçu un prix.

Les premiers films sur cassettes seront bientôt mis sur le marché

NEW YORK (PA) — Les premiers films sur cassettes destinés à la télévision en couleur seront disponibles avant la fin de l'année. Il s'agit d'une invention qui permettra aux gens d'acheter des films et de les visionner sur l'écran de leur télévision.

Darryl F. Zanuck, le président de la Twentieth Century Fox, a déclaré qu'il proposerait aux dirigeants de sa compagnie la distribution sur cassettes de toute la production datant de plus de cinq ans. Il a ajouté qu'il voyait dans cette invention le salut de l'industrie cinématographique.

Les premières cassettes EVR sont mises sur le marché par (Electronic Video Recorder) se-

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tel.: 837-2272

POUR TOUS

Anthony Quinn
les SOULIERS de ST-PIERRE

Le destin BOULEVERSERAIT d'un homme qui consacre sa vie et son courage devant les horreurs de l'Holocauste.
David Jackson - Wilfrido de Sica
Barbara Jefford - Laurence Olivier
UN GRANDIOSO SPECTACLE DE 3 HRES
Adultes: \$1.50 - Étudiants: 75¢ - Enfants moins de 12 ans: 50¢

CINEMA DE PARIS 2^e sem. 18 ANS ADULTES

LES SEPT SAUVAGES

AUSSI ADIOS GRINGO EN COULEURS

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Église, St-Romuald 839-6553

À l'affiche cette semaine - 18 ans

LE LAUREAT
Anne Bancroft - Dustin Hoffman
Panavision - Couleur
L'HOMME DE BENGALE
Richard Harris - En couleur

CINEMA LE BIJOU
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

POUR TOUS

D'une franchise et d'une audace saisissantes! EN PREMIER Robert Hossein Elsa Martinelli

MALDONE
Complément au programme: "TAS BONNE MINE JOE"

2 films en couleurs
Une présentation du Cine-Club International!

CANARDIERE STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575

18 ANS Adultes

TA FEMME, CETTE INCONNUE
7e SEMAINE!

3^eme partie
APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1 et 2 VOICI LA DERNIÈRE PARTIE DE LA SÉRIE DES FILMS DU DR. OSWALD KOULE EN COULEURS

LES CINEMAS ODEON

Des filles sensuelles prises dans le tourbillon de la révolution sexuelle

18 ANS

"EMMANUELLE ET SES SOEURS"
2 FILMS COULEURS

Walter Matthau Ingrid Bergman Goldie Hawn

FLEUR DE CACTUS
2 FILMS EN COULEURS
AUSI Oskar Werner Barbara Ferris "INTERLUDE!"

CINEMA LE BIJOU
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

POUR TOUS

D'une franchise et d'une audace saisissantes! EN PREMIER Robert Hossein Elsa Martinelli

MALDONE
Complément au programme: "TAS BONNE MINE JOE"

2 films en couleurs
Une présentation du Cine-Club International!

GAGNANT DE 2 OSCARS!
MEILLEUR FILM ÉTRANGER...
MEILLEUR MONTAGE...

Y. MONTAUDO / J. PARRIS / A.L. TRINTIGNANI

Z

MEILLEUR FILM
★ FESTIVAL DU FILM (CANNES 1969)
★ ASSOCIATION DES CRITIQUES DE FILMS (NEW YORK 1970)
★ APPROPRIATEURS ET DISTRIBUTEURS DE FILMS ÉTRANGERS (AMÉRIQUE 1970)
★ PRIX OUDEN GLOBE (NEW YORK 1970)
★ NOMINATION DE L'ACADEMY AWARDS (OSCAR)

COULEURS

SPECTACLE COMPLET 7.00 et 9.10

Canadien:
656-9922
Place Laurier, Ste-Foy

LES CINEMAS FAMOUS PLAYERS

ACHÉTEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINEMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

PETULIA
JULIE CHRISTIE GEORGE C. SCOTT
14 ANS

DEPUIS 6h10 - DEMAIN: DEPUIS 1h

CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER
PLACE STE-FOY, 656-0592

LE PLUS GRAND DES HOLD UP

GAGNANT D'UN PRIX DE L'ACADEMIE!
★ MEILLEURS COSTUMES ★

GENEVIEVE BUJOLD RICHARD BURTON
"Anne of the Thousand Days"

ALOUETTE
2500, BOUL. LAURIER
PLACE STE-FOY, 656-0592

Spectacle complet 6.05 et 8.40
Enfants moins de 14 ans 75¢

C'est un film à voir!
"moi, une femme" ET "DUEL À LA VODKA" EN COULEURS

avec ESSY PERSON
VERSION FRANÇAISE de "LA WOMAN"

CARTIER LAURET
1019, AVENUE CARTIER 1044, 3e AVENUE
525-9340 523-5050

Début à 15
Dernier spectacle complet à 7.45

un film drôlement érotique et... érotiquement drôle! 2e SEM!

Erotissimo

ANNIE GIRARDOT JEAN YVES FRANÇOIS BLANCHÉ

SPECTACLE COMPLET 1.00-3.00-5.00-7.00-9.05

EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

L'apprentissage de la sexualité

l'initiation

CHANTAL RENAUD DANIELLE QUIMET

LA JOIE DE L'AMOUR
avec la participation de JACQUES RIBEROLLES - UN FILM EN COULEURS DE DENIS HEROUX

CAPITOL
SPECTACLE COMPLET 12.30 - 2.05 - 3.50 - 5.35 - 7.25 - 9.15

972, ST-JEAN, 522-6300

ÉGALEMENT AUX CINEMAS SUIVANTS:

ROYAL DONNAQUA ROYAL ST-GEORGES DE BEAUCE LAFONTAINE MONTMAGNY



Lauren Bacall recevant son "Tony" des mains du comédien Walter Matthau.

Remise des "Tony"

La comédienne Lauren Bacall l'emporte sur sa "rivale", Katharine Hepburn

NEW YORK (PA- UPI) — meilleure comédie musicale de l'année. Lauren Bacall l'a emporté sur Katharine Hepburn, qui semblait la favorite dans la lutte pour le trophée le plus convoité de Broadway, le Tony, accordé à la meilleure comédienne ayant joué dans une comédie musicale de la saison.

"Applause", la pièce où Mlle Bacall tenait la vedette a également remporté le prix de la

meilleure comédie musicale de l'année.

"Oh, c'est le premier prix que je gagne de ma vie", s'est exclamée la comédienne quand elle a couru vers la scène pour accepter son trophée.

C'est Clevon Little qui a remporté le prix du meilleur interprète de comédie musicale pour son rôle dans "Purlie".

Tammy Grimes, de son côté, a remporté le prix de la

meilleure comédienne pour son rôle dans "Private Lives", la célèbre comédie de boulevard de Noël Coward.

Borstal Boy, basé sur un roman de Brendan Behan, a remporté le prix de la meilleure pièce.

Alfred Lunt et Lynn Fontanne ont reçu un prix spécial pour leur 50 années de carrière dans le théâtre et Sir Noel Coward une récompense spéciale pour ses 60 années sur les tréteaux en tant qu'auteur, directeur, metteur en scène et compositeur.

Parmi les récompenses ayant un caractère particulier, on note de plus l'attribution du "On Stage Hall of Fame Award", donné pour la première fois cette année, à Barbra Streisand. Elle est ainsi consacrée "la vedette de la décennie".

Les candidats dans chacune des seize catégories qui vont de l'interprétation aux décors tant à la comédie musicale qu'au théâtre, ont été choisis par un comité de critiques dramatiques sélectionné par la Ligue des Théâtres de New York qui commande cette manifestation. Les lauréats sont choisis par environ 500 personnes reliées de près ou de loin à l'activité théâtrale.

Woodhouse

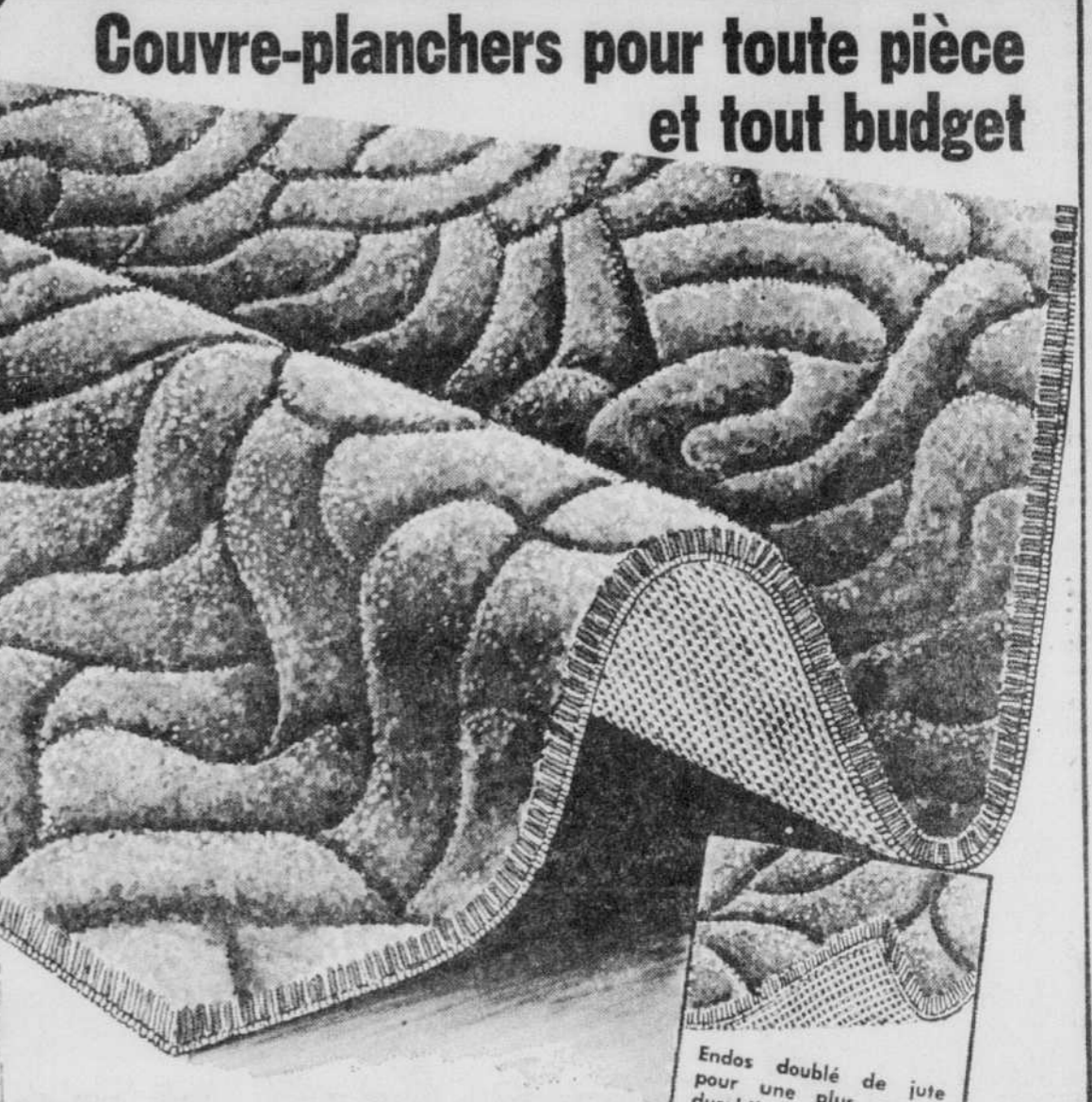
SOLDE SPECTACULAIRE DE TAPIS

REDUCTIONS FORMIDABLES
NOUS AVONS UN VASTE ASSORTIMENT DE COUVRE-PLANCHERS DE TOUTE SORTE A PRIX DE VENTE

Couvre-planchers pour toute pièce et tout budget

ACHETEZ MAINTENANT
Avant l'application des restrictions sur le crédit
ACHETEZ MAINTENANT
AUCUN COMPTANT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

NATTES ASSORTIES
27" x 54"
Assortiment énorme de nattes. Toutes les teintes et toutes les textures à un seul bas prix.
SPECIAL 3.49



CARPETTES NYLON, 9' x 12'

Grande sélection de carpeses en filé continu 100% nylon Du Pont résistant à l'usure, aux taches et offrant une grande facilité d'entretien. Gamme étendue de nouvelles teintes s'appareillant à votre décor.

SPECIAL 59.95
\$4 par mois

QUELQUES-UNS DES SPECIAUX QUI VOUS ATTENDENT

TAPIS 100% NYLON 12' DE LARGEUR

En filé continu, doublé ends de jute. Beau choix de couleurs. La ver. carrée

8.95

CARPETTES STYLE COLONIAL

Tressées 100% nylon. De forme ovale. Grandeur 9 x 12, couleurs attrayantes. Spécial

69.95

MAGNIFIQUES CARPETTES AXMINSTER

Importées d'Angleterre. Tisse d'un mélange de laine et viscosa. Beau choix de couleurs. Grandeur 9x12. Spécial

129.00

CARPETTES EN FIL CONTINU DE VISCOSE

Sur base de jute, qualité durable. Choix de couleurs variées. Grandeur 9x12. Spécial

39.95

ASPIRATEUR "EUREKA" AVEC JEU DE 4 OUTILS

Puissant moteur de 1 1/2 cv. - Corde de 20 pieds. Spécial

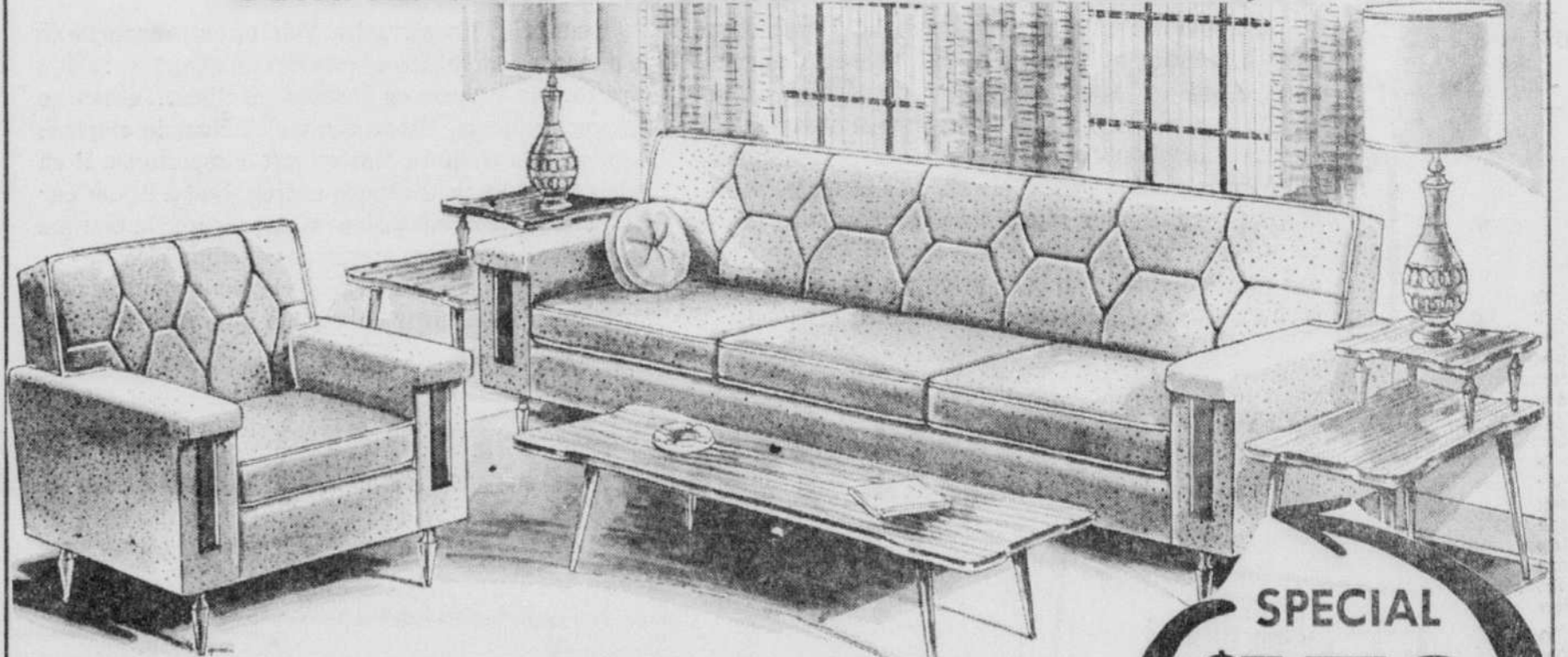
54.95

UN LOT DE COUPONS DE PRELART

Jusqu'à 12 vignes carrées. Choix de couleurs et qualités très variées. Exemple de

50%

ENSEMBLE COMPLET POUR LE SALON COMPRENANT 7 MORCEAUX A PRIX MODIQUE



Comprenant un sofa à 3 coussins accompagné de son fauteuil assorti, avec tissu imprimé, motif à fleurs. Pour compléter le décor, deux tables de bout à surface "formica", avec bordure protectrice en vinyle de couleur harmonisante. Deux attrayantes lampes à base céramique pour disposer sur vos tables de bout. Et une table à café de même style que les tables de bout.

SPECIAL \$179
\$8 par mois

Woodhouse

OUVERT DE 9H. A.M. à 5³⁰ P.M. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9H. P.M. SAMEDI JUSQU'A 5H. P.M.

440 Rue de la COURONNE

TEL.: 522-2046

Sur les ondes

Cinéma

A 23h40, à la télévision de Radio-Canada, Ciné-Club vous propose "Ne pas mentionner la cause de mort", un drame de guerre de J. Zivancovic (Yougoslave 1968) avec Bekim Fehmiu et Olivera Vuco. La vie dans un village yougoslave occupé par les Allemands. Un drapier s'attire l'hostilité de ses concitoyens.

Information

A 21h, à Télé-4, Noir sur Blanc. Invité en studio: l'abbé Gérard Dion, du département des Relations industrielles à l'université Laval. Sujet: le syndicalisme.

Musique

A 20h33, à la radio de Radio-Canada, l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Franz-Paul Decker, "Hétéromorphie", oeuvre canadienne entendue en première mondiale (Micheline Coulombe-Saint-Marcoux), "Prélude à l'après-midi d'un faune" (Debussy), et Symphonie no 6 en la mineur, dite "Tragique" (Mahler).

De 23h40 à 1h, à CHRC-FM Stéréo, Portes de la Nuit. Les "Saisons" de Vivaldi, par l'Orchestre Philharmonia; la "Mer" de Debussy, par l'Orchestre de la NBC.

Variétés

De 20h à 22h, à la même antenne, En suivant l'Etoile vous présente des valse et mélodies par le chœur Gunther Kallmann ainsi que la musique du film "Ship of Fools", dans la version des Boston Pops; également au programme un récital de la diseuse québécoise Renée Claude.

A 22h30, à la télévision de Radio-Canada, Moi et l'Autre. Denise ne veut pas inviter Dominique et François à une réception qu'elle donne.

Sport

A 20h30, à la même antenne, La Soirée du Hockey et les éliminatoires en vue de la coupe Stanley. Les Bruins de Boston contre les Black Hawks de Chicago, à Chicago, dans la deuxième partie de la demi-finale A.

Les écrivains indiens ont désormais leur revue

OTTAWA — "Tawow", mot indien cri signifiant "bienvenue", est le titre d'une nouvelle revue trimestrielle réalisée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui accueillera dans ses colonnes des écrivains et des poètes indiens.

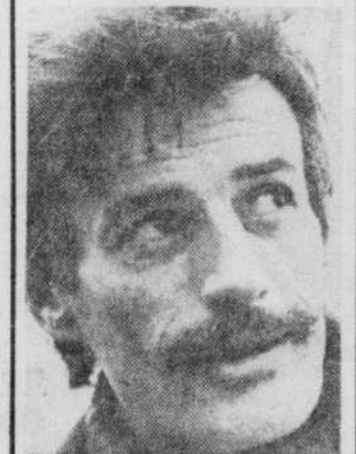
En annonçant la parution du premier numéro de "Tawow", M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes, a déclaré "que les Indiens devaient avoir la possibilité de s'exprimer et que la création de "Tawow" leur offrait précisément cette occasion. Très peu de ces premiers habitants du pays sont reconnus comme de véritables auteurs, et il est grandement nécessaire de donner à ces gens un moyen grâce auquel ils puissent traduire leurs idées et partager leur héritage culturel avec leurs concitoyens canadiens", a-t-il ajouté.

Le premier numéro contient des articles portant sur des sujets aussi divers que l'origine des noms de lieux indiens du Cap-Breton, les tapis Tahahsheena du pays sioux, une troupe de danseurs de Paris et les jeunes indiens de l'Ontario.

Il y a lieu de mentionner aussi un article sur l'"Urbanisation indienne", par Andrew Bear Robe, ancien directeur du Centre d'amitié indien de Calgary, un article illustré sur la fabrication des mocassins dans les forêts septentrionales, l'histoire de l'ancienne cérémonie de la pipe, et un article sur Norval Morrisseau artiste ojibway du nord de l'Ontario.

Tous les textes, a déclaré M. Chrétien, seront publiés dans la

palais montcalm
Les 24, 25 et 26 avril à 8h.30 p.m.



JEAN FERRAT
En première partie
ISABELLE AUBRET

Billets en vente au guichet \$2.50 à \$5.50



La cuisine du chef **FRITZ MUELLER** à la **Brasserie Jean Talon**
c'est si bon!!!
que c'est presque un péché.
De 11h. P.M. à 2h.30 P.M. de 5h. P.M. à la fermeture
ORCHESTRE BAVAROIS
40, St-Nicolas 529-7683

Directement de 'MUNICH'



"SEPP MAYER"
vous invite au restaurant Allemand **"LILI MARLENE"**

2e étage du **BARIL D'HUITRES**
796 est, St-Joseph

- "DANSE"**
- CHOUX-CROUTES (3 sortes)
 - BIERES ALLEMANDES
 - METS ALLEMANDES
- Pas de couvert
● Pas de minimum
Ouvert de 5h. p.m. à 1h. a.m. et dimanche de 4h. p.m. à minuit. (fermé le lundi)



Peintures Mastercraft à partir de \$7.95 le gallon.

Mastercraft

**Ce ne fut pas compliqué de produire
la meilleure peinture au pays.**

**Ce qui le fut vraiment, ce fut d'en
garder le prix minime.**

Mastercraft: un assortiment complet de peintures pour l'intérieur et l'extérieur. 291 teintes. Couleurs dernier cri en latex semi-lustre d'intérieur, latex d'extérieur, peinture à base d'acrylique et d'alkyde.

Toutes sont de haute qualité. Toutes sont constituées d'ingrédients de première classe. Les formules contiennent des mélanges scientifiquement élaborés. Elles sont fabriquées, éprouvées et certifiées par l'un des principaux fabricants de peintures au pays. Elles sont réservées exclusivement à Canadian Tire.

Leur prix? Il vous ravira. Voici un autre exemple de la méthode de fixation des prix de Canadian Tire: achat directement... vente en grandes quantités... et marge de profit minime. Est-ce équitable? Nous le croyons. Appliquez la peinture Mastercraft n'importe où. Il en existe un genre pour chaque endroit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Vous pouvez vous procurer la marque Mastercraft à tous les magasins Canadian Tire.

Et, grâce à l'épargne réalisée, vous voudrez probablement vous offrir le voyage que vous retardez depuis longtemps.



CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

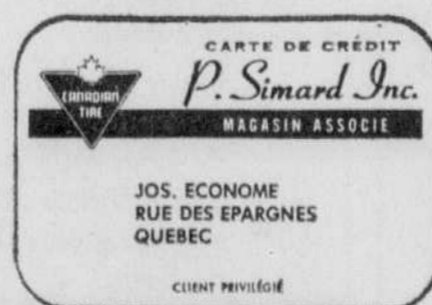
AVIS
A NOTRE CLIENTELE
DU MAGASIN
CANADIAN TIRE
DU BOULEVARD STE-ANNE

Nous nous excusons des présents travaux de transformation effectués dans notre magasin.

CE N'EST QUE TEMPORAIRE!

D'ici quelques semaines, tout rentrera dans l'ordre.

QUEBEC: 4 BOULEVARD FAMEL
QUEBEC: BOULEVARD STE-ANNE
LEVIS: ROND-POINT
STE-FOY: 1170 ROUTE DE L'EGLISE
KENOGAMI: 20 RUE PRICE



UTILISEZ VOTRE CARTE
DE CREDIT CANADIAN TIRE
Vous ne remboursez que
10% PAR MOIS
de votre dû.

3%
D'ESCOMPTE
EN ARGENT
CTC
SUR ACHAT
COMPTANT
(région de Québec)

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h.
(excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

Les Chinois boycottent les fêtes de Lénine

MOSCOU (UPI-APP - Reuter) — Les communistes chinois ont boycotté aujourd'hui les fêtes de Lénine, alors que M. Léonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste, a avoué qu'il y avait lieu d'élaborer une nouvelle politique économique en Union soviétique.

Dans son discours consacré au 100e anniversaire de la naissance de Lénine, Brejnev a affirmé que l'Union soviétique oeuvrait en faveur de la paix et de la limitation des armes nucléaires et classiques.

Cependant les communistes chinois sont peu impressionnés par les déclarations des dirigeants soviétiques qu'ils accusent d'avoir trahi le léninisme.

Aucun représentant de la Chine communiste n'était présent aujourd'hui à la séance solennelle tenue au Palais des congrès du Kremlin à l'occasion de l'anniversaire de Lénine.

Par ailleurs après le grand discours d'introduction prononcé par Brejnev, la parole a été donnée aux chefs des délégations étrangères.

M. Le Duan, premier secrétaire du Parti vietnamien des travailleurs, a lié le sort du Vietnam, du Laos et du Cambodge, "il ne fait pas de doute que les peuples de l'Indochine remporteront la victoire sur l'impérialisme américain" a-t-il affirmé provoquant un tonnerre d'applaudissements. Il a souligné la nécessité pour les trois pays de serrer les rangs à cette fin. M. Le Duan a déclaré d'autre part que "la cause générale du socialisme exige l'unité de tous les pays socialistes dans la lutte contre l'impérialisme américain".

Vivement applaudi, M. Gustav Husak, premier secrétaire du P.C. tchécoslovaque, a lancé un appel à l'unité de tous les pays socialistes face à "l'alliance des pays capitalistes animés par le désir de détruire le camp socialiste". Il a cité, en tant que "bel exemple d'acte d'aide internationale pour sauver les conquêtes socialistes" l'intervention armée des cinq pays du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaque en août 1968. En se prononçant pour la subordination des intérêts intérieurs à ceux extérieurs.

Dans son intervention, M. Wladyslaw Gomułka, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais (communiste) a notamment rappelé les incidences de l'histoire de l'U.R.S.S. sur l'évolution de l'Etat polonais. Après avoir souligné que l'Union soviétique "constitue la principale garantie de l'indépendance nationale de la Pologne", M. Gomułka a réaffirmé la détermination de son pays et de son peuple à ne pas permettre la révision des résultats de la deuxième guerre mondiale.

De son côté M. Walter Ulbricht, chef de la délégation est-allemande, s'est déclaré "pleinement d'accord" avec le discours de M. Brejnev, qui constitue selon lui, une "application vivante de l'enseignement de Lénine dans les conditions actuelles". Il a mis en relief le rôle d'avant-garde que joue l'URSS dans l'édification du socialisme et a rendu hommage à la "justesse de la politique soviétique à laquelle, contrairement à certains autres, l'Allemagne de l'Est est toujours restée fidèle". M. Ulbricht

a déclaré en conclusion que "grâce à la collaboration avec les pays socialistes dans les domaines technique et économique, et grâce à son apprentissage du socialisme notamment auprès de l'expérience soviétique, rien ne relie la R.D.A. à l'Allemagne de l'Ouest".

Six mille personnes assistaient à la séance solennelle, dont les représentants de 66 partis communistes et les membres du Comité central du P.C. du Soviet suprême de l'URSS et du Soviet suprême de la RSFSR (Fédération des Russies).

Dans le discours radio-télévisé qu'il a prononcé aujourd'hui au Palais des Congrès du Kremlin M. Brejnev, secrétaire général du Comité central du P.C. de l'URSS, après avoir présenté l'histoire de l'oeuvre de Lénine depuis le 18ème siècle, a développé les points suivants de la politique actuelle.

"Le comité central et le gouvernement soviétique estiment qu'il y a lieu d'élaborer une nouvelle politique économique de l'URSS. Nous sommes à la veille du 24ème congrès du Parti et de la mise en place d'un nouveau plan quinquennal.

Nous constatons que l'économie du pays est un élément complexe et que la diriger est la tâche la plus complexe d'entre toutes. Nos difficultés économiques viennent en premier lieu des erreurs dans la planification, et c'est pour cela que nous devons perfectionner constamment nos méthodes de planification. Lénine nous disait: "il ne faut pas redouter de formuler des plans pour de longues années à venir."

Après sa défaite devant le Sénat Carswell ambitionne de devenir sénateur

MIAMI (D'après AFP, UPI) — Le juge G. Harold Carswell qui vient d'essayer une défaite personnelle devant le Sénat qui a refusé, le 8 avril, de ratifier sa nomination à la Cour Suprême, a annoncé hier qu'il abandonnerait bientôt ses fonctions de juge de la Cour d'appel du cinquième district américain pour entreprendre une campagne politique préparatoire aux élections sénatoriales de l'Etat de la Floride.

Le juge Carswell est le second juge dont la candidature présentée par le président Nixon est rejetée par le Sénat à majorité démocrate. Comme dans le cas du juge Hainsworth, les sénateurs ont invoqué un passé équivoque et des déclarations racistes pour rejeter le juge Carswell.

Le juge Carswell a déclaré qu'il voulait répondre à l'appel de Nixon de constituer un "gouvernement conservateur et responsable", après plus de vingt ans comme procureur de l'Etat et comme juge. Il ambitionne de succéder au sénateur Sprossard Holland, démocrate, qui se retire.

La venue de Carswell en politique a surpris plusieurs candidats républicains éventuels au poste sénatorial vacant, mais l'assistant actuel du gouverneur Claude Kirk, républicain, de la

Floride, le lieutenant gouverneur Ray Osborne, qui avait annoncé il y a plusieurs mois son intention de se présenter aux prochaines élections sénatoriales, s'est retiré de la course en faveur de Carswell. Kirk et Osborne se sont illustrés au début du mois en refusant d'obéir à un ordre de la cour leur ordonnant de faciliter le transport scolaire de manière à permettre l'intégration des enfants noirs qui s'étaient vu refuser l'accès aux écoles publiques jusqu'à maintenant.

PEU D'ENTHOUSIASME

Par ailleurs, le troisième candidat du président Nixon à la Cour Suprême, le juge Harry A. Blackmun, n'a pas réussi à soulever l'enthousiasme et l'unanimité auprès des pouvoirs exécutif et législatif américains. Cette fois, s'il ne peut être question de préjugés racistes dans le passé scruté avec attention de Blackmun, l'opposition pourrait s'emparer des opinions farouchement opposées à la peine de mort qui ont toujours caractérisé ses interventions. S'il a déjà prononcé des peines capitales à cause des liens du juge avec les décisions des jurés, le juge Blackmun a toujours été opposé au principe de la peine de mort. Il a souvent déclaré que s'il était législateur, il s'opposerait à cette sanction "barbare".

Le Cambodge menacé d'éclatement

PHNOM PENH (d'après AFP et UPI) — Le service de traverse reliant les deux rives du Mékong à Neak Leung, à une vingtaine de miles de Phnom Penh, a été fermé hier, a annoncé un porte-parole militaire qui a précisé que la route stratégique vitale entre la capitale et la province de Svay Rieng, près de la frontière sud-vietnamienne, était ainsi coupée.

Cette décision a indiqué le porte-parole a été prise à la suite d'un coup de main des Vietcongs qui ont bloqué la route entre Phnom Penh et le fleuve en abattant des arbres près d'un pont.

Selon le même porte-parole, les réparations ont commencé sur la voie ferrée sabotée par le Vietcong entre la capitale et les ports du sud par où, estiment les observateurs, pourrait arriver du matériel de guerre.

La détérioration de la situa-

tion au Cambodge retient particulièrement l'attention après la confirmation à Pékin par l'ambassadeur du Nord-Vietnam de la préparation d'une conférence des "leaders de la gauche" des trois pays de l'Indochine, soit le Vietnam, le Laos, et le Cambodge.

Avec le rejet hier de la proposition française de consultations multilatérales sur l'Indochine par le ministre des Affaires étrangères du GRP, tout indique que les leaders de la "gauche indochinoise", c'est-à-dire le premier ministre nord-vietnamien Phan Van Dong, le président du FNL, Nguyen Huu Tho, le prince Souphanouvong, du Pathet Lao et le prince Norodom Sihanouk, du Cambodge, sont plus soucieux de confronter leurs vues, notamment face à l'aggravation de la situation au Cambodge, que de répondre à des ouvertures occidentales d'où qu'elles viennent.

Le Pentagone exigerait plus d'armes nucléaires face à abandon d'AMB

(Laird)

NEW YORK (d'après AFP, UPI) — Le secrétaire à la Défense Melvin R. Laird a déclaré hier que le Pentagone recommanderait à l'administration américaine un accroissement des programmes d'armes nucléaires offensives si le Congrès rejette la proposition actuellement à l'étude de procéder dans la deuxième phase du programme SAGEGUARD AMB de protection antimissile.

Cette déclaration de Melvin Laird revêt un caractère stratégique à plus d'un titre. D'abord,

il menace le Congrès, advenant une opposition de ce dernier, d'une intervention directe du Pentagone dans le programme législatif. Le Congrès est ordinairement très sensible à ce genre de choses, surtout depuis l'arrivée de Nixon à la Maison Blanche qui doit compter avec un Sénat majoritairement démocrate, donc oppositionniste et très efficace.

En second lieu, cette déclaration de Laird survient au soir de la réunion SALT de Vienne au cours de laquelle un premier

désaccord s'est manifesté entre Américains et Soviétiques concernant la limitation des armes stratégiques. Selon le haut fonctionnaire américain l'administration Nixon veut donner aux pourparlers de Vienne les meilleures chances de succès (en principe, ils doivent conduire au désarmement nucléaire des deux Grands). Cependant, ce succès n'est possible que si les deux antagonistes possèdent un pouvoir de négociations qui repose sur les "possibilités de défense".

La victoire de Paisley peut conduire à de nouvelles élections en Irlande

BELFAST (AFP) — La victoire du pasteur Ian Paisley et d'un de ses partisans aux élections partielles de la semaine dernière en Irlande du Nord a

créé une situation confuse sur le plan politique. Le parti unioniste s'est réuni hier au Stormont en privé pour tirer un premier enseignement de cette double victoire.

Vendredi, le conseil unioniste, qui groupe les membres du parti à l'échelle de la province, se réunira à son tour. On n'exclut pas que l'échec gouvernemental aboutisse en fin de compte à la convocation de nouvelles élections générales.

En effet, le parti est menacé d'effondrement, les libéraux modérés envisagent de se constituer en groupe indépendant tandis que les tenants de la li-

gne dure se groupent autour de M. William Craig, l'adversaire le plus intransigent de tout programme de réforme.

Du côté de l'opposition, des divergences ont éclaté entre la "démocratie populaire", aile gauche du mouvement pour les droits publics, et les républicains, favorables au rattachement à l'Irlande du Sud à l'occasion d'une intervention en fin de semaine de Bernadette Devlin à Newry, l'une des villes de l'Ulster où le chômage est le plus élevé. Les républicains avaient menacé l'enlèvement la jeune femme si elle s'obstinait à prendre la parole, ce qu'elle a fait néanmoins.

Etat de siège en Colombie ?

BOGOTA, Colombie (d'après AFP, AP, UPI et Reuters) — Le gouvernement colombien se préparait à proclamer l'état de siège à la suite de la victoire probable du candidat gouvernemental lors des élections présidentielles qui ont donné lieu à de violentes manifestations à travers le pays.

Avec 96 pour cent du scrutin dépouillé, le candidat officiel Misael Pastrana Borrero obtenait 1,493,630 voix alors que l'ancien dictateur et candidat de l'Alliance nationale populaire, le général Gustavo Rojas Pinillas, avait 1,471,140. Avec la victoire du candidat gouvernemental, la violence risque de se répandre par tout le pays.

Hier soir, la police a dû utiliser les gaz lacrimogènes contre des manifestants qui demandaient que le général Rojas soit proclamé président élu.



voir page 25

COMMENT CHOISIR SON ECOLE DE LANGUES ?

1. Visitez-les toutes, comparez-les et choisissez la meilleure.
- ou 2. Gagnez du temps et venez directement chez L.P.S., car c'est la meilleure.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI POUR UNE LEÇON GRATUITE EN ANGLAIS OU EN ESPAGNOL.



De 9h. à 21h.

529-0331

500, Grande Allée

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE.

VENTE DE LIQUIDATION

NOUVELLE ADMINISTRATION
A LA MAISON
DOMINO L.T.E.

2 MAGASINS POUR
MIEUX VOUS SERVIR

2 MAGASINS POUR
MIEUX VOUS SERVIR

823 - 825 est, rue St-Joseph, Québec

224 rue Notre-Dame Nord, Ste-Marie, Beauce

TOUT DOIT ETRE VENDU A DES PRIX FORMIDABLES

POUR HOMMES
COMPLETS

1 lot rég. \$69.50	1 lot rég. \$89.50	1 lot rég. \$110.00
\$14⁹⁵	\$24⁹⁵	\$34⁹⁵

CHEMISES

Val. rég. \$6.00 pour **\$1⁰⁰**

CHANDAILS

Val. rég. \$19.95 **\$5⁰⁰** Val. rég. \$24.95 **\$10⁰⁰**

CHAUSSURES

Val. rég. \$16.95 **\$7⁹⁵** Val. rég. \$24.95 **\$9⁹⁵**

COUPE-VENT

Val. jusqu'à \$24.95
\$3⁰⁰ - \$5⁰⁰ - \$8⁰⁰

STATIONNEMENT GRATUIT

POUR DAMES

MANTEAUX "GALAXIE"

Val. rég. jusqu'à \$59.95

COURTS **\$29⁹⁵** LONGS **\$37⁹⁵**

ROBES

Val. jusqu'à \$19.95	Val. jusqu'à \$30.00	Val. jusqu'à \$40.00
\$2⁰⁰	\$5⁰⁰	\$8⁰⁰

BLOUSES POUR DAMES

Val. jusqu'à \$25.00 **\$2⁰⁰**

JUPES

Val. jusqu'à \$14.95 **\$5⁰⁰**

CHANDAILS PR DAMES

Val. jusqu'à \$16.95	Autre lot - val. jusqu'à \$24.95
\$5⁰⁰	\$10⁰⁰

TOUTE VENTE FINALE

DEMAIN
A 9
HEURES

CHARGES

Stabilité relative de la Bourse de New York

NEW YORK (AFP) — La tendance a été étroitement irrégulière hier à Wall Street. L'absence de nouvelles encourageantes et l'approche de la Pâque juive, qui se célèbre aujourd'hui, se sont combinées pour freiner les investisseurs et la cote n'a fait que fluctuer autour de ses niveaux précédents sur un marché extrêmement calme.

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal, après avoir enregistré un gain hâtif, hier, a perdu du terrain dans l'après-midi. Les mines et les pétroles ont été en baisse, tandis que les papeteries étaient en progrès.

TORONTO (PC) — L'indice de la Bourse de Toronto a baissé légèrement, hier, au cours de la séance la moins active depuis le début de l'année. Un total de 1,284,000 actions ont été échangées.

ADMINISTRATEUR AU CANADIEN PACIFIQUE



CLIFFORD A. FIELDING

Le président du Conseil du Canadien Pacifique, M. N. R. Crump, annonce la nomination de M. Clifford A. Fielding, de Sudbury, Ont., au poste d'administrateur de la compagnie.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.1 point à 97.6 à la Bourse de Londres.

Début des activités du Centre de recherche industrielle du Québec

C'est hier qu'ont débuté les activités proprement dites du Centre de recherches industrielles (CRI) du Québec avec la tenue de la première assemblée du Conseil d'administration présidée par le président et directeur général du CRI, M. Michel Normandin.

Celle-ci fut d'abord l'occasion de discuter des problèmes de l'organisation du Centre et du recrutement du personnel dans diverses disciplines auxquelles va s'intéresser le Centre. Il serait encore trop tôt pour définir les secteurs industriels auxquels le Centre accordera la priorité au début de ses activités.

Au cours de la rencontre avec les journalistes à laquelle s'est réunie M. Normandin après la séance, ce dernier a affirmé que ses locaux seront situés dans le complexe scientifique de Sainte-Foy, en même temps que ceux de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) de l'Université du Québec et aussi des laboratoires des divers ministères gouvernementaux.

En attendant, les administrateurs du CRI seront logés dans les bureaux du ministère de l'Industrie et du Commerce à Place d'Youville. Il est possible également selon son président, que le CRI aménage dans d'autres locaux pour des fins de recherche industrielle si les présents et les futurs locaux étaient insuffisants.

\$1,400,000 Une émission de l'Hôtel-Dieu d'Alma

L'Hôtel-Dieu d'Alma a adjugé à un groupe de courtiers dirigé par la Maison J.-L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, dont les bureaux sont situés au 206 est, rue Racine, à Chicoutimi, une émission d'obligations au montant de \$1,400,000.

L'émission d'obligations au taux de 9 1/2%, est datée du 15 mai 1970 et échoit en séries du 15 mai 1971 au 15 mai 1976 inclusivement.

Ces obligations, hypothèque générale dont le paiement principal et intérêts, sont garanties par le transport d'une subvention du Gouvernement de la Province de Québec, payable à terme des deniers votés annuellement par l'Assemblée nationale.

Le taux d'intérêt de 9 1/2%, l'échéance relativement courte, en plus des garanties qu'elles offrent font de ces obligations un placement particulièrement attrayant. De plus, il n'y a aucuns frais ou commission à la charge de l'acheteur.

La maison Lévesque et Beaubien ont en vente immédiatement les obligations qui seront disponibles pour livraison le 15 mai 1970.

Nos municipalités sur le marché des obligations

La ville de St-Laurent, comté de Jacques-Cartier, a vendu récemment, à Raymond Camus Inc., une émission de \$2,740,000 d'obligations, à 9 1/2%, à un prix de 98.15. L'émission comprend: \$2,460,000, de titres à 9 1/4%, 1971-80 et \$271,000, à 9 1/4% 1990. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.91169%.

L'emprunt comporte un solde de \$1,800,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 22 ans et couvrant les amortissements prévus pour les années 1981 à 1989 inclusivement.

C'est en juin 1967 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$56,000, de titres à 7%, séries 10 ans, au prix de 97.88. Le coût moyen net de la finance avait été de 7.3210%.

C'est en avril 1969 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$116,000, de titres à 8%, dont \$12,000, en séries 10 ans et \$104,000, en séries 20 ans, au prix de 93.37. Le coût moyen net de la finance avait été de 8.9138%.

Nouvelles brèves des sociétés

Baisse des ventes de Canadian Industries Ltd. Les ventes de la Canadian Industries Limited et de ses filiales pour le premier trimestre de 1970 ont été de \$74,607,000, une baisse de \$4,249,000 (5 pour cent) par rapport à la période correspondante de 1969.

Celanese Chemical Company La société Celanese Chemical Company va utiliser le procédé de production de méthanol à bon marché mis au point par Imperial Chemical Industries (ICI), de Grande-Bretagne, pour sa production de 200 millions de gallons par an, dans son usine de Clear Lake, au Texas.

Sommet des ventes de SCM Corporation SCM Corporation a rapporté des ventes record pour le troisième trimestre fiscal et pour les neuf premiers mois terminés le 31 mars 1970, de l'exercice financier de la compagnie; les bénéfices ont par contre accusé une forte baisse, au regard de la période correspondante de l'année précédente.

Dividendes déclarés (Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE) Beaver Lumber Co. Ltd., dividende de 12 1/2 cents l'action ordinaire; 35 cents l'action privilégiée; 25 cents l'action de classe A; tous payables le 2 juillet, inscription le 10 juin.

Greyhound Computer of Canada Ltd. Les revenus bruts de Greyhound Computer of Canada Ltd., pour les 12 mois terminés le 31 décembre 1969, se sont élevés à \$3,858,431 à comparer à \$51,197 pour les cinq mois terminés le 31 décembre 1968.

Credit Foncier Franco-Canadien Actif 231 000 000 Capital et réserves 44 000 000 Obligations 3 à 5 ans 1 an 8 1/4% 2 ans 8 1/2% Intérêts payables semi-annuellement Obligations à intérêts composés 1 an 8 1/4%; 2 ans 8 1/2%; 3 à 5 ans 8 1/2% Montant minimum \$500 1135, chemin St-Louis, Québec 6 681-0277

Tendance des marchés

Table with 2 columns: TITRES (Indices) and MINES (Indices). Rows include S&P 500, NYSE Comp, etc.

TITRES LES PLUS ACTIFS A LA BOURSE DE NEW YORK

Table with 2 columns: TITRES and Ventes Ferm. Chang. Rows include Transet Inc, Kelsey Hay, etc.

PARIZEAU, WHITE & ASSOCIES, INC.

Advertisement for Parizeau, White & Associates, Inc. listing courtiers and insurance services. Includes names like Gérard Parizeau, Paul Audet, etc.

Large advertisement for 'dépôts garantis' (guaranteed deposits) with '8 1/2% à 2 ANS' and a table of rates for different terms.

Advertisement for 'FIDUCIE Prêt et Revenu' (Trust and Income) with details on certificates and contact information.

Trimestre record de Kraftco Corporation Les ventes pour le premier trimestre de 1970, de Kraftco Corporation, se sont élevées à \$880,978,000 soit une augmentation de \$38,374,000 ou 6.1 pour cent comparativement au premier trimestre de 1969.

La Compagnie Northern Electric gagne davantage Evolution et progrès, tels ont été les traits dominants de l'activité de notre société en 1969, déclare le rapport annuel de la Compagnie Northern Electric, Limited.

Large advertisement for Credit Foncier Franco-Canadien featuring a large '9%' interest rate and details on bonds.

Advertisement for Consolidated-Bathurst Limited, 'Rappel aux détenteurs d'actions ordinaires', offering a buyback program.

Large advertisement for RALLYE TIERS-MONDE DE QUEBEC showing the distribution of funds for various projects like development, schools, etc.

Advertisement for Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limited and Wood Gundy Valeurs, Limited, A. E. Ames & Co. Limited.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (P.C.) - L'activité a été manifestée en fin de semaine...

Les prix de la graine de colza ont enregistré des gains et le lin était assés stable sur le marché local.

Voici les prix des options sur le maïs et le blé aux Grands Lacs.

Table of grain prices and options for various types of wheat and corn.

Fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of mutual fund prices and performance metrics.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des céréales et des produits de terre sur le marché de Québec.

Table of agricultural product prices including wheat, corn, and soybeans.

EN SPÉCIAL

Advertisement for 'Dîner en spécial' featuring a menu with items like 'Sandwich de boeuf \$1.35' and 'Petit steak de côte \$1.75'.

COURS DE VENDREDI

Table of Friday market prices for various commodities and currencies.

FONDS AMERICAINS

Table of American fund prices and performance metrics.

Etats-Unis

Le conflit ouvrier menace certains secteurs clés de l'industrie

WASHINGTON (d'après UPI, AFP) — Plus de cent mille ouvriers ont déjà été mis à pied aux Etats-Unis, par suite du mouvement de grève et de lock-out dans les transports routiers qui ralentit la production dans plusieurs secteurs-clés de l'industrie.

Dans l'ensemble du pays, 75.000 chauffeurs routiers sur près d'un demi-million sont en grève parce qu'ils refusent d'accepter la nouvelle convention collective conclue à Washington au début du mois par la fédération nationale. Ce nouveau contrat leur assure une augmentation totale progressive de trente-deux dollars par semaine, en trois ans, tandis que les principaux syndicats locaux demandent une augmentation de quatre-vingts dollars hebdomadairement. Le mouvement de grève déclenché il y a deux semaines est dirigé de Chicago où les secteurs de l'automobile et de la sidérurgie sont presque paralysés.

La situation est à ce point critique pour l'économie américaine qui en serait à perdre quotidiennement plusieurs millions de dollars que le secrétaire au Travail, M. George Shultz, a menacé d'invoquer la loi Taft-Hartley pour faire interdire tout mouvement de grève pendant une période de 80 jours.

Dans la région de Chicago, il ne serait pas surprenant de voir

monter le chiffre des mises à pied forcées dans l'industrie à 350.000 dès la fin de semaine. Il est assuré que le conflit se traduira prochainement par une augmentation des tarifs du transport routier. Sur la base de la convention collective repoussée par les conducteurs, les compagnies de transport ont déjà annoncé des hausses de 10 à 15 pour cent, et la Commission des tarifs du Middle West a recommandé à l'administration d'accepter des augmentations de l'ordre de 6 à 8 pour cent.

Hier, à Chicago, les médiateurs fédéraux ont essayé un premier échec quand les représentants des compagnies ont refusé de se présenter à une séance de négociations.

Par ailleurs, l'industrie du caoutchouc est à son tour menacée par un mouvement de grève qui pourrait commencer dès aujourd'hui. Le contrat collectif triennal qui lie les 71.500 employés des quatre gros producteurs de produits de caoutchouc, Goodyear, Firestone, Uniroyal et Goodrich, échouait hier soir à minute, et l'accord sur un nouveau contrat n'est pas intervenu. Les deux parties sont préparées à une grève; les compagnies ont accumulé un stock de pneus et d'autres produits dans leurs magasins et chez les détaillants, tandis que les syndicats ont amassé un fonds commun

d'aide de plus de douze millions de dollars. L'ordre de grève n'avait pas encore été donné hier.

Le gouvernement américain accuse Geritol et Femiron d'avoir utilisé une publicité fautive et trompeuse

WASHINGTON (d'après UPI, AFP) — Les fabricants de Geritol et de Femiron, deux produits pharmaceutiques très répandus, sont poursuivis par le département américain de la Justice pour avoir défié une ordonnance qui date de 1967 et qui règle-

mentait les limites publicitaires de ces deux produits.

Les poursuites entamées contre la compagnie J. B. Williams Inc., fabricant, et contre la compagnie de Publicité Parkson, pourraient résulter en des amendes de \$500,000 pour chacune d'entre elles, et une amende supplémentaire de \$5,000 par

jour pour chaque jour additionnel de mépris de l'ordonnance.

Le département de la Justice américain prétend détenir la preuve que les deux compagnies ont violé une ordonnance de la Commission fédérale du Commerce leur enjoignant en 1967 de cesser leur campagne publicitaire à la télévision au

cours de laquelle ils représentaient leurs produits Geritol et Femiron comme des remèdes efficaces contre la fatigue, la perte de forces, la nervosité et l'irritabilité.

Le département de la Justice a déposé onze plaintes formelles montrant que les deux compagnies avaient violé l'ordonnance

entre juin et octobre 1969. Une assistante du secrétaire à la Justice, Mlle Patricia M. Hynes a déclaré que les annonces commerciales relatives aux deux produits Geritol et Femiron étaient fausses et trompeuses par exagération des effets des deux produits pharmaceutiques.

CARRIERES et PROFESSIONS

POSITIONS

à temps partiel offertes pour WOOLCO Lévis au Rond-Point, Lévis

Les qualités suivantes sont requises: Expérience de la vente - habileté pour la culture non essentielle mais préférable - âge de 21 ans et plus, belle apparence.

Se présenter en personne à MME LEMAY, au département de la perrière, mercredi le 22 avril, entre 10h. et 5h.

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?

Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

JEUNE HOMME

demandé Entre 20 et 25 ans désireux de faire une carrière d'avenir. Doit posséder cours commercial et une bonne connaissance de l'anglais. S'adresser à: M. F. COTE Tél.: 681-0151

OCCASION D'AFFAIRES

Compagnie en pleine expansion, expérience de 15 ans dans la province, à la recherche de personnel pour la structuration de nos cadres à différents niveaux. Exigences: Esprit d'initiative, sens de l'organisation, sens des relations sociales. Revenu: \$18,000 et plus selon compétence. Entraînement fourni. Aussi quelques possibilités à temps partiel. Entrevues nécessaires.

Montréal, Place Bonaventure, 875-8990 Québec, Dorchester nord, 522-7804 Rive-Sud, Lévis, 837-6016

REPRESENTANTS DE VENTES MOTOS-NEIGE

L'expansion rapide de nos filiales, spécialisées dans la vente de motos-neige crée plusieurs postes de représentants. La responsabilité d'un territoire sera confiée à chaque candidat engagé qui sera chargé d'améliorer les ventes selon les plans de marketing de la compagnie. Les candidats recherchés devront avoir une expérience dans la vente de produits de consommation, de préférence dans le domaine de la récréation. Actifs et dynamiques, ils devront faire preuve d'ambition et d'initiative.

Ces postes intéresseront toute personne âgée de 25 à 45 ans, ayant l'équivalent d'un cours secondaire et connaissant la français et l'anglais. La rémunération est avantageuse et intéressera les meilleurs candidats. Veuillez écrire au Directeur du personnel en mentionnant le dossier 70-026.

GIFFEN RECREATION

1440 ouest, rue Ste-Catherine Suite 725, Montréal 107 866-9471

Le Centre hospitalier de l'Université Laval demande un DIRECTEUR DU SERVICE SOCIAL MEDICAL

Attributions: — Sous la responsabilité du Directeur médical, assurer la direction, l'organisation, la coordination et la planification des activités de ce service.

— Dispenser l'enseignement et participer aux travaux multi-disciplinaires de recherche.

Le candidat: — Doit posséder une maîtrise en Service social et plusieurs années d'expérience, de préférence en milieu de santé.

Salaire: — Le salaire initial sera établi selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Faire parvenir avant le 30 avril un curriculum vitae au:



Service du personnel Le Centre Hospitalier de l'Université Laval, 2705, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Québec 10e.

TECHNICIENS EN ETUDE DU TRAVAIL

Une de nos filiales, spécialisée dans la production de motos-neige, recherche des techniciens en étude du travail.

Les candidats choisis seront appelés à travailler à l'amélioration des méthodes de travail et à l'analyse des temps et mouvements en fonction d'un plan de boni. Ils s'occuperont aussi de contrôle de main-d'oeuvre et assisteront les ingénieurs industriels dans leur travail.

Les postulants à ce poste devront avoir complété préférentiellement un cours secondaire, avoir acquis au moins une année d'expérience dans l'étude du travail, être de langue française et être âgés de 22 à 35 ans.

Le salaire offert sera en fonction de l'expérience et saura intéresser les meilleurs candidats.

Veuillez écrire au Directeur du personnel en mentionnant le dossier 70-006.

GIFFEN RECREATION

1440 ouest, rue Ste-Catherine Suite 725, Montréal 107 866-9471

Le programme spatial sera peu affecté par l'échec d'Apollo 13

HOUSTON (d'après AFP, UPI, AP) — Le programme Apollo continue comme prévu, affecté seulement d'un retard probable des prochaines missions, retard facilement récupérable avant le départ du 19ième vol d'Apollo que le calendrier original fixe à l'automne de 1974. Terminé dans l'allégresse, le voyage de Lovell, Haise et Swigert a montré que la défaillance technique n'est pas fatale et que les mesures de sécurité pourraient être développées davantage en préparation des prochains vols. Dès le débarquement des trois naufragés, sur le pont du Iwo Jima, vendredi, les techniciens s'engageaient d'ailleurs publiquement par la voix d'un de leurs chefs sur les ondes de la télévision américaine à "fournir de meilleurs dispositifs de sécurité aux prochains astronautes, notamment en ce qui concerne la fourniture d'oxygène et d'électricité."

ENGAGEMENT DE NIXON

Pour l'administrateur général de la NASA, M. Thomas Paine, les propos du président Nixon sur les conséquences de l'échec technique du vol Apollo 13 sont remplis d'espoir. Le président a dit en effet que le but fixé ne saurait être modifié, ce qui équivaut, selon Paine, à donner un mot d'ordre à la NASA et à tout le peuple américain de continuer les efforts nécessaires à la réalisation de la con-

quête de la Lune et des planètes. Ce mot d'ordre arrive quand même avant que soit constituée la commission d'enquête qui doit examiner les circonstances de l'accident de lundi soir dernier dans l'espace. Cet empressement du président à couvrir l'échec d'une protection présidentielle n'a pas échappé aux adversaires de la politique de la Maison Blanche en affaires scientifiques et spatiales. Le sénateur influent Mike Mansfield, démocrate, répète depuis plusieurs années que les 24 milliards de dollars du programme NASA seraient mieux utilisés sur la Terre que dans l'espace. Il n'est pas le seul, et la NASA craint depuis hier que l'opposition au Congrès et au Sénat s'empare de l'échec scientifique d'Apollo 13 pour justifier sa demande de réduction des crédits et de remplacement des vols humains par des vols robots. On sait que la NASA a toujours réussi à défendre sa thèse en faveur des vols humains en invoquant, entre autres arguments, l'expérience favorable et les succès consécutifs.

Par ailleurs, tous les dirigeants de la NASA ne sont pas affolés par le risque d'exploitation politique de la faillite d'Apollo 13. On invoque au contraire la réussite "humaine" de cette épreuve heureusement terminée, et on ne manque pas de faire valoir que l'opinion publique est davantage sensible au spectacle des naufragés domptant l'espace et la malchance qu'à celui de vieux sénateurs mécontents.

COMMISSION D'ENQUETE

Hier, la NASA a annoncé qu'elle ajoutait un personnel supplémentaire de cinquante techniciens à l'équipe affectée à l'étude des documents des vols Apollo. De leur côté, l'équipe d'Alan Shepard pour Apollo 14 (prévu en octobre prochain) et de David Scott pour Apollo 15, s'entraînent comme si rien n'était arrivé au dernier vol.

Enfin, le directeur de la commission d'enquête dont la formation fut annoncée dès vendredi par Thomas Paine, directeur général de la NASA, sera M. Edgar Cortright, directeur du Centre de Recherche Langley, de Hampton, un laboratoire affilié au programme de la NASA. Il annoncera jeudi la composition de son groupe.

Jour Terre pour lutter contre la pollution

WASHINGTON (Reuter) — Des monceaux de canards, victimes des nappes de pétrole, joncheront, demain, les marches de l'édifice du secrétariat des Affaires intérieures de Washington, pendant qu'à New York la fourmillante 5ème Avenue sera fermée à la circulation automobile sur une longueur de 45 intersections, pour montrer ce que pourrait être la vie de l'homme, dans un monde où seraient bannis les déchets des automobiles et le tumulte des avertisseurs.

Ces manifestations et de nombreuses autres protestations se dérouleront à travers tous les Etats-Unis à l'occasion du "Jour Terre", comme prélude à un vaste mouvement national de lutte contre la pollution.

Ainsi que le Congrès est de plus en plus sensibilisé à ce problème de l'environnement humain et que s'organisent, partout dans le pays, des groupes de pression contre la pollution, les dirigeants de l'Environmental Action Inc. ont fait savoir que des millions d'Américains prendront part à des rassemblements, des marches et des manifestations de toutes sortes.

"Nous prévoyons que 2,000 campus universitaires, 2,000 groupes locaux et 10,000 écoles secondaires prendront part à des colloques et des manifestations", a révélé M. Stephen Cotton, directeur de l'information de l'EAL.

NEW YORK

La décision surprenante de fermer à la circulation automobile cette rue mécanique que constitue la célèbre Fifth Avenue, à New York, a été prise, il y a quelque temps, par le maire John Lindsay, pour servir aux Américains une démonstration exemplaire de ce que pourrait être la vie new-yorkaise sans la présence de sa faune habituelle. En effet, il est reconnu que la moitié de la pollution des grandes villes vient des nombreux véhicules automobiles qui en congestionnent les artères.

UNIVERSITE D'OTTAWA

Le Centre d'étude de l'enfant a des disponibilités pour:

- 2 PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, D'EXPRESSION FRANCAISE;

ayant expérience dans l'enseignement et intérêt pour le travail dans des petites classes d'enfants intelligents.

Salaire: à déterminer

- 1 PROFESSEUR FRANCAIS;

pour enseigner le français à des enfants d'expression anglaise de 8 à 12 ans. Soutp dans les méthodes d'enseignement et attentif aux besoins éducatifs d'enfants intelligents.

Salaire: à déterminer

Veuillez appeler: La Directrice, Centre d'étude de l'enfant, Université d'Ottawa, 160, rue Nicholas, Tél.: 231-2258 (613)

CEGEP DE CHICOUTIMI

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Chicoutimi sollicite des candidatures pour:

POSTE: **Coordonnateur de la bibliothèque**

FONCTIONS: sous la juridiction du directeur des services pédagogiques: 1) il coordonne le travail du personnel de la bibliothèque, 2) il est responsable du fonctionnement et du développement de la bibliothèque.

QUALIFICATIONS: 1) diplôme en bibliothéconomie ou l'équivalent, 2) expérience pertinente.

TRAITEMENT: Echelle du Ministère: \$10,500.00 à \$17,700.00.

DATE LIMITE: 1er mai 1970.

FAIRE PARVENIR votre curriculum vitae et vos qualifications à:

Concours Coordonnateur de la bibliothèque, as le Directeur Général, CEGEP de Chicoutimi, 534 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi, P.Q.

GERANT DE PRODUCTION

Une de nos filiales, spécialisée dans la fabrication de pièces en fibre de verre et de plastique, est à la recherche d'un gérant pour prendre charge de son service de production.

Relevant du directeur général de l'entreprise, le candidat choisi assurera la supervision des employés, serait responsable des achats et du contrôle de la qualité.

Ce poste intéresserait les candidats âgés de 28 à 45 ans, ayant au moins un diplôme de technicien en chimie industrielle ou l'équivalent. Ils auront acquis quelques années d'expérience dans la fibre de verre ou le plastique et seront prêts à se perfectionner régulièrement.

Les candidats devraient avoir géré du personnel, être aptes à prendre des responsabilités grandissantes et à s'adapter à de nouvelles situations dans des domaines connexes comme le plastique.

Ce poste comporte une rémunération avantageuse et saura intéresser les meilleurs candidats.

Veuillez écrire au directeur du personnel en mentionnant le dossier no 69-031.

GIFFEN RECREATION

1440 ouest, rue Ste-Catherine Suite 725, Montréal 107 866-9471

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR GENERAL

FONCTIONS:

Le Directeur général est le premier responsable de l'organisation et de l'administration du Collège.

QUALIFICATIONS:

Formation de niveau universitaire ou l'équivalent.

Expérience dans l'enseignement et / ou dans l'administration.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'Education.

CANDIDATURES:

Avant le 4 mai à 24.00 hres à l'adresse suivante:

Président de la Corporation C.E.G.E.P. de Matane 230, St-Jérôme, MATANE

CEGEP DE MATANE

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur général le D.S.P. est responsable de tous les services d'enseignement du Collège.

QUALIFICATIONS:

Formation de niveau universitaire ou l'équivalent. Expérience dans l'enseignement.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'Education.

CANDIDATURES:

Avant le 4 mai à 24.00 hres à l'adresse suivante:

Président de la Corporation CEGEP de Matane 230, St-Jérôme MATANE

Adjoints au personnel

Notre Compagnie est l'une des plus grandes et des plus diversifiées de l'industrie des pâtes et papiers. Nous recrutons présentement, pour le service du personnel de nos diverses usines et exploitations forestières, de jeunes diplômés universitaires ayant quelques années d'expérience dans le domaine du personnel. Nous les affecterons à des projets spéciaux, avec possibilité de mutation au sein des divisions, de façon à leur fournir le maximum de formation théorique et pratique. Les chances d'avancement à des postes seniors sont excellentes.

Si vous êtes diplômé universitaire, bilingue, et si vous avez de trois à cinq années d'expérience dans le domaine du personnel, nous vous invitons à nous écrire, à titre confidentiel, à l'adresse ci-dessous, nous donnant tous renseignements pertinents quant à votre âge, état civil, scolarité et expérience. Nous considérerons tous les candidats et les convoquerons pour entrevues en temps opportun.



Compagnie Internationale de Papier du Canada

Service des Relations Industrielles, Bureau 1540, Edifice Sun Life, Carré Dominion, Montréal 110, Québec.

Les Remparts en avance 3-2

Gilles Meloche se fait voler un blanchissage qu'il méritait bien

par Jacques ARTEAU
Les Remparts ont souligné avec éclat le retour de leur instructeur-gérant Maurice Filion, en écrasant les Islanders de Charlottetown 10-1 devant 12,041 amateurs hier soir au Colisée. Avec cette troisième victoire d'affilée sur leur glace, les Remparts prennent l'avance pour la première fois dans la série demi-finale de l'est 4 de 7 de la coupe Memorial.

LA 6e JOUTE ET UNE 7e A CHARLOTTETOWN

Ce n'est que vers la fin du match d'hier que les Remparts ont appris que la série sera continuée au Forum de Charlottetown. Le président Earl Dawson de l'Association canadienne du hockey amateur a en effet réaffirmé que la 6e joute et une

septième si nécessaire pour compléter la série 4 de 7, seront disputées sur la glace des Islanders mercredi et jeudi soirs. En apprenant la nouvelle, la direction des Remparts a fait savoir qu'elle se réunira demain matin pour décider si l'équipe québécoise retournera ou non à Charlottetown.

VICTOIRE DECISIVE

Les Remparts se sont finalement revêtus à leur meilleur dans la série, hier soir, pour remporter une victoire sans équivoque sur les Islanders. Et il s'en fallut de peu pour que le gardien Gilles Meloche récolte un blanchissage qu'il aurait largement mérité.

Si les visiteurs avaient figuré avantageusement contre les Remparts à venir jusque-là en tirant profit de leur esprit guer-

rier, les Islanders ont été littéralement démontés dans la dernière demie du match. Et c'est le gardien Ray Gibbs qui se voulait le plus féroce combattant des Islanders, qui s'est vu la victime favorite des Remparts. Bien que les Remparts ont été assez souvent pris en défaut par un autre arbitre vigilant, ils se sont par contre plus appliqués que dans les autres matches pour profiter des opportunités.

RICHARD EXPLOSE AVEC QUATRE BUTS

Retrouvant son aplomb avec ses aïeux rapides et son tricotage déconcertant, Jacques Richard a mené l'offensive des Remparts avec quatre buts. André Savard, qui a marqué trois buts et Richard ont déclenché la première poussée de quatre

buts dans la deuxième période après que Michel Brière eut enregistré l'unique but dans le premier vingt.

Alors que les Remparts ont profité de l'avantage numérique à trois reprises dans la dernière période, Guy Lafleur a participé à une dernière explosion de cinq buts en ligne avant que Meloche se voit ravir un blanchissage quatre minutes avant la fin du match.

Première période

1-Québec: Brière 5:24
(Larose)
Punitions: Goyette, Landers 2:30; Groux, Tim Steeves min. double 6:27; M. Roy 8:34; Richard 11:02; Brière, Tim Steeves, Lafleur 13:37; Richard 16:31; Gallant 19:34.

Deuxième période

2-Québec: Savard 4:57 (Groux, Lafleur)
3-Québec: Richard 13:24 (Larose, Lafleur)
4-Québec: Richard 18:21 (Lafleur)
5-Québec: Savard 19:17 (Richard, Roy)

Troisième période

6-Québec: Lafleur 13:01; Gallant 2:29; Williams, Richard min. double 4:20; Gallant min. double, Bergeron 8:47; Blais 9:27; Richard 10:58; M. Roy, Brière 17:34.

7-Québec: Richard (Dion, Larose)
8-Québec: Savard (Landers)
9-Québec: Lafleur

10-Québec: Richard (Larose, Dion) 15:09
11-Charlottetown: Turner (M. Roy) 15:59
Punitions: McMillan maj, Tim Steeves maj, mauv. cond. double, La-

12:27
18:52; Gallant min. mauv. cond., 19:24; Bergeron 19:36.

ARRÊTÉ PAR:
Gibbs 15 12 14-41
Meloche 12 9 9-30
Assistance: 12,041.



UN INSTRUCTEUR SATISFAIT — Le pilote des Remparts Maurice Filion félicite deux de ses protégés qui ont aidé l'équipe à battre les Islanders 1-1 et marquer en même temps son retour derrière la barre des Remparts.

Selon Paul Dumont

Le Canadien junior n'irait jamais à Charlottetown

(Par J.A.) — "Je garantis que le Canadien junior n'irait jamais jouer à Charlottetown" a affirmé Paul Dumont, l'avisé technicien des Remparts en commentant le retour forcé de l'équipe junior québécoise dans la capitale de l'Île du Prince Édouard pour continuer leur série contre les Islanders. "De toute façon, la direction des Remparts se réunira mercredi matin pour décider si l'équipe ira ou non à Charlottetown" a-t-il ajouté.

ment de la foule québécoise ainsi que du service d'ordre au Colisée.

"Ils (Islanders) commencent à perdre la carte. Nous avons patiné et lancé et tout ça arrive au bon moment" a déclaré Maurice Filion en se déclarant très confiant de voir ses Remparts triompher sur la glace de Charlottetown.

"Nous ne concédons rien, ce n'est pas fini. Avec l'avantage de la glace à notre tour, nous viendrons de l'arrière pour gagner" a déclaré de son côté l'instructeur Jack Hynes des Islanders.

"La CAHA n'a fait preuve

d'aucune démocratie avec cette décision" a déclaré le docteur Paul-Wintle Desruisseaux, une autorité du Conseil national de la santé et du sport amateur, en commentant la décision maintenue par l'ACHA quant aux prochaines joutes de la série à jouer à Charlottetown.

Avec les 12,041 entrées hier aux tournées du Colisée, les Remparts ont attiré jusqu'ici cette saison 290,249 spectateurs.

Le capitaine des Remparts, avec les cinq points qu'il a amassés hier, dont deux buts, a porté son total de points cette saison à 240. Lafleur a atteint la quarantaine de buts dans les

séries de fin de saison hier soir, portant son total pour la saison à 143.

"Les Islanders peuvent-ils gagner sans (Jack) Johnston?" a demandé l'instructeur-gérant des Remparts, Maurice Filion. En tout cas, nous leur avons prouvé ce soir que nous pouvons les battre sans aucun doute", a-t-il repris.

Tous les moyens de transport seront utilisés par les partisans des Remparts pour aller encourager leurs favoris à Charlottetown, sauf par mer semble-t-il. Après l'avion, c'est une excursion en autobus qui est préparée par Jacques Poirier.

La presse québécoise interdite à la radio

(Par J.A.) — Un fait qui est peut-être un précédent dans l'histoire des séries éliminatoires de la coupe Memorial est un embargo décrété hier soir concernant la radiodiffusion des joutes des Remparts à Charlottetown par la station radiophonique CFLS de Lévis.

Selon une procédure acceptée par deux parties en cause, la station radiophonique et l'Association canadienne de hockey amateur qui était représentée, seuls des représentants dûment reconnus par l'ACHA pourront être interviewés pour commentaires durant la radiodiffusion d'une ou deux joutes de la série demi-finale de l'est 4 de 7 entre les Remparts et les Islanders de Charlottetown.

L'ACHA, qui était représentée par Roland Mercier, a imposé cette condition s'appliquant également aux membres de la presse québécoise, par suite de commentaires jugés inacceptables sur les ondes radiophoniques lors de la radiodiffusion de la deuxième joute de la série à Charlottetown.

Ainsi, selon la procédure imposée par l'Association canadienne de hockey amateur à la station CFLS, aucun membre de la presse québécoise à l'exception du descripteur du match ne peut être invité à émettre des commentaires sur la joute.

Un cocu est toujours le dernier à l'apprendre

(Par J.A.) — Un cocu est toujours le dernier à l'apprendre, c'est ce que les Remparts ont réalisé hier soir, étant informés après leur victoire sur les Islanders que la série demi-finale de l'Est Memorial 4 de 7 se continuera au Forum de Charlottetown.

Environ cinq minutes avant la fin du match d'hier, le gérant général des Islanders, Boyd White, devait lui-même surprendre l'instructeur-gérant des Remparts en l'informant que la série se continuerait à Charlottetown.

Dans un télégramme livré au bureau des Remparts en fin de soirée, le président de l'Association canadienne du hockey amateur, Earl Dawson, confirmait que la 6e joute et une 7e, si nécessaire, seraient jouées com-

me prévu à Charlottetown, mercredi et jeudi.

Par ailleurs, des renseignements obtenus après la joute d'hier laissent croire que la décision, maintenue sur les deux joutes à jouer à Charlottetown, avait été rendue peu avant six heures samedi soir. Un informateur a confirmé ce doute en disant l'avoir appris de la bouche même d'un officier de l'Association de hockey amateur du Québec, dans le hall d'entrée du Colisée samedi après-midi.

"Je ne pouvais certainement pas savoir cette décision samedi, puisque je l'ai apprise comme tout le monde ce soir par le télégramme de Dawson", a affirmé Roland Mercier, représentant de l'ACHA dans la série en cours pour le Québec, qui n'est pas l'officiel de l'ACHA cité précédemment.

Victoire du Canadien jr

SAULT STE-MARIE (PC) — Les Canadiens de Montréal, champions de la Ligue junior A de l'Ontario, ont vaincu les Greyhounds de Sault Ste-Marie, champions du Nord de l'Ontario, 6-2 hier soir dans le premier match de leur série demi-finale de l'Est, 4 de 7, en vue de la coupe Memorial.

Dennis Howard, emprunté des Wolves de Sudbury, a compté deux buts en permettant aux Greyhounds de demeurer dans le match au cours des deux premières périodes, mais les Canadiens ont éclaté avec trois buts dans le dernier engagement.

Jocelyn Guévremont et Richard Marin ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun tandis que Ian Turnbull et Richard Lemieux complétaient leur total.

Roger Bédard, pilote des Canadiens, a été impressionné par ses rivaux même si ses joueurs étaient fatigués après leur dure série contre Toronto, tandis que le pilote Ab Carricato, des locaux, était loin de concéder la victoire finale aux Montréalais.

Les Canadiens ont affiché une marge de 43-22 dans les lancers.

La série se poursuivra ici mercredi et à Montréal vendredi et dimanche.



UNE MENACE ETOUFFÉE — Paul Larose (18) des Remparts se porte à la rescousse de son coéquipier Jean Landry pour faire échouer une offensive de Hilliard Graves, le meilleur compteur des Islanders cette saison.

Ne manquez pas de visiter notre

16^e EXPOSITION ANNUELLE de bateaux et moteurs

pour 1970

Commençant demain matin à 9 hres à notre salle de montre

Tous les jours de 9h. a.m. à 9h. p.m. (samedi et dimanche inclus)

Vous y verrez les meilleures marques de bateaux

... et les fameux moteurs:

EVINRUDE O. M. C.

• PETERBOROUGH • GREW
• NORTH CRAFT • SEWING

ROUSSEAU & FRERE

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

2325 du Colisée (angle Fleur de Lys) Québec — Tél.: 529-5711

Les frères Esposito à l'oeuvre

Quand l'un des deux frères Esposito joue bien, c'est au désavantage de l'autre. C'est en fait ce qui s'est produit dimanche lors de la première joute de la demi-finale pour la coupe Stanley, entre les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago. Avant le début de la série, Phil avait dit qu'il avait toujours eu le dessus sur son frère cadet Tony, et qu'il continuerait dans la même veine lors de la demi-finale. Il a tenu parole dimanche, mais Tony voudra certainement avoir sa revanche ce soir lors de la deuxième joute. La photo nous montre Phil déjouant son frère Tony pour la deuxième fois dans le même match.

(Téléphoto PA)



Sanderson sera là Il veut éviter les punitions stupides

par PC et PA

Il a semblé pendant un court moment que Derek Sanderson serait absent ce soir, du deuxième match de la demi-finale de l'Est, mais le pilote des Bruins de Boston, Harry Sinden, a assuré hier que son centre serait dans la mêlée en dépit d'une blessure à une cheville, résultat d'un lancer.

On sait que Boston a pris les devants 1-0 en l'emportant 6-3 aux dépens du Chicago dimanche alors que Sanderson a évolué lors du deuxième match de la finale de pendant tout le match, mais il n'a pas pris part à l'exercice hier.

Au fait, Sanderson a l'intention de prendre les choses calmement dans cette série.

"C'est une série qui sera remportée grâce aux jeux de puissance et c'est pourquoi je ne veux pas écopier de punitions stupides."

"D'ailleurs, comme un spécialiste de la défensive pendant les jeux de puissance rivaux, comment puis-je aider mon club en étant au pénitencier?"

"J'écopierai certes de quelques punitions pour rudesse ou bagarre, mais non pour des raisons stupides."

Sanderson a admis qu'il avait écopé de punitions stupides contre New York, "mais Chicago est un bon club et je ne veux me payer le luxe de visiter le pénitencier contre lui, d'autant plus que les Hawks ne m'ont pas poussé à prendre des punitions".

Les deux clubs ont pris part à des exercices hier, mais plusieurs étoiles, y compris Phil Esposito, des Bruins, étaient absentes.

Les Pingouins intimidés

Le match de ce soir le révélera • Pittsburgh devra répliquer coup pour coup

SAINT-LOUIS, Missouri. (UPI) — Red Kelly n'a pas conduit ses Pingouins de Pittsburgh aussi loin pour être ensuite réduits à la merci par les Blues de Saint-Louis.

Les Pingouins n'avaient pas réussi à atteindre les séries éliminatoires à leurs deux saisons précédentes dans la ligue Nationale de hockey mais Kelly a pris les rênes de l'équipe cette année et lui a inculqué assez de fierté et d'enthousiasme pour la mener en deuxième

place du classement de la division ouest.

Les Pingouins ont ensuite éliminé facilement les Seals d'Oakland en quatre joutes consécutives dans la ronde quart de finale des séries de la coupe Stanley.

Malheureusement, les Pingouins doivent faire face aux Blues, l'équipe qui a terminé avec une avance de vingt-deux points sur eux dans le classement.

Les Pingouins ont démarré rapidement dans la pre-

mière joute dimanche soir et rivalisaient assez bien avec les Blues sur leur propre glace. Mais les Blues ont compté trois buts en l'espace de six minutes dans la deuxième période pour finalement triompher par 3-1.

La deuxième joute de la série est disputée ce soir à Saint-Louis avant que les deux clubs ne déménagent à Pittsburgh pour les troisième et quatrième joutes jeudi et dimanche soirs.

La première joute fut particulièrement rude et l'arbi-

tre Art Skov dut imposer un total de 149 minutes en punitions. Kelly a déclaré que les Blues tentaient d'"intimider" ses joueurs.

Si les Pingouins ont été intimidés, le match de ce soir le révélera. Pour gagner, les Pingouins doivent appliquer de solides mises en échec comme ils l'ont fait dès le début du premier match. Ils doivent tenir en respect les joueurs d'avant des Blues et quelques joueurs de la trempe de Red Berenson, Gary Sabourin, Phil Goyette, Frank St-

Marseille, Ab MacDonald et Tim Ecclestone.

Si les Pingouins répliquent coup sur coup aux Blues, ils seront peut-être les perdants dans ces accrochages. Bien que les batailles de dimanche soir n'ont pas résulté en des décisions unanimes, les frères Pinger des Blues et le robuste Noël Picard et le redoutable Jim Roberts ont administré quelques bons coups. Les après la joute et si le tout s'était continué durant la nuit, les Blues seraient sortis plus ensanglantés que victorieux.

Les Blues peuvent se battre et encore réussir à compter. Les Pingouins ne peuvent se battre par contre et parvenir à donner la chasse aux Blues partout sur la glace. La deuxième joute servira probablement un avant-goût des joutes à venir.

VISITEZ NOS CENTRES DE CAMPING

PROFITEZ DE NOS PRIX SPECIAUX D'AVANT SAISON

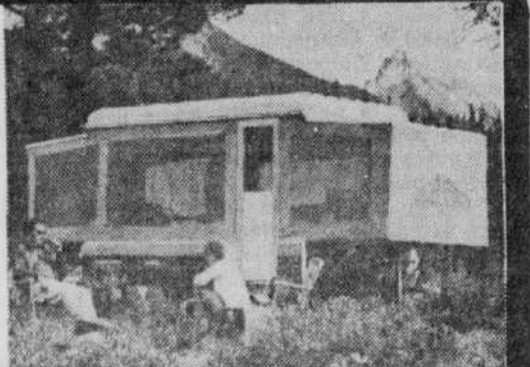
Grand choix de:

TENTES-ROULOTTES
TENTES FRANCAISES ANDRE JAMET
et TENTES CANADIENNES

Choix complet de PISCINES EXTERIEURES

EQUIPEMENT POUR LE CAMPING

Aucun comptant — 36 mois pour payer



QS québec sportif ltée

2570, rue Dalton, Ste-Foy Tél.: 651-5442

(entrée par Parc Colbert)

1370 nord, Dorchester Tél.: 525-7790

1050, rue St-Jean

OUVERT JEUDI et
VENDREDI SOIR
JUSQU'A 9H.



Claude
LAROCHELLE
CARREFOUR

Les As de Québec ont-ils manqué de publicité?

Quelque chose n'a pas tourné rond avec les As de Québec, cet hiver, et la désaffection des amateurs québécois n'a jamais été aussi sentie que dans la série contre Buffalo. L'assistance n'a pas été annoncée pour la dernière joute, samedi soir, mais elle ne dépassait guère les 2,000 spectateurs.

A entendre Henri Bertrand, gérant d'affaires des As de Québec, les pages sportives de notre quotidien ont une partie du blâme à assumer. A titre de directeur des pages sportives, j'ai été maintes fois accusé par Bertrand, dans le cours de l'hiver, de manquer de "fair play" à l'endroit des As de Québec. Le gérant d'affaires soutient que les As n'ont pas été appuyés dans nos pages dans une juste proportion.

Je regrette. Même si l'intérêt pour le club de l'Américaine est tombé à un niveau tel qu'il n'y avait plus qu'une poignée de spectateurs au Colisée, les As n'en ont pas moins occupé dans notre section sportive un espace important, et un espace de choix.

La couverture des As a été assurée, tant à Québec qu'à l'étranger, sauf à de très rares exceptions, par un journaliste de notre quotidien. Cette couverture a été amplifiée dans les joutes à l'affiche à Québec par des à-côtés et des photos. Propos et commentaires très abondants sur les As ont eu leur place dans les trois colonnes que nous publions.

Dans ces conditions, une accusation de manque de "fair play" dépasse l'entendement. Pour moi, elle est malheureusement l'indication soulignée à larges traits que les As de Québec sont loin d'être conscients des véritables problèmes qui les affligent. Pour ma part, je crois que la presse sportive, bien au-delà du niveau d'intérêt qu'elle provoquait dans le public, a emboîté le pas derrière les As. Ce n'est pas sur ce point que les choses ont manqué.

Identification pleinement québécoise

Et il est très facile de relever les principales failles. La première fut l'in vraisemblable nomination de Turk Broda comme instructeur. Un bon diable, mais totalement incapable de mener ses troupes au combat. Qu'on se soit finalement rabattu sur cet homme pour diriger les As relève tout simplement de l'inconscience.

Les As sont déjà un club de formation où les Flyers envoient leurs protégés sur le banc des écoliers. C'est une lourde hypothèque vis-à-vis des fiers Québécois, un handicap qui aurait pu être renversé en donnant à cette équipe une identification québécoise.

Voilà le secteur dans lequel la direction de l'équipe locale devra oeuvrer dans l'avenir. Il faut donner aux amateurs le sentiment de propriété ou d'appartenance à cette équipe, leur procurer des motifs de fierté dans une chose qui leur appartient. Sur ce point, la nomination de Joe Scott, de Philadelphie, comme président des As fut une erreur. Ne se trouve-t-il pas quelque part un Québécois capable de remplir ce rôle?

Joe Scott circulait récemment dans le hall d'un hôtel de Buffalo. Il a passé sous le nez de trois journalistes québécois sans même les reconnaître. Voilà un petit exemple d'une situation aberrante. De même les As de Québec devraient posséder leur propre directeur-gérant qui lutte énergiquement dans son patelin et qui se fâche même quand les Flyers viennent lui réclamer des joueurs. Un homme qui manifeste son intérêt d'abord et avant tout pour Québec, qui donne en fait l'impression aux Québécois qu'un homme se bat pour eux.

Voilà, à mon avis, un élément positif pour faire accepter ce club de formation qui passe difficilement. D'autre part, il faudrait porter une attention toute spéciale aux rappels. Et là-dessus, je cite René Drolet qui croit qu'il y a place pour une équipe de la ligue Américaine à Québec. René souligne avec raison les assistances du début de l'hiver;

"Il y avait des foules dans les 4,000 personnes au début, et

même 10,000 pour les Voyageurs. Puis, l'on est venu chercher en succession des gars populaires comme Terry Ball, Simon Nolet et Larry Hale. C'est là que les assistances ont commencé à descendre. Il faudrait assurer à Québec une équipe stable."

Une équipe stable dotée d'une direction québécoise et pilotée par un instructeur à la main de fer, capable d'obtenir un rendement maximum. Avec ça, les As ne se plaindront jamais de la publicité!

Maurice Filion a son plan

Il ne fait aucun doute que la direction des Remparts de Québec décidera de se rendre à Charlottetown. Sinon, ce serait la fin de l'équipe locale.

A domicile, les Islanders se montrent beaucoup plus effrontés et ils ont dévoilé leur tactique en fin de partie, hier: l'intimidation. Maurice Filion sait fort bien que le robuste Tim Steeves provoquera sa vedette Guy Lafleur:

"Ils vont prendre tous les moyens pour l'intimider et essayer de lui faire prendre des punitions", dit-il. "Mais j'ai mon plan que je me garde bien de dévoiler."

Même s'ils les ont humiliés 10-1, hier soir, les jeunes Remparts savent que leurs rivaux seront drôlement coriaces sur la petite surface raboteuse de Charlottetown. La crainte de l'intervention de la police produit sûrement un traumatisme.

De crâner Jacques Richard: "Quand bien même ils voudraient nous intimider, nous n'avons pas peur d'eux et nous pouvons les prendre les uns après les autres. Mais il va falloir travailler très fort pour gagner là-bas."

Il est sûr que les Remparts n'aiment pas retourner dans cette file. Parce que ce milieu est oppressant pour ses hommes, Filion a nolisé un avion qui les déposera là-bas en temps pour le match et qui les ramènera tout de suite après la partie s'il y a victoire.

"Les gars ne sont pas intéressés à coucher dans une place comme ça", lance Guy Lafleur. "C'est pour ça qu'on va gagner tout de suite la première partie. Gilles Meloche est en forme et il n'y aura pas de problèmes."

Gagnez jusqu'à \$1,000

AVEC UN



DANS LE

TABAC À CIGARETTES
EXPORT



Pour gagner, vous devez vous conformer aux conditions imprimées sur le certificat.

Aussi disponible en boîtes métalliques de 1/2 lb.

Prix de détail suggéré \$1.55. (toutes taxes incluses)

Si vous êtes du genre
bon vivant

voyagez par le **CN** c'est un délice!

Il y a des réputations qui se paient cher. Et pourtant, chaque voiture-restaurant du CN vous offre un voyage au pays de la bonne chère... à peu de frais. Et même sans frais du tout, puisque votre repas est inclus dans le prix du billet de voiture-club ou de voiture-lits. Sans compter notre spécialité maison: le sourire!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

Montréal-Maritimes

Au menu du jour, tous les jours:
l'Océan et le Scotian. Bon appétit!

Roland SABOURIN SABOURINADES

La grosse soirée de Gilbert Perreault

Après avoir assisté à la finale du championnat mondial des conducteurs sous le harnais à Blue Bonnets, dimanche, il nous a fait un grand plaisir d'aller suivre la septième joute de la finale junior entre les Marlboros de Toronto et les Canadiens Juniors de Montréal. Notre soirée a été d'autant plus captivante que notre voisin de gauche était Sammy Pollock, le directeur général des Canadiens de la ligue Nationale de hockey.

Même si les protégés juniors de la maison ont triomphé assez facilement Pollock n'a pas passé une soirée de tout repos. Les joueurs de l'instructeur Roger Bédard ont commis plusieurs erreurs qui n'ont pas aidé la pression artérielle de Sammy. Et à notre grande surprise, Sammy n'était pas toujours tendre pour les coupables.

Naturellement, il n'avait rien à redire contre Gilbert Perreault, même s'il ne s'est pas gêné pour maugreger quand l'athlète de Victoriaville faisait un faux pas. Un tel moment est survenu quand Gilbert s'est fait enlever la rondelle derrière son propre filet sur un jeu qui devait conduire au deuxième but des Marlies. A part de cela, la soirée a été quasi parfaite pour le splendide joueur de centre.

Cette joute était sa dernière dans la ligue Junior "A" de l'Ontario. Il aura l'occasion de procurer d'autres moments de joie à ses admirateurs, en route pour la coupe Memorial, mais il lui sera difficile de surpasser la soirée de dimanche. Si certains dépités avaient des doutes à savoir s'il méritait d'être le choix No 1 au repêchage de juin prochain, nous croyons que Perreault les a dissipés pour de bon avec cette performance du tonnerre.

Sammy le voit dans la Ligue Nationale

Et vous ne nous prendrez pas à faire des comparaisons entre Perreault et Guy Lafleur, des Remparts. Nous les aimons bien tous les deux, et l'important est qu'ils accomplissent leur boulot avec éclat dans le milieu qui les a adoptés. Tout ce que nous pouvons dire est que le jour où ils s'affronteront sur une même glace, ils seront à la hauteur de la situation.

Dans nos conversations avec Pollock, nous avons voulu savoir à un certain moment s'il était d'avis que Perreault aurait pu passer directement à la ligue Nationale avant l'expansion. Le rusé Sammy ne mord pas facilement à de telles questions, mais il ne semble pas avoir de doute qu'il jouera dans le grand circuit l'hiver prochain.

"Il n'y a pas aucun doute qu'il est un formidable joueur de hockey", nous a confié Pollock. "Mais tu ne dois pas oublier qu'il y a maintenant 14 clubs au lieu de six. Ça fait toute une différence".

Si le directeur-gérant du Tricolore y va avec une certaine réserve c'est qu'il n'a pas oublié l'expérience désappointante avec Marc Tardif et Réjean Houle. D'ailleurs, c'est lui-même qui a mené leurs noms dans la conversation.

"Ils ont pensé qu'il serait facile de se gagner une place dans la ligue Nationale, mais ils ont appris que même dans la ligue Américaine c'était très dur de faire le grade", de commenter Sammy. "Cependant, ce sont deux bons joueurs de hockey et je suis certain qu'ils vont nous aider un jour".

Le malheur pour Pollock est que Perreault est né un an trop tard. Il n'y a aucun doute qu'il aurait été le successeur tout choisi pour prendre la relève de Jean Béliveau. Toutefois, il est encore trop tôt pour prédire que Gilbert pourra répéter les exploits du "Gros Bill" de Victoriaville.

Dans le carnet de notes du mardi...

Hervé Filion semble avoir le don spécial de se faire valoir dans les grandes occasions... Il n'y a pas manqué dimanche après-midi, à Blue Bonnets... Tout le long de l'après-midi, il a fait patienter ses admirateurs, attendant au tout dernier départ de la série pour s'assurer du titre... Franchement, il était fort impressionnant de voir 15.000 amateurs se lever debout et crier leur encouragement alors que Filion se dirigeait vers le fil d'arrivée avec le trotteur Darnley's Raider... Tout le monde était bien fier du "p'tit canayen" d'Angers, Qué., qui fait honneur au Canada partout où il passe...

Dans toute la métropole, on souhaite ardemment une victoire des Remparts afin de pouvoir les voir à l'oeuvre contre les Canadiens Juniors... Tout ce que nous pouvons prédire pour l'instant, si jamais une telle série se réalise, il y aura plus d'électricité dans la foule que sur la glace... Les partisans des deux clubs se ressemblent beaucoup, et les représentants de l'ordre auront fort à faire pour contenir l'enthousiasme de quelques-uns d'entre eux... Les préposés au déblaiement de la glace, tout autant du Collège que du Forum, feront du temps supplémentaire...

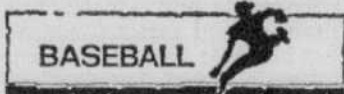
Jim Gregory, le gérant général des Maple Leafs de Toronto, a semblé fort surpris d'apprendre que l'on savait à Québec que Guy Trottier deviendrait la propriété de son club aussitôt que les Bisons de Buffalo seront éliminés... "Comment puis-je te dire si je crois qu'il est capable d'obtenir une place avec nous quand il ne nous apparaît même pas?", a été sa première réaction... Le jeune directeur-gérant des Leafs n'a pas tardé à se rendre compte qu'il y avait eu indiscrétion quelque part... Il a changé la conversation pour nous demander comment Dave Acomb et Larry McIntyre, deux de ses protégés à Tulsa, s'étaient comportés avec les Bisons de Buffalo contre les As.

Cinq points en première manche

Les Yankees écrasent les Sénateurs 11-2

WASHINGTON (PA)—Danny Cater a couronné une poussée de cinq points avec un circuit dans la 1re manche, puis Ron Wood a ajouté un exploit de trois points dans la 7e reprise hier soir alors que les Yankees de New York ont écrasé les Sénateurs de Washington 11-2.

Stan Bahnsen a retiré 10 rivaux au bâton, mais a alloué 10 coups sûrs avant de céder sa place à un frappeur d'urgence dans la 8e manche.



Ligue Nationale
Houston 1, Pittsburgh 3
Cincinnati 4, Atlanta 2

Ligue Américaine
Baltimore 3, Boston 2
Kansas City 4, Oakland 2
Milwaukee 4, Californie 2
New York II, Washington 2

Aujourd'hui
Ligue Nationale
Los Angeles à Montréal
San Diego à New York
San Francisco à Philadelphie
St-Louis à Chicago
Houston à Pittsburgh (soir)
Cincinnati à Atlanta (soir)

Ligue Américaine
Chicago à Minnesota
Kansas City à Oakland (soir)
Milwaukee à Californie (soir)
Detroit à Cleveland (soir)
New York à Washington (soir)

Ligue Nationale
Division Est
G P Moy. Diff.
St-Louis 10 4 .774 —
Chicago 8 2 .697 1
Pittsburgh 6 4 .600 1 1/2
New York 5 5 .500 2
Philadelphie 4 8 .333 4 1/2
Montréal 1 8 .111 6

Ligue Américaine
Division Est
G P Moy. Diff.
Cincinnati 12 4 .750 —
Houston 7 7 .500 4
Los Angeles 6 4 .600 4
San Francisco 5 5 .500 4
San Diego 4 8 .333 4 1/2
Atlanta 1 8 .111 6

Ligue Américaine
Division Ouest
G P Moy. Diff.
Minnesota 8 2 .697 —
California 6 4 .600 1 1/2
Oakland 5 5 .500 2
Chicago 3 8 .273 4 1/2

Les dates de la ronde demi-finale
SPRINGFIELD, Mass. (PA) — La ligue Américaine de hockey a fait connaître hier les dates des matches de la ronde demi-finale des séries éliminatoires de la coupe Calder.

Les Voyageurs de Montréal, les Bisons de Buffalo et les Kings de Springfield se feront la lutte dans cette série rotation. Le calendrier de cette série est le suivant: Springfield à Montréal le 22 avril; Springfield à Buffalo le 28 avril; Buffalo à Springfield le 29 avril; Buffalo à Montréal le 1er mai. Si d'autres rencontres sont nécessaires, on verra Montréal à Buffalo le 3 mai et Montréal à Springfield le 5 mai.

La cuisine du chef **FRITZ MUELLER** à la **Brasserie Jean Talon**
c'est si bon!!! que c'est presque un péché.
De 11h. A.M. à 2h.30 P.M. de 5h. P.M. à la fermeture
ORCHESTRE BAVAROIS
40, St-Nicolas 529-7683

New York 502 010 300—11 12 0
Washington 000 010 100—2 10 1
Bahnsen 1-1 Hamilton 8 et Munson Brunet 0-2 Dukes 3 Ramos 6 Grzenda 8 Shellenback 9 et Roseboro, C.-NY-Cater 2 Woods 2.

Powell produit deux points
BOSTON (PA)—Boog Powell a produit deux points avec un simple et son deuxième circuit de la saison et les Orioles de Baltimore ont supplanté les Red Sox de Boston 3-2 dans un match en matinée écourté à six manches par la pluie.

Powell a cogné son circuit aux dépens de Ray Culp dans la 6e manche et l'arbitre a dû arrêter le match au début de la 7e reprise, après l'avoir retardé pendant une heure.

Triple de Kirkpatrick
OAKLAND (PA) — Le triple d'Ed Kirkpatrick et l'erreur du receveur des Athletics, Dave Duncan, ont mis fin à l'égalité de pointage qui régnait encore à la 11e manche, lundi soir, alors que Bob Oliver ajoutait son deuxième coup de circuit de la joute pour donner aux Royals de Kansas City

Stargell réussit un exploit plutôt rare
PITTSBURGH (PA) — Willie Stargell, qui affichait une pierre moyenne de .036 avant le match, a cogné un long circuit et un ballon-sacrifice hier soir en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 3-1 aux dépens des Astros de Houston.

Après avoir ouvert le pointage avec son sacrifice dans la 1re manche, Stargell a produit deux points avec un circuit pardessus le toit des estrades du champ droit, 17e exploit semblable en 61 ans, dans la 6e reprise.

Le gérant Harry Walker, des Astros, a protesté le match dès la première manche sous prétexte que Dock Ellis lançait de façon illégale, mais les arbitres n'ont pas rappelé le lanceur à l'ordre.

Houston 000 010 000—1 7 1
Pittsb. 100 002 003—3 3 1

Bouton 1-1 Billingham 7 et Edwards, Ellis 2-0 Giusti 7 et Sanguillen, C.-Pitts-Stargell 1.

12e gain de Cincinnati
ATLANTA (PA) — Johnny

Baltimore 100 101—3 6 0
Boston 011 000—2 5 0
Palmer 1-1 et Etchebarren, Culp 1-2 et Moses, C.-Bal-Powell 2.

Triple de Kirkpatrick
OAKLAND (PA) — Le triple d'Ed Kirkpatrick et l'erreur du receveur des Athletics, Dave Duncan, ont mis fin à l'égalité de pointage qui régnait encore à la 11e manche, lundi soir, alors que Bob Oliver ajoutait son deuxième coup de circuit de la joute pour donner aux Royals de Kansas City

Oliver, dont le coup de circuit de deux buts avait amené l'égalité, à la neuvième, a raté sa tentative de coup retenu, de sorte que Otis s'est vu coincé au marbre. Mais le frappeur du Kansas City a ensuite frappé un autre coup de circuit pour assurer la victoire.

K. City 000 000 002 02—4 7 1
Oak 010 000 010 00—2 11 1

Butler, Wright 8, Drabowsky 9, Hedlund 1-0 10 et Rodriguez, Odum, Segui 0-1 10, Fingers 11 et Duncan, C.: Oakland, Green 1, Duncan 2, Kansas City, Oliver 2.

Repos brisé l'égalité
ANAHEIM (PA) — Le simple de Roger Repoz, alors que tous les buts étaient remplis, à la 10e manche, a donné aux Angels de Californie une victoire au compte de 5 à 4 sur le Milwaukee, lundi soir, portant la série de défaites consécutives des Brewers à cinq joutes, dans la Ligue américaine.

Merritt a perdu son blanchissage dans la dernière manche alors que Rico Carty a réussi un circuit de deux points.

Hank Aaron a récolté deux coups sûrs en portant le total de sa carrière à 2.974.
Cincinnati 030 100 200—6 10 1
Atlanta 000 000 002—2 6 0

Merritt 3-1 et Bench; Stone 2-1 Priddy 7 Wilhelm 9 et Didier, C.-Cin-Bench 4 McRae 2 Perez 7, At-Carty 3.

Brabender, Locker 7, O'Donoghue 8, Gelinar 8, Meyer 8, Krause 1-3 9 et Roof; May, Fisher 8, Doyle 1-0 10 et Egan, Azcue 8. C.: Milwaukee, Walton 3.

GOLF METROPOLITAIN INC.
Hommes Dames
ABONNEMENT REGULIER \$120 \$90
ABONNEMENT SPECIAL \$75
du lundi au vendredi incl.
AVENUE CHAUDHURI
ANGIENNE-LORRETE TEL.: 872-9292

arrêter le match au début de la 7e reprise, après l'avoir retardé pendant une heure.

une victoire de 4 à 2 sur Oakland, dans une joute de la Ligue américaine.

Kirkpatrick a frappé un triple avec un homme de retiré à la 11e et Amos Otis a eu un but sur balles puis a volé son second but alors que le lanceur de Duncan est allé au champ centre; ensuite, Kirkpatrick a marqué son point et Otis a continué au troisième.

Oliver, dont le coup de circuit de deux buts avait amené l'égalité, à la neuvième, a raté sa tentative de coup retenu, de sorte que Otis s'est vu coincé au marbre. Mais le frappeur du Kansas City a ensuite frappé un autre coup de circuit pour assurer la victoire.

K. City 000 000 002 02—4 7 1
Oak 010 000 010 00—2 11 1

Butler, Wright 8, Drabowsky 9, Hedlund 1-0 10 et Rodriguez, Odum, Segui 0-1 10, Fingers 11 et Duncan, C.: Oakland, Green 1, Duncan 2, Kansas City, Oliver 2.

Repos brisé l'égalité
ANAHEIM (PA) — Le simple de Roger Repoz, alors que tous les buts étaient remplis, à la 10e manche, a donné aux Angels de Californie une victoire au compte de 5 à 4 sur le Milwaukee, lundi soir, portant la série de défaites consécutives des Brewers à cinq joutes, dans la Ligue américaine.

Merritt a perdu son blanchissage dans la dernière manche alors que Rico Carty a réussi un circuit de deux points.

Hank Aaron a récolté deux coups sûrs en portant le total de sa carrière à 2.974.
Cincinnati 030 100 200—6 10 1
Atlanta 000 000 002—2 6 0

Merritt 3-1 et Bench; Stone 2-1 Priddy 7 Wilhelm 9 et Didier, C.-Cin-Bench 4 McRae 2 Perez 7, At-Carty 3.

Brabender, Locker 7, O'Donoghue 8, Gelinar 8, Meyer 8, Krause 1-3 9 et Roof; May, Fisher 8, Doyle 1-0 10 et Egan, Azcue 8. C.: Milwaukee, Walton 3.

Lanceurs probables

par la PA
LIGUE AMERICAINE
Kansas City (Morehead 1-0) à Oakland (Hunter 2-1), s.
Milwaukee (Pattin 0-2) à Californie (Murphy 1-1), s.
Chicago (John 0-3) à Minnesota (Boswell 0-1).
Detroit (Kilkenny 0-0) à Cleveland (Chance 1-1), s.
New York (Stottlemire 0-2) à Washington (Cox 2-0), s.

LIGUE NATIONALE
Los Angeles (Osteen 0-3) à Montréal (Sparma 0-3).
San Diego (Kirby 0-2) à New York (Gentry 1-0).
San Francisco (Robertson 0-0) à Philadelphie (Fryman 1-0).
St-Louis (Torrez 2-0) à Chicago (Hands 1-0).
Houston (Dierker 3-0) à Pittsburgh (Veale 0-1), s.
Cincinnati (Nolan 2-0) à Atlanta (Niekro 0-3), s.

Vous trouverez toujours en **STOCK** un bon vermouth rouge sucré ou blanc extra dry! Adoptez **STOCK**

Idéals pour les mélanges, aussi appréciés après qu'avant les repas, ces vermouths italiens se boivent nature, avec glaçons ou en mélange.

À LA PORTEE DE TOUS
Stock rouge 5580 — le litre \$2.30
Stock dry 558E — le litre \$2.30

SPORT local

Les ligues municipales de hockey mineur de la ville de Québec ont commencé leurs séries éliminatoires à l'arena du Parc Victoria en vue de connaître les grands champions de la ville de Québec dans chacune des catégories mosquito, pee wee, bantam et midget.

Chez les mosquitos, Notre-Dame de la Garde a blanchi St-Roch par 3 à 0 grâce à la tenue de Christian Fois dans les filets des vainqueurs. Les 3 buts des vainqueurs furent réussis par Yves Andrews, Mario Gelfrey et Réjean Gelfrey.

Le Notre-Dame de Grâce a remporté une victoire de 6 à 3 sur St-Joseph et Steve Bertrand a pris la vedette en marquant pas moins de 4 buts. Bertrand Pelletier et Jocelyn Vigneault ont été les autres compteurs. Pour les perdants, Richard Labrecque, Martin Dubord et Daniel Gagnon ont marqué les buts. Dans une joute qui a nécessité 9 minutes et 30 secondes de jeu supplémentaire, le Notre-Dame du Chemin a blanchi St-Martyrs par le compte de 1 à 0 grâce à Jocelyn Plante qui a déjoué André Lespérance à la suite d'un superbe effort. Richard Wagner a mérité le blanchissage.

Dans une autre rencontre St-Sacrement a remporté par 2 à 1. Robert Croteau et Guy Lafleur ont compté pour les vainqueurs et Danny Doyle a marqué le but des Irlandais. Le St-Pie X l'a emporté de justesse sur St-Fidèle par 4 à 3.

Dans la catégorie pee wee, le St-Jean-Baptiste a remporté une victoire de 1 à 0 sur Notre-Dame du Chemin avec le but de la victoire réussi par François St-Pierre.

Le St-Joseph a défait le Notre-Dame de la Garde par 6 à 4. Michel Thomassin a marqué 2 buts pendant que Michel Robitaille, Marc Laroche, Guy Gingras et Bernard Dubord complétaient le pointage pour les vainqueurs. Richard Desnoyers a marqué les 4 buts des perdants. Le St-Pascal Nord a pris la mesure du St-Fidèle l'emportant par 4 à 1. Christian Lindsay et Fabrin Roy ont marqué chacun 2 buts pour St-Pascal pendant que Serge Vigneault comptait le seul but des perdants.

Dans la catégorie bantam, St-Joseph a battu le Notre-Dame de Grâce par 5 à 2. Alain Samson a réussi un truc du chapeau pour Gilles Thivierge et Denis Bureau ont complété le pointage pour St-Joseph, Daniel Hardy a marqué les 2 buts des perdants.

Le St-Pascal-Nord a battu St-Fidèle par 3 à 1 grâce à des buts de Michel Samson, André Jean et Gaétan Toupin. Mario Dignard a compté le seul but de St-Fidèle.

St-Jean-Baptiste a blanchi Notre-Dame du Chemin par 5 à 0. Michel Laberge a marqué 2 buts, Michel Tremblay, Denis Guillemette et Jacques Béchette les autres compteurs. André Gagnon a mérité le blanchissage.

Sanschagrín est défait par knockout technique

par François ROY
"Il voulait se relever du tapis et continuer la bataille. C'est moi qui n'ai pas voulu. Il s'est fait accrocher par une mauvaise claqué, mais c'aurait très bien pu être le contraire. Armand voulait continuer et je lui fait signe que non... je trouve que pendant quatre rondes il a fait un très bon match".

Ce furent les premiers commentaires du gérant Fernand Marcotte senior à la suite du revers de son "poulain" Armand Sanschagrín hier soir, dans la finale de 10 rondes du programme de boxe professionnelle présentée à La Tour. Sanschagrín venait de subir un knockout technique à la 4e ronde aux mains de Joe Managlio, de Montréal.

"Je suis bien content du combat qu'Armand a fait. C'est un direct qui l'a étendu, mais n'oubliez pas que Sanschagrín est poids coq à 118 livres tandis que Managlio est un plume à 126 livres. Dans la boxe professionnelle on a droit, si on est consentant, d'accepter un rival jusqu'à 11 livres de différence. Armand était d'accord et moi aussi et ça été une bonne bataille", de conclure Marcotte.

En demi-finale, dans un combat qui devait durer 8 rondes, le Montréalais Arthur Jones pesant 135 livres, a triomphé par

knockout à la 5e ronde contre le Québécois Gilles Boulay, à 130 livres. La foule nombreuse a ovationné sans ménagement durant la majeure partie du programme.

Dans le quart de finale de 8 rondes, Fernand Marcotte junior pesant 147 livres, l'a emporté par knockout technique à la 4e strophe contre Eddy Wilson pesant 149 livres, de Montréal. Wilson qui s'était bien défendu jusque-là, a dû abandonner après s'être blessé au pouce droit. "Je ne pense pas que ce soit une fracture", de me confier le boxeur de couleur après son match. "En arrivant à Montréal je vais montrer ça au docteur et me faire soigner. Mais je pense que c'est seulement disloqué". Wilson est un pugiliste qui revient à la boxe cette année après un "repos" de six ans. Il a 31 ans, marié et père de famille. "Je coache aussi pour le Shamrock Boxing Club" de me confier Wilson.

Dans les autres combats, Jean-Claude Lemay, à 165 livres, de Sorel, a gagné par knockout à la 4e ronde sur Yvon Sauvage, 172, de Montréal en préliminaire de 6 rondes tandis que dans un 4e rondes précédent, Michel Godin, 142 livres, de Montréal a gagné par décision unanime sur Jean-Marie Havana, 146 livres, de la métropole également.

expo-camping au **MAXICENTRE**
Plus de 20 modèles de tentes-roulottes et tentes à votre choix
Coleman
SPÉCIAL EXPO-CAMPING--- \$200.00
VOUS POUVEZ ÉCONOMISER \$200.00 SUR LE MODÈLE CT-480. PRESENTEMENT JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER \$2195.00 \$1995.00

guy massicotte sports inc.
Québec: 529-8851 Ste-Foy: 653-8751

SPÉCIAL DES MAGASINS DE SERVICE GOODYEAR

Changement des pneus 88¢

CETTE SEMAINE SEULEMENT

L'été arrive! Voici les travaux que nous effectuons:

- Démontage de vos pneus d'hiver et installation de vos pneus d'été
- Vérification du système de roulement, des freins et de la suspension.

MAGASINS DE SERVICE GOODYEAR
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1220 ouest, boul. Charest
HEURES D'AFFAIRES: **Tél.: 681-4646**
Lundi à vendredi: 8h.30 a.m. à 6h. p.m. Samedi: 8h.30 a.m. à midi. Vendredi soir jusqu'à 9h. p.m.

Les VIGOUREUX dans nos murs

Initiation aux avantages de l'athlétisme et du sport

"L'idée de cette tournée par les Vigoureux, c'est d'initier les jeunes d'âge scolaire de même que leurs dirigeants aux avantages de l'athlétisme et des sports en général. En fait, notre but avec cette "démonstration sportive transcanadienne" est de prouver aux jeunes que les sports ne sont pas réservés exclusivement aux champions, mais que tous et chacun peuvent et devraient les pratiquer régulièrement."

Voici en résumé les commentaires que me faisait le "sprinter" Harry Jerome, hier après-midi, au terme d'une période d'exercices pratiques chez les élèves des écoles Joseph-François Perrault, Saint Patrick et Saint-Joseph.

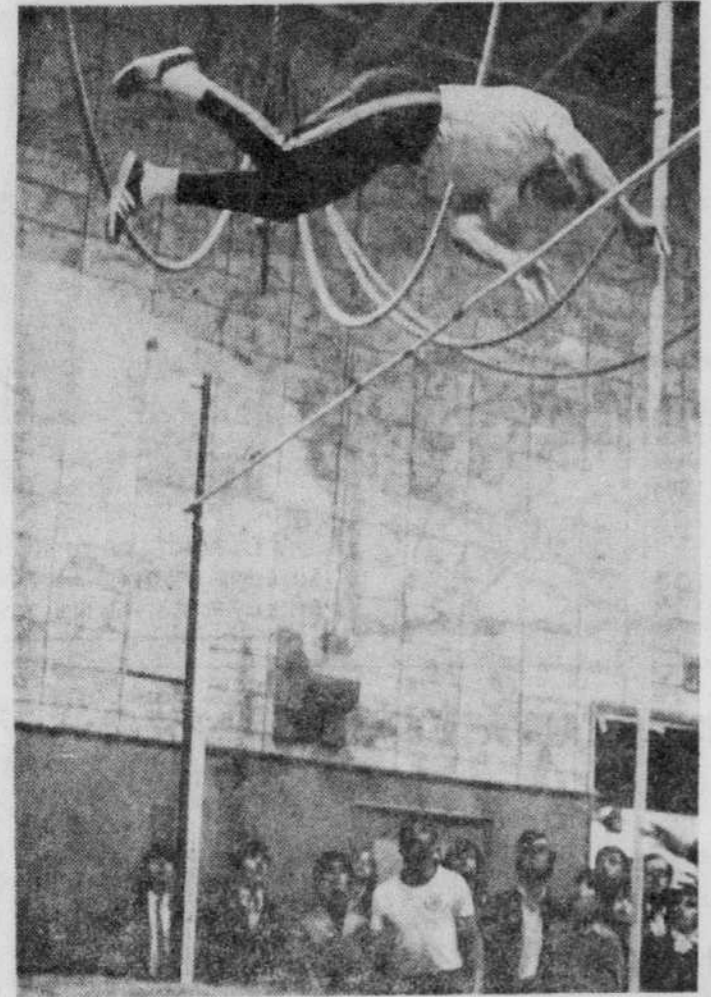
Il est quand même nécessaire de fournir certaines précisions et informations sur ce que représentent les Vigoureux ou "the Action Set" (l'ensemble d'Action), projet pilote du ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social.



François ROY
SPORT AMATEUR

Le groupe des Vigoureux est formé de six des meilleurs athlètes du Canada qui vous "coupent le souffle" lorsqu'ils entrent en piste pour vous démontrer leurs aptitudes dans une douzaine de disciplines sportives.

Sous la direction générale de Bert Allen, qui voit principalement à l'organisation de cette tournée d'un océan à l'autre, les Vigoureux se composent d'abord du fameux coureur Harry Jerome, de Vancouver, excellent "sprinter" dans les épreuves de 100 verges et 100 mètres, qui agit comme capitaine; Gerry Moro, de Trail, Colombie-Britannique, spécialiste du saut à la perche et du décathlon; Marilyn Minaker, ravissante gymnaste de Scarborough, Ontario, qui n'a pas son pareil sur la poutre, puisqu'elle est championne canadienne; Diane Shelley, de Montréal, qui est devenue une étoile canadienne de la gymnastique sur les barres



MOMENT DE 'SUSPENSE', à cet instant où Gerry Moro, l'un des meilleurs sauteurs à la perche du Canada, venait de franchir la barre sous les yeux ébahis des jeunes écoliers de trois institutions réunis hier après-midi dans le gymnase de l'école J.-F. Perrault. L'athlète de Trail, Colombie-Britannique, a fait tout un "hit".



LE "SPRINTER" CANADIEN, HARRY JEROME, de Vancouver, est un bien bon garçon, mais pas au point d'être couronné d'une auréole comme peut le laisser croire cette photo! Jerome est capitaine des Vigoureux qui sont actuellement à Québec jusqu'à jeudi, pour démontrer aux écoliers que la pratique de n'importe quel sport contribue à agrémenter la vie.

asymétriques, et enfin Bill Heikkila, de Toronto, qui est un super-lanceur du javelot et a pris part aux Jeux Olympiques de Mexico en 1968, Michael Mason, qui fréquente l'université Simon Fraser, de Vancouver, est un autre membre de l'équipe, mais il n'a pu accompagner le groupe dans l'Est du Canada.

L'idée générale de cette tournée, qui a débuté à la mi-octobre à Toronto et s'achèvera vers la mi-juin à Saint-Jean, Terre-Neuve, est de démontrer à la masse de nos écoliers et aussi à leurs éducateurs que la pratique du sport en général ne peut être que bénéfique et source de satisfaction et d'enrichissement.

Comme me le faisait remarquer le directeur Bert Allen, "... dès que nos écoliers, qui font une grande impression dans les sports scolaires, ont obtenu leur diplôme de finissant, toute activité athlétique cesse pour eux automatiquement. Pour quelle raison? Justement parce que nous, les adultes, n'avons pas réussi à garder, à maintenir vivant cet intérêt de la masse envers le sport qu'elle pratiquait.

"Avec les Vigoureux", de continuer Allen, "c'est justement ce que nous voulons prouver aux jeunes, garçons et filles, que course, saut en longueur, saut à la perche, barres parallèles, etc. sont autant de sports populaires à la condition d'y garder un intérêt renouvelé et de les pratiquer avec persévérance."

Excellente démonstration des athlètes

Ils étaient environ de 3 à 400 élèves, hier après-midi, assis tout autour du gymnase de l'école J.-F. Perrault. Aussitôt après la présentation des cinq athlètes par le directeur Allen, on a vu Harry Jerome s'installer au centre de la salle pour projeter un film en couleurs sur l'entraînement et même l'amusement des Vigoureux.

Pendant une demi-heure environ, les garçons et filles très attentifs ont suivi sur l'écran les essais de Jerome dans les sprints de 100 verges, les efforts de Heikkila au lancer du javelot et la concentration de la gymnaste Diane Shelley.

Aucun commentaire n'est fait cependant durant le film; les scènes se sont succédé tantôt au ralenti, tantôt au rythme régulier, mais sans qu'Allen, Jérôme ou tout autre athlète n'ait interrompu cette demi-heure d'observation "silencieuse". Seule une musique "in" et dans l'entrecroisement ce film afin de capter sans effort l'attention de la foule. Cette technique d'enseignement audio-visuelle, ajoutée à des exercices démontrés par ces cinq athlètes de renom, a fait, selon toute apparence, "vibrer" la corde sensible chez ces jeunes.

Assis sur le plancher à proximité du projecteur, Harry Jerome est aussi attentif que la majorité de son assistance devant ce film qu'il a pourtant visionné des dizaines et des dizaines de fois.

Quand les lumières sont rallumées dans le gymnase, et que Jerome a remis son projecteur, il se fait aider par quelques volontaires pour mettre en place aux quatre coins de la salle, les appareils qui serviront à la démonstration.

D'abord c'est la jeune Marilyn Minaker qui vient bondir sur la poutre dans une série d'exercices d'assouplissement qui font

jaillir spontanément les ha! et les oh! d'appréciation de cette armée de jeunes.

Puis Bill Heikkila vient à son tour, en l'absence de Mason, donner une démonstration de course-haies. Chacune de ces démonstrations ne dure que cinq minutes environ, juste le temps de faire observer la technique à ces jeunes, appuyée par quelques explications concises de Bert Allen.

Tout est dans la manière!

Et les exercices se poursuivent comme autant de "pétards" ... Gerry Moro à l'oeuvre dans le lancer du poids (et qui paralyse tous les jeunes d'un endroit imprévu quand il lance le "poids" dans l'assistance, ("poids" qui est en réalité un ballon de mousse et que Moro a substitué rapidement au vrai); Heikkila revient, cette fois avec le javelot où il est très impressionnant; puis Jerome parle de préparation physique et d'entraînement mais sans ennuyer quiconque. Tout est fait sur un air de détente, de gaieté communicative. Et ça réussit!

Et Moro revient avec quelques sauts en hauteur; puis Diane Shelley le suit sur les barres asymétriques; Heikkila est le suivant pour parler de préparation physique en utilisant les poids et haltères; Jerome s'amène ensuite pour une course de vitesse avec le départ "mordant" qu'on lui connaît et il démontre peu après la technique du saut en longueur.

Diane Shelley et Marilyn Minaker, comme deux ballerines, s'amènent à leur tour pour d'étonnantes pirouettes de gymnastique à mains libres, sautant, virevoltant, comme dans un centre de non-gravité et pour terminer, c'est Moro qui s'accroche à la perche pour démontrer que ce n'est pas par "accident" qu'on le considère comme le meilleur perchiste à travers le Canada. A noter qu'il fut le premier athlète de tout le Commonwealth à franchir la barre à 15 pieds dans cette discipline.

Aussitôt ces démonstrations achevées, on invite tous les jeunes qui sont en tenue d'athlétisme, à s'approcher des différents appareils afin de les essayer. Non pour les regarder mais bien pour les essayer avec l'aide des Vigoureux, suivant le cas: Diane Shelley se fait un plaisir d'exercer cinq ou six jeunes filles sur le matelas; Marilyn Minaker fait de même avec un petit groupe près de la poutre; Jerome instruit quelques garçons sur les techniques du saut à la perche tandis que Moro démontre le saut en hauteur et Heikkila, le lancer du javelot.

Comme me le signalait pour sa part Jacques Vanden Abeele, professeur d'éducation physique à l'Université de Sherbrooke, qui agit comme commentateur de langue française, "... l'idée c'est de stimuler le goût de l'athlétisme et de tous les sports chez les écoliers. En leur présentant de telles vedettes, ils ne peuvent faire autrement que de s'émerveiller... Comment veux-tu faire aimer la pratique des sports à ces jeunes quand ils ne savent même pas comment faire ou qu'ils les pratiquent irrégulièrement parce qu'ils manquent de moniteurs ou qu'ils sont seuls à s'y intéresser!

"Si on peut réussir avec cette tournée, à créer ce désir chez tous les jeunes de pratiquer les sports en général, tout cet argent que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada a mis dans l'affaire sera un excellent placement," de me confier Abeele.

Environ 400,000 jeunes verront les Vigoureux

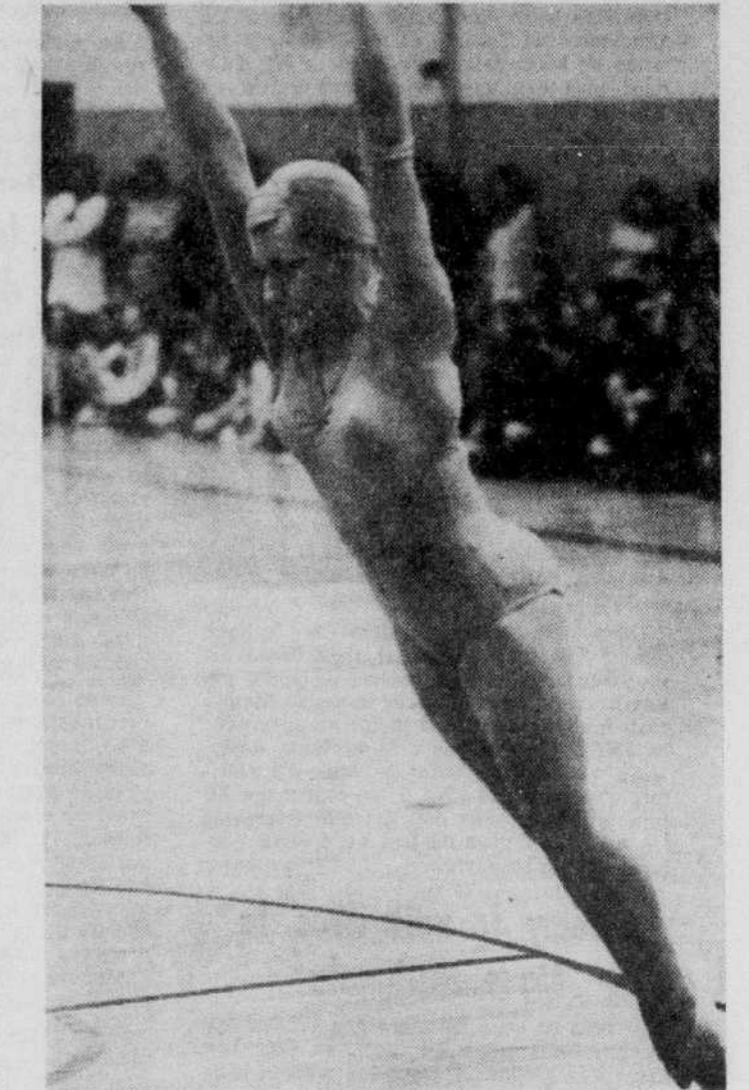
Selon Bert Allen "... jusqu'à présent nous avons donné environ 275 démonstrations du genre, depuis Vancouver jusqu'à Québec. Nous avons commencé la tournée le 15 octobre dernier et nous la terminerons le 15 juin à Terre-Neuve. A ce moment-là nous aurons couvert pas moins de 15 à 20,000 milles de route, nous aurons fait environ 350 démonstrations, ce qui veut dire qu'au total pas loin de 400,000 jeunes Canadiens sauront ce que sont les Vigoureux.

Aujourd'hui les Vigoureux répéteront leur captivante démonstration devant les étudiants des écoles Louis-Joliet et Roc-Amador tandis que demain matin ils s'exécuteront à l'école Wilbrod-Bhéret pour ces élèves et demain après-midi, à la même école ils seront le centre d'attraction des écoliers des institutions Cardinal-Roy et Marguerite-Bourgeois.

Jeudi la tournée des Vigoureux se rendra à Kérogami pour rouler ensuite vers Chicoutimi pour deux démonstrations vendredi. De là, la caravane traversera sur la rive-sud à destination de Rivière-du-Loup, de Rimouski, Campbellton, etc.

Dans tous les cas si ce projet-pilote atteint le but fixé de

"réveiller" et "d'inciter" notre jeunesse canadienne à la pratique des sports, les Vigoureux avec Harry Jerome en tête auront raison d'être fiers d'eux-mêmes bien qu'ils ne s'attendent pas à se voir décerner une médaille d'or.



CETTE JEUNE ATHLETE EST DIANE SHELLEY, l'une de nos plus spectaculaires gymnastes canadiennes. Diane, qui est de Montréal, fait la tournée avec les Vigoureux et que ce soit sur les barres asymétriques ou à mains libres, elle captive les jeunes dans ses démonstrations.

AMIS PECHEURS... POUR DE BONNES PARTIES DE PECHE AVEZ DE BONS ACCESSOIRES à votre magasin Canadian Tire

Le calendrier du pêcheur

Dates	6 a.m. à 10 a.m.	10 a.m. à 2 p.m.	2 p.m. à 6 p.m.	6 p.m. à 11 p.m.
21				
22				
23				
24				

Tres bon!
Bon
Possible
Mauvais

Double saveur, cigare unique!

A bout filtre pour plus de douceur.
Aromatisé pour plus de saveur.

10 petits cigares aromatisés au sherry

Les cigares au sherry
O'Sherry, avec ou sans filtre,
signés Macdonald

DIMENSIONS RÉELLES

ÉLECTIONS PROVINCIALES

AVIS

À TOUTE PERSONNE AYANT L'INTENTION DE VOTER SANS DROIT

Conformément à l'article 401 de la Loi électorale, "toute personne qui, dans une élection, vote ou tente de voter sachant qu'elle n'a pas le droit d'y voter, ou induit une personne à voter ou la fait voter, sachant que celle-ci n'a pas le droit d'y voter, se rend coupable d'un acte illicite et encourt une amende de cent à cinq cents dollars ainsi qu'un emprisonnement de six mois à deux ans et, à défaut de paiement de l'amende, un emprisonnement additionnel de trois mois à un an."

PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
Me François Drouin, C.R.,
45, Place Jean Talon, Québec.



Honneurs aux sportifs de Laval

Le nageur Gabor Csepregi choisi l'athlète de l'année

UNGER SANS AMYGDALÉS
DETROIT (UPI) — Le joueur de centre Garry Unger des Red Wings de Detroit s'est fait enlever les amygdales hier. Le Dr. Lloyd Seyfried a pratiqué l'intervention chirurgicale et a déclaré que Unger obtiendra son congé de l'hôpital d'ici quelques jours. Cette saison, Unger a marqué 42 buts et récolté 24 assistances pour la meilleure de ses trois saisons dans la ligue Nationale de hockey.

ORR, JOUEUR DE L'ANNÉE
MONTREAL (UPI) — Bobby Orr, brillant joueur de défense des Bruins de Boston, a été choisi le "joueur de l'année" par le journal "Hockey News". Cela signifie que Orr a balayé tous les honneurs décernés par les journaux de hockey. Plus tôt, les lecteurs du journal l'avaient choisi comme le joueur le plus utile à son club de la choisir sur l'équipe des Étoiles du Hockey News.

William M. Jennings, président des Rangers de New York de la ligue Nationale, a été choisi le meilleur exécutif de l'année tandis que Red Kelly, instructeur des Penguins de Pittsburgh, a été choisi comme l'instructeur de l'année. Ken McKenzie est l'éditeur du Hockey News.

GOSGER ACHETE PAR LES EXPOS
MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont fait l'acquisition du voltigeur Jim Gosger du San Francisco hier et l'envoieront à leur filiale de Buffalo dans la Ligue Internationale.

FOSTER SE FOULE LA MAIN
BALTIMORE (AFP) — S'étant foulé la main gauche à l'entraînement, Bob Foster ne pourra pas défendre son titre de champion du monde des milourds contre Mark Tessman, comme prévu le 4 mai à Baltimore. Sa main a été plâtrée pour quatre à six semaines et le combat reporté à une date ultérieure.

ne pourra pas défendre son titre de champion du monde des milourds contre Mark Tessman, comme prévu le 4 mai à Baltimore. Sa main a été plâtrée pour quatre à six semaines et le combat reporté à une date ultérieure.

Ron Hill gagne le marathon de Boston
BOSTON (AFP-PC) — L'Anglais Ron Hill, un chimiste de l'industrie textile de 31 ans, l'un des meilleurs spécialistes de fonds européens, a remporté le marathon de Boston disputé lundi pour la 74e fois à travers les rues de la ville et sous une pluie battante.

Le champion d'Europe qui est également l'un des meilleurs coureurs du moment, a couvert les 26 milles 385 verges du classique parcourus en un temps record de 2 h. 10:30 pour devenir le premier Britannique à enlever cette dure épreuve. Trempé jusqu'aux os, il a franchi la ligne d'arrivée avec une centaine de mètres d'avance sur l'Américain Eamon O'Reilly, deuxième en 2:11:12, lequel précéda son compatriote Pat McMahon, troisième en 2:14:53 et le Finlandais Pentti Rummakko, dont une chute, alors qu'il était en troisième position à une cinquantaine de mètres de l'arrivée, permit à McMahon de le dépasser. Le Nordique termina ainsi quatrième en 2:14:59. L'ancien record de la course était de 2:13:49 depuis l'an dernier par le Japonais Yoshiyuki Unetani.

CANADIENS
 Les Canadiens ont toutefois triomphé par équipe lorsque trois membres de l'Association athlétique du Canada se sont classés parmi les 10 premiers. Toutefois, le duel prévu entre Jerome Drayton et Hill a pris fin au 13e mille lorsque le Torontois a dû abandonner la course à cause de crampes aux jambes.

Bob Moore, de Toronto, a été le meilleur Canadien avec un 7e rang en 2:20:07, suivi d'Andy Boychuk, de Sarnia, 8e en 2:21:06 et Wayne Yetman, de Toronto, 10e en 2:22:32.

Garry Harrison, de Vancouver, a pris le 11e rang en 2:23:18. Drayton, qui avait vaincu Hill au Japon en décembre, a pris les devants en compagnie de l'Anglais dès le départ aux dépens de 1,109 concurrents. L'Anglais devançait le Canadien par 20 verges au 4e mille, mais celui-ci l'a rejoint au 6e mille.

Mais, au 13e mille, soit dans la première de trois longues côtes, Hill a distancé le Canadien par 125 verges alors que Drayton a commencé à boiter, étant relégué au 5e rang. Il a dû abandonner quelques instants plus tard.

- Ron Hill (G.-B.) 2:10:30
- Eamon O'Reilly 2:11:12
- Pat McMahon 2:14:53
- Pentti Rummakko (Fin) 2:14:59
- Kalle Hakkarainen (Fin) 2:19:42

par Léonce JACQUES
 Gabor Csepregi, membre de l'équipe de natation de l'université Laval, a été choisi comme l'athlète de l'année de cette institution et le trophée "Dr Paul Painchaud" lui a été présenté hier soir lors de la soirée du Mérite Sportif de la Commission Athlétique de l'université Laval.

Csepregi s'est signalé dans les concours interuniversitaires de la Coupe du Québec et il portait les couleurs de Laval lors des finales canadiennes du CIAU en plus d'avoir établi deux records dans les annales de l'équipe de natation de Laval.

La soirée du Mérite Sportif était sous la présidence du Dr Jacques Turcot et était rehaussée par la présence de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de Laval, et de la majorité des anciens présidents de la CAUL.

Le diplôme du Mérite Sportif honoraire a été présenté à André Bertrand, instructeur de l'équipe de ski de Laval, en reconnaissance de ses services pour les sports à Laval depuis 1951. L'invité d'honneur était Claude Lacasse, conseiller technique au Haut-Commissariat de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports et responsable des prochains Jeux du Québec.

Le bouton-palme du Mérite Sportif a été présenté à Jean-Marie De Koninck de l'équipe de natation, à Marcel Maheu de l'équipe de ski, à André Moisan de l'équipe de ski également, à François Plante de l'équipe de gymnastique et à André Pomerleau de l'équipe de ski.

Dans le domaine des sports interuniversitaires, Gaëtan Boily de l'équipe de tennis a mérité le trophée "Luc G. Lessard"; Gabor Csepregi de l'équipe de natation a mérité le trophée "Monseigneur le Recteur"; Michel Jobin du ski nordique a mérité le trophée "Dr Henri Lapointe"; André Pomerleau du ski alpin a mérité le trophée "André Bertrand"; Guy Sirois de l'équipe de golf a mérité le trophée "Palais des Sports"; Jocelyn Vézina a mérité le trophée "Geoffrion" dans le basket-

ball; Michel Vandal a reçu le trophée "Léo Bourgault" dans le hockey; Jean Morisset a reçu le trophée "Dr Philibert L'Écuyer" dans la gymnastique; Jean Bergeron a mérité le trophée "Jacques Turcot" dans le badminton; Pierre Gobeil a mérité le trophée "Marcel Jobin" dans le curling; Patrice Gbgebelegbe a reçu le trophée "Jean-Charles Bouffard" dans le soccer et Doug Tennant a mérité le trophée "Delisle Sports" dans le domaine de l'escrime.

SPORTS INTERFACULTES
 La saison sportive 1969-70 a vu les étudiants de Laval participer à une vingtaine d'activités sportives au niveau de l'intramural ou des facultés et chacun des gagnants des concours ou tournois individuels a mérité une médaille, tandis que les membres des équipes championnes ont reçu un "L", sur lequel est inscrit le sport et l'année.

La ligue de hockey interfaculté, composée de 14 équipes, a présenté à l'Aréna de l'OTJ de Québec et au Palais de la Jeunesse un total de 91 rencontres au cours de la saison et les représentants des Sciences de l'Administration ont fini pour une deuxième année consécutive au premier rang du circuit. Jean-Marie Mongeau, porte-couleurs de Théo. & Catéchèse, a fini au premier rang des compteurs avec un total de 38 points.

Au cours des séries éliminatoires, les porte-couleurs de l'Éducation physique ont triomphé en finale de l'équipe des Sciences appliquées pour s'assurer du championnat et du trophée "Médecine" pour une quatrième année consécutive.

Au curling, l'équipe Droit I a terminé au premier rang, sans subir une défaite au cours de la saison régulière mais l'équipe des Sciences de l'Administration 2 s'est assurée le championnat des éliminatoires et le trophée "Claude-H. Harnois".

Au badminton, la Théologie, qui avait terminé au premier rang des équipes qui ont participé au calendrier de la saison,

n'a pu résister aux porte-couleurs de l'Éducation physique lors des séries de championnat et a dû, après une rencontre supplémentaire, baisser pavillon devant les nouveaux champions et vainqueurs du trophée "Interfac" pour la saison 1969-70.

Au volleyball, le calendrier de la saison et les séries de championnat ont permis aux porte-couleurs de l'Éducation physique de devenir les champions de l'année 1969-70.

A la natation, les nageurs de Médecine ont remporté les honneurs du concours masculin et se sont ainsi assurés le trophée "Jos.-A. Lachance".

Dans le domaine du ballon-balle, les représentants d'Éducation physique ont remporté les honneurs du tournoi interfac pour s'assurer du championnat et du trophée "O'Keefe" pour les gars. Chez les filles, l'équipe de Géographie a mérité le trophée féminin "O'Keefe" pour son triomphe.

SPORTS INTER-UNIVERSITAIRES
 Au cours de la saison 1969-70, grâce à ses équipes, l'université

Laval a figuré dans 10 sports au niveau de la compétition interuniversitaire. Ce sont le golf, le tennis, le basketball, la natation, le ski, le hockey, la gymnastique, le curling, le badminton et le soccer.

A chacun des membres et des gérants de ces équipes interuniversitaires est donné un grand "L". De plus, tout étudiant qui a participé aux activités d'une équipe interuniversitaire durant 3 années reçoit un écusson offert par la Commission Athlétique de l'université Laval.

Au tennis, la quinzième participation de Laval aux tournois de la section Est de l'OQAA, tenue à Ottawa, sous les auspices

de l'université Carleton, a permis à Laval d'obtenir une quatrième place sur les six équipes en lice.

Pour une douzième saison, des représentants de Laval participèrent au tournoi annuel de golf de l'OQAA tenu sous les auspices de l'université Queen's et dont les vainqueurs furent les porte-couleurs de l'université Waterloo. Laval s'assura une dixième position parmi les douze équipes participantes.

Au soccer, Laval participait aux activités de la Section Est de l'Ontario-Québec Athletic Association pour une quatrième année et se classa au quatrième rang des six équipes en lice.

RÉSULTATS à B.B.

AMBLE — \$1,400 8—Hurry Doctor, G. Flynn, \$8.00, 3.60, 4.60; 2—Melrose Danny, R. Cossette, \$2.00, 3.50; 6—Tara End Play, C. Poirier, \$10.70, 4.20; 3—Impressive, A. Bécard, \$2.50. Temps: 2:09 3/5.	AMBLE — \$1,400 Adios Marcel, Baby Sandwich, Armbro Import, Dream Pilot, Berkeley. AMBLE — \$1,400 7—Query, J. Primeau, \$11.50, 4.80, 2.70; 4—Bird Pedro, Y. Poirier, \$8.50, 3.70; 2—Handy Lad, A. Bécard, \$2.50. Temps: 2:09 1/5.
AMBLE — \$1,300 4—Vic Last, M. Bouvrette, \$8.10, 4.10, 3.30; 6—Flying Hank, A. Bécard, \$3.50, 4.10; 8—Kelly Sorel, A. Degulac, \$6.50. Temps: 2:09 1/5.	TROT — \$6,415 2—Fashion King, J. Larente, \$4.30, 2.50, 2.90; 4—L. S. Gentry, A. Bécard, \$7.50, 3.20; 7—Cindy's Bobbie, J.-C. Chouliet, \$8.00. Temps: 2:07 1/5.
AMBLE — \$3,300 5—Mountain Scout, C. Crockett, \$11.50, 4.00, 2.50; 2—King Tar, E. Côté, \$2.50, 2.20; 3—Impressive, A. Bécard, \$2.50. Temps: 2:06 2/5.	AMBLE — \$1,700 7—Silent Buter, T. Gamache, \$19.10, 3.70, 3.80; 3—Intrepid Danne, N. Larente, \$12.50, 4.90; 4—Huntington Boy, J. Aubin, \$8.10. Temps: 2:07.
TROT — \$6,415 5—Chapel Hill, P. Héber, \$12.70, 6.70, 3.20; 3—A.C.'s Lobell, D. MacTavish, \$6.70, 4.80; 8—Rob Ron Red, R. Wabner, \$3.40. Temps: 2:08 2/5.	TROT — \$6,495 4—Hanna Diller, J. Bosworth, \$8.20, 4.60, 3.20; 7—Montreal, D. MacTavish, \$13.50, 6.20; 2—Winger Lobell, C. St-Jacques, \$4.00. Temps: 2:08 3/5.
AMBLE — \$1,300 4—Lindsay Scott, M. Turcotte, \$5.40, 3.50, 2.80; 6—Berkey, Y. Poirier, \$6.70, 3.10; 2—Marnie, M. Lefebvre, \$4.10. Temps: 2:10.	AMBLE — \$1,400 5—Armbro Import, R. White, \$5.20, 3.50, 4.20; 2—Armbro Intrepid, R. Samson, \$11.00, 4.70; 9—Ree Galton, C. Bouchard, \$9.50. Temps: 2:08 1/5.

le RESTAURANT Riviera
 30 DALHOUSIE, QUÉBEC
 BAR DU CAPITAINE ouvert jour et nuit
 TÉL. 692-1270
LE ROI DU SPAGHETTI
 STEAKS GRILLÉS sur charbon
DINER D'HOMMES D'AFFAIRES à partir de \$1.50
 du lundi au vendredi (soupe et dessert compris)
 "SPECIALISTES EN BONNE NOURRITURE"

centre de rénovation!

COLOMBAGES
2" x 3" x 8'
pour divisions
LOT SPECIAL .42 LE MORCEAU

FOAM ISOLANT
SURPLUS D'INVENTAIRE 1" d'épaisseur \$48.00 m.p.

JUSTE A TEMPS
pour le grand ménage du printemps
DESSUS DE COMPTOIR
(pré-moule) Formica
24" large, pour cuisines - bars - chambres de bains \$4.98 par linéaire

Un nouveau décor mural
en feuille de 4' x 8'
Imitation de tuiles ou de mosaïques.
\$8.96
PRIX A PARTIR DE LE PANNEAU 4' x 8'

REPARATIONS-RENOVATIONS-AMELIORATIONS
FENETRE DE BOIS
Longue durée, économie et beauté.
ESTIMATION GRATUITE SUR DEMANDE

Rajeunissez vos planchers avec FLECTO Varathane
FINI PLASTIQUE
Résistant, durable, pour le fini des meubles et planchers de bois dur.
PINTÉ GALLON \$3.98 \$14.20

ÉCONOMISEZ SUR UN CAMION 70 PROFITEZ D'UNE RÉDUCTION DE 40%
DE sur l'ensemble d'équipement facultatif de la livreuse SWEPTLINE D100
FARGO

Une grande livreuse pleine de largesse qui vous offre une **RÉDUCTION APPRÉCIABLE DE 40%** sur l'ensemble d'équipement facultatif en vogue comprenant l'ENSEMBLE "CUSTOM" (16 accessoires) • AVERTISSEUR JUMELÉ ÉLECTRIQUE • ENJOLIVEURS DE ROUES ou COUVRE-MOYEUX ÉTINGELANTS • PARE-CHOC EN CHROME À L'AVANT ET À L'ARRIÈRE • TOIT PEINT VINYLE • MOULURES DE LUXE. Profitez-en. Voyez le concessionnaire Plymouth pour économiser sur un camion 70.
RÉDUCTION APPRÉCIABLE DE 40%
Prix de détail suggéré \$359.25
Prix de l'équipement en spécial \$216.00
VOUS ÉCONOMISEZ \$143.25*
*Montant basé sur le prix de détail suggéré par le fabricant. Pour un temps limité seulement, chez les concessionnaires Plymouth participants.

PEINTURES Benjamin Moore
FINI MAT LATEX SUPER-BLANC
Profitez de ce bas prix pour rafraîchir l'intérieur de votre foyer. S'applique facilement au plâtre ou au rouleau.
Rég. \$6.05
\$4.98 gal.
GRAND CHOIX DE PAPIER TENTURE

centre de rénovation!
Jos. Grenier LTEE
 947 AVENUE ROYALE - BEAUPORT - TEL.: 667-1724
 OUVERT LE JEUDI SOIR JUSQU'À 9H. P.M. — SAMEDI FERMÉ

Plymouth en spécial c'est fort!
 Voyez le concessionnaire Plymouth pour obtenir les meilleures voitures neuves et d'occasion et un service d'entretien "clientèle choisie".
 CP-M-1370 F

421 Meublés PRES Université, 2 1/2 et 3 pièces, chauffage, libre en mai, juil. ou oct. 485-1880.

421 Meublés PRES des Plaines, 2 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, 305, 623-3394.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Boulevard Nelson, 4 1/2 pièces, meuble, moderne, plancher, balcon, stationnement, 327-9642.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

421 Meublés STE-FOY, Centre Bourgeois, 1 1/2 meuble, chauffé, 885-9095, 631-9071, 895.

436 CHARLESBOURG CHAMBRE-boudoir, salle bains, entrée privée, 238, 716 Rue Est.

448 MAISONS A LOUER SITE IDEAL MAISONS jumelées, 7 pièces, vue sur 4 chambres à coucher, 1100, 318-1100.

463 QUARTIER LIMOULU MAISONS A LOUER 6 AVENUE, 7 logements chauffés, revenu brut \$7,200.

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES REPRISE FINANCE OUVERT AUX VISITEURS 5 GRANDS pièces, non finitions, escaliers, pierre granit, aluminium.

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES S-LAMBERT MAISON neuve à vendre, Téléphonez à 889-2322.

Advertisement for 'Le Soleil' newspaper, featuring a woman in a dress and text: 'Les annonces classées du Soleil, c'est le moyen idéal pour faire de vos transactions immobilières une chose facile et agréable.'

478 STE-FOY MAISONS SEULES

PRIX REDUIT
5 PIECES, mentaux, \$130,000. Châtaillon, courtois, 653-6663. 420-21

\$115, PAR MOIS
6 PIECES, prix demandé \$18,500. Vendre ou échanger pour maison ou terrain. 653-6663. 420-21

DE TOUT REPOS
BUNGALOW, 5 pièces, eau chaude, pré-chauffé, abri d'été, informations Yvette Zaprawna, 653-7788, W. Légaré, courtiers, 653-6663.

SURPRENANT
RUE Champlain, luxueux 7 pièces, 30 x 60, hypothèque 6.54%, 653-6663. 420-21

\$19,000
DEPART bungalow sacrifier, voir la page d'été, voir, Itha Dion, 653-6663. W. Légaré, courtiers, 653-6663.

PARC HORIZON
MAISON neuve, 7 pièces, magnifique terrain, foyer, salle dîner, abri avec terrasse, 653-6663.

MAISON CANADIENNE
9 PIECES, très fonctionnelle, Magnifique terrain boisé, 653-6663. 420-21

MAISON JUMEELE
FONCTIONNELLE, 7 pièces à 4 chambres, 653-6663. 420-21

INTERESSANT
STYLE canadien, cottage, 8 pièces, 653-6663. 420-21

PRES UNIVERSITE
ET CENTRE d'achat, grand bungalow, 6 pièces, 653-6663. 420-21

\$23,000
ST-BENOIT, bungalow, tout brick, 6 pièces, 653-6663. 420-21

\$17,500
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

ST-LOUIS FRANCE
PRES Centre-achat, bungalow, 4 chambres, 653-6663. 420-21

\$22,000
IMPECCABLE bungalow, 4 chambres, 653-6663. 420-21

BELLE VALEUR
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BOIS VINCENNES
PRES des écoles, 4 pièces, 653-6663. 420-21

\$22,700
ST-BENOIT, bungalow, six pièces, 653-6663. 420-21

INTERESSANT
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

ST-LOUIS FRANCE
DE Courtois, voir l'annonce terrain 13,000, 653-6663. 420-21

BOIS BOULOGNE, \$23,000
SEMI "Split level" 8 pièces, 653-6663. 420-21

Communauté religieuse
BAGNOLIER, 10 pièces, 653-6663. 420-21

5 MINUTES DU CENTRE D'ACHAT STE-FOY
MAGNIFIQUE 7 pièces, 4 chambres, 653-6663. 420-21

AUTO INUTILE
BAGNOLIER, 10 pièces, 653-6663. 420-21

ACOMPTÉ \$5,000
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

ADORABLE ET IMPECCABLE
BOIS DE VINCENNES, 7 pièces, 653-6663. 420-21

ST-LOUIS DE FRANCE
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$24,500
12 PIECES 7 chambres, 653-6663. 420-21

PROFESSIONNEL
FACE au centre d'achat, Boul. Laurier, 653-6663. 420-21

MARCHE SAINTE
PRES Université, autobus, 5 pièces, 653-6663. 420-21

INTERET 7 1/2% - \$24,000
TRANSPORT, peu comptant, 653-6663. 420-21

BOUL. PIECE XII
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

IDEAL POUR LOCATION
FACE au centre d'achat, 653-6663. 420-21

\$24,500
TERRASSE Laurentienne, idéal pour grande famille, 12 pièces, 653-6663. 420-21

AU COEUR DE STE-FOY
BUNGALOW, 7 pièces, 653-6663. 420-21

HYPOTHEQUE 6 1/2%
PAROISSE St-Mathieu, 6 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

RUE DE VINCENNES
STYLE canadien, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PIERRE & BRIQUE
BUNGALOW, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PROFESSIONNEL
FACE au centre d'achat, Boul. Laurier, 653-6663. 420-21

DUPLEX, brique, 2 et 6 pièces, 653-6663. 420-21

BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Mathieu, 6 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

RUE DE VINCENNES
STYLE canadien, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PIERRE & BRIQUE
BUNGALOW, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PROFESSIONNEL
FACE au centre d'achat, Boul. Laurier, 653-6663. 420-21

DUPLEX, brique, 2 et 6 pièces, 653-6663. 420-21

BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Mathieu, 6 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

RUE DE VINCENNES
STYLE canadien, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PIERRE & BRIQUE
BUNGALOW, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PROFESSIONNEL
FACE au centre d'achat, Boul. Laurier, 653-6663. 420-21

DUPLEX, brique, 2 et 6 pièces, 653-6663. 420-21

BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Mathieu, 6 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

RUE DE VINCENNES
STYLE canadien, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PIERRE & BRIQUE
BUNGALOW, 6 pièces, 653-6663. 420-21

PROFESSIONNEL
FACE au centre d'achat, Boul. Laurier, 653-6663. 420-21

DUPLEX, brique, 2 et 6 pièces, 653-6663. 420-21

BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Mathieu, 6 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

RUE DE VINCENNES
STYLE canadien, 6 pièces, 653-6663. 420-21

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

PARC Boudreau, très belle propriété 6 pièces, eau de Joux, foyer, abri-ski, Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtois, 653-6663. 420-21

SPECIAL \$14,750
ORSAINVILLE, Place des Oratoires, de multiplex, brique, aluminium, 4 pièces, aluminium, Alucom, Alucom, payable comme loyer, 653-6663. 420-21

SPECIAL \$14,750
LORRETTVILLE, rue St-Maurice, deux pièces, aluminium, brique, aluminium, 3 pièces, aluminium, Alucom, Alucom, payable comme loyer, 653-6663. 420-21

FUTURS MARIÉS
MAGNIFIQUE bungalow, 5 pièces, salle de jeux, entièrement meublé, grand terrain, lac, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL \$12,600
VÉRITABLE chalet, la vraie maison pour célibataires, maison et terrain, 653-6663. 420-21

LOUÉS AUX VISITEURS
1374 PLACE Des Aulouettes, face Centre-achat, brique, 4 pièces, 653-6663. 420-21

CAP-ROUGE
GRANDE maison, style canadien, 10 pièces, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage, 653-6663. 420-21

PROFITÉ-EN
BEAUFORT 24 x 40, 5 pièces, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL
DUPLEX, brique, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE
VOUS VOUZ être propriétaire? Votre projet, 1230 rue, 653-6663. 420-21

VILLENEUVE
OUVERT au visiteurs, maison 5 pièces, abri d'été, foyer, terrain boisé, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, \$14,000
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

TRANSFERT
NEUFCHATEL, près St-Charles, 4 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

PARC Boudreau, très belle propriété 6 pièces, eau de Joux, foyer, abri-ski, Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtois, 653-6663. 420-21

SPECIAL \$14,750
ORSAINVILLE, Place des Oratoires, de multiplex, brique, aluminium, 4 pièces, aluminium, Alucom, Alucom, payable comme loyer, 653-6663. 420-21

SPECIAL \$14,750
LORRETTVILLE, rue St-Maurice, deux pièces, aluminium, brique, aluminium, 3 pièces, aluminium, Alucom, Alucom, payable comme loyer, 653-6663. 420-21

FUTURS MARIÉS
MAGNIFIQUE bungalow, 5 pièces, salle de jeux, entièrement meublé, grand terrain, lac, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL \$12,600
VÉRITABLE chalet, la vraie maison pour célibataires, maison et terrain, 653-6663. 420-21

LOUÉS AUX VISITEURS
1374 PLACE Des Aulouettes, face Centre-achat, brique, 4 pièces, 653-6663. 420-21

CAP-ROUGE
GRANDE maison, style canadien, 10 pièces, 5 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage, 653-6663. 420-21

PROFITÉ-EN
BEAUFORT 24 x 40, 5 pièces, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL
DUPLEX, brique, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE
VOUS VOUZ être propriétaire? Votre projet, 1230 rue, 653-6663. 420-21

VILLENEUVE
OUVERT au visiteurs, maison 5 pièces, abri d'été, foyer, terrain boisé, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, \$14,000
BUNGALOW, 5 pièces, 653-6663. 420-21

TRANSFERT
NEUFCHATEL, près St-Charles, 4 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

FORMIDABLE, IMBATTABLE
LORETTEVILLE, deux jumelés, 5 pièces, 653-6663. 420-21

LIMITES NEUFCHATEL
JOLI petit level, deux pièces, 653-6663. 420-21

PRIX REDUIT
LORETTEVILLE, 5 1/2 pièces, 653-6663. 420-21

\$15,500
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$14,000
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

\$20,000 SEULEMENT
BEAUFORT, 5 pièces, 653-6663. 420-21

BELLE propriété, terrain commercial, garage, conditions spéciales, fin sembler, 653-6663. 420-21

LIMITES de Charlebois-Ouest, maison et terrain, 653-6663. 420-21

NEUFCHATEL, maison 5 pièces, 653-6663. 420-21

LORETTEVILLE, 5 pièces, 653-6663. 420-21

PAROISSE St-Benoit, 6 pièces, 653-6663. 420-21

LIBRE IMMÉDIATEMENT
NEUFCHATEL, 5 pièces, 653-6663. 420-21

QUIT DI MIEUX
ORSAINVILLE, deux-jumelés, neuf, 5 pièces, 653-6663. 420-21

VÉHICULES-MOTEURS

GRAND SPECIAL

50 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE 619 AUTOS A VENDRE

LAVAL VOLKSWAGEN LTEE
LAVAL VOLKSWAGEN
CREDITERA AU PORTEUR
de ce coupon
CINQUANTE DOLLARS
SUR CHAQUE ACHAT
d'une VOLKS USAGEE
NUL APRES LE 27 AVRIL 1970
777 BOUL. CHAREST OUEST

1968 OLDSMOBILE
Station wagon, Vista Cruiser,
automatique, servo-freins,
servo-direction. Etat neuf.
1969 RENAULT R-8
4 vitesses, 9,000 milles.
1967 METEOR
Montcalm hard top, 4 portes,
automatique, radio, servo-
freins, servo-direction.
1968 RAMBLER
Ambassadeur, hard top, 2
portes, V-8, automatique, ra-
dio, servo-freins, servo-di-
rection, air conditionné.
1966 OLDSMOBILE
Cutlass, hard top, 2 portes,
automatique, radio, servo-
freins, servo-direction.
1967 CHEVROLET
Impala, hard top, 2 portes,
V-8, automatique, radio, ser-
vo-freins, servo-direction.
1966 OLDSMOBILE 98
Hard top, 4 portes, L.S.,
équipée au complet.
1967 PONTIAC
2+2, V-8, 396, automatique,
radio, servo-direction, ser-
vo-freins.

Plusieurs autres modèles 1960 à 1969
J.D. CHEVROLET
OLDSMOBILE
565, boul. Hamel — 529-4564

VENTE ET SERVICE
DATSUN
DALLAIRE Auto, Rond-Point, Lévis, Tél.
837-8895.
CARILLON AUTOS INC.
CHOIX de 100 voitures usagées remises
à neuf par des experts. Aucun com-
plaint, jusqu'à 6 mois pour payer, 60
1ère Avenue, coin Port Drouin, 329-
1323, la ou les autres Carillon.
VOLVO 1970
MODELE 142 Spécial \$2,990. Turnal Auto,
1385 Dorchester, 522-2793.
TURMEL AUTO
1969 VOLVO 1900 milles, 1968 Volvo
Station, 1968 Volvo 142, 1967 Volvo 122,
1967 Plymouth Fury II, 1967 Vauxhall,
\$650, 1966 Chevrolet Sport, 1966 Acadia,
1965 Chevy II, 1965 Ford, hard top,
1964 Pontiac, 1967 Acadia Spécial.
1385 Dorchester, 522-2793.
127 AUTOMOBILES
1960, à 1969, AUCUN comptant, décapota-
ble, stations, hard-top, Chevrolet, Fiat,
Oldsmobile, Buick, Chrysler, Vaux-
hall, 1056, Boul. Capucina, 529-3971,
529-3946.
MUSTANG 1968
TRES bonne condition, 28 000 prix disc-
utable, 8.20 heures, 529-3333.
CENTRE RAMBLER JEEP
AUSTIN, M.G. TRIUMPH, FIAT
VOITURES neuves et usagées, sans au-
cun comptant, échanges acceptés, 155
Rue Kennedy, Lévis, 839-2155.

DUNE-Buggy, Volkswagen, châssis et
carrosserie, Tél. 883-3160.
MERCURY 1964, décapotable, un vrai
beau, directement propriétaire, jamais
sortie d'usine, 525-9789.
FORD Fairlane XL, excellente condition,
32,000 milles, prix raisonnable, 525-8361,
525-8362.
RENAULT R-8, manuelle, 1967, très pro-
pre, bonne mécanique, \$300, 525-7094,
527-1054.
CHEVROLET, décapotable, 1964, 8 auto-
matique, radio, servo-direction, 525-
3333.
CORVAIR, Turbo, chargeur, 1966, 4 vitesses,
au plancher, finance, 833-2133.
1967 OLDSMOBILE très propre, auto-
matique, 525-2122.
RENAULT R-8, modèle 1969, manuelle, en
partiel, ordre, Tél. 661-4744, après 6
heures.
RENAULT R-8, 1968, régulier, radio, bon
ordre, Jean, 628-7410, 527-4086.
CHEVROLET 1965, décapotable V-8 très
bonne condition, 525-2122.
VOLKSWAGEN 1964, T81, 681-5814.
AUSTIN 1500, America, 18,000 milles,
1968, automatique, prix discutable,
529-3946.
BUICK 1960, Le Sabre, tout vinyle, hard-
top, 2 portes, propre, finance si de-
sire, 525-1942.
CHEVROLET Impala, 1967, décapotable,
427 pièces usagées, transmission au plan-
cher, sièges baquets, servo-freins, ser-
vo-direction, 524-2116.
2 Thompson, 7 T-1015,
sièges, 1800, pour 800, 602-9497, 626-7409
524-2116.

TOYOTA Corolla, 1970 Station-wagon, 9,
000 milles, pour balance de finance,
661-7620.
BUICK Wildcat, 1965, très propre, milles
réel, 1 propriétaire, 626-9665.
RENAULT R-10, blanche, très propre,
tout équipée, 6.30 à 7.30 heures, 623-
4110.
STUDEBAKER 1962, automatique, par-
fait état, 7000 milles, 1970, Capri,
Tente, 529-8203.
PLYMOUTH Fury III, 1965, bonne condi-
tion, 525-2122.
VOLKSWAGEN 1966, parfait tout rap-
ports, garantie \$700, finance possible,
1981-1922.
AUBAINE, Epic, 1968, de luxe, radio,
haut-parleur, pneus à crampons, pro-
prietaire, demontre \$500, 524-6860.
FORD Coach, 1968 et Ford Galaxie, déca-
potable, 1967, à vendre, reprises, 525-
4786.
PLYMOUTH Fury 1966, 6, automatique,
47,000 milles, \$1,000, Tél. 542-7074.
RAMBLER 1963, automatique, radio, bon-
ne condition, \$250, 651-0668.
VOLKSWAGEN 1967, parfaite condition,
525-2122.
CORVAIR, Corsa, décapotable, 149 for-
ces, radio, pneus neufs, très bon ordre,
mécanique, bon ordre, 661-4561.
TOYOTA coupé Sprinter, 1969, toute offre
raisonnable, acceptable, Carleton Auto,
581-7298, et 681-7271.
CHRYSLER New-Yorker, 1965, un bijou,
un seul propriétaire, 2 portes, hard-top,
état neuf, 525-2122.
DUN-BUGGY Volkswagen, châssis et
carrosserie, Tél. 883-3160.
METEOR, Montcalm, décapotable, 1965,
parfait état, 527-3338.
PONTIAC 1964, 6 cylindres, automatique,
très propre, prix discutable, 626-2830.
JAVELIN, 887, 351, 1968, 4 vitesses,
blancher, 24,000 \$, 628-0287.
RENAULT 16, 1968, parfaite condition,
Tél. 529-7820.
DECAPOTABLE Ford XL, 1966, vitesse
au plancher, 38,000 milles, 681-8313.
JEEP International, 1962, avec grilles,
Météo, 1964, cause départ, 872-9187.
1966 VOLKSWAGEN Fastback, 1966,
10,995, Carlette Auto, 681-7398, 681-7371.
PONTIAC Wildcat, sport, 1964, T81,
681-7398.
BUICK Wildcat, 1964, 1965, 1966, V-8,
automatique, partir de \$590, Carlette
Autos, 681-7398, 681-7371.
ACADIA 1960, F.S., 350 forces, 4 portes,
200 forces, transmission manuelle, au
plancher, 20,000 milles, en bas du prix
discutable, 285-1756, Donatona, 525-2122.
CHEVY II, 1963, automatique, radio, bon-
ne mécanique, 3375, Après 7 heures,
626-1535.
SIB 1967, transmission neuve, 20,000
milles, prix discutable, 681-8227, 626-24.
VOLKSWAGEN 1966, moteur reconstruit,
bonne puissance, 1968, 1969, V-8,
automatique, 42,000 milles, 83,000, \$2,
263-5884, Ste-Anne-Beaupré, 525-2122.
VALLANT, 200, automatique, hard-top,
pas de millage, 2 portes, 656-0442, 626-24.
VOLKSWAGEN 1966, modèle 1300, 2
portes, 4 vitesses, 1967, 1968, 1969,
luxe, excellent état, radio, chauffage,
pneus d'été et hiver, bon prix, 529-3810,
529-3810.
OLDSMOBILE 1963, Super 88, accidenté,
meilleure offre, 5 heures, 524-9990.
PARTICULIER Vallant, 1965, hard-top,
automatique, vrai bijou, Tél. 626-3523,
626-3524.
DODGE Polara, 1968, V-8, moteur 318
parfait état, 628-0786, 622-7099, 626-24.
MERCURY Parklane, Marauder, 1965,
automatique, 42,000 milles, 525-2122.
RENAULT 1965, Impala, V-8, équipé
meuble complet, bas millage, 527-7000,
524-2122.
VOLKSWAGEN 1966, Fastback, bonne
condition, Tél. 661-0677.
VALLANT, 200, V-8, 2 portes, 1965, auto-
matique, radio, 7000, 663-6546, 626-24.
JAGUAR, décapotable, 18,000 milles, V-8,
sur 38,965, abandon d'affaires, 661-3722,
527-1071.
PONTIAC Parisienne, hard-top, 2 portes,
1968, 46,000 milles, très propre, 603-7177,
626-24.
MUSTANG, 1966, tout profilé, 289 pièces,
cubes, 4 vitesses manuelles, très pro-
pre, \$1250, 661-9498.
DODGE Charger, 1967, tout neuf, équipé
au complet, voir 2245 Boulevard Henri
Bourassa, 525-2122.
MUSTANG 1969, Fastback, 11,000 milles,
état neuf, véritable occasion, 527-1446,
626-24.
CHEVROLET Impala, 1963, en bonne
condition, 381-2362, 414 rue Chénay,
525-2122.
COMET, 1963, 2 portes, propre, comme
neuve, 525-2122.
PONTIAC Parisienne, 1967, décapotable,
moteur 283, T81, 842-4101, 626-24.
CHRYSLER II, 1962, 6 cylindres, transmis-
sion ordinaire, bonne condition, prix
discutable, 667-3008, après 5 heures,
626-24.
DODGE Monaco, 1969, luxueux, propre,
bonne condition, équipement complet,
525-2122.
BUICK Wildcat, 1967, 42,000 milles, com-
me neuf, \$2,000, Jacques Coia, Jour,
603-8259, soir, 651-1186.
CHRYSLER 1968, décapotable, électri-
que, automatique, vrai bijou, 525-2122.
BUICK Wildcat, décapotable, 1964, trans-
mission discontinue, 42,000 milles, à
discuter, 667-2707.
BARRACUDA 1968, Fastback, 340, très
propre, prix très raisonnable, 627-1884,
626-24.
PONTIAC GTO, 1969, 400 pièces cubes,
tout équipé, cause 2 autos, 681-8313,
626-24.
OLDSMOBILE 1962, hard-top, en bon
état, avec stéréo, 781, après 5 heures,
525-2122.
CHEVROLET 1963, 4 portes, 6 cylindres,
525-2122.
MERCURY 1962, moteur neuf, \$400, 701,
833-8992.
MGB, 1969, décapotable, radio, 3 toits,
comme neuf, Tél. 844-8412, 626-24.
PONTIAC 1964, 8 automatique, jamais
sortie d'usine, \$350, 161, 842-6662.
RENAULT R-8, repent à neuf, prix
discutable, 40,000 milles, bonne condition,
626-24.
CHRYSLER 1969, New Port, 2 portes,
hard-top, servo-freins, servo-direction,
vente cause transfert, finance si de-
sire, 625-5440, 525-2122.
PANEL Chevrolet vitre 1960, bonne con-
dition, prix raisonnable, 656-9661, entre
4 et 8 h, 525-2122.
PONTIAC Chief-Chief, 1967, V-8, automa-
tique, balance garantie, cause départ,
524-6971, après 6 heures, 626-24.
RENAULT R-8, 1967, automatique, 33,000
milles, \$900, soir, 849-2429.
VOLKSWAGEN 1963, très bonne condi-
tion, Tél. 872-1091.
CORVAIR décapotable, 1965, 140 forces,
Informations, 626-2566, 683-7982, 626-24.

Spéciaux d'avril
EPIC 1968 \$850
1966 BUICK Wildcat, H-T, 4 portes, équipée, \$1950
OLDSMobile 66 Sedan de luxe 98, tout équipée, \$2195
1966 FORD 68 Sedan, V-8, automatique, radio, \$1950
Choix de 75 autres voitures 1963 - 1969
Premier panier en mai.
ROGER BARRE Automobiles Ltée
Centre de l'auto et camions usagés
Chevrolet - Oldsmobile - Epic
1095 de la Canadière. Tél.: 529-3331

FORD
NOTRE DEVISE C'EST: BIEN VOUS SERVIR.
Bon choix de voitures usagées en parfaite condition.
1969 MUSTANG \$3195
1968 FORD \$2375
1967 MUSTANG \$1975
1969 GALAXIE 500 \$2795
1968 FORD \$1875
1968 TORINO SQUIRE \$2375
Martin Ltée
(André Champoux, C.A., prés.)
ROND-POINT, LEVIS - TEL.: 837-8801

619 AUTOS A VENDRE

CREVELLE Malibu, 1964, V-8, automati-
que, prix spécial, 1,263-448, 626-24.
PONTIAC Laurentien, 1968, 6 cylindres,
2 portes, Tél. 828-9137.
MERCURY 1964, H.T. propriétaire, pas
sorti d'usine, vrai bijou, 524-6419, 626-24.
CHEVROLET, 1959, Impala, très bonne
mécanique, 603-2837.
METEOR Montcalm, 1967, bon état,
832-4033, 626-24.
COMET station, 1964, très propre, \$350,
tel. 842-3540.
1967 VOLKSWAGEN de luxe, très bonne
condition, finance, 833-2133, 626-24.
VOLKSWAGEN 1969, \$1,500, bonne condi-
tion, informations, 626-1294.
3 VOLKSWAGEN, 1961 et 1965, à 525,
chacun 832-2133.
1969 CORTINA G.T., radio, 31,000 mil-
les, condition échange, 626-6331, 626-24.
CORVETTE Stingray, 1966, décapotable,
4 vitesses manuelles, parfait état, 522-
8219, 626-24.
1967 Bellini, 1966, radio, mécanique A,
4 cylindres, cause auto fournie, \$450,
631-5775.
621 AUTOS DEMANDEES
ARGENT COMPTANT
POUR tous modèles, J.D. Chevrolet,
Oldsmobile, 450 Hamel, Demander
Frank Theoret.
ACHETIONS Auto, argent comptant, Tur-
mel Automobiles, 1805 Dorchester, 161,
522-7045.
SERIALS acheteur de Volkswagen, 1966 à
1969, état constant, 525-2133, 626-24.
ACHETIONS, vendons, échangeons, auto-
mobiles, toutes marques, Autorama,
1805 Dorchester, 161, 522-7045.
ACHETIONS Autos, argent comptant, Car-
illon Autos, 401, 1ère Avenue, 529-1322,
626-24.
ACHETIONS Autos, argent comptant,
Beaulieu Auto, 1030, Boul. Capucina,
529-3971.
HUTTON Autos, acheteurs tous modèles,
1409 Dorchester, coin l'Esplanay, 335,
4789, 527-1054.
630 CAMIONS A VENDRE
CAMION étierne, 1,900 gallons, tout équi-
pé, très bonne condition, 3 compart-
iments, Jour, 683-2781, soir, 626-1962,
626-24.
CAMION Ford, 700, 1960, avec deux por-
tes, double dactyl, Tél. 662-6664, 626-24.
CAMION 1968, 2 portes, tout équipé,
chauffé, tout équipé, 324-8377, 626-24.
CAMION Panel GMC, 1966, 1.2 tonne, bon
ordre, 626-1712.
CAMION tout équipé, et autres camions,
837-7512, tél. 837-2248.
632 CAMIONS DEMANDES
CAMION demandé, permis 3 à 30 milles,
transport général local, Entre 1961, 626-
Le Soleil.
640 ACCESSOIRES D'AUTOS
ET CAMIONS
PNEUMATIQUES toutes dimensions, en acier,
isolés ou ordinaires, 12 à 21 piéds,
Aussi unités de réfrigération, tous ser-
vices, 626-2122.
SPECIALISTES pare-chocs, et grilles
d'automobiles, usagées, et reconstruites,
Aussi unités de réfrigération, tous ser-
vices, 626-2122.
PONTIAC Parisienne, moteur 327, déca-
potable, 1965, 651-0097.
DECAPOTABLE, Parisienne 1965, V-8,
automatique, en parfaite condition, tou-
te offre raisonnable acceptable, 661-8553,
626-24.
TRUMPH Spitfire, 1969, 11,000 déca-
potable, pneus excellents, radio, 681-8319,
626-24.
VALIANT Single, 1966, V-8, automatique,
pneus excellents, excellent condition, très
propre, soir, 626-5818.
MUSTANG, Mach 1, 1969, 351, très
bonne, bon prix, appelez après 5
heures, 837-0484.
RENAULT 16, 1968, hard-top, 2 portes,
équipée, Tél. 529-6655.
656 GARAGES-
STATIONNEMENT A LOUER
REMERCIEMENT d'auto-neige, 1er avril au 15
novembre, \$10, 625-1561, 626-24.
DIVERS garages à louer, plusieurs par-
ties de la ville, 529-5884, 626-24.
PRES 18e, 1ère Avenue, accès facile, \$10,
626-24.
ST-FRANCOIS d'Assise, pour entreposage,
acc. facile, auto, auto-neige, 661-
8553, 626-24.
ENTREPOSAGE pour auto-neige, 1er
mai, au 15 novembre, pour information,
appeler, 2399 Chemin Ste-Foy, 683-
9872.
AVENUE des Jésumes, parcelle 30-Sacré-
ment, garage, chauffé, sans neige, 626-
30-Anson.
663 MACHINERIE A VENDRE
GRADUATE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
GREENE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
D.F. Caterpillar, état neuf, machine arrière
d'entretien, 1968, 1969, 1970, 1971,
Université, prix raisonnable, 855-4242,
626-24.
COMPRESSEUR 1962, Schramm 125, 4
vitesses, avant, outillage complet, \$5,
1969, 842-2561.
1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 24 Ave
St-Georges, Besant, 238-3642, 626-24.
SUPPORTS de machinerie: Deux H-101,
1969, 842-2561.
HULLDIGGER T-1 3 International, deux-
roues, avec lame Cockshott, 40, avec sarclet,
626-2472.
ARABIAN affaires, chemises double
traction, équipes pour ligne transmis-
sion, 661-6522.
MOTEL manufacture, parfaite condition,
1969, 842-2561.
664 SERVICE AUTOMOBILE
VOLKSWAGEN
REPARATION de voitures allemandes,
pneumatiques, transmission, 626-
Montmarais, 681-4151.
VOLKSWAGEN
VENTE réparation, service, nuit, Jour,
329-9051.
MAURICE Porter, pièces neuves, usag-
ées, 589, 1ère Avenue, 529-9961.
LUDGER Fernand Ent., parties d'auto-
mobiles, pneus, accessoires, vitres, 681
Avenue, 524-2900.
MECANIQUE générale, mise au point,
batterie neuve, usagées, reconstruites,
529-5884.
SPECIALISTES pneus, bushing dix
roues, Bush Spring Inc., 1 Route Ken-
nedy, Lévis, 837-7223.
G.M. GIBBERNE, Auto vente réparation,
Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1322,
626-24.
665
REMERCIEMENT d'auto-neige, 1er avril au 15
novembre, \$10, 625-1561, 626-24.
DIVERS garages à louer, plusieurs par-
ties de la ville, 529-5884, 626-24.
PRES 18e, 1ère Avenue, accès facile, \$10,
626-24.
ST-FRANCOIS d'Assise, pour entreposage,
acc. facile, auto, auto-neige, 661-
8553, 626-24.
ENTREPOSAGE pour auto-neige, 1er
mai, au 15 novembre, pour information,
appeler, 2399 Chemin Ste-Foy, 683-
9872.
AVENUE des Jésumes, parcelle 30-Sacré-
ment, garage, chauffé, sans neige, 626-
30-Anson.
663 MACHINERIE A VENDRE
GRADUATE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
GREENE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
D.F. Caterpillar, état neuf, machine arrière
d'entretien, 1968, 1969, 1970, 1971,
Université, prix raisonnable, 855-4242,
626-24.
COMPRESSEUR 1962, Schramm 125, 4
vitesses, avant, outillage complet, \$5,
1969, 842-2561.
1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 24 Ave
St-Georges, Besant, 238-3642, 626-24.
SUPPORTS de machinerie: Deux H-101,
1969, 842-2561.
HULLDIGGER T-1 3 International, deux-
roues, avec lame Cockshott, 40, avec sarclet,
626-2472.
ARABIAN affaires, chemises double
traction, équipes pour ligne transmis-
sion, 661-6522.
MOTEL manufacture, parfaite condition,
1969, 842-2561.
664 SERVICE AUTOMOBILE
VOLKSWAGEN
REPARATION de voitures allemandes,
pneumatiques, transmission, 626-
Montmarais, 681-4151.
VOLKSWAGEN
VENTE réparation, service, nuit, Jour,
329-9051.
MAURICE Porter, pièces neuves, usag-
ées, 589, 1ère Avenue, 529-9961.
LUDGER Fernand Ent., parties d'auto-
mobiles, pneus, accessoires, vitres, 681
Avenue, 524-2900.
MECANIQUE générale, mise au point,
batterie neuve, usagées, reconstruites,
529-5884.
SPECIALISTES pneus, bushing dix
roues, Bush Spring Inc., 1 Route Ken-
nedy, Lévis, 837-7223.
G.M. GIBBERNE, Auto vente réparation,
Boul. Hamel, coin Dorchester, 529-1322,
626-24.
665
REMERCIEMENT d'auto-neige, 1er avril au 15
novembre, \$10, 625-1561, 626-24.
DIVERS garages à louer, plusieurs par-
ties de la ville, 529-5884, 626-24.
PRES 18e, 1ère Avenue, accès facile, \$10,
626-24.
ST-FRANCOIS d'Assise, pour entreposage,
acc. facile, auto, auto-neige, 661-
8553, 626-24.
ENTREPOSAGE pour auto-neige, 1er
mai, au 15 novembre, pour information,
appeler, 2399 Chemin Ste-Foy, 683-
9872.
AVENUE des Jésumes, parcelle 30-Sacré-
ment, garage, chauffé, sans neige, 626-
30-Anson.
663 MACHINERIE A VENDRE
GRADUATE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
GREENE, Allen-Chalmers, 1952, rouleau
à caoutchouc, 1952, 3.5 tonnes, tra-
vail sur ciment, 1950, modèle
C.C.H., 656-6520.
D.F. Caterpillar, état neuf, machine arrière
d'entretien, 1968, 1969, 1970, 1971,
Université, prix raisonnable, 855-4242,
626-24.
COMPRESSEUR 1962, Schramm 125, 4
vitesses, avant, outillage complet, \$5,
1969, 842-2561.
1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 24 Ave
St-Georges, Besant, 238-3642, 626-24.
SUPPORTS de machinerie: Deux H-101,
1969, 842-2561.
HULLDIGGER T-1 3 International, deux-
roues, avec lame Cockshott, 40, avec sarclet,
626-2472.
ARABIAN affaires, chemises double
traction, équipes pour ligne transmis-
sion, 661-6522.
MOTEL manufacture, parfaite condition,
1969, 842-2561.

684 MOTOS-NEIGE

ENTREPOSAGE de moteurs, avec
remorque. Réservations: 875-3282.
SKI-DOO, Bombardier, \$100, 1459, rue
Maine, 926-1799.
685 VEHICULES TOUT
TERRAINS
P-P-T
PASSE PARTOUT 4 SAISONS
DEPOTABLE AUTOMOBILE A GIBBERNE
PERRON TRANSPORT LTEE, 738-
661-9941, EXPLOITIF COTE NORD
LTEE, HAUTERIVE, TEL. 586-2229.

688 YACHTS-MOTEURS

MAGNIFIQUE bateau avec moteur Volvo
(Inboard, outboard), très rapide, équipé
au complet, avec remorque, 626-2868.
YACHT 38 pieds, équipé, moteur Chrysler,
parfait état, inboard, 85 forces,
transmission 1000, Echo Sounder, prix
discutable, 849, 2762.
MOTOR "Gray Marine" express, 41-67,
4 cylindres, 63 forces, 662-3224, 626-24.
YACHT 19, Johnson, 35 forces, parfait
état, 8675, comptant 635-9112, 626-24.

Des tornades frappent le sud des Etats-Unis

Par la PRESSE ASSOCIEE
Pour la troisième journée consé-
cutive, le sud des Etats-Unis a
été frappé durement par des
tornades et d'autres phénomènes
météorologiques, dimanche.
Cinq personnes ont perdu la vie
et 65 autres ont été blessées, à
Corinth, dans le Mississippi.
Les dégâts matériels sont très
lourds.
Une centaine de maisons et
plusieurs églises ont été détruites
à la suite d'une tornade qui
a frappé un quartier résiden-
tiel de Mississippi City, une
ville de 13,000 habitants.

D'autre tornades d'une violence
inouïe ont balayé le Texas,
vendredi et samedi, causant 23
morts et des centaines de blessés.

Tout au cours de la journée
de dimanche, des phénomènes
semblables se sont produits
dans certaines régions de l'Ark-
ansas, de la Louisiane, du
Tennessee, du Missouri, de l'Illi-
nois, du Kentucky et de la
Floride. La partie orientale de
l'Arkansas a subi de lourds dé-
gâts. Des toits ont été arrachés
et des réseaux hydroélectriques
détruits, à Nashville, dans le
Tennessee, sans toutefois faire
de victimes.

CORINTH
A Corinth, les équipes de se-
cours s'affairent encore à fouil-
ler les décombres. Le chef de
police de l'endroit ne croit pas
qu'il ait d'autres victimes
sous les débris. Les recherches
ont été réduites encore plus dif-
ficiles, par suite d'une panne
d'électricité et de téléphone.

La tornade a frappé diman-
che après-midi, se frayant un
chemin d'environ 250 verges de
largeur, sur une distance d'un
mille. Dans le quartier résiden-
tiel, une agglomération de mai-
sons de rapport s'étendant sur
six coins de rue, a été particu-
lièrement éprouvée.

Le maire de Corinth, M. John
D. Mercer, a décrété le couvre-
feu à 19h., pendant que d'im-
portantes forces policières pa-
trouillaient la ville pour éviter
le pillage.

Au moins dix-huit personnes
ont été hospitalisées, alors que
de nombreux autres blessés ont
pu regagner leur demeure après
avoir reçu les premiers soins.

La croix et la justice humaine

WASHINGTON (AFP) — La
Cour suprême des Etats-Unis a
ordonné hier qu'une croix haute
de 50 pieds et bâtie en ciment
sur le sommet d'une colline do-
minant la ville d'Eugene, dans
l'Oregon, soit démolie.

La croix avait été érigée en
1964 pour remplacer une croix
en bois plus petite au sommet
de la colline qui se trouve en
plein milieu d'un parc municip-
al.

Dès sa construction, un proc-
ès avait été engagé contre le
donateur par un groupe de per-
sonnes estimant qu'il s'agissait
d'un symbole d'une religion par-
ticulière qui n'avait pas sa place
dans un lieu public apparte-
nant à la municipalité. Les plai-
gnants avaient été déboutés en
première instance et en appel,
mais la Cour suprême leur a
finalement donné raison.

si vous DÉMÉNAGEZ!
assurez-vous de ne pas manquer de
produits laitiers
avisez votre
laitier votre
laitier
Téléphonez à:
529-0581
ou retournez ce coupon à:
Laiterie Arctic Ltée
855, boul. Charest O., Qué., Qué.
NOM:
ADRESSE ACTUELLE:
NOUVELLE ADRESSE:
.....APT.....TÉL:
À PARTIR DU:
LAITERIE
LITÉE

Tiers-Monde

Moscou aurait retiré sa proposition d'une conférence sur l'Indochine sous les pressions de Pékin et Hanoi

(d'après AFP et UPI) — Des sources diplomatiques à Vienne ont soutenu hier que l'Union soviétique a abandonné sa proposition en faveur d'une nouvelle conférence internationale sur l'Indochine à la suite des objections du Nord-Vietnam poussées par la Chine.

approuvant la première déclaration de M. Malik, a estimé que les propos qu'il a tenus par la suite constituent aux yeux du gouvernement américain "une marche arrière".

M. McCloskey a précisé que le gouvernement américain compte se maintenir en contact avec l'URSS à ce sujet.

A Vienne, certaines sources diplomatiques estiment que la proposition soviétique constituait un ballon d'essai qui a été crevé lorsque la Chine a rejeté la tenue d'une telle conférence et a pressé le gouvernement nord-vietnamien d'en faire autant.

L'Union soviétique et la Grande-Bretagne sont coprésidents des accords de Genève de 1954 sur l'Indochine et peuvent convoquer les signataires en cas de crise.

La Grande-Bretagne réclame la tenue d'une nouvelle conférence depuis plusieurs mois mais l'Union soviétique s'était toujours objectée avant la déclaration de M. Malik. La Chine est l'un des pays signataires ainsi que le Nord-Vietnam, leur opposition à une telle conférence rend donc impossible sa convocation.

Le rapport, qui comporte 237 pages, démontre que les présidents John Kennedy, Lyndon Johnson et Richard Nixon ont caché au peuple américain et au monde la vérité sur le rôle militaire américain au Laos, qui représente une énorme escalade au moment précis où l'administration républicaine se félicite d'accélérer la désescalade au Sud-Vietnam.

L'ex-Biafra aura bientôt son conseil exécutif

Lagos (AFP) — Un conseil exécutif semblable à ceux qui existent dans tous les autres Etats de la Fédération du Nigeria, sera installé dans l'ancien Biafra, maintenant connu sous le nom d'Etat du Centre-est, a annoncé hier à Lagos le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat fédéral.

Le général Gowon, qui présentait le budget national à la radio, a annoncé également la nomination de M. Ibrahim Asika, administrateur de l'Etat du Centre-est, comme membre du Conseil suprême militaire, la plus haute instance politique du Nigeria.

C'est la première fois qu'un civil siège au Conseil suprême militaire, M. Asika, ancien assistant d'université, a participé aux travaux du conseil sur le budget au cours du dernier week-end.

Un membre originaire de l'Etat du Centre-est sera également nommé au Conseil exécutif fédéral, a encore annoncé le général Gowon. Ce conseil est composé d'un membre de chacun des douze Etats du Nigeria.

Les mesures de secours prises dans les régions touchées par la guerre, a indiqué le général Gowon, ont été suivies d'effets satisfaisants, et les problèmes qu'il reste à résoudre sont ceux d'une reprise de la vie économique et de la réinstallation des personnes qui sont rentrées dans leur villages. "Afin d'y parvenir, le gouvernement fédéral continuera à travailler avec les administrations locales dans les régions affectées par la guerre", a ajouté le général Gowon.

Le Sud-Vietnam déclenche une opération au Cambodge

Saigon (AFP) — Les forces sud-vietnamiennes ont déclenché une nouvelle opération au Cambodge, à environ 50 milles à l'ouest de Saigon, dans la province de Svay Rieng, apprenait-on ce matin de sources militaires.

Un porte-parole du commandement sud-vietnamien a précisé que dans la seule journée d'hier, les forces sud-vietnamiennes avaient livré des combats très meurtriers contre des Vietcongs fortement retranchés en territoire cambodgien. 144 Vietcongs ont été tués — les pertes gouvernementales s'élevaient à 30 tués et 75 blessés.

Le porte-parole n'a pas voulu confirmer que l'opération s'est déroulée au Cambodge, mais d'autres sources militaires ont précisé qu'il s'agissait du même genre d'opération que celle qui vient de se terminer sur l'autre versant du Svay Rieng, pointe avancée du Cambodge vers la capitale sud-vietnamienne, et qui avait duré quatre jours.

L'opération d'hier a été lancée de la province deltaïque de Kien Tuong, dans la "plaine des joncs", en direction du territoire cambodgien. Toutes les installations vietcongs dans ce secteur

WASHINGTON (AFP) — Une sous-commission du Sénat américain présidée par le sénateur démocrate Stuart Symington vient de susciter des inquiétudes considérables sur l'élargissement progressif, qui n'a jamais été officiellement reconnu par deux gouvernements successifs, de l'engagement américain en Indochine.

Le rapport, qui comporte 237 pages, démontre que les présidents John Kennedy, Lyndon Johnson et Richard Nixon ont caché au peuple américain et au monde la vérité sur le rôle militaire américain au Laos, qui représente une énorme escalade au moment précis où l'administration républicaine se félicite d'accélérer la désescalade au Sud-Vietnam.

Il est publié au moment même où le président Nixon fait tout en son pouvoir pour dissimuler l'étendue de la participation de l'Oncle Sam aux opérations clandestines en Indochine et où il cherche dans une année électorale à persuader ses électeurs qu'il entend poursuivre le désengagement militaire au Vietnam.

Le rapport a pour effet immédiat d'apporter des arguments de poids aux Colombes du Sénat qui sont opposés à toute extension de l'intervention militaire américaine en Indochine.

Lorsque l'armée de l'air a cessé ses bombardements de saturation au Nord-Vietnam le premier novembre 1968, sur ordre du président Johnson, l'aviation américaine, affirme le rapport, s'est acharnée contre les quelque 50,000 Nord-Vietnamiens, concentrés au Laos. Commentés dans le plus grand secret en 1964 sur une ampleur relativement modeste, ces bombardements ont doublé d'intensité au mois de mai 1969 et triplé trois mois plus tard, c'est-à-dire en août de l'année dernière.

Il a fallu six mois de lutte ouverte contre le gouvernement Nixon pour que la sous-commission du sénateur Symington réussisse à rendre publique la teneur de plus de cent entretiens et interviews avec les principaux responsables et témoins de l'escalade au Laos.

En outre, l'enquête révèle que près de 200 Américains ont péri au Laos. Or, le six mars dernier, le chef de l'exécutif affirmait "qu'aucun Américain stationné au Laos n'avait jamais été tué au cours d'activités militaires terrestres". Le rapport de la sous-commission sénatoriale s'inscrit en faux contre la déclaration présidentielle en affirmant que, sur les deux cents victimes, une cinquantaine étaient des civils ou du personnel militaire attachés à la mission américaine au Laos, les autres étant des aviateurs. Par civils, il faut évidemment entendre des agents de la CIA, chargés de l'équipement, de l'entraînement

ambassadeur américain, William H. Sullivan, qui occupe à présent les fonctions de secrétaire d'Etat adjoint pour les questions de l'Asie de l'Est et du Pacifique. A ce titre, ses responsabilités au sein du département d'Etat sont considérables.

L'administration Nixon a fait son possible pour limiter les fâcheux effets du rapport. Elle a réussi à en censurer au moins le dixième, et notamment le montant des dollars consacrés à "l'opération Laos". Le rapport Symington fait valoir que si les accords de Genève de 1962 sur le Laos ont été ouvertement violés par les communistes dès 1964 ils l'ont été aussi par les Américains qui n'ont pas hésité à consacrer des milliards de dollars à la réalisation d'une politique d'escalade.

En outre, l'enquête révèle que près de 200 Américains ont péri au Laos. Or, le six mars dernier, le chef de l'exécutif affirmait "qu'aucun Américain stationné au Laos n'avait jamais été tué au cours d'activités militaires terrestres". Le rapport de la sous-commission sénatoriale s'inscrit en faux contre la déclaration présidentielle en affirmant que, sur les deux cents victimes, une cinquantaine étaient des civils ou du personnel militaire attachés à la mission américaine au Laos, les autres étant des aviateurs. Par civils, il faut évidemment entendre des agents de la CIA, chargés de l'équipement, de l'entraînement

nement et du ravitaillement des quelque 36,000 montagnards Meos relevant de l'armée clandestine du général laotien Vang Pao.

M. Sullivan, d'après le rapport de la sous-commission sénatoriale, a clairement outrepassé son rôle d'ambassadeur au Laos. Il aurait été le responsable direct de l'organisation et de l'exécution des opérations spéciales américaines. Il aurait coordonné les activités aériennes de l'aviation, et télécommandé les opérations officieuses des Etats-Unis et de l'armée royale.

LE PRINCE PHOUMA C'est lui aussi qui, selon le

rapport, a dirigé le ravitaillement en équipement militaire des forces laotiennes, et décidé de l'ampleur de l'assistance économique de Washington à Vientiane. Il a d'ailleurs reconnu, au cours d'une de ses nombreuses dépositions devant la sous-commission que c'est à la demande du prince Souvanna Phouma que les activités militaires américaines au Laos ont été entouées de tant de discrétion.

M. Sullivan, qui fut l'un des artisans des accords de Genève de 1962 sur le Laos, était en poste à Vientiane depuis 1964, où il succéda à un autre spécialiste des affaires indochinoises, M. Leonard Unger.

Nouvelle attaque israélienne contre le canal de Suez

(d'après AFP et UPI) — Des avions israéliens ont pilonné hier des positions égyptiennes le long du canal de Suez pendant près de trois heures, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne. Ces attaques semblent être des représailles contre les attaques égyptiennes de fin de semaine que le Caire a qualifié de plus importantes attaques contre les Israéliens depuis la guerre de juin 1967.

Entretemps les Juifs du monde entier se préparent à fêter la Pâque juive, qui commémore le passage de la Mer rouge par les Israéliens il y a plus de 3,000 ans. En Israël, le gouvernement a établi un réseau de communications radiophoniques pour que tous les soldats sur les lignes de cessez-le-feu puissent suivre les célébrations religieuses.

SISCO EN ARABIE

Par ailleurs, M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint pour les Affaires du Moyen-Orient, dont la visite à Amman a dû être annulée ou tout au moins ajournée, en raison de manifestations anti-américaines à l'intention de se rendre en Arabie séoudite.

Son séjour dans ce pays aura lieu après la réunion des chefs de missions diplomatiques américaines, à Téhéran, qu'il préside depuis hier. Ces indications ont été fournies hier par M. Robert McCloskey, porte-parole du secrétaire d'Etat à sa conférence de presse quotidienne.

Mort d'un célèbre policier anglais

Londres (AFP) — L'inspecteur Tommy Butler, l'as de Scotland Yard qui avait couronné sa carrière en arrêtant tous les pirates du rail, est mort hier, à Londres, des suites d'une maladie des poumons, à l'âge de 56 ans.

Le décès de l'ancien chef de la "brigade volante" survient le jour même où un quotidien londonien publie le récit du "hold-up du siècle" par Ronald Biggs, le seul pirate du rail encore en liberté (Biggs avait été arrêté mais s'était évadé en 1965) et qui fait état de la participation de quatre autres bandits à l'attaque du train postal Glasgow-Londres, en 1963. Ces gangsters seraient restés inconnus de la police.

Une légende entourait déjà de son vivant ce policier qui avait retardé de deux ans jusqu'en 1969 sa mise à la retraite afin de poursuivre son combat singulier contre Bruce Reynolds, le "cerveau" présument des pirates du rail, qui était resté introuvable. Une fois de plus, Tommy Butler avait remporté le combat et arrêté Reynolds, en novembre 1968.

Etat d'urgence maintenu en Rhodésie

Salisbury (AFP) — L'état d'urgence en Rhodésie, dont le renouvellement aurait dû intervenir aujourd'hui, va être maintenu en vigueur conformément aux dispositions transitoires de la nouvelle constitution.

Selon ces dispositions transitoires, l'état d'urgence peut rester en vigueur sans renouvellement formel jusqu'à trente jours après la première réunion du nouveau Parlement, cette réunion doit intervenir le 2 juin, trois mois après la proclamation de la république.

M. Desmond Lardner-Burke, ministre de la Justice, de la loi et de l'ordre, a déclaré cependant, en tant que leader de la Chambre, que le nouveau Parlement se réunira probablement vers la fin du mois de mai.

L'état d'urgence, qui, à l'origine, devait être renouvelé tous les trois mois, a été renouvelé pour une période de 12 mois en avril dernier, conformément à un amendement apporté à la loi.

Peu d'espoir pour le commando débarqué à Cuba

LA HAVANE (AFP et UPI) — Le commando de contre-révolutionnaires débarqué vendredi matin, près de Baracoa, dans la province orientale de Cuba, ne comptait tout au plus qu'une douzaine d'hommes, apprenait-on, hier, à La Havane, de très bonne source. Localisé dès le départ et pourchassé, ce commando, maintenant réduit de moitié, ne peut espérer le salut que dans un rembarquement rapide, lui-même rendu fort difficile sinon impossible, par suite des mesures de sécurité prises dans toute la région par la sécurité d'Etat, les gardes-côtes, l'armée et la milice.

Par contre à Miami, le secrétaire de l'organisation Alpha 66, qui revendique la responsabilité du débarquement, a déclaré hier que "plusieurs" hommes sont débarqués dans l'île pour ouvrir "deux fronts" de guérillas contre le régime de Fidel Castro.

Le général Nazario Sargen a précisé que les activités militaires ne se limitent pas à la région de Baracoa.

De tels commandos, précisent-ils de même source, n'ont toujours que des missions limitées dans le temps et l'espace car ils ne peuvent compter sur aucune aide locale et qu'il leur faut donc apporter tout leur ravitaillement. Toutes les denrées étant actuellement rationnées à Cuba, les "infiltrés", comme on les appelle, ne peuvent rien acheter et ils ne peuvent compter sur l'aide des paysans en cadres par les comités de défense de la révolution.

Ces comités, chargés de surveiller les activités contre-révolutionnaires, sont toujours informés de la présence de tout individu suspect et ils alertent les services de sécurité de l'Etat, nombreux et parfaitement organisés.

Si le commando actuellement pourchassé, ne pouvant se rembarquer, décidait de se dissoudre et que ses membres tentent de gagner séparément la ville pour tenter de s'y perdre, ils rencontreraient des difficultés insurmontables pour se déplacer et se loger.

Le porte-parole n'a pas voulu confirmer que l'opération s'est déroulée au Cambodge, mais d'autres sources militaires ont précisé qu'il s'agissait du même genre d'opération que celle qui vient de se terminer sur l'autre versant du Svay Rieng, pointe avancée du Cambodge vers la capitale sud-vietnamienne, et qui avait duré quatre jours.

L'opération d'hier a été lancée de la province deltaïque de Kien Tuong, dans la "plaine des joncs", en direction du territoire cambodgien. Toutes les installations vietcongs dans ce secteur

Peu d'espoir pour le commando débarqué à Cuba

LA HAVANE (AFP et UPI) — Le commando de contre-révolutionnaires débarqué vendredi matin, près de Baracoa, dans la province orientale de Cuba, ne comptait tout au plus qu'une douzaine d'hommes, apprenait-on, hier, à La Havane, de très bonne source. Localisé dès le départ et pourchassé, ce commando, maintenant réduit de moitié, ne peut espérer le salut que dans un rembarquement rapide, lui-même rendu fort difficile sinon impossible, par suite des mesures de sécurité prises dans toute la région par la sécurité d'Etat, les gardes-côtes, l'armée et la milice.

Par contre à Miami, le secrétaire de l'organisation Alpha 66, qui revendique la responsabilité du débarquement, a déclaré hier que "plusieurs" hommes sont débarqués dans l'île pour ouvrir "deux fronts" de guérillas contre le régime de Fidel Castro.

Le général Nazario Sargen a précisé que les activités militaires ne se limitent pas à la région de Baracoa.

De tels commandos, précisent-ils de même source, n'ont toujours que des missions limitées dans le temps et l'espace car ils ne peuvent compter sur aucune aide locale et qu'il leur faut donc apporter tout leur ravitaillement. Toutes les denrées étant actuellement rationnées à Cuba, les "infiltrés", comme on les appelle, ne peuvent rien acheter et ils ne peuvent compter sur l'aide des paysans en cadres par les comités de défense de la révolution.

Ces comités, chargés de surveiller les activités contre-révolutionnaires, sont toujours informés de la présence de tout individu suspect et ils alertent les services de sécurité de l'Etat, nombreux et parfaitement organisés.

Si le commando actuellement pourchassé, ne pouvant se rembarquer, décidait de se dissoudre et que ses membres tentent de gagner séparément la ville pour tenter de s'y perdre, ils rencontreraient des difficultés insurmontables pour se déplacer et se loger.

Le porte-parole n'a pas voulu confirmer que l'opération s'est déroulée au Cambodge, mais d'autres sources militaires ont précisé qu'il s'agissait du même genre d'opération que celle qui vient de se terminer sur l'autre versant du Svay Rieng, pointe avancée du Cambodge vers la capitale sud-vietnamienne, et qui avait duré quatre jours.

L'opération d'hier a été lancée de la province deltaïque de Kien Tuong, dans la "plaine des joncs", en direction du territoire cambodgien. Toutes les installations vietcongs dans ce secteur

Le rapport, qui comporte 237 pages, démontre que les présidents John Kennedy, Lyndon Johnson et Richard Nixon ont caché au peuple américain et au monde la vérité sur le rôle militaire américain au Laos, qui représente une énorme escalade au moment précis où l'administration républicaine se félicite d'accélérer la désescalade au Sud-Vietnam.

Il est publié au moment même où le président Nixon fait tout en son pouvoir pour dissimuler l'étendue de la participation de l'Oncle Sam aux opérations clandestines en Indochine et où il cherche dans une année électorale à persuader ses électeurs qu'il entend poursuivre le désengagement militaire au Vietnam.

Le rapport a pour effet immédiat d'apporter des arguments de poids aux Colombes du Sénat qui sont opposés à toute extension de l'intervention militaire américaine en Indochine.

Lorsque l'armée de l'air a cessé ses bombardements de saturation au Nord-Vietnam le premier novembre 1968, sur ordre du président Johnson, l'aviation américaine, affirme le rapport, s'est acharnée contre les quelque 50,000 Nord-Vietnamiens, concentrés au Laos. Commentés dans le plus grand secret en 1964 sur une ampleur relativement modeste, ces bombardements ont doublé d'intensité au mois de mai 1969 et triplé trois mois plus tard, c'est-à-dire en août de l'année dernière.

Il a fallu six mois de lutte ouverte contre le gouvernement Nixon pour que la sous-commission du sénateur Symington réussisse à rendre publique la teneur de plus de cent entretiens et interviews avec les principaux responsables et témoins de l'escalade au Laos.

En outre, l'enquête révèle que près de 200 Américains ont péri au Laos. Or, le six mars dernier, le chef de l'exécutif affirmait "qu'aucun Américain stationné au Laos n'avait jamais été tué au cours d'activités militaires terrestres". Le rapport de la sous-commission sénatoriale s'inscrit en faux contre la déclaration présidentielle en affirmant que, sur les deux cents victimes, une cinquantaine étaient des civils ou du personnel militaire attachés à la mission américaine au Laos, les autres étant des aviateurs. Par civils, il faut évidemment entendre des agents de la CIA, chargés de l'équipement, de l'entraînement

ambassadeur américain, William H. Sullivan, qui occupe à présent les fonctions de secrétaire d'Etat adjoint pour les questions de l'Asie de l'Est et du Pacifique. A ce titre, ses responsabilités au sein du département d'Etat sont considérables.

L'administration Nixon a fait son possible pour limiter les fâcheux effets du rapport. Elle a réussi à en censurer au moins le dixième, et notamment le montant des dollars consacrés à "l'opération Laos". Le rapport Symington fait valoir que si les accords de Genève de 1962 sur le Laos ont été ouvertement violés par les communistes dès 1964 ils l'ont été aussi par les Américains qui n'ont pas hésité à consacrer des milliards de dollars à la réalisation d'une politique d'escalade.

En outre, l'enquête révèle que près de 200 Américains ont péri au Laos. Or, le six mars dernier, le chef de l'exécutif affirmait "qu'aucun Américain stationné au Laos n'avait jamais été tué au cours d'activités militaires terrestres". Le rapport de la sous-commission sénatoriale s'inscrit en faux contre la déclaration présidentielle en affirmant que, sur les deux cents victimes, une cinquantaine étaient des civils ou du personnel militaire attachés à la mission américaine au Laos, les autres étant des aviateurs. Par civils, il faut évidemment entendre des agents de la CIA, chargés de l'équipement, de l'entraînement

COMMISSION SCOLAIRE DE VIMONT APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire de Vimont demande des soumissions pour la fourniture et l'érection de locaux suivants sur le terrain de l'école Paul VI, 1865 rue André, Vimont, Laval.

DESCRIPTION: 8 locaux de classes régulières avec corridor et raccordements à l'école existante selon le plan d'implantation fourni.

SPECIFICATIONS: Locaux préfabriqués, dimensions 24' x 32' ou équivalentes, corridor 10' de large, selon les normes acceptables par la Direction Générale de l'Équipement Scolaire, Ministère de l'Éducation.

TERMES: Location de 5 ans avec option d'achat pour la somme de \$1.00 à l'expiration du bail.

Les soumissions devront être remplies en deux (2) copies sur des formulaires fournis par le secrétaire de la Commission, être accompagnées d'un chèque certifié ou bon de soumission équivalent à 10% de la soumission, et parvenir au secrétaire avant 5.00 heures de l'après-midi, jeudi le 7 mai 1970 sous enveloppe cachetée et marquée "COMMISSION-CLASSES PREFABRIQUEES".

Une réunion d'information avec les soumissionnaires intéressés aura lieu au secrétariat de la Commission, 1905 rue Bédard, Vimont, Laval, à 8.00 heures de l'après-midi, jeudi le 23 avril 1970, et les soumissions seront ouvertes lors d'une assemblée spéciale qui sera tenue le 7 mai 70 au même endroit à 8.00 heures de l'après-midi.

La Commission Scolaire de Vimont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

ROGER MATHIEU, SECRÉTAIRE-TRESORIER, COMMISSION SCOLAIRE DE VIMONT, 1905 RUE BEDARD, VIMONT, LAVAL, P.Q.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits écrivez ou téléphonez au:

Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Hôtel du Gouvernement, Québec, Tél.: 693-5438.

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5264 4 automobiles de police Maniwaki, 5265 6 automobiles de police Amos, etc.

Sont admis à soumissionner les marchands d'automobiles détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier et ayant leur place d'affaires dans les comtés de: S.P. 5264 Maniwaki, 5265 Amos, 5266 La Malbaie, 5267 Chicoutimi, 5268 St-Jean Port Joli, 5269 Campbell's Bay, 5270 Rimouski, 5271 Rivière Bleue, 5272 Lachute, 5273 Rivière-du-Loup, 5274 Trois-Pistoles.

Clôture des soumissions: 5 mai 1970, 11h.00 A.M.

Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5275 5 automobiles de police Village Lafontaine, 5276 4 automobiles de police Joliette, etc.

Sont admis à soumissionner les marchands d'automobiles détenteurs d'une franchise officielle d'un manufacturier et ayant leur place d'affaires dans les comtés de: S.P. 5275 Village Lafontaine, 5276 Joliette, 5277 St-Malachie Station, 5278 Labelle, 5279 Papineauville, 5280 Missisquoi, 5281 St-Maurice, 5282 Gaspé Sud, 5283 Lotbinière, 5284 Shefford, 5285 Saguenay, Duplessis.

Clôture des soumissions: 5 mai 1970, 4h.00 P.M.

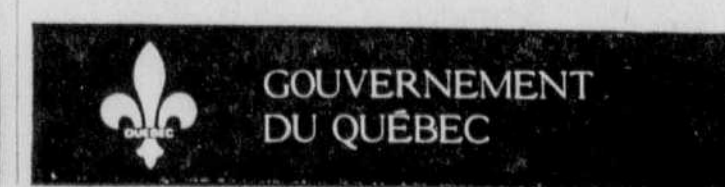
Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5291 Tuyau en acier ondulé et galvanisé Cookshire, 5292 Clôture des soumissions: 6 mai 1970, 11h.00 A.M.

Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5288 57,000 P.M.P. bois St-Jean Port Joli, 5289 Clôture des soumissions: 6 mai 1970, 4h.00 P.M.

Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5289 Valises à documents et Entrepôt Québec, 5290 serviettes de cuir Clôture des soumissions: 8 mai 1970, 4h.00 P.M.

Table with 3 columns: Projets, Descriptions, Livraisons. Lists items like 5290 Fourniture et entretien du Montréal, 5291 matériel de traitement électronique des données et de certains supports s'y rattachant. Clôture des soumissions: 8 juin 1970, 4h.00 P.M.

LE DIRECTEUR GENERAL PAUL BRISSETTE



Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10099 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

Hydro-Québec logo and text: APPEL D'OFFRES CCH-70-10154 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 26 mai 1970

<

L'Autriche a un gouvernement socialiste minoritaire

VIENNE (D'après l'AFP) — Le chef du parti socialiste et nouveau chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, a fait connaître hier soir la composition de son cabinet ministériel, constituant ainsi le premier gouvernement socialiste de la seconde République autrichienne.

M. Kreisky a décidé de former son cabinet hier soir, à la suite de l'échec des négociations entre socialistes et populistes autrichiens en vue de la formation d'un gouvernement de coalition.

Le jeune chancelier a fait appel à des experts, pour la plupart députés à l'Assemblée nationale, pour former son cabinet. En effet, dans la liste gouvernementale qu'il a présentée hier soir au président de la République, trois noms seulement sont connus à l'étranger.

Il s'agit de M. Rudolf Kirchschlaeger, ambassadeur d'Autriche à Prague, qui devient ministre des Affaires étrangères; M. Christian Broda, ex-ministre de la Justice de 1960

à 1966 qui assumera à nouveau ces fonctions, et M. Otto Roesch, nouveau ministre de l'Intérieur qui avait été secrétaire d'Etat à la Défense de 1959 à 1966. Les autres membres du cabinet sont des députés, à l'exception du nouveau vice-chancelier et ministre des Affaires sociales, M. Rudolf Hauser, actuel vice-président de la Confédération des syndicats autrichiens.

Hier soir, M. Kreisky a expliqué qu'il avait fait appel à des

non-politiciens actifs afin de ne pas dégarner la faction socialiste de ses meilleurs éléments en prévision des affrontements qui auront lieu au Parlement. En effet, le gouvernement de M. Kreisky est minoritaire et devra compter sur l'appui soit des cinq députés libéraux, soit sur celui des populistes. Les deux partis d'opposition peuvent donc, quand bon leur semblera, renverser le nouveau gouvernement socialiste et provoquer par là de nouvelles élections.

Mme Onassis aurait participé à la libération de Theodorakis

ATHENES (d'après UPI et l'AFP) — Jacqueline Kennedy-Onassis et son époux multimillionnaire auraient joué un rôle clé dans la libération du célèbre compositeur grec Mikis Theodorakis, ont révélé hier des sources gouvernementales fiables.

Selon ces sources, Mme Onassis aurait téléphoné au premier ministre grec Georges Papadopoulos pour lui dire que l'image de la Grèce serait grandement restaurée dans l'opinion internationale si Theodorakis, qui com-

posa entre autres la musique du film "Zorba, le Grec", était libéré.

Theodorakis, qui est aussi le compositeur de la musique du film "Z" dont le personnage central, le député Lambrakis, était son ami intime, a été libéré la semaine dernière et s'est envolé pour Paris à bord d'un avion affrété par le journaliste et politicien Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Mme Onassis aurait téléphoné

au premier ministre grec au cours des négociations pour la libération de Theodorakis, et son époux aurait aussi joué un rôle de premier plan dans cette affaire, ont précisé ces mêmes sources.

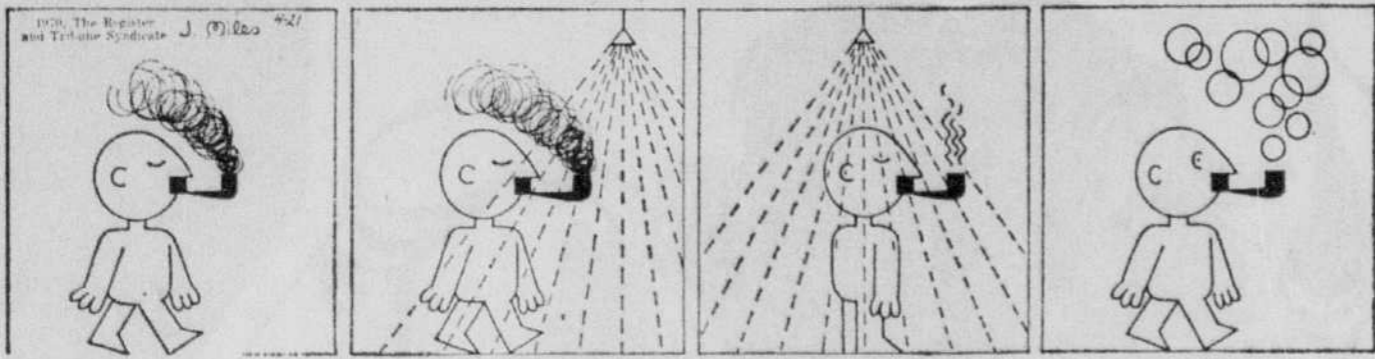
Un porte-parole du célèbre armateur grec a cependant refusé de commenter ces informations, mais les sources gouvernementales ont révélé que Servan-Schreiber avait rencontré les époux Onassis dimanche dernier.

EXPLOSION

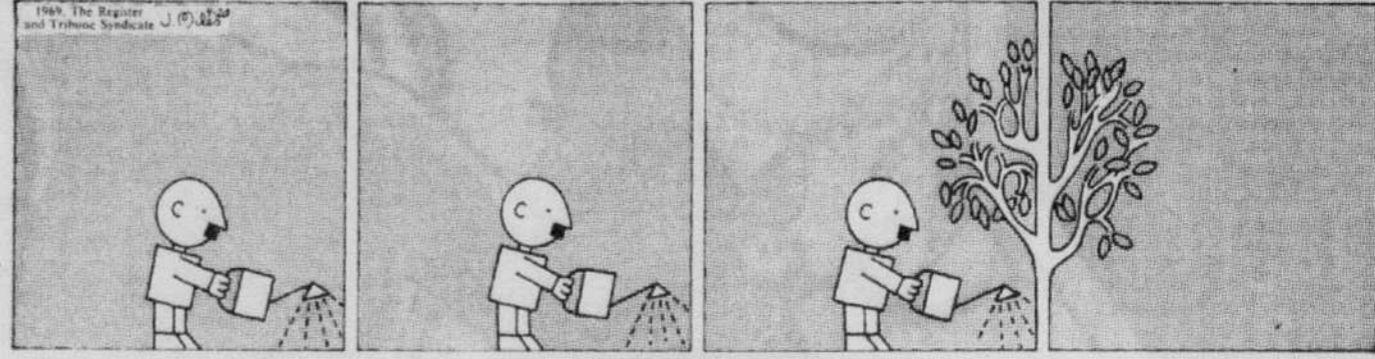
Par ailleurs, un engin a explosé, cette nuit, devant le consulat de Grèce, rue de la Bourse, à Lyon. Il n'y a pas eu de victimes. Toutes les vitres de l'escalier de l'immeuble ont volé en éclats. La porte d'entrée du consulat a été en partie soufflée. Des morceaux de fonte, des boulons et des éclats de fer et de plastique jonchaient le palier, noirci de poudre.

On ne signale aucun blessé.

MONSIEUR PERKINS



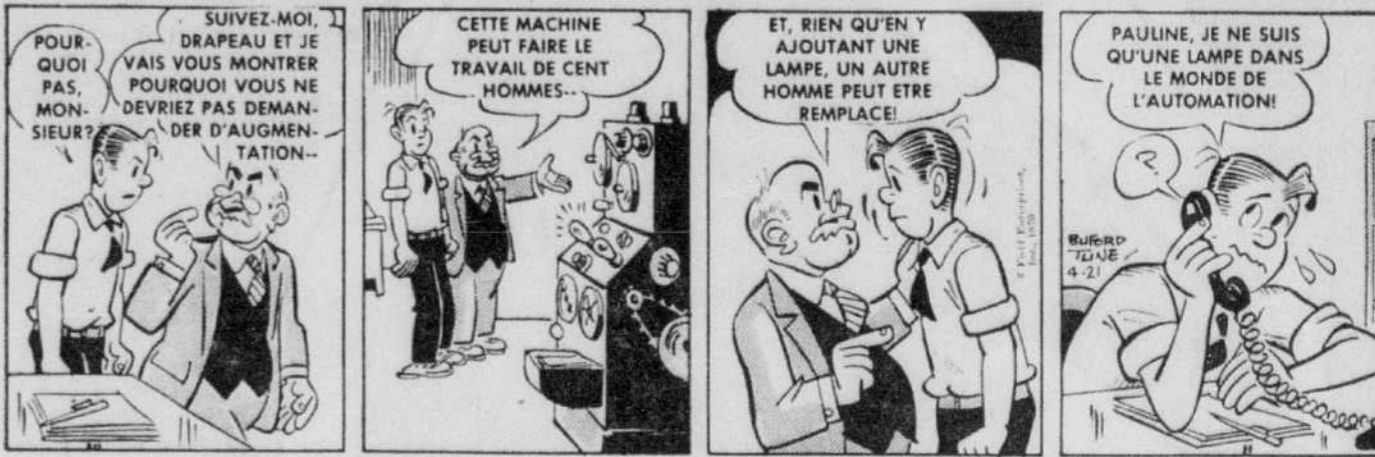
MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



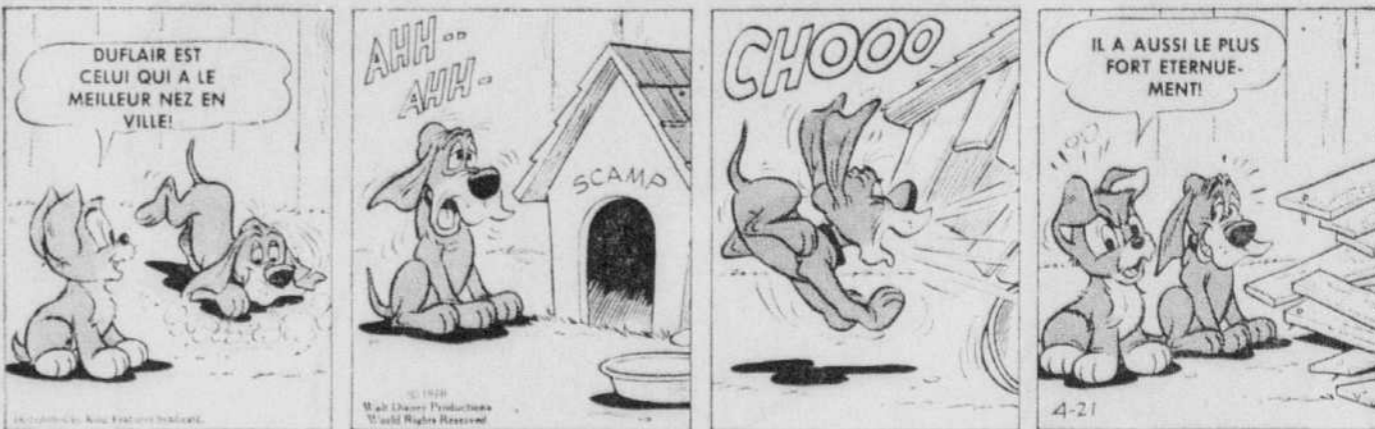
MANDRAKE, LE MAGICIEN



GALOPIN



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



BATMAN et ROBIN





GRENIER *Un peu, beaucoup...évidemment Paquet* La ligne naturelle et les vrais dessous

a) Le Pantacorp est un nouveau combiné conçu pour la mode nudité. A porter en dessous des combinaisons. Donne au corps une forme nature. Couleur peau seulement. B-C-34 à 38 11.00
Centre-Ville seulement

d) Soutien-gorge demi-buste en Antron avec le haut du gousset transparent, garni d'une délicate dentelle rose. Blanc seulement. A 34 à 36, B 32 à 36, C 34-36. 6.50

b) La mode portée à nue avec ce soutien-gorge complètement transparent. Le tout enjolivé de dentelle délicate. Bretelles en ruban assez résistant. Blanc seulement. A 34 à 36, B 32 à 36, C 32 et 34. 5.50

e) Jupou assorti au soutien-gorge et au bikini. En Antron, avec garniture de dentelle rose au bas. P. M.G. Blanc. 4.50

c) Petite gaine sans jarretelle en élastique. A porter avec tenue sport. Couleurs peau, blanc. P.M.G. 3.50

f) Mini bikini assorti au soutien-gorge. En Antron et garniture de dentelle rose à la taille. P.M.G. Blanc. 3.50

Paquet, vêtements de base, rayon 2, deuxième étage. Aussi à Place Laurier. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE: CENTRE-VILLE 524-5121 - PLACE-LAURIER 653-8711

Concert de la chorale internationale UP WITH THE PEOPLE à l'Académie de Québec les 26, 27 et 28 avril à 8h. p.m. Billets en vente chez Paquet Inc., Centre-Ville et Place Laurier.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

MARDEI DE 1970

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFTM-TV (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et heures complètes de lendemain. (c) Emission couleur

LE MARDI 21 AVRIL 1970

P. M.	9.30 (3) The governor and J.J. c
6.00 (5) Dateline	(12) Department U.S.
(7) Troisième édition	10.00 (4) (10) Cherchez le magot c
(8) News	(3) CNS reports c special
(10) Studio 10	(8) Marcus Welby M.D. c
(11) Skippy c	10.30 (10) Le 10 vous informe c
(12) Pulse	(4) Le magazine c
(3) World of Sports	(7) (11) (13) Moi et l'autre c
6.15 (3) Weatherwise	(5) Man at the center c
(7) C'est mon opinion	11.00 (3) Channel 3
6.20 (7) Edition sportive	(4) Night Beat c
6.25 (3) Newstime	(7) (11) (13) Le téléjournal
6.30 (13) Sur la scène du monde	(4) Heure exquise:
(11) Le téléjournal	"L'Appel du destin"
(4) Panoramonde	(5) News c
(5) "After six":	(8) Eleven o'clock report
a communiquer	(12) News
(8) Beat the clock c	(10) L'Union Nationale
(7) Avec André Guy c	11.10 (10) En pantoufles:
6.40 (11) Nouvelles du sport	"Trois garçons, une fille"
6.45 (11) 24 heures	(10) Parti libéral
6.50 (10) Parti québécois	11.18 (12) Pulse
6.55 (12) Political telecasts	11.19 (5) Viewpoint
7.00 (4) Les découvertes de Jen Roger	11.20 (7) Dernière édition
(3) News	(13) Sur la scène du monde
(13) Jeunesse	(8) To tell the truth c
(8) To tell the truth c	(10) Le 10 vous informe c
(10) Le 10 vous informe c	(11) Format 30
(11) Format 30	(12) The courtship of Eddie's Father c
(12) The courtship of Eddie's Father c	(7) Le Baron
7.25 (10) Les commentaires de Paul Sauriol c	
7.30 (11) Elections provinciales — special c	
(10) (4) Hawaii 5-0	
(8) (12) The mod squad c	
(3) Lancer c	
7.55 (5) L'Union Nationale	
8.00 (3) (7) (11) (13) Hockey c	
8.30 (8) Movie of the week: "The spy killer" c	
(3) The Red Skelton Show c	
(4) (10) Cré Basile c	
(12) The Johnny Cash show c	
9.00 (4) Noir sur blanc c	
(10) Bonanza c	

LE MERCREDI 22 AVRIL 1970

7.00 (3) News c	(5) Strange Paradise
7.15 (8) News	(8) The Newwled Game c
7.30 (7) Aujourd'hui	(13) Bonheur du jour
(10) Les petits bonshommes	2.15 (4) Horoscope-Fortune
(8) USS Farm report c	2.30 (12) Peyton Place
7.35 (4) Musique Marc Legrand	(8) The Dating Game
7.45 (3) Morning Report c	(5) Double exposition c
(4) Dessins animés	(4) Entre nous
(10) C'est parti! c	(3) The Guiding Light c
7.50 (3) Morning News c	(11) Oui ou non
8.00 (3) Captain Kangaroo c	(7) Avec un grain de sel
(4) Yé, Yé, quelle heure?	(13) Rue Principale
(12) Newsroom 12	(3) The Secret Storm
(8) Rocky and his friends	(9) General Hospital
8.30 (8) Spiderman	(12) People in conflict (c)
(4) Madame est servie	(5) Take thirty
(12) University of the air	(7) (11) (13) Femme d'aujourd'hui
(13) Sur la scène du monde	(10) Madame s'amuse c
(8) Phebus et Colombine	(8) One Life To Live c
(10) 36-24-36 c	(12) A doctor's diary (c)
9.00 (3) The Mike Douglas show c	(4) L'actualité
(8) Morning Movie:	3.33 (4) Hé, les gars!
"The navy comes through"	4.00 (4) Le commodore Sémaphore
(12) Ed Allen exercise	(3) Gomer Pyle USMC c
(7) Interdit aux hommes	(12) Family Theatre:
(10) Madame est servie c	"The beachcomber" c
9.10 (11) Aujourd'hui à CBVT	(8) Dark Shadows
9.15 (11) (13) Les oraliens c	(5) The galloping gourmet c
9.30 (5) Quebec school telecasts	(10) La cabane à Midas c
(4) L'actualité	(7) (11) (13) Bobino c
(11) Histoires vraies	(3) Perry Mason
(12) Romper room c	(10) (5) Banana split c
(13) Caméra 13:	(8) The Munsters
"Duel dans la Sierra"	(7) (11) (13) Picolo c
9.33 (4) En matinée:	5.00 (5) Marvel super heroes c
"Tout près de satan"	(11) (7) Walt Disney présente c
10.00 (3) The Lucy Show c	(8) Gilligan's Island c
(10) Bonheur du jour	(4) La famille Stone
(12) Magic Tom c	(10) Le 5 à 6
(7) (11) (13)	(13) Cinéma de 5 heures:
Télévision scolaire	"Quatre garçons dans le vent"
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c	5.25 (4) La course du jour
(7) (11) (13) En mouvement	5.30 (3) Have gun will travel
(3) Friendly Giant c	(5) The Beverly Hillbillies
(12) Hercules	(12) The Pierre Berton Show
(8) The Movie Game	(4) Le 5 à 6 c
(10) Leçon de beauté c	(8) The 5.30 Report
10.45 (5) Chez Hélène	6.00 (5) Dateline
(7) (11) (13)	(8) News
Monsieur Surprise présente c	(10) Studio 10 c
(10) La santé dans votre assiette c	(12) Pulse
11.00 (7) (11) (13)	(13) World of Sports c
La souris verte	(11) Les 2 D
(3) The Andy Griffith Show	(7) Troisième édition
(8) Bewitched c	(3) Weatherwise
(10) Réponse à tout c	(7) C'est mon opinion
(12) The Mike Douglas Show c	6.20 (7) Edition sportive
(4) Bonheur du jour c	6.25 (3) Newstime
(5) Mr. Dress-up	6.30 (4) Panoramonde
11.15 (11) Cinéma:	(11) Le téléjournal
"Mon grand"	(5) Judd for the defense c
(7) Théâtre des petits c	(8) Beat the clock
(13) Phebus et Colombine	(7) Jinny c
11.30 (10) Furie	(13) Sur la scène du monde
(3) Love of life c	6.40 (11) Nouvelles du sport
(7) La famille Stone	6.45 (10) L'Union Nationale
(4) Palmars	(12) Political telecast
(8) That girl c	7.00 (4) L'extravagante Lucie
11.40 (13) Jeunes à la page	(7) Gomer Pyle USMC c
11.55 (13) Sur la scène du monde	(3) News
P.M.	(7) La sœur volante c
12.00 (3) Where the heart is c	(11) Format 30
(7) Minirama	(8) To tell the truth c
(8) The best of everything	(10) Le 10 vous informe
(12) The Flintstones c	(13) Hawaii 5-0
(10) Les p'tits bonshommes	7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand
12.05 (13) Les petites annonces	(5) L'Union Nationale
12.10 (10) Première édition	7.30 (4) Les grandes productions:
12.15 (4) L'actualité	"Peniche du bonheur" c
(10) Cinéma-mercredi:	(11) La Bohème c
"La famille Hernandez" et	(5) Peyton Place c
"Le fond de la bouteille"	(3) Hee Haw c
(13) Les plus beaux films:	(10) Les grandes productions:
"Ciel pur"	"La révolte des esclaves" c
12.25 (3) News	(7) Faites comme chez vous
12.28 (4) Editorial	(8) Nanny and the professor c
12.30 (3) Search for Tomorrow c	(12) The flying nun c
(4) De tout, de tous	8.00 (8) The Courtship of Eddie's Father c
(7) Deuxième édition	(5) (11) (13) Baseball c
(8) A world apart c	(12) Quebec Election 1970
(12) In town	Special c
12.45 (7) C'est mon opinion	8.30 (3) The Beverly Hillbillies c
12.50 (7) Midi-sport	(8) Room 222 c
1.00 (4) Epele-4 c	9.00 (3) Medical center
(3) One O'Clock Weather c	(12) The Johnny Cash Show c
(11) Cinéma:	(8) CFCF-TV news and public
"Hercule contre les tyrans de Babylone" c	affairs special c
(8) All my children c	9.30 (4) (10) Réal Giguère illimité c
(12) John Manolesco c	10.00 (3) CBS reports special c
(7) Cousins - cousines c	(8) The Engelbert
1.03 (3) Across the Fence	Humperdinck show c
1.15 (3) Channel 3 presents c	10.30 (4) Le magazine c
1.30 (4) Au bout du fil	(10) Le 10 vous informe c
(3) As the World Turns c	(12) Sports hot seat c
(12) Bewitched	(5) The world tomorrow c
(8) Let's make a deal c	11.00 (3) Channel 3 night beat
1.45 (7) Les oraliens c	(4) Heure exquise:
1.50 (5) Marc Legrand	"Les nouveaux riches"
2.00 (3) Love Is A Many Splendored Thing c	(10) Le ralliement créditiste
(12) Magistrate's court c	(7) (11) (13) Le téléjournal
(7) Sur deux notes	

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

M. Pierre-Julien Doyon

M. Pierre-Julien Doyon, gérant du transport chez Vachon Inc. et président de la Commission scolaire Ste-Marie, époux de Germaine Jolicoeur, est décédé le 19 avril 1970, à Ste-Marie, à l'âge de 52 ans.



Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et Doyon (Micheline Longchamps), M. Roger Doyon, M. Louis Doyon et Mlle Sylvie Doyon; ses frères et sœurs, beaux-

frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Doyon, M. et Mme Robert Doyon, M. et Mme François Doyon, M. et Mme Pierre Goulet (Dolores Doyon), M. et Mme Charles - Antoine Lachance, Mme Claude Albert (Françoise Doyon), Soeur Marguerite Doyon, Soeur Jeanne Doyon, Mme J.-Charles Doyon, Léo Jolicoeur (prêtre), M. et Mme René Jolicoeur, M. et Mme Roger Jolicoeur, M. et Mme Théophile Dumont.

La dépouille mortelle est exposée au salon Edgar Mercier & Fils, Ste-Marie de Beauce. Les funérailles auront lieu en l'église de Ste-Marie de Beauce, à 10.00 hres a.m. et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme J.-Baptiste Jobin

Mme Jean-Baptiste Jobin, née Florence Lambert, épouse de monsieur Jean - Baptiste Jobin, est décédée le 19 avril 1970, à Québec, à l'âge de 75 ans et 8 mois. Elle demeurait à 241, 5e Rue.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roland Jobin, M. et Mme Roger Jobin, M. et Mme Antoine Thiboutin (Thérèse Jobin), M. et Mme Jean Gallichan (Madeleine Jobin), M. et Mme Fernand Jobin, sa sœur et ses belles-sœurs: Mme Romeo Giroux (Rose-Alma Lambert), Mme Herménégilde Jobin, Mme Philéas Langlois, Mme Frontenac Lambert, Mme Hervé Jobin, ainsi que de nombreux petits-enfants et un grand nombre de parents et amis.

La dépouille mortelle est exposée à 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de St-Esprit et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée de Québec.

Les marées

Basse	1h.15 a.m.
Haute	6h.10 a.m.
Basse	1h.50 p.m.
Haute	6h.30 p.m.



Grandes reconnaissances et remerciements à Jean XXIII pour guérison obtenue avec promesse de publier.

FEMME OU FILLE demandée

Entretien général dans restaurant. Travail à l'année. Bonnes conditions. Restaurant Kerhulu

Tél.: 522-6401, demandez Guy Tousignant.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise le démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus. Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Les décès

BEDARD (Edith) — A Québec, le 19 avril 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Solange Lemay, épouse de feu J. - Ephraïm Bédard, avocat; mère de Soeur Fernande Bédard, des Ursulines, Jean - Jacques, juge Cour supérieure, Yves, Père Marius Bédard, franciscain de Regina, Thérèse (Mme Léon Taschereau), Françoise et André. Elle demeurait au 66 est, boul. St-Cyrille. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 avril, à 10 heures, Départ de la résidence funéraire de La Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 9h.50 pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

BEGIN (Louis-Philippe) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 avril 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Louis-Philippe Bégin, fils de feu M. et Mme Edouard Bégin. Il demeurait au 17 rue de la Visitation, Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, Départ de la résidence funéraire de Claude Marcoux Ltée, 6 rue Perreault, Lévis, à 8.50 heures pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

BELANGER (Jeffrey) — A St-Eduard de Lotbinière, le 20 avril 1970, à l'âge de 80 ans, est décédé Jeffrey Bélanger, époux de Florence Daigle, mère de Louis, Gema, Mme Benoît Lemay, Madeleine (Mme Didaac Lemay), Lucien, Charles, Edouard, Gertrude (Mme Rosario Thibodeau), Réal, Jean-Claude, Marie, Lucie, Marie, Annie, Marie (Mme Lidger Daigle). Il demeurait à St-Eduard de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures, Départ de la résidence funéraire de P. Faucher Enr., rue Coulombe de St-Eduard, à 10h.50 pour l'église St-Eduard et de là au cimetière paroissial.

BOUTET (Victoria) — A l'hôpital de Ste-Anne de Beauré, le 21 avril 1970, à l'âge de 92 ans, est décédée Victoria Boutet, épouse de feu Ferdinand Boutet, mère de Arthur, Marianne (Mme Eugène Renaud), Roseanna (Mme Louis Ouellet), Germaine (Mme Maurice Méthot). Elle demeurait au Foyer Notre-Dame du Rosaire de Beauré, 11241 Ave Royale, Beauré, à 10.30 heures pour l'église de Beauré et de là au cimetière paroissial.

BRISSON (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Brisson, fils de feu Joseph Brisson et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Brisson. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

BRUNO (Claude) — A La Malbaie, le 19 avril 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé accidentellement Claude Bruno, fils de feu Joseph Bruno et de Emerilda Desbiens, frère de Marie, Marie-Louise (Mme Lucien Marier), Madeleine (Mme Laurent Bilodeau), Ghislaine (Mme Paul-Henri Deschênes), Martine (Mme Arthur Brasseur), Yolande (Mme David Bouillanne), Jacqueline, Henri, Arthur, Harvey, Mme Henri Bruno. Il demeurait rue St-Etienne, La Malbaie. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3h. p.m. Départ de la résidence funéraire de Roch Lachance, à 2h.45 pour l'église de La Malbaie et de là au cimetière paroissial.

CAMERON (Solange) — A Lévis, le 18 avril 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée Solange Lemay, épouse de feu Napoléon Cameron; mère de Georges, Gilbert, Bernard, Nicole (Mme Charles Labrie), Denise (Mme Maurice Brousseau) et Diane, sœurs de Jean-Marc, Sylvain, Mathieu, Christian, Gaston, Régis, Marius, Juliette (Mme Fernand Poulin), Yvette (Mme G. Poulin). Elle demeurait à Anse-Glinor, La Rivière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, Départ de la résidence funéraire de Richard Gauthier, 239 St-Joseph, La Rivière, à 9h.45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de La Rivière.

COTE (Alice) — A Québec, le 21 avril 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée Alice Côté, épouse de Hervé Côté. Elle demeurait au 1370 Frontenac, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures, Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Tourcoeur, à 9.45 heures pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

DEMERS (Benjamin) — A Lévis, le 19 avril 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Benjamin Demers, époux de Cécile Demers; fils de Mme Adélaïde Demers; frère de Patrick, Rodolphe, Réal, Romuald, Raymond, René, Roch, Emilie (Mme Aimé Caouette), Marie (Mme Joseph Audet), Florence (Mme Charles - Edouard Demers). Il demeurait au 9 Philippe Beaubien, La Rivière. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, Départ de la résidence funéraire de Richard Gauthier, 239 St-Joseph, La Rivière, à 9h.45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière de La Rivière.

DOYON (Pierre-Julien) — Ste-Marie, le 19 avril 1970, à l'âge de 52 ans, est décédé Pierre-Julien Doyon, gérant du transport chez Vachon Inc. et président de la commission scolaire à Ste-Marie, époux de Germaine Jolicoeur, père de Pierre, Roger, Louis et Sylvain, frères de Paul-Emile Robert, François, Dolores (Mme Pierre Goulet), Françoise (Mme Claude Albert), Sr Marguerite, Sr Jeanne. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, Départ de la résidence funéraire de Edgar Mercier & Fils Ste-Marie de Beauce, à 9h.45 pour l'église Ste-Marie et de là au cimetière paroissial.

DUBE (Angéline) — A Québec, le 21 avril 1970, à l'âge de 70 ans, est décédée Angéline Hébert, épouse de Philippe Hébert, mère de Emérentienne, sœur de Fleur-Angé (Mme Louis Couture), Soeur Emérentienne des RR. SS. St-François d'Assise. Elle demeurait au 3019 Avenue Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi, le 25 avril, à 11 heures, Départ du funéraire Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 10.45 heures pour l'église St-Dominique et de là au cimetière de l'Enfant-Jésus, Val-de-Jonction. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DUCLOS (Serge) — A St-Tite des Caps, le 18 avril 1970, à l'âge de 8 ans, est décédé accidentellement Serge Duclos, fils de Ludger Duclos et de Jeanne Caron. Les funérailles auront lieu mardi à 3h. Départ au salon funéraire P.A. Leclerc, 14 avec Royale, St-Tite des Caps, à 8h.50 pour l'église de St-Tite des Caps et de là au cimetière paroissial.

DURAND (Sophonie) — A Loretteville, le 20 avril 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Sophonie Légaré, épouse de feu Edmond Durand, mère de Fleure (Mme Zoltique Bédard), Annette (Mme O. Chantal), Fernande (Mme Georges White), Madeleine (Mme R. Picard). Elle demeurait à 15 rue Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h, Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph, à 8h.45 pour l'église de St-Gabriel de Val Cartier et de là au cimetière paroissial.

DUSSAULT (François) — A Sept-Iles, le 18 avril 1970, à l'âge de 40 ans, est décédé accidentellement François Dussault, cinéaste pour Radio-Canada (CBVT), époux de Lucie Mercier; fils de feu Eugène Dussault et de Thérèse Plamondon; père de Bernard, Pierre, Nathalie et Stéphane, frère de Dr Louis, Charles, Georges, Edouard, Marie (Mme Jacques Gagnon), René. Il demeurait au 2778, rue Le Breton, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures, Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 2h.45 pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière St-Charles.

DURAND (Sophonie) — A Loretteville, le 20 avril 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Sophonie Légaré, épouse de feu Edmond Durand, mère de Fleure (Mme Zoltique Bédard), Annette (Mme O. Chantal), Fernande (Mme Georges White), Madeleine (Mme R. Picard). Elle demeurait à 15 rue Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h, Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph, à 8h.45 pour l'église de St-Gabriel de Val Cartier et de là au cimetière paroissial.

DURAND (Sophonie) — A Loretteville, le 20 avril 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Sophonie Légaré, épouse de feu Edmond Durand, mère de Fleure (Mme Zoltique Bédard), Annette (Mme O. Chantal), Fernande (Mme Georges White), Madeleine (Mme R. Picard). Elle demeurait à 15 rue Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h, Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph, à 8h.45 pour l'église de St-Gabriel de Val Cartier et de là au cimetière paroissial.

DURAND (Sophonie) — A Loretteville, le 20 avril 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Sophonie Légaré, épouse de feu Edmond Durand, mère de Fleure (Mme Zoltique Bédard), Annette (Mme O. Chantal), Fernande (Mme Georges White), Madeleine (Mme R. Picard). Elle demeurait à 15 rue Giroux. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9h, Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30 rue St-Joseph, à 8h.45 pour l'église de St-Gabriel de Val Cartier



KORET DE CALIFORNIE "en douceur" fera votre conquête

coordonnés 100% Arnel lavables

a) Blouse unie, collet à longues pointes. Boutonnage à l'avant.
Blanc, bleu, rose, vert, jaune. 8 à 18 15.99

b) Jupe culotte avec foulard qui fait la ceinture.
Blanc, bleu, rose, vert, jaune. 10 à 16 17.99

c) Veste pour appareiller le pantalon. Blanc, bleu, rose, vert,
jaune. 10 à 16 19.99

d) Très jolie jupe plissée. Blanc, bleu, rose, vert, jaune.
10 à 18 19.99

e) Blouse à manches longues avec rayures. (Marine, rouge, blanc)
(Vert, jaune, blanc) et (Bleu, rose, blanc). 8 à 18 17.99

f) Très beau pantalon avec jambes légèrement évasées.
Blanc, bleu, rose, vert, jaune. 8 à 18 16.99

Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage.

Paquet

CENTRE-VILLE

COMMANDEZ PAR LA
POSTE OU PAR TELE-
PHONE CENTRE-VILLE
524-5121.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 